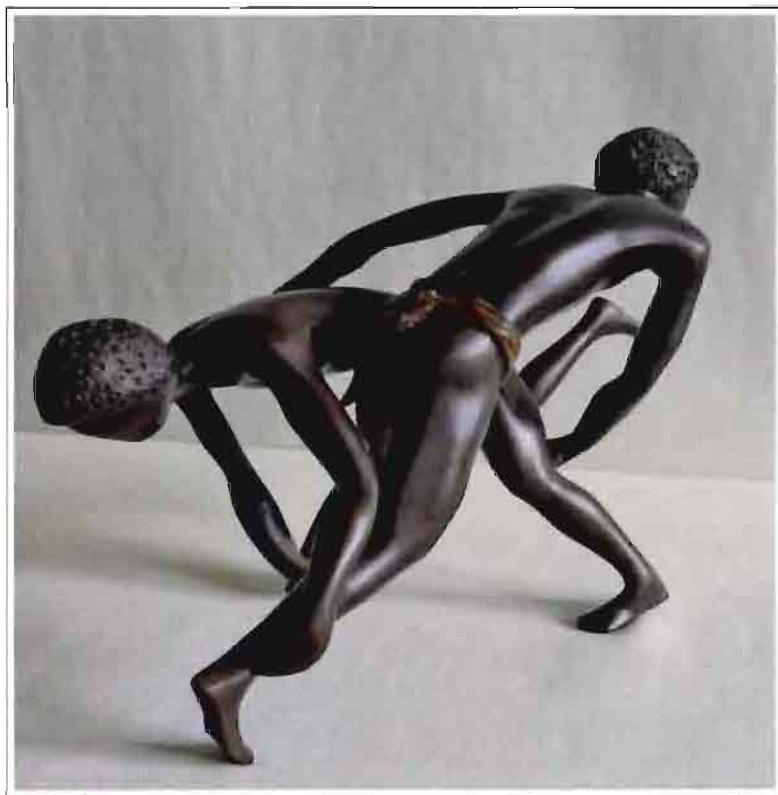

Michel Simeu Kamdem
Paul Tchawa et Pierre Janin (éd.)

Pour une géographie du développement

Autour de la recherche de Georges Courade



KARTHALA

POUR UNE GÉOGRAPHIE DU DÉVELOPPEMENT
AUTOUR DE LA RECHERCHE DE GEORGES COURADE

Visitez notre site
KARTHALA sur Internet : <http://www.karthala.com>
Paiement sécurisé

Couverture : Bronze, la lutte traditionnelle au Burkina Faso, métaphore
des luttes et du changement social. Collection Pierre Janin.

© Éditions KARTHALA, 2012
ISBN : 978-2-8111-0614-0

**Michel Simeu Kamdem,
Paul Tchawa et Pierre Janin (éd.)**

Pour une géographie du développement

**Autour de la recherche
de Georges Courade**

Préface de Jean-Louis Dongmo

**Éditions KARTHALA
22-24, bd Arago
75013 Paris**

**Cet ouvrage est publié avec le concours de
l'Institut du développement économique et social
(IEDES) de l'Université de Paris I-Panthéon
Sorbonne**

Préface

À la faveur du présent ouvrage, édité en l'honneur de Georges Courade à l'occasion de son départ à la retraite conventionnelle de l'IRD où il officiait en qualité de Directeur de recherche, il me plaît d'adresser un vibrant hommage à un homme que j'ai découvert au début des années soixante-dix à travers la publication de l'*Atlas du Sud-Ouest du Cameroun*, alors que je conduisais mes propres recherches sur le pays bamiléké. Plus tard, par le biais de la coopération et de ses multiples voyages au Cameroun, nous nous sommes rapprochés et nous eûmes l'occasion d'échanger, de nous apprécier et de sympathiser. Ensemble, nous avons dirigé un certain nombre de projets dont le plus exaltant fut sans aucun doute la thèse d'État de l'un des éditeurs scientifiques de cet ouvrage.

Né le 27 février 1942 à Montaut (Pyrénées-Atlantiques), Georges Courade a fait ses études d'histoire et de géographie à l'Université de Bordeaux III. Après un DES en géographie obtenu en 1967, il est recruté à l'ORSTOM en octobre 1967 comme élève-chercheur. En 1969, il est affecté au Centre ORSTOM du Cameroun avec résidence à Buea. Il y séjournera trois ans avant d'être à nouveau affecté à l'Institut des sciences humaines (ONAREST) à Yaoundé où il restera jusqu'en 1979. C'est à Buea qu'il réunit les matériaux d'une thèse de doctorat de troisième cycle, *Atlas régional. Ouest 1*, qu'il soutint en 1972 à l'Université de Bordeaux III.

Il sera successivement Chargé de recherche en 1971, Maître de recherche en 1981 et Directeur de recherche en 1989. L'ORSTOM l'affecte en 1990 auprès du Centre universitaire de Dschang (CUDs) où il crée OCISCA (Observatoires du changement et de l'innovation sociales au Cameroun). Parti du Cameroun en 1979, il n'y séjournera

de manière permanente qu'à partir de 1989 où il lancera le programme OCISCA.

Ses programmes de recherche ont porté sur l'approche de la maîtrise de la sécurité alimentaire à partir de 1983, les observatoires de la crise (1989-2000) et, dès 2000, sur les indicateurs de la vulnérabilité alimentaire en zone climatiquement vulnérable (Sahel). Reconnu et très apprécié pour ses interventions et ses analyses, G. Courade a effectué plusieurs études et missions d'évaluation au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, soit à la demande des autorités nationales, soit à l'initiative des institutions internationales.

Parallèlement à ses activités de recherche, G. Courade prend des responsabilités dans le domaine de l'expertise et de la valorisation et, en particulier, avec les instances européennes. Il est tour à tour consultant auprès de la Direction du développement (DG VIII) de la Commission des communautés européennes, chargé de mission au Programme mobilisateur n° 4 du Ministère français de la Recherche, membre du comité interministériel français de la FAO et du comité scientifique du Centre international pour le développement des soins de santé communautaire (CIDESSCO) de Bordeaux. Il a assuré des fonctions éditoriales pendant seize ans chez un éditeur commercial, Karthala.

Sa troisième activité se trouve au sein des universités où il a assuré une « formation à la recherche par la recherche » à l'Institut d'études du développement économique et social (IEDES-Université de Paris I Panthéon-Sorbonne) entre 1988 et 2004. En formation continue, il a réalisé au Centre international de formation et de recherche en population et développement (CIDEP) associé au Fonds des Nations Unies pour les études de population (FNUAP), des enseignements sur « les problèmes de l'agriculture et de l'alimentation en Afrique ». Prioritairement cependant, et à travers OCISCA, autrement dit, en dehors et en lien avec les universités, il a eu à encadrer et à diriger près d'une vingtaine de thèses de doctorat.

Au moment où il prend sa retraite en 2004, il est membre de l'Unité de recherches « Nutrition, alimentation et société » de l'IRD, directeur de la collection « Économie et développement » chez Karthala depuis 1988 et enseignant associé à plusieurs universités françaises. Il appartient en outre à plusieurs comités de rédaction et de lecture, notamment à la *Revue Tiers-Monde*, aux *Cahiers Agricul-*

tures, à *Politique africaine*, à la *Revue de géographie du Cameroun* et à *Polis*, Revue de sciences politiques du Cameroun.

Les contributions rassemblées dans ce volume tentent de reprendre son parcours scientifique. En revisitant l'itinéraire de recherche de ce chercheur, les auteurs de ce livre qui ont eu avec lui des contacts variés, soit comme étudiants et doctorants, soit comme collègues, ont choisi de faire revivre ses enseignements au moment où le continent semble plus que jamais ébranlé dans ses fondements économiques. On trouve chez les contributeurs le souci de faire partager ce qu'ils ont appris, ce qu'ils ont vécu, ce qui apparaît assez captivant et enrichissant.

C'est donc avec beaucoup de plaisir que j'ai accepté d'introduire ces belles pages consacrées à un grand ami. Il ne me reste plus qu'à lui souhaiter une santé de fer afin qu'il ait encore de nombreuses années de recherche.

Jean-Louis Dongmo
Professeur de géographie

Bibliographie de Georges Courade

- 1970 – « L'espace urbain de Buéa : essai de géographie sociale », p. 475-492, *in* : CEGET-CNRS, *La croissance urbaine en Afrique noire et à Madagascar*, 29 sept.-20 oct.1970, Bordeaux-Talence, Paris, CNRS (1972).
- 1974 – *Atlas régional Ouest 1*, Paris, ORSTOM, 1974, 191 p. + 12 planches H.T.- *Regional Atlas West I*, Paris, ORSTOM, (texte seulement).
- 1975 – « L'habitat dans et autour des plantations industrielles : le cas d'Idenau Palms Estate (Cameroun anglophone) », *Photo-interprétation*, 76-1-4, p. 22-26.
- 1978 – « L'école du Cameroun anglophone : de l'école coloniale à l'école nationale » Paris, PUF, *Revue Tiers-Monde*, n° 76, p. 743-769.
- 1979 – *Victoria-Bota : croissance urbaine et immigration*, Paris, ORSTOM, Col. Trav. et Doc. de l'ORSTOM, n° 105, 126 p.
- 1979 - *Population, planification et développement rural : l'exemple du Cameroun* (avec J. Boutrais et P. Gubry), Yaoundé, ISH-ONAREST, Col. Trav. et Doc. de l'ISH, n° 21, 163 p. multigr.
- 1980 – « La gestion du patrimoine forestier dans un secteur fragile : les Grassfields du Bamenda (Cameroun anglophone) », *Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines*, vol. 17, n° 3-4, p. 265-266.
- 1981 – « Réussite coopérative et développement rural dans un secteur retardé : le cas des Grassfields du Bamenda (Cameroun anglophone) », *in* : *Trames, le fait coopératif et mutualiste*, université de Limoges, p. 367-396.
- 1982 – « Marginalité volontaire ou imposée ? Le cas des Bakweri (Kpe) du mont Cameroun », Paris, ORSTOM, *Cahiers*

- ORSTOM, *série Sciences Humaines* (1981-1982), vol. 18, n° 3, p. 357-388.
- 1982 – « L'école au Cameroun anglophone », *in* : R. Santerre, *La quête du savoir : Essais pour une anthropologie de l'éducation camerounaise*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 505-544.
- 1982 – « L'exode rural au Cameroun », (coll. J.-C. Barbier et P. Gubry), *Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines*, 1981-82, vol. 18, n° 1, p. 107-147.
- 1982 – *Les villes du Cameroun du Sud-Ouest*, Paris, ORSTOM, 84 p. multigr.
- 1982 – « Les plantations d'Unilever au Cameroun (Plantations Pamol du Cameroun) ou la croissance d'une firme multinationale dans une région marginale », *in* : *Complexes agro-industriels au Cameroun*, Paris, ORSTOM, Col. Trav. et Doc, n° 118, p. 7-126.
- 1984 – Les villes en Afrique : leurs rôles et leurs fonctions dans le développement national et régional. Le Cameroun (coll. J. Champaud et A. Franqueville), Paris, ACA-CEE, 196 p. multigr. (rédaction : p. 19-87 et p. 167-191, « le secteur agricole »).
- 1984 – « Des complexes qui coûtent cher : la priorité agro-industrielle dans l'agriculture camerounaise », *Politique africaine*, n° 14, p. 75-91.
- 1984 – « À l'ombre de la pensée-Gourou », (coll. M. Bruneau), *Espaces Temps*, n° 26-27-28, p. 63-78.
- 1984 – « Existe-t-il une géographie humaine tropicale ? A la recherche du paradigme de P. Gourou », (coll. M. Bruneau), *L'Espace géographique*, n° 4, p. 306-316.
- 1984 – « Le géographe, le lointain, le différent et le semblable », *L'Espace géographique*, n° 4, Paris, Masson, p. 332-335.
- 1985 – « Jalons pour une géographie de la marginalité en Afrique noire », *L'Espace Géographique*, n° 2, p. 139-150.
- 1985 – « Développement rural et processus d'urbanisation dans le Tiers-Monde » (coll. M. Bruneau), *Cahiers ORSTOM, sér. Sciences Humaines*, vol. 19, n° 1, p. 59-92.
- 1985 – « Citadins et paysanneries : le jeu de cache-cache », p. 67-81, *in* : *Nourrir les villes en Afrique subsaharienne*, Paris, l'Harmattan, Col. Villes et entreprises, 421 p.
- 1985 – « La sécurité alimentaire implicite : les femmes hors développement au Cameroun (état des lieux) », *in* : *Femmes et*

- politiques alimentaires* (ORSTOM-CIE 14-18 janvier 1985), Paris, ORSTOM, p. 371-392.
- 1986 – « La dynamique de l'espace nigérian », *in* : D. Bach : *Le Nigeria Contemporain*, Paris, CNRS, p. 21-43.
- 1986 - *Nourrir les villes en Afrique subsaharienne* (éd. en coll.), Paris, l'Harmattan, 421 p.
- 1987 – « Une 'révolution verte' pour l'Afrique ? », *Politique africaine*, n° 26, p. 102-109.
- 1987 – « Les enjeux de l'amélioration variétale pour l'agriculture des pays en développement » *in* : *Les ressources génétiques végétales, atouts du développement ?* Paris, ORSTOM, p. 111-128.
- 1987 – « Demandes sociales, démarches scientifiques et réponses aux problèmes de développement », *Espaces-Temps*, n° 36, p. 25-29.
- 1987 – « Le risque d'insécurité alimentaire », *in* : Supplément *La Lettre de Solagral* (Stratégies alimentaires), n° 16, p. 5-9.
- 1987 – « Pèlerinage aux sources : concepts et analyses de la question agroalimentaire dans le système des Nations Unies », *in* : *Terres, Comptoirs et Silos*, Paris, ORSTOM, p. 33-74.
- 1989 – « Organisations paysannes, sociétés rurales, État et développement au Cameroun (1960-1980) », p. 525-530, *in* : *Colloque sur l'économie politique du Cameroun : perspectives historiques*, Leiden, Africa Studien Centrum.
- 1989 – « Le référent tropical dans la 'mêlée'. La géographie, la crise alimentaire africaine et la fondation 'Liberté sans frontières' », *in* : Bruneau (M.), Dory (D.), *Les enjeux de la tropicalité*, Paris, Masson, p. 128-135.
- 1989 – « Les politiques alimentaires sont-elles adaptées aux changements des habitudes alimentaires en Afrique au sud du Sahara? », *Économie Rurale*, n° 190, p. 21-26.
- 1989 – « Le risque d'insécurité alimentaire : de l'imprudence écologique au démantèlement de l'État-providence », *in* : *Le risque en agriculture*, Paris, ORSTOM, p. 575-597.
- 1989 – « Sécurité alimentaire : l'insuffisance des systèmes actuels d'information et la télédétection », p. 263-268, *in* : M. Pouget et C. Mering, *Images satellite et milieux terrestres en régions arides et tropicales*, Paris, ORSTOM (Journées télédétection, 14-17 novembre 1988, Bondy).
- 1989 – « Côte d'Ivoire : le système alimentaire dans la crise », *Afrique Contemporaine*, n° 150, 2/89, p. 33-48.

- 1990 – « Peut-il y avoir des politiques d'autosuffisance alimentaire ? », p. 79-97, *in* : *L'Afrique Autrement* (spécial dixième anniversaire), Paris, Karthala, *Politique africaine*, n° 39, décembre 1990.
- 1990 – « Les impasses d'une sortie de crise par le haut », *in* : *Économie alimentaire : la purge libérale*, (coll. B. Contamin), *Politique africaine*, n° 37, p. 3-7.
- 1990 – « Le concept de politique alimentaire. Mise en œuvre au Nord et au Sud. » pp. 65-86, *in* : *Dynamique des Systèmes Agraires. La dimension économique*, Paris, ORSTOM, Col. Colloques et Séminaires, 246 p.
- 1991 – « La sécurité alimentaire à l'heure néo-libérale », (coll. J. Peltre-Wurtz), *Cahier ORSTOM Sciences Humaines*, vol. 27, n° 1-2, p. 3-13.
- 1991 – « La liquidation des bijoux du Prince : les enjeux de la libéralisation des filières café/cacao au Cameroun », (Coll. I. Granget et P. Janin), *Politique africaine*, n° 44, p. 121-128.
- 1991 – « Le projet, à la recherche de la productivité de la terre », pp. 192-199, « Grands aménagements et agro-industries », p. 218-223, « Les agences d'aide : mieux d'État pour le foncier », p. 234-237, *in* : E. Le Bris, E. Le Roy, P. Mathieu éd. : *L'appropriation de la terre en Afrique noire : manuel d'analyse de décision et de gestion foncières*.
- 1991 – « L'Union Centrale des Coopératives Agricoles de l'Ouest du Cameroun (UCCAO) : de l'entreprise commerciale à l'organisation paysanne », (coll. P. Eloundou-Enyegue et I. Granget), *Revue Tiers-Monde*, tome XXXII, n° 128, p. 887-899.
- 1992 – « Le fait alimentaire : territoire à conquérir de la géographie », *Revue Tiers-Monde*, t. XXXIII, n° 132, octobre-décembre 1992, p. 743-762.
- 1993 – « Colonies de vacances et jeux de miroir », p.16-17, *in* : Le Monde Diplomatique/ORSTOM, *Savoirs 2, Une terre en renaissance, les semences du développement durable*, 130 p.
- 1994 – « Chap. 13 : Nigeria, l'Afrique du nombre », « Chap. 14 : les trois centres du Nigeria », « Chap. 15 : Nigeria : imprévisible trajectoire », (coll. J.-Y Marchal) p. 170-203, *in* : A. Dubresson, J.-Y Marchal, J.-P. Raison éd., *Les Afriques au sud du Sahara*, Paris, Belin-Reclus, *Géographie Universelle*, vol. 6, 480 p.

- 1994 – *L'agriculture bamiléké revisitée à la faveur de la crise*, (coll. J.-M. Fotsing, I. Grangeret-Owona, P. Janin), compte-rendu de fin d'études, Paris, ORSTOM, décembre 1994, 310 p. multigr.
- 1994 – « Les planteurs camerounais attendent leur réévaluation », (coll. V. Alary), *Politique africaine*, n° 54, juin 1994, p. 74-84.
- 1994 – « Introduction : le village camerounais à l'heure des ajustements », « À la recherche des ruraux ajustés au Cameroun (cartes) »; « Des observatoires, des chercheurs et des planteurs », p. 9-27, *in* : G. Courade, *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Paris, Karthala, Col. Économie et développement, 410 p.
- 1994 – « Permanence et flexibilité des cacaoculteurs bété à l'heure des ajustements », « De la libéralisation à la dévaluation : les planteurs attendent leur réévaluation », p. 29-36, p. 150-169, p. 170-183, p. 184-204, (coll. V. Alary et P. Janin), *in* : G. Courade, *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Paris, Karthala, Col. Économie et développement, 410 p.
- 1994 – « L'intensification agricole à l'épreuve de l'ajustement : le devenir d'une agriculture familiale intensive en Afrique subsaharienne » (coll. I. Grangeret-Owona et P. Janin), *CR Acad. Agric.*, vol. 80, p. 163-174.
- 1995 – *Pauvreté, exclusion et développement social dans les pays du Sud*, (coll. Ph. Antoine, L. Bourgeois, J. Charmes, J.-L. Dubois, M. Loriaux et A. Marie), synthèse du colloque de Royaumont (préparation du sommet de Copenhague sur le développement social), Paris, ORSTOM, 20 p.
- 1996 – « Le Cameroun dans l'entre-deux », (coll. L. Sindjoun), *Politique Africaine*, n° 62, p. 3-14.
- 1996 – « La banalisation de l'insécurité alimentaire », p. 73-80, *in* : *Alimentation et agriculture durables*, Paris, *Aménagement et Nature*, automne 1996, n° 123.
- 1996 – « Entre libéralisation et ajustement structurel : la sécurité alimentaire dans un étai », p. 221-228, *in* : *Sécurité alimentaire: enjeux et débats*, *Cahiers Agricultures*, vol. V, n° 4, juillet-août 1996.
- 1997 – « La géographie et les aires culturelles. Géographies CFA : de l'un au multiple », p. 261-265, *in* : R. Knafou, *L'État de la géographie : autoscopie d'une science*, Paris, Belin.
- 1997 – « La création du territoire national camerounais à l'épreuve de la crise et de sa gestion », *in* : P. Nchoji Nkwi & F. B.

- Nyamjoh, *Regional Balance and National Integration in Cameroon : lessons learned and the uncertain future*, ASC (Leiden)/ ICASSRT, ICASSRT monograph 1, p. 46-57.
- 1997 – « Des papiers et des hommes: l'épreuve des politiques d'endiguement », *Politique africaine*, n° 67, p. 3-30.
- 1997 – « L'observation en temps réel du changement social dans le milieu rural africain : l'approche développée au sein d'OCISCA au Cameroun », *in* : C. Blanc-Pamard et J.-B. Boutrais, *Dynamique des Systèmes Agraires. Thèmes et variations : nouvelles recherches rurales au Sud*, Paris, ORSTOM, Colloques et séminaires, p. 143-159.
- 1998 – « Les familles africaines dans la crise : faut-il modifier les politiques publiques ? », *Expertise collective « Ménages et crise »*, (éditeur scientifique avec G. Winter), ORSTOM, 75 p.
- 1998 – « Sécurité alimentaire et question agraire : les risques de la libéralisation », (coll. M. Haubert), *Revue Tiers-Monde*, janvier-mars 1998, t. XXXIX, n° 153, p. 9-24.
- 1999 – « Les paysanneries du Sud et la libéralisation des échanges », p. 61-75 *in* : M. Haubert, *L'avenir des paysans, les mutations des agricultures familiales dans les pays du Sud*, Paris, PUF, Tiers-Monde, IEDES, 187 p.
- 2000 – *Le désarroi camerounais : l'épreuve de l'économie-monde*, Paris, Karthala, (coll. Économie et développement) 284 p. Réimpression, Yaoundé, Ifrikiya, 2011.
- 2000 – « Le désarroi camerounais : l'épreuve de la mondialisation », p. 15-39, *in* : G. Courade, *Le désarroi camerounais : l'épreuve de l'économie-monde*, Paris, Karthala, Col. Économie et développement, 263 p.
- 2000 – « Paupérisation et inégalités d'accès aux ressources », p. 26-49, *in* : G. Winter, *Inégalités et politiques publiques en Afrique: pluralité des normes et jeu d'acteurs*, Paris, Karthala, 453 p.
- 2000 – « Inégalités, vulnérabilités et résilience : les voies étroites d'un nouveau contrat social en Afrique subsaharienne », (coll. C.-E. de Suremain), p. 119-134, *in* : G. Winter coord., *Inégalités et politiques publiques en Afrique: pluralité des normes et jeu d'acteurs*, Paris, Karthala, 453 p.
- 2000 – Introduction : « convergence internationale et mouvement social » p. 187-196, *in* : M. Haubert et al., *Les sociétés civiles*

- face au marché. Le changement social dans le monde post-colonial*, Paris, Karthala, 304 p.
- 2000 – « Le désarroi camerounais à l'épreuve de la mondialisation », p. 15-39, *in* : G. Courade, *Le désarroi camerounais : l'épreuve de l'économie-monde*, Paris, Karthala, Col. Économie et développement, 263 p.
- 2000 – « Paupérisation et inégalités d'accès aux ressources », p. 26-49, *in* : G. Winter, *Inégalités et politiques publiques en Afrique : pluralité des normes et jeu d'acteurs*, Paris, Karthala, 453 p.
- 2002 – « Cordon sanitaire pour le nord et insécurité nutritionnelle pour le Sud : le dilemme alimentaire aujourd'hui », (coll. F. Delpeuch), p. 227-242, *in* : J.-Y. Martin, *Développement durable ? Doctrines, Pratiques, Évaluations*, Paris IRD Éditions, 344 p.
- 2002 – « Cordon sanitaire pour le nord et insécurité nutritionnelle pour le Sud : le dilemme alimentaire aujourd'hui », (coll. F. Delpeuch), *Économies et Sociétés*, série F, n° 40, « développement », IV, 3-4, p. 619-633.
- 2003 – « Pobres y pobreza : algunas lecciones africanas (notas de investigacion provisionales) », *Revista universidad de Guadalajara*, 27, p. 28-33.
- 2003 – « L'eau en Afrique centrale : au cœur du développement et des conflits », *Enjeux*, 16, p. 3.
- 2004 – « Les masques du tourisme », (coll. G. Cazes), *Revue Tiers-Monde*, t. XLV, n° 178, p. 247-268.
- 2004 – « L'avenir de l'Afrique subsaharienne », *Revue Africaine des sciences économiques et de gestion*, VI-2, p. 3-43.
- 2004 – « À propos de négrologie de St. Smith : une vision nouvelle de l'Afrique d'aujourd'hui ? », *Revue Tiers-Monde*, t. XLV, n° 180, p. 881-888.
- 2006 – « Des agricultures africaines face à de difficiles transitions, Introduction thématique », (Coll. J.-C. Devèze) *Afrique contemporaine*, 217, pp. 21-41.
- 2006 – « Maghreb : des paysanneries en sursis ? Introduction thématique », (Coll. J.-C. Devèze) *Afrique Contemporaine*, 219, p. 19-28.
- 2006 – *L'Afrique des idées reçues* (dir.), Paris, Belin, 400 p.
- 2007 – « Nourrir deux milliards de Subsahariens dans un demi-siècle : un enjeu de développement et de géopolitique ? », *Cultures Sud, une histoire de goûts*, 167, p. 17-21.

- 2007 – « Quand l’Afrique s’éveillera », exposition, *Cité des Sciences et de l’Industrie*, juin 2007-novembre 2007, (conseiller scientifique).
- 2007 – « O equivoco postcolonial euro-africano acerca das migrações subasharianas (versão preliminar). Le malentendu post-colonial euro-africain : autour des migrations des subsahariens » version préliminaire, *Université de Coimbra (Portugal)*, 15 p.
- 2007 – « Géographe ORSTOM-IRD dans une Afrique en mouvement, *Revue Tiers-Monde*, 191, p. 553-572.
- 2008 – « Le fleuve Niger », *Encyclopedia Universalis*.
- 2009 – « Recherche pour le développement et recherche-action en Afrique subsaharienne, même combat ? », Paris, *Enda Tiers-monde*, 5 p.
- 2009 – « Les décolonisations subsahariennes : à la conquête de la deuxième indépendance », *Enjeux*, Bulletin d’analyses géopolitiques pour l’Afrique centrale,, n° 41, p. 41-49.
- 2010 – « Bon appétit, l’alimentation dans tous les sens », exposition Universcience 2 février 2010-2 janvier 2011 (conseiller scientifique).
- 2010 – « La (re)construction des sociétés africaines », Institut Catholique de Paris, 20 p. (à paraître).
- 2010 – « Derrière l’arbre colonial, la forêt africaine », *Vialemonde93.net* (Conseil Général de Seine-Saint-Denis).

Thèses soutenues sous la direction ou la codirection de Georges Courade¹

- 1995 – JANIN Pierre, « *L'immuable, le changeant et l'imprévu, les économies de plantation bamiléké et bété au Cameroun confrontées aux chocs extérieurs* », (codirection : C. Huetz de Lempis, Université de Paris IV).
- 1996 – WEISS Thomas, « *Les migrations nigérianes dans le Sud-Ouest du Cameroun* », (codirection P. Claval, Université de Paris IV).
- 1996 – ALARY Véronique, « *Incertitude et prise de risque en période d'ajustement – Le comportement des producteurs de cacao du Cameroun avant et après 1994* », (codirection : J.-M. Boussard, IEDES- Université de Paris I).
- 1997 – GRANGERET Owona Isabelle, « *L'agriculture bamiléké vue à travers sa gestion de la fertilité agronomique* », (codirection : M. Michel, Université de Gembloux, Belgique).
- 1997 – BOPDA Athanase, « *Yaoundé dans la construction nationale au Cameroun : territoire urbain et intégration* », (codirection : Th. Saint-Julien, Université de Paris I).
- 1998 – FOKO Emmanuel, « *Le système d'épargne rurale : analyse du fonctionnement et des performances dans l'Ouest du Cameroun* », (codirection : J.-M. Servet, Université de Lyon II).
- 1998 – NDEMBOU Samuel, « *Le développement rural dans la plaine de la Bénoué (Cameroun) : Changements géogra-*

¹ Cette liste des thèses dirigées et effectivement soutenues a été reconstituée à partir de plusieurs sources. Il se peut qu'il y ait des erreurs factuelles. Les titres indiqués peuvent être différents de ceux déposés lors de l'inscription.

- phiques et permanence sociale* », (direction, IEDES -Université de Paris I).
- 1998 – GUIMAPI Chantal Chanel, « *De la vie en migration aux vécus dans les villages du Cameroun : un regard dans une chefferie en mutation* », (codirection : J.-P. Warnier, Université de Paris V).
- 1999 – SERAPHIN Gilles, « *Vivre à Douala (Cameroun). L'imaginaire et l'action dans une ville africaine en crise* », (codirection : S. Latouche, IEDES-université de Paris I).
- 2000 – SIMEU KAMDEM Michel, « *La production urbaine au Cameroun septentrional* », thèse de Doctorat d'État (codirection : J.-L. Dongmo, Université de Yaoundé I).
- 2002 – ABIDJAOUDE Agnatus Roy, « *Agriculture et alimentation dans la montagne libanaise après la guerre* », (direction : Iedes-Université de Paris 1).
- 2002 – YORO BLE Marcel, « *Pluralisme thérapeutique et recours aux soins en milieu rural ivoirien : approche socio-anthropologique du syncrétisme thérapeutique à Guiberoua (République de Côte-d'Ivoire)* », (codirection : M. Haubert, Iedes-Université de Paris 1).
- 2003 – DURAND Xavier, « *La citadinité à Yaoundé* », (codirection : C. Huetz de Lempis, Université de Paris IV).
- 2004 – BRIAND Virginie, « *Economie de la vulnérabilité alimentaire à Bouaké* », (codirection : Ph. Hugon, Paris X-Nanterre).
- 2004 – FOLLANA Christina, « *Les politiques migratoires restrictives européennes et les migrants d'Afrique subsaharienne : comparaison France/Espagne* », (direction, IEDES - Paris 1).
- 2004 – HATCHEU Emil Tchawé, « *Géographie du système d'approvisionnement de Douala* », (direction, IEDES -Université de Paris I).
- 2004 – OUEDRAOGO F.C., « *Géographie de la vulnérabilité alimentaire dans l'est du Burkina Faso : des potentialités aux ressources* », (direction, IEDES - Université de Paris I).
- 2006 – POUSSART-VANIER Marie, « *Jeux d'acteurs dans le système alimentaire burkinabé : normes, conflits et compromis dans le marché céréalier et la gestion de l'aide alimentaire* », (codirection : B. Lautier, IEDES - Université de Paris 1).

Introduction

Michel Simeu Kamdem

Georges Courade a été, au moins pour les auteurs de cet ouvrage, l'infatigable géographe de terrain, un maître attentif et diligent, un expert avisé et disponible, un chercheur prolifique et un ami fidèle. En avril 2004, alors que le Yaoundé protocolaire reconnaissait son mérite en l'honorant de la distinction de Chevalier de l'ordre de la valeur, nous nous demandions comment lui rendre hommage autrement qu'avec des discours et de beaux cadeaux ? L'idée des *Mélanges* est venue de Paul Tchawa que j'avais invité à la cérémonie de « *send off* » organisée à OCISCA pour le départ de Georges à la retraite. Très rapidement je m'en suis saisi et lui ai proposé de s'associer à sa mise en œuvre, ce qu'il accepta avec plaisir.

Il fallait dès lors trouver le moyen non seulement d'attirer l'attention sur l'œuvre de ce chercheur, mais aussi d'approfondir et de susciter réflexions et débats sur les thèmes qu'il avait abordés pendant près de quarante ans de carrière. L'impressionnante production de Georges Courade, la variété et la pertinence des thématiques qu'il a traitées au cours d'une riche carrière, ses prises de position courageuses justifient, qu'au soir de sa vie professionnelle, il reçoive de notre part un vibrant hommage.

G. Courade est de ceux qui ont le plus œuvré, à la fois, pour le rayonnement de la géographie au Cameroun et pour faire connaître, à travers cette discipline, le Cameroun à l'étranger. Sur le plan bibliométrique, il a produit plus de 120 publications : 35 articles dans des revues à comité de lecture, 37 chapitres d'ouvrages, 14 ouvrages comme auteur et/ou éditeur scientifique et 40 publications de natures diverses. Enseignant associé à l'Institut d'études pour le dévelop-

pement économique et social (IEDES) de l'Université de Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)², il a conduit de nombreux jeunes chercheurs africains et européens au doctorat, du Cameroun comme du Burkina Faso, de France comme d'Allemagne ou d'Espagne.

Sur le plan géographique, il a beaucoup travaillé au Cameroun, même s'il s'est, plus récemment, appuyé sur le Nigeria et le Burkina Faso pour élargir sa réflexion à l'ensemble de l'Afrique subsaharienne quand ce n'était pas à l'ensemble des pays en développement. S'il a été contraint dans les années 1970, aux côtés de Jacques Champaud, André Franqueville et d'autres, de réaliser des atlas régionaux, c'est l'expérience d'OCISCA qui, nous semble-t-il, nous l'aura véritablement révélé. Sans mandat particulier des autorités académiques compétentes mais avec leur soutien au départ, il a créé quasiment avant la lettre au Cameroun, une école doctorale dans laquelle devaient éclore plus d'une quinzaine de thèses en l'espace d'une décennie. Le parcours atypique de ce géographe parti des atlas explique l'hommage que nous rendons aujourd'hui à ce chercheur resté humble et fortement attaché à ses origines modestes et dont le travail a assurément dépassé la mission qui lui a été confiée.

OCISCA (Observatoires du changement et de l'innovation sociale au Cameroun) est un projet de recherche conjoint initié en octobre 1989 lors de la commission mixte MESIRES/ORSTOM. Si à l'ORSTOM, côté français, le projet est rattaché à l'UR Maîtrise de la sécurité alimentaire du département SUD (Société, urbanisation et développement), au MESIRES, côté camerounais, il était rattaché au Centre universitaire de Dschang et à l'Institut des sciences humaines (ISH). Depuis la séparation de la recherche scientifique de l'enseignement supérieur au Cameroun et la disparition de l'ISH, l'Institut national de cartographie (INC) sert de structure de rattachement au projet OCISCA dont l'empreinte apparaît indélébile sur trois plans.

Le point de départ de l'influence d'OCISCA (et l'importance de son estampille) sur le paysage de recherche au Cameroun a été incontestablement le soutien apporté aux chercheurs et institutions en détresse. OCISCA a, en effet, fait ses premiers pas au moment où l'ISH vivait ses derniers moments :

² Nous remercions le Conseil d'administration de l'IEDES pour son soutien financier qui a permis la publication de cet ouvrage, et P. Janin pour son travail de mise en page et d'amélioration des différentes illustrations.

- programmes de recherche non exécutés pour défaut de financement,
- non-paiement des salaires pour nombre de chercheurs et agents qui n'étaient pas fonctionnaires, et, finalement,
- fermeture de l'ISH.

Si un certain nombre de chercheurs ont été rattachés aux départements correspondants de l'université, beaucoup ont trouvé dans OCISCA, un nouveau cadre de travail qui, par la suite, devait s'avérer propice à leur épanouissement intellectuel. Parmi ceux-ci, certains - recrutés au moment où la crise économique affectait déjà sensiblement l'ISH - n'avaient jamais encore participé à l'exécution d'un projet de recherche. Pour eux, c'est à OCISCA que commence véritablement leur expérience de la recherche.

OCISCA a permis aussi de présenter les effets de la crise vue du terrain. La chefferie Bafou pour le café, le village de Yemessoa pour le cacao, les villes de Yaoundé et Douala pour les couches défavorisées et la frontière Nigéria-Cameroun pour les échanges ont permis de dégager le conjoncturel du structurel dans les observations recueillies. En effectuant un travail sur les effets de la politique d'ajustement structurel, adoptée par l'État depuis 1987 dans ces lieux représentatifs de situations « critiques » pour l'économie du Cameroun, OCISCA a réalisé un travail scientifique sur la crise en permettant :

- d'analyser les effets des mesures macro-économiques prises par l'État (par exemple : arrêt des subventions aux engrais) et les répercussions sur le terrain d'un environnement international défavorable aux exportations des produits de base (réactions des planteurs à la baisse des prix du café, du cacao, ...);
- d'appréhender la capacité des systèmes productifs à tirer parti des potentialités existantes et celle des sociétés à continuer à assurer la protection sociale de leurs membres en difficulté ou inactifs.
- Ce faisant, il a doté le Cameroun d'une capacité autonome d'analyse des conséquences sur le « terrain » des options macro-économiques que le pays a prises ou qu'il fut contraint de subir. Il a produit des analyses quantitatives des mutations en cours, corrigées par des appréciations qualitatives et par les opinions des acteurs de base sur le passé proche, le présent et l'avenir. Il a également conduit de manière collective (pluridisciplinaire et pluri-institutionnelle) l'ensemble du projet.

Enfin, le projet OCISCA a relancé la dynamique de recherche dans le domaine des sciences sociales au Cameroun pour que celles-ci répondent mieux aux problèmes de l'heure, de manière plus coordonnée et moins académique.

OCISCA a permis la formation et le recyclage de près d'une centaine de personnes. Face aux exigences contradictoires, liées aux systèmes d'évaluation de l'université pour accéder à des grades supérieurs et à l'obligation d'adopter une démarche dépassant le découpage traditionnel du savoir en tranches disciplinaires – ne répondant pas aux questions de développement ou à l'analyse de la crise qui supposent une approche globale – le dispositif de recherche d'OCISCA a été adapté. Il a présenté deux étapes emboîtées :

- un protocole commun à tous les observatoires d'enquêtes légères, factuelles et d'opinions éclairées par des récits de vie, qui sera répété à intervalles réguliers ;
- des travaux scientifiques complémentaires originaux, coordonnés et liés au protocole commun approfondissant un point particulier dans l'observatoire choisi en fonction des instruments et méthodes propres à une discipline particulière. C'est dans ce cadre qu'OCISCA a répondu à la demande de formation et de recyclage, sans entamer sa vocation prioritaire : les recherches. Des mémoires d'étudiants de l'INADER (Institut national de développement rural) ont ainsi été améliorés. De même, la formation des apprentis-chercheurs à la conception et à l'écriture de publications de bon niveau a été mise en œuvre. Enfin, et pour couronner le tout, de nombreux chercheurs plus avancés se sont lancés dans la production de thèses qu'ils ont pu conduire jusqu'à leur terme. Avec plus d'une quinzaine de thèses soutenues, OCISCA est apparu comme une véritable école doctorale, de loin plus performante que celles de nos universités.
- En revisitant le parcours scientifique de Georges Courade, nous voulons tenter de reprendre en un seul volume quelques-uns des thèmes majeurs qu'il a abordés pendant sa carrière. La méthode a été de proposer aux personnes qui se réclament de sa formation, ou avec qui il a cheminé, de s'inscrire dans les thèmes ci-dessous, traités avec les ouvertures qu'il a proposées vers d'autres disciplines comme la sociologie, l'agronomie, voire l'économie ou vers des thèmes relativement délaissés en géographie comme la marginalité ou la vulnérabilité alimentaire.

C'est donc pour honorer tout cela et un itinéraire exceptionnel que ses anciens étudiants, collègues et amis se sont mobilisés pour rendre à Georges Courade cet hommage mérité. Bien qu'il ait travaillé dans plusieurs pays africains, le Cameroun a eu le privilège de constituer son terrain de prédilection. Quoi de plus normal donc que ces *Mélanges* soient lancés du Cameroun !

De sa riche carrière, cinq thématiques ont émergé et constituent l'ossature de cet ouvrage.

La première, *Parcours et témoignages* met en évidence ce que retiennent ceux qui l'ont côtoyé : sa manière de voir et de former comme ses idées et ses intuitions.

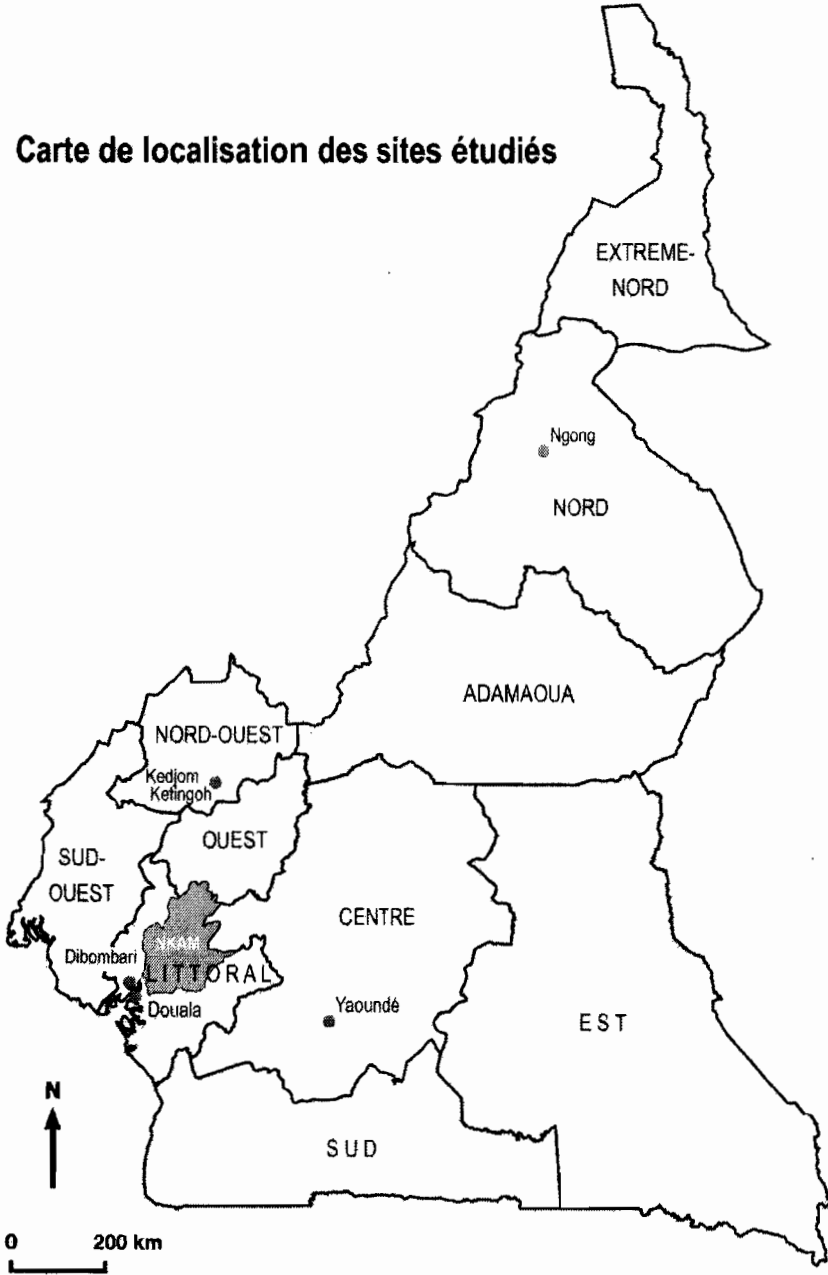
La seconde thématique, *Construction identitaire et territoires : enjeux politiques et méthodologiques*, aborde les questions des territoires, de leur perception et des enseignements à en tirer pour les recherches à venir. Les décalages entre les différentes échelles spatiales et les différents niveaux de prise de décision à l'heure de la décentralisation sont analysés, de même que la construction de l'objectivité scientifique en sciences sociales et en géographie.

La troisième thématique, *Effets de la demande alimentaire urbaine*, passe en revue à la fois la situation alimentaire du Cameroun et de l'Afrique, et la question de la gouvernance dans les politiques alimentaires.

La quatrième, *Formes de développement rural et stratégies de développement agricole* s'appesantit sur les innovations paysannes et leurs impacts dans les régions du Nord et du Nord-Ouest du Cameroun.

Enfin, la dernière, *Effets de la crise et des ajustements structurels sur le terrain, vulnérabilités sociales nouvelles et anciennes, marginalité et centralité des territoires*, examine d'abord les stratégies familiales de migration, comme opportunités ou comme une réponse à la crise, et la vulnérabilité alimentaire d'une zone climatiquement sensible de l'Est du Burkina Faso avant de révéler, à la lumière de la crise financière actuelle, que le libre marché est incapable d'apporter une solution durable à la pauvreté et aux inégalités.

Carte de localisation des sites étudiés



PREMIÈRE PARTIE

Parcours, témoignages

Comme de nombreux géographes de l'ex-ORSTOM, Georges Courade s'est promené d'une échelle à l'autre pour aller du local au général en passant par les niveaux intermédiaires et pour interroger le local avec des préoccupations macro-sociales ou politiques en fonction des problématiques et des thèmes abordés.

Il a eu peu de goût pour la réflexion sur la géographie régionale ou les zones dites homogènes, objets de travaux dans les années 1970 en géographie. Travaillant d'abord sur les villes secondaires, il s'est ensuite intéressé aux campagnes, observant un continuum entre espaces urbains et ruraux dans le contexte où il a travaillé (région du mont Cameroun). Et il a essayé de retrouver les permanences et les mutations dans les rapports entre développement agricole et développement urbain dans l'ensemble des pays du Sud. Les migrations l'ont occupé d'un point de vue spatial avant qu'il ne les relie aux « solidarités » familiales et aux sociabilités intergénérationnelles, verticales ou horizontales avec la crise, pour déboucher sur la question de la marginalité et de l'exclusion. L'éducation, outil d'intégration sociale et spatiale et de promotion sociale, lui est apparue, comme un instrument d'exclusion. Produit de "l'école libératrice", elle l'a toujours préoccupée. Et il l'a retrouvée dans OCISCA au centre des problèmes sociaux.

D'une géographie tropicale classique, peu encline aux prises de position claires sur les enjeux du sous-développement, et non sans l'avoir critiquée seul ou en collaboration avec Michel Bruneau, G. Courade est passé à l'étude des processus socioculturels de margi-

nalisation et à l'analyse géopolitique de la montée en puissance du Nigeria dans un contexte de guerre économique et monétaire avec l'Afrique CFA.

Il a recherché les origines de l'insécurité alimentaire dans les « potentialités naturelles », dans l'inadaptation des modernisations technologiques et sociales, dans l'histoire des rapports sociaux et, plus récemment, dans les modes de régulation et leurs changements brutaux avec l'ajustement structurel (passage de l'État au marché). Et c'est la notion de vulnérabilité écologique comme socio-économique et politique qui a retenu son attention une décennie avant son départ à la retraite en 2004. En 2006, alors qu'il était déjà à la retraite il publie chez Belin l'Afrique des idées reçues, une réalisation qui se passe de commentaire.

L'abécédaire essaye, dans une espèce de kaléidoscope, de retracer ce parcours. Il revient sur les idées phares telles qu'elles ressortent des principales publications de Georges Courade et qui illuminent son œuvre entière. Suivent deux témoignages. Le premier tente d'explicitier une initiation scientifique et humaine à travers l'étude et le vécu du changement dans une géographie en mouvement et dans le cadre de plusieurs projets lancés par Georges Courade. Ce récit retrace les "manières de faire sur le terrain" qu'il a mises en œuvre. L'autopsie de l'agriculture camerounaise est ensuite évoquée, en utilisant la grille d'analyse utilisée par le projet OCISCA.

1

Abécédaire

Michel Simeu Kamdem

Le présent abécédaire renvoie à des citations extraites de la production écrite de Georges Courade. Chaque lettre propose un ou plusieurs mots-clés qui permettront de naviguer dans ses thèmes favoris, sa réflexion, ses terrains et sa démarche de géographe. Ils rendent compte aussi de ses curiosités pluridisciplinaires et de ses observations scientifiques sur la situation du Cameroun, des pays africains et de la condition des Africains en période de changement rapide.

Ces cinquante-trois morceaux choisis, présentés dans l'ordre alpha-bétique, n'ont cependant pas la prétention de résumer la carrière scientifique du chercheur. Nous renvoyons le lecteur aux textes intégraux disponibles, pour la plupart, dans les bibliothèques IRD ou dans la base documentaire de l'IRD : <http://horizon.documentation.ird.fr>.

- A** : Afrique, agriculture nigériane, ajustement, ajustement structurel, avenir Afrique ;
- B** : Bamiléké ;
- C** : Cameroun, Cameroun Occidental, chefferie, complexes agro-industriels, coopératives ;

- D** : Désarroi, dévaluation, développement, développement rural, développement rural et urbanisation ;
- E** : Esprit OCISCA, État impuissant, État, marché et insécurité alimentaire, État-nation ;
- F** : Foncier ;
- G** : Géographie et autosuffisance alimentaire, géographie du développement, géographie de la marginalité ;
- I** : Idées préconçues, idées reçues, industrie, industrialisation, insécurité alimentaire ;
- M** : Mémoire ;
- N** : Nigeria ;
- O** : Ocisca, ORSTOM ;
- P** : Pétrole, politique agricole, potentialités et ressources, privatisation, projet de développement, protection sociale ;
- R** : Réarmement ethnique, regard sur le Sud, réussites agraires, Révolution verte, risque ;
- S** : Sanction sociale de l'appauvrissement, solidarités villes-campagnes, système agro-industriel ;
- T** : Terrains, terres neuves ;
- U** : Urbanisation en Afrique du Nord, Unilever ;
- V** : Victoria (Limbé), vulnérabilité des agricultures familiales au Sahel.

A

AFRIQUE

« En 2005, l'Afrique et les Africains font l'actualité... à leur manière. A Ceuta et Melilla, comme dans les cités-ghettos françaises en octobre-novembre 2005, les jeunes Africains nous rappellent que nous avons eu une histoire commune et que celle-ci va continuer. Sur les petits écrans de l'Afrique profonde depuis peu, ce n'est pas impunément qu'on voit comment les anciens colons européens vivent avec des revenus plus de vingt fois supérieurs. Indifférence ou répression

ne changeront pas grand-chose à la situation de proximité géoculturelle issue d'un siècle de colonisation et qui s'impose aux Européens. Il leur faut donc voir l'Afrique subsaharienne et la comprendre » (*L'Afrique des idées reçues*, 2006, p. 13).

AGRICULTURE NIGERIANE

« L'agriculture, qui fournissait 63 % du PIB en 1960, ne contribue plus de manière significative à l'économie nigériane, fragilisée par une trop grande dépendance envers l'exportation de ressources minières brutes (pétrole) » (« La dynamique de l'espace nigérien », *in* : *Le Nigeria contemporain*, 1986, p. 24).

AJUSTEMENT

« Ayant connu une indépendance arrachée au forceps par la lutte armée, le Cameroun pensait ne pas devoir s'incliner devant les institutions de Brettons Wood pour retrouver grâce aux yeux de l'ensemble des bailleurs de fonds en s'appliquant, seul et sans succès, la potion amère de l'ajustement » (« Introduction », *in* : *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, 1994, p. 11).

AJUSTEMENT STRUCTUREL

« Le village à l'heure de l'ajustement s'est replié plus qu'avant sur lui-même, survie oblige. Bien des choses changent mais dans le cadre étroit de la reproduction socioculturelle. Les femmes se portent au secours des hommes déstabilisés par la mévente des produits d'exportation, sans pour autant revendiquer ouvertement un meilleur statut. La mobilité se gère de manière plus complexe au gré des créneaux disponibles. On change de représentation de la ville. Les solidarités jouent plus en faveur des proches et de ceux qui pratiquent la réciprocité. Les régulations sociopolitiques sont à la fois contestées vigoureusement et appelées au secours tant au niveau local qu'au niveau national. Si l'on diversifie ses sources de revenus, on garde néanmoins sa confiance dans les cultures arbustives d'exportation, délaissées mais en réserve en attendant des jours meilleurs. On atteint les limites de l'endettement vis-à-vis de la tontine, de la famille et des amis dans bien des cas, ce qui oblige le crédit associatif à renforcer les contrôles. On ne changera pas de sitôt de comportement démographique. Ce tableau montre que certaines innovations sociales sont possibles, d'autres improbables spontanément » (« Introduction », *in* : *Le village camerounais à l'heure*

de l'ajustement structurel, 1994, pp. 27-28).

AVENIR AFRIQUE

« L'Afrique dispose de nombreux atouts avec son immense capacité à survivre en situation de guerre, de vulnérabilité et d'incertitude et la possible mobilisation de nombreux cadets sociaux (femmes et jeunes) réduits à la soumission et dont les talents sont inemployés. Partant de très bas, il serait possible d'élever rapidement le niveau des savoirs et des savoir-faire. On a souvent dit que les deux leviers qui ont amené l'Asie des Tigres sur le devant de la scène étaient un excellent niveau d'éducation et le rôle majeur de l'État. Dans ces deux domaines, l'Afrique peut beaucoup si elle se mobilise : franchir rapidement les étapes en termes d'éducation et reconstruire des États régulateurs et protecteurs avec l'aiguillon d'une société moins soumise et plus civile » (« L'avenir de l'Afrique subsaharienne », *Revue africaine des sciences économiques et de gestion*, 2004, p. 41).

B

BAMILÉKÉ

« Une population qui sait s'approprier les techniques de commercialisation de l'économie marchande occupe souvent une position dominante dans le processus d'accumulation de la richesse. Elle peut être à la fois paysanne et urbaine, comme les Bamiléké du Cameroun, sachant gérer à leur profit et dépasser le clivage ville-campagne » (« Jalons pour une géographie de la marginalité en Afrique noire », *L'Espace géographique*, 8, 1985, p. 148).

C

CAMEROUN

« Au Cameroun, seul pays de l'Afrique francophone au sud du Sahara à avoir accédé à l'indépendance à l'issue d'une guérilla armée, le régime Biya, acculé par le contre-choc pétrolier et les traites sur l'avenir, a été conduit à se soumettre au nouvel ordre mondial » (*Le désarroi camerounais*, 2000, p. 15).

CAMEROUN OCCIDENTAL

« L'espace étudié ne forme pas une région géographique. De

nombreuses zones sont tournées vers l'extérieur : le pays de Mamfé regarde vers le Nigeria... Les régions actives n'apparaissent pas complémentaires. Le pays des plantations, s'il sert en quelque sorte de « melting pot » aux populations de l'ensemble du Cameroun Occidental, reste coupé économiquement de l'arrière-pays forestier. Le Bamenda est une région qui s'affirme... La colonisation a pourtant donné à cet ensemble de pays différents un embryon de conscience unitaire » (*Atlas régional Ouest 1*, 1974, p. 155).

CHEFFERIE

« La crise actuelle accélère des changements en cours depuis un certain temps. Ceci est net en pays bamiléké pour le mode de dévolution des terres ou la place de la chefferie dans la régulation socio-politique... La chefferie s'est affaiblie en participant à l'accumulation et par ses positions partisans. Remise en cause par les migrants et les éduqués, elle assure difficilement ses fonctions d'arbitrage de plus en plus sollicitées et de délivrance de titres si recherchés par les élites urbaines » (« Introduction », *in* : *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, 1994, p. 16).

COMPLEXES AGRO-INDUSTRIELS

« C'est au nom de l'autosuffisance que l'on a créé de nombreux complexes agro-industriels, ces fermes d'État cultivées par des armées de manœuvres sous-payés, gérés par des fonctionnaires selon des méthodes qui voudraient relever de l'organisation taylorisée du travail dans un domaine qui ne s'y prête guère. Et c'est toujours sous couvert de cet objectif que l'on a multiplié les projets hydrauliques, « déguer-pissant » les autochtones qui ne « savaient pas maîtriser l'eau », aménageant les terroirs et installant des colons liés par des contrats léonins à la société d'intervention, retenant sur la récolte les avances effectuées en facteurs de production. Dans les « plantations villageoises » associées à une usine et à un bloc industriel, ce sont des contrats de sous-traitance qui ont été mis en place, enserrant l'exploitant dans un tissu d'obligations, de normes de travail et de qualité, et interdisant cultures associées et dérobées, fondement de la sécurité alimentaire familiale. Tout cela pour produire du riz, du blé, du sucre ou de l'huile industrielle à des coûts doubles ou triples de ceux des concurrents étrangers » (« Peut-il y avoir des politiques d'autosuffisance alimentaire ? », *Politique africaine*, 39, 1990, p. 82).

COOPÉRATIVE

« Le mouvement coopératif, comme l'école par exemple, ne peut pas se trouver isolé de la société dans laquelle il se développe. Il ne peut aller contre la hiérarchie des valeurs qui s'est instaurée dans celle-ci... La coopération ne peut corriger la société telle qu'elle est. Ce n'est pas son objectif, ni explicite, ni implicite. Elle renforcerait plutôt les inégalités existantes malgré la pseudo-égalité juridique dont chacun bénéficie dans des textes inadaptés au contexte sociologique. Sans la coopération toutefois, la société paysanne des Grassfields n'aurait pas su se moderniser au rythme qui lui paraissait correspondre à son attente et à ses aspirations » (« Réussite coopérative et développement rural dans la province du Nord-Ouest », *Revue de géographie du Cameroun*, 1982, p. 114).

D

DÉSARROI

« L'ouverture à marche forcée de l'économie camerounaise aux préceptes de l'actuelle économie-monde a créé un véritable choc. Le pays n'y était pas préparé. Les risques sociaux ou économiques habituels se sont aggravés, touchant l'ensemble du corps social. Chacun a pu mesurer sa vulnérabilité et ses faibles capacités à faire face tant les règles de jeu économique, politique et social et les comportements individuels avaient été modifiés. En arriver là après avoir goutté à un début d'abondance, l'espace de quelques années, explique le désarroi actuel qui habite citadins et ruraux et inhibe leur mobilisation collective ou communautaire » (*Le désarroi camerounais*, 2000, 4^e de couverture).

DÉVALUATION

« La dévaluation de janvier 1994 constitue une étape de l'ajustement qui doit être prolongée pour asseoir les virtualités de redressement économique qu'elle laisse espérer dans le secteur rural. Elle ne permet pas l'économie d'une politique de développement rural moins sectorielle. La réévaluation du rôle des planteurs n'était pas inscrite dans la décision de Dakar » (avec V. Alary, « Les planteurs camerounais ont-ils été réévalués ? » *Politique africaine*, 54, 1994, p. 87).

DÉVELOPPEMENT

« L'évolution humaine n'est pas unilinéaire, mais peut se faire de manière diversifiée dans la réalisation progressive du potentiel de

chaque collectivité humaine. Ce développement autonome suppose le refus d'un certain économisme, une meilleure prise en compte des atouts locaux, une négociation de l'interdépendance actuelle en même temps que la mise au point d'un outil sociopolitique adapté » (« Le géographe, le lointain, le différent et le semblable », *L'Espace géographique*, 4-1984, p. 333).

DÉVELOPPEMENT RURAL

« Au total et en schématisant, le développement rural sur le plan instrumental continue, aux yeux de ses metteurs en scène, de venir toujours d'en-haut et de l'extérieur des sociétés concernées. Il peut se faire sans les "paysanneries" (agriculture salariée ou élevage hors sol), contre elles (multiples expériences d'"encadrement" et de "vulgarisation" agricoles, assorties de contraintes plus ou moins directes) ou avec elles (scénarios tentés avec plus ou moins de bonheur par certains intervenants) » (« Des complexes qui coûtent cher », *Politique africaine*, 14, 1984, p. 78).

DÉVELOPPEMENT RURAL ET URBANISATION

« Les périphéries des grandes métropoles, les sous-espaces d'économie de plantation et d'agriculture contractuelle, la colonisation planifiée de terres neuves connaissent des variantes de l'urbanisation diffuse. La pseudo-urbanisation apparaît dans certains périmètres de colonisation avec l'économie de traite, dans les complexes agro-industriels insulaires, dans de petits territoires ou des territoires sous-peuplés dont les campagnes vivent en marge ou sont absorbées par la vie urbaine. L'on ne rencontre les deux modes d'urbanisation bien articulés que dans trois situations : quand le développement agricole a revivifié un semis urbain précolonial d'origine sociopolitique ; quand la modernisation des campagnes a permis aux populations de se réapproprié un réseau urbain exogène ; quand une politique volontariste d'aménagement de l'espace réussit à rendre la campagne complémentaire de la ville » (avec Michel Bruneau, « Développement rural et processus d'urbanisation dans le Tiers-Monde », *Cahiers. O.R.S.T.O.M, série. Sc. Hum.*, XIX – 1, 198, p. 59).

E

ESPRIT OCISCA

« Il reste chez ceux qui étaient associés à cette aventure humaine

autant que scientifique, le sentiment qu'il a existé un « esprit OCISCA » fait d'autonomie et d'exigence dans le cadre d'un partenariat reposant sur la confiance, de travail en équipe et d'accès à une certaine forme de légitimité après le temps d'une « recherche bureaucratique et manducatoire » (« L'observation en temps réel du changement social dans le milieu rural africain : l'approche développée au sein d'OCISCA au Cameroun », *in* : *Dynamique des systèmes agraires. Thèmes et variations : nouvelles recherches rurales au Sud*, 1997, p. 158).

ÉTAT IMPUISSANT

« Si l'État est devenu impuissant pour assurer à chacun des soins et une éducation de qualité, pour entretenir les infrastructures de base ... pour assurer les tâches régaliennes... et penser l'avenir d'une société..., il n'en reste pas moins fortement présent dans le quotidien de chacun. De protecteur des faibles, il s'est transformé, sous l'impulsion de régimes souvent en bout de course mais soutenus par les bailleurs de fonds, en prédateur. Le policier "taxe" les voyageurs, l'instituteur, les élèves, l'infirmier, les patients, le douanier, les importateurs, le greffier, les plaignants, ce qui pénalise les plus vulnérables et les moins dotés en capital social. Les "grands" s'en sortent sans bourse délier évidemment. Cette privatisation du service public par les agents plus ou moins avancée selon les pays, ne fait que faire reculer la légitimité de l'État à assumer les fonctions essentielles de régulation d'autant que ceci se double de pratiques corruptives au sommet. Du coup, l'ensemble des exigences étatiques (collecte de l'impôt, fixation de réglementations dans de très nombreux secteurs, etc.) apparaissent comme outre-cuidantes induisant un incivisme préjudiciable au fonctionnement de la société. L'appareil répressif enfin, très développé et correctement rémunéré, se manifeste si souvent pour dissuader quiconque de s'en prendre au pouvoir qu'il apparaît comme une menace. Cette perte de crédibilité n'est pas de nature à favoriser arbitrages et régulations indispensables pour lutter contre les processus de paupérisation » (« Paupérisation et inégalités d'accès aux ressources », *in* : *Inégalités et politiques publiques en Afrique*, 2001, p. 36).

ÉTAT, MARCHÉ ET INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

« Si le tout-État a montré ses limites, le marché ne peut tout résoudre dans le domaine de l'accès physique et économique de chacun (notamment pour les individus non solvables ou sans liens

sociaux forts) aux biens alimentaires, dans les pays enclavés ou dans les sociétés déstructurées par une crise. Retrouver la sécurité alimentaire après avoir aggravé les inégalités sociales ne va pas de soi » (« Ajustement structurel et ouverture des marchés : moins de pénuries, mais de nouveaux risques alimentaires », *Revue canadienne d'études du développement*, XIX, n° spécial, 1998, p. 137).

ÉTAT-NATION

« L'espace de l'État-nation au Cameroun se desquame progressivement avec la crise et la décongélation politique. Les apparences l'ont desservi faisant croire à un espace régionalisable, à un réseau urbain équilibré et à une grande diversité, résumé de l'Afrique. Or "le Cameroun, c'est le Cameroun" au plan géopolitique et les "terroirs" des géographes ne sont pas les seuls lieux de construction des identités du politique » (avec L. Sindjoun, « Le Cameroun dans l'entre-deux », *Politique africaine*, 62 : 1996, p. 8).

F

FONCIER

« Toucher au foncier, c'est mettre en cause les rapports sociaux fondamentaux. Comment cependant, ne pas le faire, si les entrepreneurs agricoles investissant dans la terre ne tirent pas les bénéfices qu'ils sont en droit d'attendre de la « valeur ajoutée » qu'ils donnent à celle-ci ? Sur quoi asseoir les prêts financiers indispensables à la modernisation si le capital-terre n'existe véritablement pas ?... Les sociétés africaines ont su faire évoluer la jurisprudence foncière pour que l'introduction des cultures arbustives d'exportation (cacaoyer, caféier, palmier à huile) soit possible » (« Alimentation et politiques alimentaires », *Populations et développements : une approche globale et systémique*, 1998, p. 282).

G

GÉOGRAPHIE ET AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

« À la différence de l'économiste plus soucieux d'échanges et de répartition de l'alimentation disponible dans le cadre d'un État-nation ou au-delà, le tropicaliste géographe, même idéologiquement néoli-

béral, attachera une grande importance à ce lien entre ce qui est produit localement et ce qui sera consommé. Ne pas attendre de lui un raisonnement en termes d'« avantages comparatifs » : tout calcul de ce genre le trouvera fort sceptique avec de solides arguments. Comment calculer et comparer les coûts de production en Asie et en Afrique par exemple, sans se référer à l'organisation de la reproduction sociale ? L'idée d'autosuffisance semble moins absurde au géographe qu'à l'économiste... parce qu'à la différence de ce dernier, il prend plus en compte le long terme et relativise les comptes de la nation dans la situation des pays en développement ! » (« Le fait alimentaire, territoire à conquérir de la géographie », *Revue Tiers-Monde*, 132, 1992, p. 753).

GÉOGRAPHIE DU DÉVELOPPEMENT

« Au total, la géographie du développement que j'ai pratiquée... voulut saisir le changement social dans sa dynamique à travers la manière dont les sociétés et les acteurs abordaient problèmes et risques. Et, dans mes comparaisons, je pensais tout autant à ce qu'une France disparue avait fait de ses paysans qu'aux ruraux qu'il me fut donné de rencontrer dans le Brésil du Nord-Est ou en Inde. Orstomien, j'évoluais d'une géographie active en direction de la technobureaucratie étatique à une critique de projets de développement directifs, pour déboucher finalement sur l'étude des inégalités, des vulnérabilités et des formes de résilience observables » (« Géographe ORSTOM-IRD dans une Afrique en mouvement », *Revue Tiers-Monde*, 2007, p. 558).

GÉOGRAPHIE DE LA MARGINALITÉ

« Diagnostiquer les symptômes, repérer les héritages techniques, culturels et politiques qui prédisposent, vérifier le comportement démo-graphique qui révèle la perception du présent et la représentation de l'avenir, explorer le comportement collectif dans les organisations de toute finalité, dans les représentations de toutes sortes, évaluer les capacités des « élites » à prendre des initiatives et en charge les destinées du groupe, reconstituer les stratégies et tactiques utilisées dans les relations asymétriques, tenter de déterminer les contraintes externes et les pesanteurs internes dans les échecs ou les semi-réussites économiques... On peut ainsi – et par le biais d'autres critères – s'essayer à reconstituer la marginalité, voire à dessiner quelques scénarios » (« Jalons pour une géographie de la marginalité en Afrique noire », *L'Espace géographique*, 8, 1985, p. 149).

I

IDÉES PRÉCONÇUES

« Pointer les idées préconçues, les diagnostics rapides et les solutions toutes faites nous a semblé indispensable pour restituer sa part de vérité à cette portion de l'humanité qu'est l'Afrique » (*L'Afrique des idées reçues*, 2006, p. 5).

IDÉES REÇUES

« Au jeu de la surenchère, l'Afrique subsaharienne, criminelle et victime, exploitée et suicidaire, offre une vaste palette d'idées reçues. Issues des projections occidentales, des explications du retard africain et de réévaluations mémorielles, mais aussi des confrontations autour du développement, elles sont souvent répétées de manière obsédante depuis l'époque coloniale sans vraiment avoir évolué ou être rediscutées » (*L'Afrique des idées reçues*, 2006, p. 37).

INDUSTRIE

« Dispersée, surdimensionnée, l'industrie africaine ne dispose que d'équipements vétustes. A cela s'ajoute l'insuffisance de devises étrangères, l'instabilité politique et des réglementations et contrôles décourageants » (« L'industrialisation de l'Afrique est un mirage » *in* : *L'Afrique des idées reçues*, 2006, p. 365).

INDUSTRIALISATION

« L'industrialisation africaine est toujours mal partie. S'y expriment avec force les handicaps africains combinés. Dans certains secteurs, quelques rares pays montrent bien qu'une alchimie particulière peut faire surgir un développement industriel. Avec des vulnérabilités à maîtriser dans la nécessaire montée en gamme technologique dans un monde de plus en plus concurrentiel » (« l'industrialisation de l'Afrique est un mirage », *in* : *L'Afrique des idées reçues*, 2006, p. 367).

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

« Quelques éléments, combinés, conduisent à l'insécurité chronique ou accidentelle : le « terrain » qui facilitera le développement du risque s'il est déjà miné de l'intérieur, déstabilisé de l'extérieur par

une forme de dépendance ou « objectivement » vulnérable ; les processus accélérateurs dont les plus fréquents sont la rareté, la spéculation, l'inégalité des revenus et leur fluctuation et (ou alors à la fois) l'abus de position dominante » (« Le risque d'insécurité alimentaire », *in* : *Le risque en agriculture*, ORSTOM, 1989, p. 579).

M

MÉMOIRE

« Sans mémoire et lieux de commémoration, il est difficile de s'assumer et de se forger un avenir. Les mythes fondateurs sont nécessaires pour élaborer progressivement ces imaginaires collectifs qui permettent de 'vivre ensemble' » (« L'avenir de l'Afrique subsaharienne », *Revue africaine des sciences économiques et de gestion*, VI-2, 2004, p. 29).

N

NIGERIA

« Le Nigeria ne se résume pas aux 'Big three' (Sud-Ouest, Sud-Est, pays haoussa). Au contraire, son expansion et son équilibre dépendent étroitement des espaces intérieurs insuffisamment mis en valeur et des échanges avec les pays limitrophes » (avec J.-Y. Marchal, « Les trois centres du Nigeria », *in* : *Les Afriques au sud du Sahara, Géographie universelle*, 1994, p.190).

« Le Nigeria fut considéré dans les années 1980 comme un pays émergent par de nombreux investisseurs étrangers, mais ce fut un espoir déçu. Il avait pourtant des atouts, le nombre, les royalties du pétrole et du gaz, des élites bien formées, un des meilleurs réseaux ferré et routier, hérité de la colonisation, une urbanisation ancienne et bien répartie sur le territoire, un dynamisme commercial sans équivalent, etc. » (« L'industrialisation de l'Afrique est un mirage » *in* : *L'Afrique des idées reçues*, 2006, p. 364).

O

OCISCA (Observatoires du Changement et de l'Innovation Sociales au Cameroun)

« Le projet a décrit les milieux ruraux les plus exposés à la crise, les mécanismes ayant abouti à la situation observée, les modalités d'application et les effets "réels" des thérapeutiques proposées pour en atténuer, en principe, les conséquences. Il a tenté de caractériser et d'interpréter les comportements et les anticipations des différents acteurs... Ceci devait permettre d'expliquer les rigidités et les vertus adaptatives des sociétés locales, régionales et globales dans leur souci de se perpétuer par différentes voies. Et le projet a cherché à évaluer la réalité de la mise en place de nouvelles formes de régulations économiques et sociales (valeurs, normes et règles) les innovations qui apparaissaient et les marges de manœuvre pour une sortie de crise. En fait, il s'agissait de réaliser une approche globale du changement social tout en se proposant de convaincre les observateurs de la vitalité d'une recherche en sciences sociales au Cameroun et de son implication dans les débats de l'heure » (« L'observation en temps réel du changement social dans le milieu rural africain : l'approche développée au sein d'OCISCA au Cameroun », *in* : *Dynamique des Systèmes Agraires. Thèmes et variations : nouvelles recherches rurales au Sud*, 1997, p. 146).

ORSTOM

« L'Orstom était, au Cameroun, perçu d'abord comme un « service public » avant de l'être comme un organisme de recherche » (« Jalons pour une géographie de la marginalité », *in* : *Profession géographique, pratique de la recherche tropicale*, ORSTOM, 1983, p. 109).

P

PÉTROLE

« Pays pétrolier, le Cameroun n'a pas, comme son voisin le Nigeria, provoqué une dégradation de son potentiel agricole, le pays restant encore proche de l'autosuffisance pour de nombreux produits vivriers de base » (« Introduction », *in* : *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, 1994, p. 10).

POLITIQUE AGRICOLE

« La politique agricole de l'État camerounais n'a pas été monolithique durant vingt ans, bien au contraire. Si les tentatives de développement intégré (type ZAPI de l'est) n'ont pas eu de suite, des

options politiques se sont dissimulées derrière des débats techniques... comme il est fréquent en "régime présidentiel de parti unique" » (« Des complexes qui coûtent cher », *Politique africaine*, 14 : 1984, p. 85).

POTENTIALITÉS ET RESSOURCES

« Les potentialités des diverses zones agro-écologiques ont été souvent discutées. Il n'en reste pas moins qu'elles ne peuvent être transformées en ressources que par le biais de systèmes techniques qui doivent être maîtrisés par les exploitants africains, « appropriés » dit-on parfois » (« Peut-il y avoir des politiques d'autosuffisance alimentaire ? », *Politique africaine*, 39, 1990, p. 92).

PRIVATISATION

« La privatisation des entreprises étatiques a fait apparaître l'état de faillite de beaucoup d'entre elles après l'ajustement, la libéralisation et l'explosion de la contrebande » (« L'industrialisation de l'Afrique est un mirage », *in* : *L'Afrique des idées reçues*, 2006, p. 363).

PROJET DE DÉVELOPPEMENT

« Un projet émane rarement d'une communauté en tant que telle, même si elle s'est constituée en « groupement paysan », devenu le point d'ancrage obligé de l'intervention depuis qu'on ne veut plus de l'État comme intervenant. Ce sont des intercesseurs, des notables ou des « élites » qui agencent, de plus en plus, à l'usage des agences d'aide, la « demande sociale » conduisant à cet animal bizarre qu'est un projet. Les différences de logiques, de hiérarchisation des objectifs et d'appréciation des risques entre les divers partenaires/ concurrents s'expliquent par la multiplicité des acteurs, multiplicité qui ne se réduit pas au face-à-face manichéen entre développeurs et développés. L'expérience enseigne qu'un projet a une faible durée de vie et que son transfert au partenaire annonce très souvent sa disparition proche. Que peut faire l'exploitant brutalement livré à lui-même sans les aides extérieures et le bouclier protecteur d'un personnel expatrié qui limite son exploitation par les agents de l'État et tous les intermédiaires locaux ? Les producteurs ne jouent donc le jeu que pour autant qu'ils y trouvent leur compte à court terme » (« Le projet de développement rural: à la recherche de la productivité de la terre », *in* : *L'appropriation de la terre en Afrique noire*, 1991, p.198).

PROTECTION SOCIALE

« La protection sociale est a priori assurée par le cercle des « amis » et des obligés. Le protecteur, c'est le parent, l'ami, l'associé, l'homme de son village, le coreligionnaire, le « parrain » ou le « mandarin » universitaire et il faut savoir le conserver dans une société dure pour les individus qui ne sont pas des aînés ! La solidarité se mérite, elle ne s'octroie que rarement sans contrepartie ! » (« Paupérisation et inégalités d'accès aux ressources », *in* : *Inégalités et politiques publiques en Afrique*, 2001, p. 34).

R

RÉARMEMENT ETHNIQUE

« Si l'ethnicisme est le revers logique du mondialisme, quatre éléments proprement camerounais sont à avancer pour comprendre ce « réarmement ethnique » savamment orchestré et régionalisé des années 90, la stigmatisation des blocs politiques dominants du Nord et de l'Ouest, les appuis explicites donnés aux groupes minoritaires dominés ou dominants exprimant des frustrations autour de l'accès à la terre ou autour de la propriété éminente, l'introduction de la notion de droits liés à l'autochtonie dans les textes et la mobilisation identitaire introduite par la multiplication des partis politiques pour se placer dans la négociation pour l'accès à la « mangeoire nationale » (« Le giron communautaire, les vellétés d'une société civile », *in* : *Le désarroi camerounais*, 2000, pp. 174-175).

REGARD SUR LE SUD

« Se côtoient aujourd'hui, sans s'articuler, trois regards dans l'approche du Sud par les chercheurs du Nord : un regard critique occidental sur l'exotisme du développement et des valeurs locales ; un regard distancié, décryptant les sociétés et la culture d'Occident au travers du prisme des sociétés « barbares » ; et, enfin, le regard impliqué de quelques égarés, celui des témoins qui partagent le vécu de leurs « objets de recherche ». Cependant, la véritable perception opératoire sur les Suds sera celle que produiront les chercheurs des pays concernés... » (« Colonies de vacances » et jeux de miroirs », *Le Monde diplomatique, Savoirs* 2, 1993, p.17).

RÉUSSITES AGRAIRES

« On a beau s'extasier devant les « réussites agraires » de telle ou telle montagne africaine, elles ne perdurent que si les sociétés qui les ont élaborées se reproduisent à l'identique, ce qui est de moins en moins le cas, les conditions d'existence frugales dans ces sociétés apparaissant aux jeunes générations inacceptables en comparaison de ce que peut leur offrir le monde extérieur » (« Peut-il y avoir des politiques d'autosuffisance alimentaire ? » *Politique africaine*, 39, 1990, p. 93).

RÉVOLUTION VERTE

« Contrairement à ce qu'avancent certains, l'Afrique a connu sa « révolution verte » dans les progrès accomplis pour améliorer les rendements des cultures d'exportation et de certaines cultures alimentaires (maïs, riz pluvial, arachide). Des succès incontestables ont été obtenus sur le palmier à huile aux bénéfices des complexes agro-industriels parastataux ou privés ! ... Point de révolution verte pour le mil et les sorghos sahéliens si importants pour un tiers de l'Afrique noire, mais pour l'autosubsistance essentiellement ! » (« Une Révolution verte pour l'Afrique ? » *Politique africaine*, 26 : 1987, p.105).

RISQUE

« Des agriculteurs, soumis à des aléas climatiques, ont élaboré sans les agronomes des réponses intelligentes en vue de minimiser les risques par la sélection variétale et la diversification, le maintien de la fertilité des sols en recourant à une agroforesterie traditionnelle et des cultures associées, etc. » (« Introduction », *in* : *L'Afrique des idées reçues*, 2006, p. 22).

S

SANCTION SOCIALE DE L'APPAUVRISSMENT

« Perdre son statut social, plonger dans la précarité, voir son patrimoine s'amoindrir ou perdre des « amis utiles » est douloureusement ressenti. La sanction sociale de l'appauvrissement n'est-elle pas ce qu'il y a de plus dur à « supporter » ? Et cette sanction est immédiate pour celui qui a perdu son emploi ou qui voit ses revenus se tarir, dans son couple, dans sa famille, dans son village d'origine, au bar ou dans la tontine. On n'existe aux yeux des autres que parce

que l'on peut tenir son rang, au quotidien comme dans ces situations spéciales que sont le deuil et les funérailles » (« Paupérisation et inégalités d'accès aux ressources », *in* : *Inégalités et politiques publiques en Afrique*, 2001, p. 26)

SOLIDARITÉS VILLES/CAMPAGNES

« Les agrégats macro-économiques ne nous permettent pas de mesurer les solidarités et les connivences rurales/urbaines qui existent au point que bien des villes sont encore rurales et que la citadinisation n'en est, en bien des lieux, qu'à ses débuts. Et l'individu, s'il commence à apparaître dans certains comportements, reste encore largement une partie d'un tout communautaire qui dépasse le territoire urbain » (« Les effets d'une discrimination urbaine négative », *in* : *Le désarroi camerounais*, 2000, p. 112).

SYSTÈME AGRO-INDUSTRIEL

« L'essor du système agro-industriel traduit la mainmise progressive et étroite de l'industrie et de la distribution sur la population agricole pour s'assurer du contrôle total ou partiel des opérations aboutissant au produit vendu pour un marché potentiel ou existant » (« Des complexes qui coûtent cher », *Politique africaine*, 14, 1984, p. 83).

T

TERRAINS

« Trois terrains m'ont occupé ces quatre décennies. Le premier, initiatique, était à la jointure du Cameroun et du Nigeria, largement oublié jusqu'à la découverte du pétrole offshore, bien que dramatiquement aménagé par la colonisation allemande à partir de 1884. Le pays bamiléké, fleuron d'une agriculture africaine intensive aux prises avec une crise économique et politique profonde et de longue durée constitua le deuxième terrain. Pour finir, j'ai travaillé aux marges du pays mossi, au Burkina oriental, peuplé majoritairement de Gourmantché pour y analyser la vulnérabilité alimentaire » (« Géographe ORSTOM-IRD dans une Afrique en mouvement », *Revue Tiers-Monde*, 2007, p. 558).

TERRES NEUVES

« Le Cameroun n'est pas, bien qu'entité politique récente un «pays neuf» engagé dans un rêve-projet de « nouvelle frontière » qui

l'aiderait à surmonter des conflits fonciers sanglants et ouvrirait des terres neuves à une redistribution des personnes sur un territoire inégalement dense comme l'avait imaginé l'État colonial, puis post-colonial. C'est qu'il traîne des pesanteurs sociales et politiques de pays vieux alors même qu'il est peuplé d'une population jeune. Le souci de l'« équilibre » dans tous les domaines, l'idéologie du terroir semblent encore plus forts que la dynamique du changement » (« Introduction », *in* : *Le désarroi camerounais*, 2000, p. 37).

U

URBANISATION EN AFRIQUE NOIRE

« Elle prend... des formes atrophiées ou bâtardes, élémentaires ou diversifiées, rampantes ou boulimiques, selon les lieux et l'histoire sociopolitique... Le système urbain, toutefois, ne peut être perçu comme une production de la société locale que rarement. Les ébauches de construction étatique précoloniale furent à la fois rares et pas nécessairement urbanisantes : l'État-cité Yoruba s'oppose ici aux royautés rwandaises ou burundaises » (« Citadins et paysanneries : le jeu de cache-cache », *in* : *Nourrir les villes en Afrique sub-saharienne*, 1985, pp. 72-73).

UNILEVER

« Unilever, au Cameroun, assure l'intégration totale de la filière par le contrôle des unités de production et de transformation. La firme capitaliste peut s'associer à l'État pour la mise en place d'une unité intégrée dans le cadre d'une association : elle apporte son savoir-faire, l'État, son contrôle de l'espace et de la population, et les financiers internationaux, l'essentiel du capital » (« Des complexes qui coûtent cher », *Politique africaine*, 14 : 1984, p. 84).

V

VICTORIA (LIMBÉ aujourd'hui)

« La ville est un organisme vivant. Elle peut s'épanouir dans le provisoire ou dépérir dans le grossissement, comme c'est le cas de beaucoup de villes d'Afrique Noire. Organisme vivant, la ville suppose qu'un certain nombre d'équilibres organiques existent entre ses fonctions et son influence, son marché de l'emploi et la population

active, ses ressources et la manière dont vivent ses habitants. A Victoria, ces équilibres sont en permanence instables reflétant la fragilité de l'organisme urbain » (*Victoria-Bota : croissance urbaine et immigration*, 1979, p. 71).

VULNÉRABILITÉ DES AGRICULTURES FAMILIALES AU SAHEL

« Ici, sécheresses cycliques ou irrégularités des pluies ou inondations réduisent la production agricole. Dans certaines régions comme en 2004, parasites ravageurs et criquets pèlerins constituent des risques sporadiques ou permanents provoquant des pertes de récolte et des dégâts conséquents sur les pâturages. Ceci s'ajoute, selon les cas, à la perte de fertilité des sols, aux maladies endémiques peu contrôlées, à la baisse des cours sur les marchés internationaux et à la gestion déficiente de certaines filières pour aboutir à une chute de production comme pour la filière arachide au Sénégal. La libéralisation mal conduite de certaines filières de cultures de rente a parfois contribué à leur désorganisation. Conflits politiques, différends agriculteurs-éleveurs, vols de bétail n'arrangent pas la situation. Et à certaines périodes, l'addition des risques souligne la vulnérabilité des communautés. C'est le cas en période de soudure, période qui voit les greniers vides alors que le travail agricole bat son plein en saison des pluies... » (avec J.-C. Devèze, « Des agricultures africaines face à de difficiles transitions », *Afrique contemporaine*, 217 : 2006, p. 27).

Géographie du changement, géographie en mouvement¹

Pierre Janin

La diversité des activités menées, encadrées ou plus discrètement soutenues depuis 1967 par Georges Courade, Directeur de recherches à l'IRD, en France et en Afrique subsaharienne, rend aléatoire leur bilan exhaustif. Dès lors, n'est-il pas plus fécond de retracer les étapes-clés et les éléments d'un compagnonnage scientifique qui débute en 1990 sur les Hautes Terres du Cameroun et connaît un point d'orgue vivifiant avec le message de *L'Afrique des idées reçues* en 2006. Si ce témoignage est indiscutablement empreint d'une certaine subjectivité, par les anecdotes relatées et les observations proposées, il n'en est pas pour autant dénué d'ambition scientifique.

Ce texte vise, en effet, à mettre en exergue l'ensemble des procédures, individuelles et collectives, linéaires et complexes – de mise en route des différentes activités scientifiques comme les « manières de faire » sur le terrain et dans les ateliers de réflexion – mis en œuvre pour réaliser pleinement la recherche pour le développement en partenariat, à laquelle Georges s'est pleinement consacré, sans arrière-

¹ Ce titre fait référence au témoignage scientifique de Georges Courade, publié en 2007 dans le n° 191 de la *Revue Tiers-Monde*, sous le titre « Géographe ORSTOM-IRD dans une Afrique en mouvement », pp. 553-572.

pensée disciplinaire, carriériste ou institutionnelle, signant par là des variations libres tout au long d'un itinéraire de chercheur impliqué.

Cet engagement, loin de tout militantisme réducteur, a recouvert plusieurs formes, tout au long de cette carrière consacrée à la géographie du développement en Afrique : décroisement et confrontations intellectuelles en constituent sans aucun doute un des principaux fils directeurs. Quels que soient les terrains et les thématiques abordés, proximité et intimité avec les objets de recherche apparaissent ainsi comme des points de passage obligés pour les jeunes chercheurs qu'il a formés. Ils ont été au cœur de l'encadrement assuré par Georges dont ils constituent, en quelque sorte, la marque scientifique. Le bilan que l'on peut faire de cette école de la recherche révèle l'existence d'un cheminement collectif construit, fait de doutes et d'exigences où rien n'était acquis mais aucune piste n'était exclue. Le titre de ce texte renvoie donc explicitement à cette géographie de l'éphémère et du changement pratiquée sans relâche par l'intéressé, dans des contextes singuliers et évolutifs.

1. Unicité des terrains et priorité au contact direct

Un des points marquants de la démarche holistique de recherche, d'abord testée au Cameroun au sein du projet des « Observatoires du changement et de l'innovation sociale au Cameroun » (OCISCA), puis reprise au Burkina Faso dans le projet « Vulnérabilité alimentaire et sécurité nutritionnelle » (VASN), a été de coordonner étroitement « entrées » thématiques et « lieux » de recherche.

Pour ce faire, des lieux représentatifs de la problématique à étudier, ayant déjà fait l'objet d'études monographiques, ont été choisis. Au Cameroun, plusieurs « observatoires² » ont été retenus : en milieu urbain (Douala), à la frontière nigériane, en zone de vieille plantation (chefferie Bafou, village de Yemessoa). Au Burkina Faso, c'est une petite province densément peuplée, au carrefour de plusieurs communautés (peule, mossi, gourmantché), en zone sahélo-soudanienne de transition, enclavée et peu étudiée, qui a été retenue. À chaque fois, des chercheurs ont pu plaider pour un élargissement géographique ou institutionnel contre lequel la raison a fini par l'emporter. Cette volonté

² La spécificité de la démarche « observatoire » tient aux éléments suivants : unicité de lieux qualitativement représentatifs de situations et des processus à observer ; définition d'une problématique adaptée au contexte et aux enjeux ; suivi d'une sélection d'indicateurs et/ou d'analyseurs pertinents à des fins comparatives ou modélisatrices.

répondait à des calculs tactiques visant le plus souvent à médiatiser la recherche auprès des décideurs avides d'informations instantanées extrapolables.

À la fois cadre d'inscription spatiale du changement social et méthodologie d'enquête fortement problématisée, l'approche « observatoire » a connu depuis le succès que l'on connaît (Réseau d'observatoires ruraux à Madagascar, Observatoire de la pêche au Sénégal, etc.) avec des déclinaisons statistiques qui n'ont plus rien à voir avec l'objectif premier de laboratoire de formation à la recherche par la recherche.

Il faut, en effet, se replacer dans le contexte du début des années 1990 pour saisir l'originalité de la démarche. Il était alors de mise pour l'ensemble des jeunes chercheurs de travailler de manière isolée au gré des allégeances, des clientèles, des proximités, des affinités de terroir, des liens de parentèle ou d'appartenance politique. Chacun bataillait pour obtenir, parfois de haute lutte, un ensemble de ressources matérielles et financières, dont il pourrait user à sa guise. À tel point que le contenu réel de la recherche, sa qualité, sa valorisation éventuelle importaient parfois moins que les attributions fortement politisées de sa territorialisation redistributive. Ceci était valable pour l'ensemble des parties en présence. Certains doctorants français n'étaient ainsi pas les derniers à faire part, tout à la fois, de leurs ambitions, de leurs restrictions mentales et de leur clientélisme au risque de s'éloigner d'une recherche de qualité.

À ces pratiques, la recherche animée par Georges est venue opposer des engagements précis, au risque parfois de déplaire. Ainsi, le chercheur devait nécessairement « mettre la main à la pâte », collecter lui-même les données de terrain, sans déléguer à des enquêteurs hâtivement formés ou à un technicien de recherche. Il n'y avait pas, non plus, de « périmètre » réservé à tel ou tel scientifique, comme souvent dans les années 1970 et 1980. Pas de versement de frais de mission sans déplacement réel sur le terrain. Désormais, la recherche suivait des étapes précises, chaque chercheur travaillant en présence d'autres chercheurs. Yemessoa, village forestier éclaté de cacaoculteurs en vieille zone de plantation et Bafou, chefferie bamiléké emblématique de l'Ouest du Cameroun embrassant un flanc montagneux volcanique, « la Gnagna, métallique et inoxydable » dans l'Est du Burkina Faso, enclavée, aride et sous-développée étaient devenus nos « terrains ».

Pourquoi les avoir choisis ? Nul choix frileux, en l'occurrence, comme cela a parfois été dit. En réduisant le champ spatial d'investigation, il était possible d'associer des enquêtes quantitatives et quali-

tatives et de donner une relative profondeur historique aux changements observés³. D'où un travail minimal préalable de synthèse à l'aide de documents bibliographiques. Ces lieux, devenus singuliers parce que nous les parcourions seuls ou en équipe, à pied ou en véhicule, pour des périodes intenses d'enquête, ont été un point d'entrée privilégié pour analyser les ruptures et les continuités sociales ou économiques dans un environnement global qui se modifiait sensiblement. Nous avons choisi d'être au « village » pour observer, au plus près, les processus travaillant les individus, les familles, les villages, à charge – pour ceux qui le souhaitaient – ensuite de les relier à des données plus générales et à un cadre théorique plus robuste.

L'intérêt, pour le jeune chercheur en formation que j'étais, était d'être « au contact » avec des milieux et des sociétés apparemment très différents : espaces de vie fluides de la zone forestière centrale camerounaise ou finages villageois éclatés du Sahel burkinabè ; terroirs construits et cloisonnés de l'aire culturelle bamiléké. Discuter directement en français avec des chefs d'exploitation agricole et des responsables de famille avait quelque chose de jubilatoire. A l'époque, je ne percevais pas assez ce que cette proximité pouvait avoir de rare. Avec le recul, après avoir mené d'autres recherches de terrain en pays baoulé (Côte d'Ivoire) et en pays gourmantché (Burkina Faso), où la présence d'un traducteur est presque indispensable, j'en mesure tout le prix. Dans chaque cour familiale, je me sentais « citoyen du monde », presque chez moi, observant, dessinant, mesurant et interrogeant sans cesse. Puis, il fallait quitter les petits jardins de case méticuleux et verdoyants de l'Ouest du Cameroun pour arpenter les champs cultivés, souvent éloignés du village dans l'Est du Burkina. Sans avoir toujours lu les documents de base sur ces « pays » bamiléké, bété ou gourmantché, je faisais le choix de redécouvrir en l'éprouvant visuellement et psychologiquement ce qui avait été écrit sur les logiques sociales et les pratiques paysannes. Ce compagnonnage modeste me semblait de nature à permettre à éprouver l'endurance et la réactivité des individus dans un contexte de renforcement des risques et des incertitudes. Et si « administrer le questionnaire », auprès de volumineux échantillons (un peu plus de 500 ménages au Cameroun et au Burkina Faso avec plusieurs « passages »), avait quelque chose parfois de fastidieux, le désarroi et le courage dont faisait preuve chaque

³ Retour dans des terroirs déjà longuement étudiés au Cameroun, choix délibéré d'une province délaissée au Burkina Faso.

enquêté avaient quelque chose de profondément humain et d'intemporel.

2. Décloisonnement des rapports disciplinaires et hiérarchiques

A l'heure où la recherche pluridisciplinaire semble de plus en plus décriée par les tutelles politiques et académiques afin de promouvoir l'excellence, il paraît judicieux de rappeler combien, demeure fécond, pour les doctorants, de se frotter sans tabous ni idées reçues avec les concepts, les hypothèses et les méthodologies propres à d'autres disciplines. Là résident, sans doute, un des avantages et une des difficultés de la géographie du développement, au carrefour des sciences sociales. Ainsi, au Cameroun comme au Burkina Faso, ai-je vécu sans crispation particulière les emprunts, le butinage incessant fait à d'autres disciplines, qu'il s'agisse de l'économie, de la sociologie, de l'anthropologie, des sciences politiques ou encore de la nutrition.

Cette démarche n'était pas acquise pour autant. Rappelons-nous les débats collectifs à l'Institut des Sciences Humaines de Yaoundé de l'automne 1990. Nombre de chercheurs plaidaient alors encore pour leur chapelle disciplinaire, cherchant à maximiser sa place plutôt qu'à arbitrer par rapport à l'objet même de la recherche : la capacité des sociétés paysannes à digérer le changement de mode de régulation politique et marchande imposé par les bailleurs de fonds internationaux. C'est pourquoi, la première ébauche de questionnaire OCISCA tenait davantage de la compilation. Il y eut donc quelques arbitrages déchirants, la démographie parvenant aisément à insérer une fiche « Ménage » sans pouvoir obtenir l'ajout de questions plus pointues sur la nuptialité ou la fécondité. Les géographes, appuyés par les sociologues, innovaient en proposant un module sur les solidarités sociogéographiques (échanges de réciprocité et liens sociaux) que P. Eloundou-Enyegue reprendra ultérieurement dans sa thèse aux États-Unis. Georges bataillait également pour introduire un ensemble de questions qualitatives qui suscitaient encore peu d'engouement parmi les économistes. Était-ce parce qu'elles nécessitaient une présence plus active du chercheur sur le terrain ? Ou parce que leur traitement informatique était plus problématique ? De nombreuses réunions eurent donc lieu pour arriver à un questionnaire d'une vingtaine de pages qui ne contentait véritablement personne mais constituait un « produit non négociable » après un processus consensuel arbitré. Tous ces débats eurent l'avantage de me démontrer la nécessité à asseoir une légitimité scientifique et à contrôler habilement les développements d'un projet.

La collaboration avec nos collègues nutritionnistes et épidémiologistes dans l'étude de la vulnérabilité alimentaire dans l'Est du Burkina Faso démontra la justesse du propos. Nous eûmes, de prime abord, du mal à nous comprendre, tant les différences méthodologiques, théoriques et bibliographiques l'emportaient. Nous étions pour une immersion immédiate au village afin de tester certaines hypothèses et d'appréhender la vulnérabilité alimentaire des ménages « par le bas ». Nos collègues jugeaient plus utile de construire un cadre conceptuel d'analyse de la vulnérabilité sur la base de déclarations d'acteurs impliqués (représentants administratifs, agents de développement,...) et de travaux établis. De nombreuses réunions eurent lieu, en 2000 et en 2001, sans vraiment trouver de solution définitive, même si nous essayâmes de nous comprendre. Nous nous retrouvâmes, en fin de compte, sur la question des indicateurs de vulnérabilité apparente et réelle, de nature à permettre de hiérarchiser des zones et des niveaux de risque. Nous étions également parfaitement d'accord sur le robuste plan de sondage à mettre en place afin de sélectionner les villages, les concessions et les ménages à enquêter.

Dans les deux cas, après coup, il me semble bien que des enjeux de légitimité et de pouvoir venaient fortement parasiter les échanges scientifiques. Au Cameroun, il y eut la présence immuable des « aînés » camerounais comme français, théoriquement censés nous aiguiller mais qui s'efforçaient souvent de maintenir un rapport de séniorité et une présence hiérarchique pesante. Tous ces « chefs », réels ou supposés, m'obligeaient à une certaine retenue et à une certaine patience, étant le « cadet » du groupe. Au Burkina, il y eut d'implicites confrontations sur l'objet, les hypothèses et les méthodes de recherche, sans dégager de consensus constructif. Certes, les jeux de pouvoir n'étaient pas toujours visibles mais n'en étaient pas moins réels. Ils se dévoilaient, de manière plus ou moins insidieuse, lors des réunions, dans le tour de prise de parole, dans le partage des tâches et les arbitrages méthodologiques et budgétaires. À certains égards, c'était sans doute une des découvertes les plus fâcheuses : les clivages disciplinaires et hiérarchiques semblaient solides, excluant d'avance les ouvertures. Je découvrais donc un univers passablement verrouillé, chacun étant à la fois, le « petit », l'obligé et le dominant d'un autre. Ceci explique sans doute le choix judicieux, fait par Georges, de maintenir à distance technocrates, experts et cadres administratifs, souvent désireux d'orienter les recherches.

En fin de compte, un des acquis de ces confrontations, au-delà des incompréhensions réciproques, reste l'idée selon laquelle rien n'est

donné pour acquis et peut toujours être remis en cause. La réussite des recherches coordonnées par Georges Courade tient donc à cette liberté d'esprit et de ton, et à l'autonomie qui en découla, loin des pesanteurs institutionnelles. C'est ce compagnonnage, au gré des discussions tantôt acides, tantôt apaisées, à Yemessoa, à Bafou ou Yaoundé, à Bogandé dans la Gnagna ou à Ouagadougou, qui permit le développement d'une recherche de qualité avec nos partenaires africains.

Par la suite, nous avons pris l'habitude – dans le cadre des réunions de travail comme dans les ateliers de cadrage des problématiques de thèse ou d'apprentissage à la rédaction d'articles scientifiques à Yaoundé comme à Ouagadougou – de présenter librement nos sujets de recherche respectifs. Et ce n'était pas rien que d'amener des personnes, d'origine, de sexe, de statut et de générations différentes à s'exprimer sous le regard des autres. Il faut dire que les remarques incisives fusaient souvent. Par chance, Georges régula les discussions avec rigueur et attention, proposant toujours, au terme des débats, des pistes constructives.

Le décloisonnement institutionnel et psychologique auquel ce dernier aspirait, l'exposait aussi parfois à certaines confrontations. Ainsi sur la réduction des frais de mission, décision éthiquement responsable, dans la mesure où nous travaillions dans des sociétés fortement précarisées et fragilisées, il affronta la bronca de certains chercheurs africains et français, au Cameroun et au Burkina, sans jamais se décourager ni se renier. Il imposa, en outre, un égalitarisme dans l'attribution des moyens de fonctionnement et des tâches scientifiques, qui était nouveau. Il nous familiarisa inévitablement à l'idée que la légitimité ne se décrète pas mais qu'elle se construit bien davantage par les actes que l'on pose, par la qualité éminente de la réflexion que l'on produit comme par l'effort altruiste porté aux autres pour dégager un espace de valorisation personnelle. Le temps passé et accordé permet de s'imposer peu à peu sans que l'on ait besoin de s'évertuer à rappeler que l'on est « chef ».

3. Reformulation permanente des questionnements par rapport au terrain

La recherche, mise en œuvre au Cameroun entre 1990 et 1995, au sein du projet OCISCA, puis au Burkina Faso, entre 1999 et 2004 au sein du projet VASN, ne possédait pas, à l'origine, le caractère finalisé que les textes de présentation lui ont donné ultérieurement. Nous

savons tous combien il est aisé de reconstruire le passé à l'aune de l'expérience accumulée, quitte à oublier certains événements et en mettre d'autres en avant. De fait, nous avons souvent progressé en tâtonnant, même si Georges semblait posséder une vision claire de ce qui devait advenir. Sa détermination s'enracinait fortement dans l'expérience accumulée en termes de formation à la recherche par la recherche et dans les liens établis avec certaines « élites » lors de ses précédents séjours camerounais. Il en résultait une légitimité réelle que son investissement personnel venait parachever. Nul doute qu'il y eut là, convergence de certains facteurs qui ont facilité la greffe partenariale du projet.

Un des enseignements les plus marquants de cette période initiatique au Cameroun reste l'apprentissage du va-et-vient réflexif entre démarche inductive et déductive. Processus repris ensuite dans la Gnagna pour l'analyse de la vulnérabilité apparente et réelle des ménages et des territoires. Dès le départ, le choix avait été fait d'une recherche proche des acteurs, adaptée aux spécificités locales, Un mouvement permanent nous animait, de l'observation à l'analyse et inversement. De longs entretiens nous informaient sur la fragilité des « moyens d'existence » et les stratégies de survie des femmes chefs de ménage ou des vieux chefs de concession. Puis, nous les relisions pour déceler les incohérences et les oublis, avant de retourner « sur le terrain » pour les amender. Chaque questionnaire eut donc droit à plusieurs versions testées lors de « descentes sur le terrain ». Malheureusement, un tel perfectionnisme n'était pas nécessairement partagé. Cela eut néanmoins le mérite de nous montrer que la recherche était faite de doutes, de tâtonnements permanents, chaque demande de précision pouvant modifier la nature des réponses. Nous nous perdions parfois en conjectures. Les indispensables phases préliminaires d'enquête ont autant servi à nous éprouver qu'à tester nos questionnaires. Des arbitrages, parfois déchirants, eurent lieu (sur les revenus, la parenté responsable ou la migration). Nous dûmes aussi faire preuve d'originalité pour mesurer les greniers céréaliers des Peuls, des Mossis et des Gourmantchés au Burkina et en assurer un suivi temporel efficace.

La confrontation avec les enquêtés a constitué une épreuve salutaire : certains chercheurs semblaient parfois à la peine pour créer une atmosphère de connivence et de simplicité et manquaient à la fois de curiosité et de pugnacité. Peu à peu, nous apprîmes aussi à tenir compte du contexte sociopolitique de l'enquête (présence de tierce

personne, lieu retenu pour la discussion) comme des silences, des vides et des oublis. Peu à peu, nous apprîmes à composer, une même question pouvant donner lieu à différentes réponses plausibles et argumentées. Je compris ainsi combien la recherche se différenciait de l'expertise : dans ses temporalités, ses objectifs, ses méthodes. Un enquêteur reste fondamentalement un enquêteur. Il est certes généralement soucieux de bien faire (de vérifier le niveau de remplissage d'un grenier, de compter le nombre d'essences arborées dans une parcelle), mais il effectue une tâche préparée et rate parfois certaines opportunités scientifiques. Chercheurs et enquêteurs prirent alors conscience de la fiabilité incertaine des données collectées (y compris les réponses à des questions fermées). Phénomène très souvent passé sous silence par les opérateurs de développement (ONG et bailleurs de fonds) ou réduit à la seule validation statistique. On comprend aisément ce que ce perfectionnisme pouvait représenter comme rupture méthodologique et psychologique avec certaines pratiques de « mise à distance » des enquêtés, certains chercheurs laissant les techniciens organiser les phases d'enquête. Cette pratique nous fut d'ailleurs reprochée et des combats d'arrière-garde eurent lieu au prétexte que les chercheurs n'étaient pas des enquêteurs.

Problématique, méthodologie et questionnaires ont évolué de concert, à partir de la présentation des projets de recherches initiaux (Observatoires du changement et de l'innovation sociales au Cameroun, Vulnérabilité alimentaire et sécurité nutritionnelle dans l'Est du Burkina Faso). Le premier avait été pensé, dès le début, comme un laboratoire d'étude des effets des politiques d'ajustement structurel en vieille économie familiale de plantation (café et cacao)⁴. Il s'agissait de fournir, à chaud, des informations significatives sur les recompositions et le vécu des changements en cours, à partir d'enquêtes de terrain. Le second cherchait à explorer les relations entre les risques apparents, la vulnérabilité réelle et les états nutritionnels des individus en milieu rural soudano-sahélien burkinabè. Nos « pères fondateurs » eurent à cœur de n'interdire aucune piste. C'était revigorant mais, en même temps, un peu angoissant.

De nombreuses questions ont hanté nos discussions. Comment rendre compte, de manière nuancée, d'événements immédiats ? Comment éviter la collecte d'indicateurs instantanés inutiles ? Quel

⁴ Marquée par la disparition des protections et des soutiens au monde rural, la privatisation des nombreuses sociétés agro-industrielles ou encore l'émergence de nouvelles formes d'expression citoyenne.

interlocuteur privilégié (le chef de ménage ou son épouse) ? Devions-nous considérer le ménage (à base économique), l'unité de résidence (à base démo-géographique) ou l'exploitation agricole comme unité pertinente d'enquête ? Comment distinguer les innovations sous contraintes (liées à l'aridité, à l'enclavement ou à la pauvreté) des évolutions au long cours ? À chacune de ces interrogations, nous avons tenté d'apporter des réponses sur la base d'arbitrages raisonnés et discutés. Une immersion géographique, dans les concessions, sur les marchés, nous a aidés à comprendre le fonctionnement des économies régionales et la vulnérabilité des ménages. Tout était prétexte à tester nos hypothèses et nos méthodes : un déplacement en taxi avec un jeune migrant de retour, une pause dans la vente à emporter d'une femme chef de ménage. Nous étions constamment curieux et en éveil.

Fait plus important encore, Georges nous apprit qu'une recherche ambitieuse doit éviter de recycler de vieilles hypothèses et d'appliquer des protocoles de recherche sans les réadapter aux contextes locaux. Nous sommes donc, à chaque fois, partis de presque rien – des observations et des questions éparses – pour élaborer une problématique pertinente, puis la transcrire en questions de recherche, avant de retenir une méthodologie adéquate. Certains ont d'ailleurs vécu cela comme une petite révolution. D'où des questionnaires maintes fois revus et corrigés, par modules, à passages répétés, associant le qualitatif (récit de vie) et le quantitatif (évaluation des revenus). Dans les deux projets de recherches, l'idée centrale était de ne retenir que les indicateurs et les analyseurs indispensables pour rendre compte des fragilités, des ruptures, des vulnérabilités comme de la réactivité des individus et des ménages.

4. Dépasser les incompréhensions et les idées reçues

En 1990, mon insertion dans le projet OCISCA fut à la fois aisée et pénible. Arriver en début de programme fut une bonne chose ; la curiosité silencieuse dont je fis preuve ne fut pas moins utile. Au titre des facteurs handicapants, il y avait mon impréparation manifeste à comprendre les spécificités camerounaises, mélange détonnant de mises en scène, de codes sociaux et d'affects. À dire vrai, j'étais à la peine les premiers mois. Il me manquait des lectures sur les sociétés camerounaises de l'Ouest et du Centre, et de la maturité afin de comprendre certaines logiques comportementales. Il me fallut du temps pour reconnaître que le politique préemptait fortement les rapports

sociaux. De fait, se déroulait au quotidien une véritable microphysique du pouvoir à laquelle je n'étais pas vraiment préparé par mes études académiques. Le « terrain » eut l'heur et l'art de me déniaiser scientifiquement. À Yemessa et à Bafou, je fis l'apprentissage de la versatilité des rapports interindividuels ; je découvris les enjeux dont j'étais porteur à mon insu ; je tâtais aussi de la menace voilée et insidieuse. Je découvris que la réussite d'un projet devait composer avec certains intérêts individuels ou disciplinaires qui rendaient toute programmation hasardeuse. Ce point particulier se confirmera en 1991 avec le projet avorté de l'observatoire rizicole dans l'Extrême-Nord du Cameroun pour le compte de la Caisse centrale de coopération économique (CCCE) de l'époque et, plus tard, avec les suites du programme « Vulnérabilité alimentaire et sécurité nutritionnelle ». Tout ceci participait bel et bien d'une expérience fondatrice. On m'expliqua que les chercheurs du projet étaient fortement travaillés par les tensions géopolitiques de la société camerounaise, autour des pôles établis : « sudistes » acéphales, « hommes de l'Ouest » à chefferie et « Nordistes » musulmans héritiers des royaumes. Ceci me fournissait, certes, quelques clés de compréhension mais risquait de m'enfermer dans certaines idées reçues dont je me méfiais. En attendant mieux, il me fallut composer et faire avec cette grille d'explication. Par comparaison, la situation était beaucoup plus claire et maîtrisable au Burkina en 2001 : les chercheurs étaient peu nombreux, les enjeux institutionnels moins politisés.

Dans les deux cas toutefois, le « terrain » fut un lieu d'émulation et d'explication. Les observatoires du projet OCISCA deviendront, pour un temps, des scènes sociales où « aînés » et « cadets » joueront leur partition. Compétition n'était pas un vain mot lorsqu'on se replonge dans l'atmosphère de l'époque marquée par le début des Conférences nationales, l'ouverture politique et l'attisement des fêlures communautaires. De fait, ces deux « villages » sont devenus les lieux emblématiques d'un brassage de chercheurs issus d'horizons disparates, mais également de tensions et de vifs débats auxquels je m'attendais fort peu, étant donné mon inexpérience. Ainsi, mon objet de recherche était à la fois « dedans » et « dehors », auprès des planteurs familiaux comme dans la découverte des chercheurs camerounais « ajustés ». Il y eut, au cours de la première année à Yaoundé (1990-1991) et à Ouagadougou (1999-2000), un travail de fond pour se familiariser avec de nouveaux concepts. Les premières missions de terrain furent également l'occasion de remettre en cause certaines idées reçues tenaces.

Avec tous les chercheurs du projet OCISCA, j'appris beaucoup. Avec Isabelle Grangeret-Owona, ingénieur agronome, il fut question de système de culture, d'agroforesterie mais surtout de « gestion sociale de la fertilité ». Grâce à la généalogie foncière des exploitations bamiléké, nous tordîmes le coup au mythe de l'héritier unique, seul à même de permettre leur reproduction dans un espace saturé. La cartographie des exploitations montra l'existence d'espaces interstitiels de colonisation (bas-fonds) qui constituaient autant d'ouvertures pour les cadets sociaux (hommes et femmes). Nous apprîmes à déconstruire également le mythe du « dynamisme bamiléké », par la collecte de récits de vie resserrés et sélectifs, qui montraient l'importance des catégories sociales « dominées » et des exclus de la réussite.

Samuel Ndembou, géographe travaillant dans le Nord du Cameroun, m'ouvrit les yeux, pour sa part, sur les figures de retournement des sociétés africaines : les couples de coopération/coercition, les catégories de visible/invisible, le binôme de réciprocité/solidarité. La solidarité n'allait plus de soi et possédait un coût social et psychologique élevé tandis que les individus semblaient perpétuellement réenchâssés dans des rapports de forces, fragilisés par des menaces. Tout ceci allant à l'encontre d'une vision naïve véhiculée par certains acteurs de développement. Cela me fut très utile pour préparer le dossier de *Politique africaine* sur les *Violences ordinaires*.

Xavier Durang, géographe urbain, me rappela que la jalousie et le *kongossa* (commérages nuisibles et incessants) étaient des éléments pernicioeux, aggravant une vulnérabilité socio-économique déjà inscrite dans les parcours citadins. Avec ses écrits, je m'interrogeai utilement sur les limites entre espace public et espace privé, et l'impossible quête d'intimité dans des univers familiaux faits de promiscuité et de manque. Ses propres enquêtes urbaines donnèrent lieu à une vivifiante réflexion sur le concept d'identité territoriale et ses effets (compétition spatiale, perception de soi). Cela m'aida à mettre en place un enseignement de Mastère à l'IEDES sur le thème de « géographie des territoires et géopolitique du développement ».

Athanase Bopda, spécialiste de la ville de Yaoundé, m'apprit à faire un usage extrêmement précis des mots que j'utilisais et à veiller à la qualité des données collectées : il eut l'intuition de penser que « la viabilité et la fiabilité » des données, pour stratégiques qu'elles soient, différaient fortement. Je ne l'ai pas oublié. Mieux, je m'aperçois, de manière rétrospective, que j'avais même anticipé sur ce point : ce

principe m'avait déjà guidé dans l'atelier de sélection et de formation des enquêteurs à Yemessoa. Il ne m'a jamais quitté depuis.

Quant à Véronique Alary, jeune agro-économiste, elle m'introduisit à la notion de risque et d'incertitude en économie que je réutilisai dans *L'avenir des planteurs camerounais*, publié en 1999. Les réponses adverses au risque, faites de minimisation, de diversification d'activités ou de mobilité géographique, constituèrent un point-clé de l'analyse du changement. Ce concept a fait florès depuis, associé à celui de vulnérabilité, pour toute analyse sociologique et politique de l'insécurité dans laquelle se meuvent les individus et les ménages.

Avec François de Charles Ouedraogo, géographe ruraliste comme moi, nous avons partagé le même plaisir d'être « en brousse ». Dans la Gnagna, nous apprîmes à observer et à ne pas nous fier aux apparences. Tous les agropasteurs n'étaient pas pauvres et vulnérables, tandis que la richesse restait souvent cachée. Avec l'expérience, la vulnérabilité alimentaire nous apparut à la fois aléatoire et pernicieuse, saisonnière et durable, mais surtout complexe à évaluer. De multiples paramètres sont à intégrer, à différentes échelles spatiales et temporelles, tandis que les inégalités de droits et de capacités introduisent des biais importants.

5. Diversité des tâches et découverte d'une éthique scientifique

Mes débuts, au sein du projet OCISCA, agirent presque comme un révélateur. Par rapport à l'espace universitaire un peu confiné où j'étais précédemment, l'éventail des activités à mener de front, comme apprenti chercheur, avait quelque chose d'excitant et d'angoissant à la fois. Cela préfigurait, avec quelques années d'avance, les évolutions du métier de chercheur liées au changement de mode de gouvernance de la recherche publique en France. Ainsi, le chercheur doit désormais faire ses preuves comme enseignant, analyste, formateur, expert, gestionnaire, évaluateur, animateur, coordonnateur, confident, conseiller, rédacteur, collecteur de fonds, afin de prouver son excellence et son utilité sociale. Vaste programme s'il en est.

Avec Georges comme coordonnateur, nous étions donc, sans le savoir, à la bonne école : rigueur, exigence, partenariat, responsabilité, déontologie furent, d'entrée de jeu, nos compagnes d'inspiration. Quant au principe d'immersion immédiate dans la « recherche pour le développement », il semblait être un des principes fondateurs. Il s'appliqua à tous les étudiants qui « entrèrent en recherche » comme en

sacerdoce : Véronique Alary, jeune agroéconomiste, commença un séjour dans le village de Yemessoa tandis que je me retrouvais embarqué pour une interview du ministre du Commerce et de l'Industrie.

A peine arrivé à Yaoundé, en septembre 1990, je découvris une feuille de route, détaillant un panel d'activités inédites à mener en autonomie relative, allant de la gestion financière d'un observatoire, de la sélection et la formation d'enquêteurs, à la rédaction d'un bulletin scientifique, en passant par de nombreuses lectures documentaires (ouvrages et questionnaire). Tout ceci me convenait car j'avais tout à apprendre (ou presque). Le *Bulletin OCISCA* eut l'heur de me plaire mais déplut à certains par la liberté d'esprit avec lequel il était rédigé (cf. les fameux « TGV du développement »), au point de recevoir une mise au point de la défunte Caisse centrale de coopération économique de l'époque. J'en fus le premier surpris. Ce bulletin a joué, avant l'arrivée d'Internet, un rôle d'appoint non négligeable dans la réussite médiatique du projet. Il me montra, en fin de compte, combien ces « milieux » sont régis par des règles pesantes implicites et peinent à accepter les variations non conformistes.

Je m'attelai néanmoins, avec un plaisir gourmand, à toutes ces nouveautés. Je découvris aussi la distance réciproque qui existait entre chercheurs et développeurs, distance souvent doublée d'incompréhension, de discrédit liés à certaines inégalités. Il faut dire combien les modes de fonctionnement diffèrent, au point que toute rencontre constructive relève presque du miracle. Et pourtant, à l'initiative de Georges, désireux de décloisonner la recherche, il y eut des discussions fructueuses avec les décideurs nationaux et internationaux : lors des séminaires de Nkolbisson où les statisticiens apprirent ce que l'esprit de recherche signifiait et impliquait, ou lors du colloque de Dschang en 1992. L'urgence de la mise en place des premiers observatoires dans l'Ouest et dans le Centre du Cameroun se fit rapidement sentir, afin de répondre à la demande de ces mêmes décideurs nationaux et français. Ces responsabilités nouvelles impliquaient également de nouer des liens avec de nombreux partenaires camerounais. C'était, là aussi, un apprentissage au quotidien dont je soupçonnais fort peu l'importance au départ. Il fallut apprendre à dissiper les craintes, à enjamber les malentendus et à repousser les susceptibilités afin d'avoir des échanges scientifiques de qualité. Ce sera d'ailleurs un aspect fondamental de la recherche collective mise en œuvre à OCISCA. De fait, avec Georges, nous étions loin du simple affichage partenarial

comme il était parfois de mise à l'ORSTOM⁵. Au Burkina, nous eûmes avec le Département de géographie de l'Université de Ouagadougou une collaboration, basée sur le respect, la confiance et la reconnaissance mutuels, assortie d'exigences scientifiques, qui se poursuit encore.

Avec le recul, je m'aperçois que nos recherches au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso étaient appuyées sur une solide éthique construite autour des fondamentaux suivants : capacité à s'adapter, souci de perfection, engagement formateur. Ainsi, la qualité des liens noués avec les enquêteurs et les enquêtés a toujours été considérée comme un élément essentiel de réussite. Du coup, un effort tout particulier a été fait en terme de formation des enquêteurs, à Yemessoa et à Bafou d'abord en 1991, à Bouaké (Côte d'Ivoire) en 1998, à Bogandé (Burkina) en 2001, comme à Mokolo (Cameroun) en 2004. Les sessions ont été organisées en modules, pour un approfondissement progressif : explicitation des termes scientifiques, traduction des questions en langue vernaculaire, jeux de rôle, apprentissage de la codification et du contrôle rapide de la cohérence, test d'enquête complet dans une exploitation. Je pris beaucoup de plaisir à organiser ces ateliers et j'appris là aussi à m'adresser à un public désireux de progresser. Ce fut très formateur pour me préparer à enseigner à l'université. Un effort similaire fut réalisé pour faire connaître notre recherche de terrain en partenariat : on organisa la diffusion des rapports d'enquête et nous fûmes parallèlement encouragés à multiplier les rencontres avec les décideurs nationaux. Nous eûmes aussi à cœur de restituer nos résultats auprès des enquêtés que nous avons longuement mobilisés à Yemessoa, à Bafou et à Bogandé (dans l'Est du Burkina Faso).

La recherche de terrain a donc été le cœur et la raison de notre présence au Cameroun et au Burkina Faso. Nous avons participé à toutes les étapes des recherches, depuis l'élaboration des problématiques et des questions de recherche qui en découlent, le façonnage des questionnaires d'enquête en passant par la formation des enquêteurs-traducteurs, les phases « de terrain », les incessantes corrections des questionnaires (sur le terrain comme au bureau), la rédaction des rapports d'analyse. Pour les jeunes chercheurs que nous étions, toutes ces activités plus ou moins nouvelles étaient très formatrices et nous

⁵ Relation fonctionnelle de recherche sur des bases à la fois utilitaristes, paternalistes, clientélistes et redistributrices, en fonction des enjeux conjoncturels et politiques des institutions concernées.

confortaient dans notre autonomie. Ce fut là sans doute un des objectifs les plus ambitieux de cette « école » de formation à la recherche par la recherche de terrain.

6. Socle collectif partagé et espaces individualisés de réussite

Si les projets OCISCA et VASN diffèrent quelque peu par leur taille, leur philosophie et leur économie politique demeurent proches. Ils ont été construits à partir des concepts de risque et de vulnérabilité aux manifestations différentes selon les territoires et les milieux sociaux considérés. Les méthodologies d'enquête elles aussi n'étaient pas radicalement différentes (enquête à passage répété par questionnaire). Chaque projet a cependant évolué, de manière différente, au rythme des arrivées et des départs de chercheurs et en fonction des opportunités locales. Les thématiques proposées ont évolué, devenant plus individuelles et moins collectives, se rapprochant de l'expertise. Toutefois, l'esprit a survécu. À tel point que de nombreux chercheurs plus jeunes ont fini, jusqu'à la fin des années 1990, par revendiquer l'héritage OCISCA, à défaut d'en avoir vécu les étapes initiatiques.

Le succès de ce projet semble devoir beaucoup à son souci de ne pas verser dans l'expertise, même si une forte demande institutionnelle (et les espérances de gains médiatiques et financiers qui en découlent) existait. Ceci explique sans doute, pour partie, les développements ultérieurs du projet VASN à compter de l'année 2006. À OCISCA également, le coordonnateur eut la délicatesse et la sagacité de maintenir un équilibre entre travail partagé et aspiration individuelle. Au premier, les passages obligés de la correction des questionnaires, de la rédaction d'articles scientifiques, de la formation des enquêteurs ; pour la seconde, les terrains (plus solitaires) des jeunes doctorants jusqu'à leur soutenance. Une quinzaine furent d'ailleurs brillamment soutenues, dans différentes universités françaises, belges, américaines et camerounaises, entre 1995 et 2005.

Ces deux points furent, à n'en pas douter, des éléments essentiels au bon déroulement des recherches. À chacun d'entre nous, sur des problématiques et avec des approches disciplinaires différentes (économie, sociologie, géographie, agronomie), Georges assura un encadrement millimétré et adapté. Ainsi, avec Isabelle, agronome, avons-nous pu travailler dans les mêmes terroirs géographiques de l'Ouest du Cameroun sans pour autant nous concurrencer. Véronique et moi-même travaillâmes sur les recompositions des économies

familiales de plantation mais pas dans les mêmes provinces⁶, ni avec les mêmes hypothèses. Samuel poursuit, comme Michel Simeu Kamdem, son investissement sur l'espace septentrional camerounais. Enfin, Jean-François Trani, économiste du travail, et Gilles Séraphin, sociologue, se fondirent dans la trépidante ville de Douala à peu près au même moment. Au Burkina, nous fîmes trois enquêtes, à trois périodes stratégiques de l'année, avec François de Charles Ouedraogo mais nous n'utilisâmes pas les mêmes données (la valorisation des potentialités en des ressources contre la gestion des ressources alimentaires).

Il y eut aussi parallèlement, pour chacun d'entre nous, des opportunités à saisir : Isabelle alla à Abidjan en 1992 à un colloque organisé par le GIDIS de Côte d'Ivoire sur le thème de « Crise et ajustement » ; Véronique, Samuel et Jean-François furent associés à l'étude de suivi de paiement par le STABEX des arriérés financiers aux planteurs, commanditée par l'Union européenne en 1993 qui déboucha sur plusieurs publications après la dévaluation du franc CFA de janvier 1994 ; Samuel, Michel, Emil Hatcheu et François de Charles obtinrent, de leur côté, à plusieurs reprises, des bourses de l'IRD et des séjours d'accueil à Paris pour se former et rédiger thèse et articles respectifs. De mon côté, je participai à l'étude du ministère français de la Recherche sur l'agriculture de l'Ouest du Cameroun en 1992 avant d'aller à un colloque de la School of African Studies à Londres en septembre de l'année suivante. Quant au colloque international de Dschang de 1992, il fut valorisé par la publication de nos contributions individuelles dans l'ouvrage intitulé *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*. Cet épisode fut reconduit avec *Le désarroi camerounais* qui eut droit à quelques pages de l'hebdomadaire *Jeune Afrique* en 2000.

Chemin faisant, chacun finit par trouver sa place : Parfait Eloundou-Enyegue à Cornell University, Véronique Alary au CIRAD, Jean-François Trani devint Inspecteur du travail avant de migrer à Handicap international, Gilles Séraphin fut accueilli à l'Union nationale des associations familiales (UNAF), Thomas Weiss choisit l'Organisation internationale des migrations (OIM), Emil Hatcheu Tchawe, Samuel Ndembou, Michel Simeu Kamdem poursuivirent leur carrière au Cameroun, à l'Université de Dschang pour Emil et à l'Institut national de la cartographie (INC), pour Samuel et Michel,

⁶ Uniquement les vieilles zones de plantation en ce qui me concerne, élargies à certains espaces pionniers de colonisation pour elle.

François de Charles Ouedraogo passa Maître de conférences (Université de Ouagadougou), tandis que j'entrai à l'ORSTOM en 1995. Chacun poursuit aujourd'hui sa carrière en activité, voire à la retraite, et les occasions (et sans doute la volonté) de se rencontrer se font plus rares. Ce témoignage personnel atteste néanmoins d'une histoire partagée que nous ne pourrions oublier.

Après un tel exercice, à la fois introspectif, mémoriel et scientifique, il me semble encore plus difficile de conclure. Ce n'est pas parce que « la page est tournée que la fin est dite ». Ni trouvée d'ailleurs. C'est pourquoi, je préférerais (re-)parler des géographies que nous avons apprises et pratiquées avec Georges comme formateur. Jamais, ni au Cameroun, ni au Burkina Faso, ni ailleurs, nous n'eûmes le sentiment de faire de la « géographie tropicale », prisonniers de nos terroirs, de particularismes sociétaux et des stéréotypes africanistes. En fin de compte, la géographie de l'éphémère et de l'imprévu – à laquelle Georges nous conviait – nous permit d'en finir avec une ruralité africaine, tantôt magnifiée et culturalisée, tantôt décriée et dénigrée. Cette géographie du temps présent et de la complexité était à la fois adaptative (par la diversité des méthodes utilisées, les emprunts disciplinaires comme la proximité avec le terrain), itérative (en combinant observations et réflexions, concepts et exemples) et dynamique (par la prise en compte des états ponctuels, des processus en cours à différentes échelles de temps et d'espace).

Elle est plus que jamais d'actualité dans un monde où le changement permanent demande de réels talents d'équilibriste.

De l'héritage d'OCISCA : autopsie de l'agriculture camerounaise à l'heure de l'ajustement

Isabelle Grangeret Owona

Sans avoir la prétention de détailler les points forts de la méthode de Georges Courade, je voudrais revenir sur l'importance pour nous qui étions en Afrique de s'attaquer au projet ambitieux de création d'une expertise locale. Si j'insiste sur cet aspect de l'encadrement et de la formation dans le cadre de l'apprentissage de la recherche par la recherche c'est que nous étions nombreux, Camerounais ou pas, chercheurs juniors d'instituts spécialisés ou enseignants-chercheurs de l'université, groupe auquel j'appartenais, embarrassés par l'exercice difficile de la recherche. Dans une première partie, je reviens sur ce qui a été vécu comme une aide indispensable dans l'exercice de notre métier, les changements qui ont été impulsés dans notre façon de faire de la recherche et plus largement aussi d'enseigner. J'exposerai ensuite, comme un résultat de cette formation à la recherche, mon point de vue sur les stratégies à même de mieux développer aujourd'hui le potentiel agricole camerounais.

1. L'émergence d'une expertise locale

Avoir fait de bonnes études, comme cela a été le cas pour la plupart d'entre nous, n'était pas le gage de devenir un bon chercheur.

L'apprentissage de la recherche qui ne se fait guère à l'école est le résultat d'un long cheminement, synonyme d'errances pendant lesquelles, dans le cas le plus favorable, on reconstitue la démarche idoine. C'est un pari qui n'est pas gagné pour tout le monde, surtout lorsqu'on est enseignant en même temps que chercheur, relativement isolé scientifiquement dans une institution africaine et privée, comme c'était alors notre cas, de la présence de chercheurs confirmés aptes à nous apporter une aide. Malgré nos efforts pour multiplier les abonnements à des revues afin de nous tenir informés, nous étions bien esseulés dans notre université des hauts plateaux de l'Ouest du Cameroun. L'arrivée au Cameroun de Georges, chercheur confirmé avec, entre autres projets, celui de former une équipe de recherche, était pour nous une véritable aubaine. Nous allions, dans un cas de figure idéal, être guidés pas à pas par un chercheur senior expérimenté. Tout le travail initial de Georges fut de nous amener d'abord par la déconstruction progressive de nos pratiques à en prendre conscience. Il y parvint relativement facilement.

Son intention devenant de plus en plus claire à nos yeux, son projet s'organisa autour d'une vision en plusieurs pôles des objectifs à atteindre et des messages à faire passer, réajustés sans doute en fonction des observations qu'il faisait sur nos lacunes. Elles étaient nombreuses et représentaient autant d'occasions de formation.

Nous apprendrons vite que l'exercice de recherche passe par l'obligation d'élaborer des questionnements théoriques, des problématiques avant d'aller confronter les hypothèses émises à la réalité des faits ensuite. Pour certains dont je faisais partie, nous avons trop souvent l'habitude de partir sur le terrain sans savoir *a priori* ce que nous y cherchions, et nous revenions donc fréquemment sans avoir trouvé grand-chose. Pour d'autres qui se voulaient peut-être plus intellectuels, c'étaient les observations de terrain qui étaient absentes, considérées comme inutiles. Les sorties étant plus ou moins leur bête noire, ils restaient dans leur bureau, concentrés sur une recherche qui souffrait le plus souvent d'un manque important de réalisme. Les extrapolations théoriques pouvaient facilement devenir délirantes puisqu'aucune confrontation avec le terrain ne venait les recadrer, en valider les hypothèses ou au contraire les réfuter.

Cette affirmation du terrain, encouragée par Georges, était sans doute aussi pour lui la garantie que nous conduirions une recherche en prise sur le réel, particulièrement importante pour une université agronomique qui se donnait pour mission d'intervenir dans son milieu.

Nous avons bénéficié, de la même manière grâce à lui, de véritables plages horaires libérées pour la recherche dans nos emplois du temps. Georges partant du principe que, pour initier une dynamique de recherche, il fallait laisser la place à la réflexion, libérer du temps dans les agendas des chercheurs, supprimer les urgences imposées par les hiérarchies institutionnelles, extraire les chercheurs des contingences familiales lourdes, a réussi à négocier des périodes bloquées pendant lesquelles nous étions dispensés de toute autre activité d'enseignement comme administrative. Le temps consacré à la recherche a été, à partir de ce moment, véritablement programmé au lieu de servir souvent de variable d'ajustement dans nos emplois du temps trop remplis de réunions aussi urgentes et imprévues qu'inutiles.

À coté de cela, grâce à la création d'un espace de travail inter-institutionnel, nous nous retrouvions entre chercheurs de plusieurs institutions et de plusieurs disciplines dans des séminaires de travail, sorte de « retraites » à quelques kilomètres de Yaoundé, dans l'ancienne École d'agronomie de Nkolbisson, à l'écart de l'agitation de la ville, de nos institutions respectives, de nos contingences de toutes sortes, professionnelles et familiales. Ces « brain storming » se sont révélés extrêmement riches lorsqu'il s'est agi notamment de discuter collectivement des problématiques des uns et des autres.

Ce décloisonnement qu'il a recherché par tous les moyens a eu aussi pour conséquence majeure de nous extraire du seul fonctionnement disciplinaire que nous connaissions. Ce fut profitable aussi bien pour nos recherches individuelles que pour notre projet de recherche commun, puisque chaque concept utilisé et présenté dans nos problématiques bénéficiait de l'enrichissement d'une réflexion collective et d'une approche pluridisciplinaire. Cette façon de nous amener à croiser les points de vue des uns et des autres nous a permis d'enrichir solidement nos analyses, d'adjoindre à nos problématiques des notions trouvées à la lisière d'autres disciplines et d'aboutir à des paradigmes intéressants.

Nous découvrons aussi l'importance pour le chercheur de se méfier des évidences, de lutter contre les *a priori* et les idées reçues. Nous voyions comment le déterminisme naturel est ennemi du chercheur qui doit identifier les enchaînements complexes et se méfier des relations simples de cause à effet. Nous étions attentifs à nous attacher au fonctionnel plus qu'au structurel, à faire prévaloir le systémique plutôt que l'analytique, à rechercher les invariants, les permanences et les récurrences comme les changements et les évolutions. Le tout nous

a permis de comprendre l'intérêt du questionnement de la réalité plutôt que l'observation passive, ce que nous faisons jusque là. La curiosité qu'il réussissait à installer dans la compréhension des mécanismes en jeu nous permettait d'avoir des analyses plus pertinentes sur le fonctionnement de petites régions agricoles que nous avons choisies comme observatoires.

Nous avons été également sensibilisés sur la nécessité pour le chercheur de trouver son utilité sociale et donc amenés à orienter nos recherches sur des questions posées par le politique, à être en prise avec le réel, enfin à aider l'université à atteindre les objectifs de développement qu'elle s'était donnés. Nous nous sommes attelés à la production d'éléments d'aide à la prise de décision, en étant attentifs aux innovations sociales particulièrement nombreuses en cette période de crise. Nous avons été nombreux, une trentaine de chercheurs, à adhérer à ce projet commun, le projet OCISCA.

Ce qui était également inestimable pour nous dans la démarche de Georges qui venait partager son expérience, c'était la rapidité avec laquelle nous assimilions cet apprentissage de la recherche.

Bien évidemment, les changements dans nos attitudes ne pouvaient que prendre du temps, surtout quand on se consacrait à la déconstruction du travail antérieur ou à la remise à plat d'habitudes de recherches parfois ancrées de longue date. L'investissement pour chacun d'entre nous était d'autant plus important que nous avions tendance, avant, à nous reposer sur le travail de nos stagiaires ou encore parce que cela passait par la confrontation nécessaire à l'étape difficile des observations de terrain. Il aura fallu pas loin d'une dizaine d'années pour que nous arrivions à atteindre un niveau de recherche correct.

Parmi les nombreuses victoires qui ont ponctué cette expérience, il faut citer nos rapports avec les chefs de départements ou de services. Ceux-ci ont progressivement et profondément modifié leur regard sur les chercheurs, notamment les plus jeunes qui composaient l'équipe du projet. Le grand changement tenait à la reconnaissance des cadets par les aînés grâce à la qualité du travail accompli dans le projet et au regard nouveau que les responsables se sont mis à porter sur notre travail. On a très vite observé que les arguments d'autorité si fréquents auparavant s'atténuaient pour laisser place à la valeur de la démonstration, à la force des arguments, à la qualité des sources d'information. Que ce soit à l'université ou dans les instituts spécialisés dans la recherche, tout se passa assez vite en ce qui concerne les rapports hiérarchiques et de dépendance des uns par rapport aux autres. Grâce

au projet, les plus jeunes se sont émancipés d'ânés parfois très encombrants.

Au même moment et tout aussi rapidement, l'organisation du projet obtenait l'autonomie des chercheurs par rapport à leur institution. Nous avons assez vite réussi à travailler sans entrave administrative avec nos collègues d'autres institutions. Nous qui étions enseignants-chercheurs, avons également vite obtenu un meilleur contrôle de notre temps de recherche avec, notamment, le droit de nous absenter des enseignements sur une période convenue à l'avance et suffisamment longue pour nous consacrer entièrement à la recherche.

Notre émancipation vis-à-vis du département disciplinaire auquel nous appartenions a été irréversiblement consacrée avec l'organisation d'ateliers pluridisciplinaires de réflexion sur les concepts, alors que jusque-là nous étions habitués à travailler exclusivement à l'intérieur de notre discipline ou de façon individuelle. Pour la première fois, nous appliquions une interdisciplinarité si longtemps encensée au sein même de nos structures sans être mise en pratique.

L'acquisition d'un véritable savoir-faire et d'une expertise a été sans doute le plus difficile pour tout le monde. Cette expertise a trouvé ensuite le moyen de s'exprimer dans plusieurs études commandées par des décideurs, des politiques ou des financiers. En effet, nous avons été amenés à conduire, de façon collective, plusieurs études partant de questionnements plus ou moins précis de la part des développeurs. Le Cameroun ayant une richesse agricole affirmée, la plupart de ces études portaient de questionnements sur le monde rural.

La mise en valeur du potentiel agricole du Cameroun a naturellement été un des problèmes soumis au chercheur en agronomie que nous étions. Ma réflexion personnelle sur ce sujet, qui est livrée dans la partie suivante a été élaborée à partir des nombreuses observations faites dans plusieurs régions agricoles du Cameroun grâce aux observatoires et aux études collectives entreprises sous la supervision de Georges.

2. L'expertise au service de l'agriculture ou comment exprimer au mieux le potentiel agricole camerounais

Il s'agit ici de donner quelques pistes au sujet de la controverse en cours entre ceux qui pensent que les agriculteurs ont la capacité de se débrouiller par eux-mêmes dans leur activité et ceux qui ne voient pas de solution satisfaisante pour le secteur agricole sans le soutien de

l'État. Pour notre analyse, nous nous sommes aidés des observations faites lorsque l'État camerounais a été amené au début des années 1990 à se désengager du secteur agricole et que, brutalement, les producteurs ont été privés d'aides publiques et laissés à eux-mêmes.

Deux questions nous ont paru intéressantes pour cette analyse: comment les agriculteurs se sont-ils adaptés au contexte de libéralisation qui leur a été imposé ? Que peut faire l'État pour donner un coup de main à son agriculture qui nourrit la population, utilise une main-d'œuvre importante et distribue des revenus non négligeables aux familles dans cette période de pauvreté ?

Par quelques exemples parfaitement connus des personnes travaillant dans le secteur rural au Cameroun, j'essaierai de montrer le faible résultat des mutations nées de la crise quand elles ne sont pas accompagnées d'une aide publique. Ensuite, je tenterai de relever les forces et les faiblesses de l'environnement agricole au Cameroun dans l'optique d'une politique plus volontariste de soutien à l'agriculture.

Parmi les leçons à tirer des conséquences du retrait de l'État, il y a les bouleversements dans la gestion de la production et les réactions des planteurs. Les observations que nous avons faites montrent assez bien la façon dont les agriculteurs ont réagi, suite au retrait de l'État du système d'aide mis en place depuis de longues années pour soutenir le secteur agricole. L'excès d'interventionnisme de l'État semble avoir, par le passé, entretenu chez les paysans une sorte d'apathie. En retour, son retrait brutal paraît les avoir réveillés. Après ce lâchage, ils ont été contraints de se battre pour trouver coûte que coûte les moyens de produire et de vendre leurs récoltes. Ils ont été amenés non seulement à redécouvrir, adapter et développer des mécanismes qui, parfois, avaient déjà été mis à l'œuvre par le passé, mais aussi à innover et à inventer de nouvelles formules pour se procurer les moyens de production et écouler leurs produits.

Ainsi, des initiatives d'achats groupés ont vu le jour pour faire face au brusque renchérissement des engrais dont le prix a été multiplié par cinq par rapport au prix subventionné. Pour assurer une couverture sanitaire à leurs cultures, des systèmes d'avance de pesticides, récupérés sur la récolte qui existaient avant dans certaines coopératives, ont été rétablis avec les acheteurs privés de la filière structurée par les importateurs de semences et les firmes spécialisées en agrochimie. Laissés seuls face aux commerçants et bien peu préparés pour engager des négociations, les producteurs ont, malgré tout, dû faire face de façon autonome à la commercialisation de leurs produits d'exportation

gérés autrefois par la Caisse de stabilisation et les coopératives. Pour certains, notamment ceux qui résidaient en zones de production intensive de cacao, ce fut financièrement intéressant puisque la compétition entre acheteurs a fait monter les prix payés aux planteurs. Pour l'entretien des cacaoyères, des arrangements par lesquels le travail de la main-d'œuvre n'est payé qu'à la récolte et en contrepartie de la moitié de celle-ci, ont pris de l'ampleur puisque les propriétaires n'avaient pas les moyens d'avancer de l'argent. La plupart des exploitations ont pris la décision de diversifier les productions et de lancer de nouvelles spéculations pour diminuer les risques d'une trop forte spécialisation et profiter d'un marché intérieur intéressant. Entre 1990 et 2000, la production de maïs a été multipliée par 2,3, celle de mil/sorgho par 1,5, de manioc par 3,5, de plantain par 1,6, d'igname par 5, de pomme de terre par 8 et de haricot/niébé par 4,8.

Les agriculteurs se sont organisés et leur capacité de production et la rentabilité de leur activité se sont parfois améliorées. Dès lors, dans l'ensemble, ils se sont plus investis qu'avant dans leur activité. Ils ont innové avec de nouvelles productions, de nouvelles organisations et de nouveaux marchés et ont été fortement demandeurs de diversification. Leur attitude tranchait avec leur comportement antérieur où on pouvait les voir fuir devant les agents des bases phytosanitaires qui venaient traiter leurs plantations ou encore les voir mal gérer les fongicides donnés par l'État comme s'ils n'en voyaient pas l'utilisation. La libéralisation s'est donc bien traduite par une plus grande responsabilisation des producteurs, même si ce fut aussi l'occasion de découvrir les lacunes d'un secteur privé glorifié par la libéralisation et qui ne s'est pas toujours montré à la hauteur des espérances, abandonnant les secteurs géographiques les moins attractifs ou les moins bien desservis et contribuant ainsi à accentuer les difficultés des producteurs.

Cela étant dit, la débrouille individuelle a ses limites et les inégalités ont eu tendance à s'aggraver. Les difficultés de l'agriculture à garantir et à accroître la richesse nationale et individuelle illustrent les limites de la politique d'abandon du secteur agricole aux seuls professionnels. Ainsi, pour des raisons de prix, de disponibilité et d'accessibilité, depuis la libéralisation, les doses d'engrais utilisées par les agriculteurs plafonnèrent en 2004 à 5 kilogrammes par hectare malgré l'extraordinaire ténacité dont ils ont fait preuve dans le contexte économique de libéralisation. Les observations ont été encore plus inquiétantes en matière de protection des cultures puisque, pour la seule culture du cacao, le CIRAD estimait pour la même période à 100

milliards de francs CFA les pertes engendrées par l'insuffisance de traitement contre la pourriture brune des cabosses. En 1996, après la libéralisation, seulement 3 millions de sachets-doses de fongicides étaient importés pour l'année contre 30 millions au milieu des années 1980.

Compte tenu de l'asymétrie d'information, le pouvoir réel de négociation des planteurs face aux acheteurs s'est révélé faible : 262 000 producteurs de cacao non organisés se sont retrouvés face à trois gros acheteurs étrangers qui contrôlaient 90 % de la commercialisation.

Dans les nombreuses tentatives de diversification développées par les producteurs, peu ont été transformées en activités rentables. L'absence de marché local, la volatilité imprévisible des prix, l'insuffisance de réseaux de vente ou encore les concurrences inattendues ont souvent eu raison des efforts développés par les agriculteurs pour maîtriser de nouvelles productions. Sans information et sans connaissance préalable des marchés, leur capacité à anticiper a été réduite. L'exemple de la production semi-intensive de poulets d'élevage, développée à la périphérie des villes au moment de la libéralisation, est un exemple révélateur de cette incapacité à surmonter les difficultés sans l'aide de l'État. Ainsi, malgré tous les efforts faits par les producteurs pour promouvoir ce type d'élevage, sa part dans la couverture des besoins nationaux en volaille a régressé au profit des importations de poulets congelés. Ces derniers, vendus au kilo à un prix réduit (inférieur au coût de production local), ont été plus attractifs pour les petits budgets des ménages camerounais bien que le doute demeure sur la qualité du produit.

D'une façon générale, l'efficacité des producteurs à s'adapter au nouveau contexte de libéralisation a été étroitement liée à leur situation géographique, à leur position sociale et à leur faculté à mobiliser des réseaux personnels. Des différences importantes ont été observées entre, d'un côté, les producteurs de cacao des fronts pionniers (Mbam et Kim, province du Sud-Ouest) et de l'autre, ceux des anciennes zones cacaoyères comme la Lékié. Les premiers ont eu la possibilité d'étendre leur verger et d'accroître leur production pour profiter de l'amélioration du prix d'achat du cacao compensant ainsi le renchérissement des intrants. Les seconds, avec leurs contraintes foncières et la forte pression sanitaire qui s'exerçait sur leurs cacaoyères vieillissantes, ont eu peu de marges de manœuvre.

De la même façon, les possibilités de mettre en place des mécanismes pour atténuer les effets de la libéralisation ont pu varier selon les spéculations. Le café Robusta caractérisé par l'irrégularité inter-annuelle de sa production n'a pas pu profiter du système de main-d'œuvre en ferme répandu dans les zones de culture de cacao. De plus, ce café a beaucoup souffert de cours mondiaux restés bas après la libéralisation. De son côté, le café Arabica a parfois complètement disparu d'exploitations dont il était pourtant la culture principale à cause de plusieurs handicaps. C'est une culture exigeante en entretien qui ne pousse qu'en altitude, dans une zone particulièrement peuplée du Cameroun où il était en compétition avec des productions alimentaires.

En somme, les portes de sortie, attendues de la diversification à tous vents, qui a eu lieu suite à la libéralisation, se sont révélées beaucoup moins nombreuses que prévu, et de grosses déceptions ont eu lieu du côté des spéculations animales. L'hypothèse d'un secteur privé qui prendrait spontanément le relais ne s'est que partiellement vérifiée. Selon les lieux, le nombre de personnes ayant pu retomber sur leurs pieds a été moindre que ce qu'on avait imaginé. De nombreuses difficultés d'organisation sont apparues faute de régulation. Les paysans ont souvent accusé les acheteurs de cacao de profiter des avances de pesticides qu'ils faisaient en cours de culture pour imposer de faibles prix d'achat du cacao. Les commerçants se sont plaints du peu de fidélité des paysans toujours enclins à prendre des pesticides en début de saison mais moins pressés de les rembourser, essayant de vendre leurs récoltes à d'autres qu'à leur fournisseur. Les gros producteurs s'en sont souvent mieux sortis que les petits, plus vulnérables parfois, contraints d'être débiteurs des premiers dans le cadre de relations souvent malsaines entre producteurs. Les cultures les plus rustiques (cacao) ont mieux supporté les aléas que les autres (café arabica). Ceux des producteurs qui étaient équipés ont pu louer, parfois à des prix prohibitifs, leur matériel aux autres (par exemple leur séchoir à cacao). Ceux qui avaient des relations en ville ont eu moins de problèmes pour évacuer et vendre leurs produits. Au total, on a compté des gagnants, mais surtout beaucoup de perdants dans ce nouveau système où les producteurs sont livrés à eux-mêmes sans intervention de la puissance publique.

Une décennie après le désengagement de l'État, la persistance des difficultés des producteurs faisait déjà craindre pour l'avenir du secteur agricole avec, notamment, le risque de décourager les instal-

lations des jeunes pour lesquels rien n'était fait. Et si on ne les a pas vus fuir en masse en ville, c'est que les conditions n'y étaient guère plus enviables. Le soutien à l'agriculture est donc clairement apparu crucial et nécessaire même si la forme restait à définir à la lumière des forces et des faiblesses de cette agriculture. Si le choix de soutenir l'agriculture était fait, il devrait s'inscrire bien sûr dans un cadre général dont la recherche agronomique fait partie. Ceci aurait supposé un financement suffisant et durable pour mobiliser la totalité d'un potentiel scientifique, important avant la crise des années 1990, qui ne sera utilisé à peine au quart de ses capacités depuis.

Ceci étant dit, il ne faut pas répéter les erreurs du passé où, par son aide, l'État a pu jouer des rôles ambigus et déresponsabilisants pour les producteurs. À cette époque l'encadrement agricole qui avait pour objectif global d'amener les agriculteurs à améliorer leur production en quantité et en qualité traduisait, surtout, la volonté de l'État de maîtriser la progression des produits exportés pour faire entrer des devises dans le pays. Ainsi, ce qu'on appelait vulgarisation reposait alors sur la formation des agriculteurs à des techniques variées telle la taille des arbres, leur plantation, leur traitement, etc.

Certes, la puissance publique s'impliquait fortement, soit seule via les postes agricoles, soit de façon concertée à travers des sociétés de développement. Le programme des formations et des visites, consultables dans chaque poste agricole, attestait du sérieux du suivi. Mais le producteur y était généralement considéré comme une personne ignorante, parfois récalcitrante, à qui le vulgarisateur devait donner des clés pour obtenir de meilleurs résultats en termes de rendement. Dans ce contexte, la vulgarisation est vite devenue un rapport d'autorité, avec pour objectif d'imposer ses solutions. Avec la création de bases phytosanitaires chargées de traiter les plantations en lieu et place des planteurs, cette logique était poussée à l'extrême, le producteur devenant presque un obstacle entre innovation et production. Une relation forcément ambiguë s'est alors instaurée entre l'État et les agriculteurs.

Ces efforts avaient, en leur temps, donné des fruits puisqu'en quelques décennies, la production de café Arabica était passée de 10 000 tonnes à 35 000 tonnes. Et d'une façon générale, toutes les productions destinées à l'exportation avaient connu une forte progression. Les vivres avaient pu parfois en profiter aussi dans les projets d'aménagement de bas-fonds comme ceux conçus dans la province de l'Ouest en vue d'assurer le ravitaillement des villes. Mais ce positionnement de l'État qui se substituait au producteur dans son activité est

apparu négatif puisqu'il le déresponsabilisait, faisant de lui un assisté qui se comporte comme s'il se désintéressait de son activité. Ce comportement devenait caricatural quand les agriculteurs fuyaient lorsque les agents des bases phytosanitaires venaient traiter leurs champs.

Cette substitution des rôles a eu aussi pour effet pervers d'étouffer l'innovation. Celle-ci était attendue d'en-haut alors que l'agriculteur tente toujours des expériences quand il sait que son sort dépend de lui. De la même façon, tenus à l'écart des tractations commerciales et volontairement sous-informés des prix de vente à l'exportation et du devenir de leur marchandise, les producteurs se sont révélés fragiles au moment de la libéralisation quand il a fallu négocier avec les acheteurs privés. Et, à ce moment-là, ils se sont sentis légitimement abandonnés, sachant que négocier un prix à la sortie du champ à partir de la connaissance du prix affiché sur le marché physique ou à terme de Londres n'est pas une mince affaire.

En échange de son intervention massive, l'État a eu tendance à ponctionner une fraction importante du gain monétaire tiré des exportations. Le prix payé à l'agriculteur étant inférieur au prix du marché international moins les coûts intermédiaires, l'État a pu par ce biais accroître son revenu. Cette approche prédatrice de l'État qui a arraché une forte fraction des revenus des paysans a été d'autant plus préjudiciable qu'elle a contraint ceux-ci à économiser sur l'entretien et le renouvellement des plantations. Ainsi, si l'on compare le rapport entre le prix producteur et le prix d'exportation selon les pays, il varie de 27 % pour Madagascar (1981-1987) à 72 % au Zimbabwe (1983-1986) en passant par 42 % au Burundi (1982-1988) et 58 % en Tanzanie (1982-1986). Il ne faut pas s'étonner que le Zimbabwe des fermes blanches ait obtenu à cette même période des rendements en café 5 fois plus élevés que la moyenne africaine (1 500 kg/ha contre 300). La rétribution dérisoire des producteurs conduit à sacrifier la fertilité de long terme au profit de la rentabilité économique de court terme.

Il y avait donc un profond malentendu entre l'État et les producteurs. Les appuis apportés par l'État dans le cadre de la vulgarisation ou à travers des projets de développement étaient souvent déconnectés des contraintes locales. Ils avaient pour objectif de mieux mettre en valeur des ressources que l'État pensait insuffisamment exploitées par l'agriculteur. Ce dernier ne percevait pas la rationalité de ce qu'on voulait lui voir faire et l'encadrement agricole s'est souvent retrouvé dans la situation de se substituer aux producteurs sur

des thèmes techniques dont ils ne comprenaient ni l'utilité, ni l'urgence. Ce fut donc souvent sans l'adhésion profonde des producteurs qu'ont été réalisés de nombreux projets. Cette marginalisation des producteurs a conduit à de terribles échecs.

Au total, si elles avaient pris en compte la logique interne et locale des systèmes de production, les aides de l'État auraient pu être plus efficaces. En effet, seuls les agriculteurs maîtrisent l'ensemble de leurs contraintes et sont capables d'initier les solutions les plus adaptées à leurs problèmes. À l'État d'accompagner les initiatives en fonction des priorités que se donnent les agriculteurs.

Les problèmes rencontrés par les agriculteurs depuis la libéralisation mettent en évidence comme priorité la nécessité d'instaurer des règles pour leur approvisionnement en produits sanitaires et en engrais et pour la commercialisation de leur production. La construction d'un environnement porteur où « l'État a un rôle régulateur... définit les règles du jeu et les fait respecter » comme le recommandait le *Document de Stratégie de Développement du Secteur Rural* (DSDSR) devrait être une réponse aux problèmes de cette agriculture. Cela devrait faire disparaître, parmi tant d'obstacles à l'agriculture, des problèmes comme les contrefaçons de pesticides, la vente de semences périmées ou des plants de palmiers à huile faussement sélectionnés, les balances truquées des acheteurs, les prêts à des taux usuraires, les extorsions abusives de terres ou encore la fausse monnaie qui gangrènent le quotidien des planteurs. Ce sont autant de pratiques néfastes qui se sont généralisées avec la libéralisation et qui mettent l'agriculteur dans l'obligation de choisir ses activités en fonction des risques encourus.

Pour la création d'un environnement favorable, le Projet de vulgarisation et de recherche agricole (PNVRA) avec ses 2 436 cadres techniques est un point fort. Cette importante structure dispose des moyens humains suffisants pour couvrir les 1 250 000 exploitations du pays, à raison d'un agent pour 800 exploitations. Par contre, les relations de ces agents avec les producteurs ont longtemps été médiocres et seraient donc à revoir de fond en comble si l'on voulait créer un réel partenariat. Depuis quelque temps, les producteurs indiquent que ces agents ne sont au service que des plus aisés, souvent contre rémunération. Il leur est également reproché de ne pas prendre suffisamment en compte les contraintes des exploitations. Il serait important que la vulgarisation cherche les moyens d'informer les agriculteurs plus que de les former.

Depuis la libéralisation, l'ouverture des frontières pose problème dans la mesure où aucun contrôle de qualité ne vient établir les bases d'une concurrence loyale, ni même donner de garanties en matière de santé publique. La multiplication des initiatives des agriculteurs dans des activités souvent en relation avec la forte demande alimentaire a certes rassuré sur leur aptitude à monter en puissance, mais, en permettant l'entrée de produits agricoles concurrents sur les marchés nationaux, la libéralisation a parfois empêché que ces activités soient vraiment intéressantes. Cela impose donc de réfléchir sur les moyens de limiter ces importations concurrentes pour laisser aux producteurs locaux l'espoir de tirer avantage des marchés urbains de plus en plus porteurs tout en protégeant la santé des consommateurs.

Les décideurs voient le mouvement associatif jouer un rôle important dans le développement rural. C'est un atout à condition d'éviter la confusion fréquente entre les organisations de producteurs qui se constituent autour de projets économiques avec une stratégie d'accumulation et les organisations communautaires constituées parfois aux seules fins de récupérer des subventions. Il existe effectivement des exemples de réussites dans la constitution d'associations professionnelles. Il reste à trouver les moyens d'encourager ces regroupements opérationnels pour produire davantage, s'approvisionner en intrants ou encore écouler plus avantageusement les marchandises produites.

Des études que nous avons personnellement conduites dans la région de l'Ouest du Cameroun, il ressortait les difficultés à promouvoir la propriété individuelle et l'appropriation stable des terres. Il en découlait une certaine insécurité foncière et des conflits qui rendaient difficile la mise en œuvre de systèmes techniques intensifs et exigeants en aménagements coûteux par les exploitations. La régulation traditionnelle qui est l'instance de recours pour ce genre de litige est fondamentale. Mais ces instances traditionnelles doivent être sensibilisées et accompagnées par une évolution du régime juridique foncier pour que les intérêts des occupants des terres, notamment les plus fragiles et les plus sensibles à la pauvreté (femmes et jeunes), soient pris en compte. L'intensification agricole et la conservation de la fertilité des sols sont subordonnées aux réponses qui seront apportées à ce problème comme à celui de l'accès à l'eau.

En somme, les agriculteurs camerounais ont montré qu'ils n'étaient pas les rentiers que l'on pouvait croire *a priori*. Leur aptitude à s'approprier de nouvelles spéculations a été un point fort indé-

niable révélé par la crise des années 1990. Ils ont su s'investir, réaffec-
ter leurs terres et réorganiser le travail dans leur exploitation.

Mais parce qu'il est le seul capable d'instaurer des normes, d'imposer des contrôles, d'exiger le suivi de règles, le retrait de l'État, comme on l'a vu ces dernières années, n'offre pas à l'activité agricole la possibilité d'assurer une certaine efficacité du travail. Même si le développement des villes a été une chance pour les exploitations agricoles qui se sont ouvertes au marché vivrier intérieur et ont réalisé une meilleure articulation entre cultures d'exportations et cultures alimentaires, là non plus l'État n'a pas joué son rôle. Il lui revenait de faciliter l'évacuation des productions agricoles vers les marchés des villes en améliorant les infrastructures routières et d'assurer ainsi une meilleure rémunération du producteur sans alourdir les coûts pour le consommateur.

Notre cheminement au sein de l'équipe du projet OCISCA nous a permis de faire toutes ces observations et de progresser dans notre compréhension d'un certain nombre d'obstacles au développement agricole de quelques régions camerounaises. Sans nul doute, nous n'aurions pas autant avancé dans nos analyses sans l'aide de Georges Courade.

DEUXIÈME PARTIE

Construction identitaire et territoires : enjeux politiques et méthodologiques

Dans la dizaine de publications portant sur l'épistémologie de la géographie humaine de l' « école tropicale », G. Courade a essayé de comprendre les centres d'intérêt, les démarches, les déterminants et les éléments occultés de cette branche de la géographie. Il s'est interrogé sur les nouveaux courants de la géographie liés à des trajectoires personnelles, à certains terrains et à l'influence des courants de pensée extérieurs à la géographie. Il s'est aussi penché sur les rapports et hiérarchies entre territoires en géographie sociale, autrement dit, comment la redistribution économique, la répartition des équipements socio-sanitaires et les solidarités socio-spatiales conduisent à territorialiser le risque d'insécurité alimentaire.

Cette réflexion se poursuit dans cet ouvrage par un questionnement sur le décalage entre échelles spatiales et niveaux de prise de décision. De fait, les grands enjeux relevant de la recomposition de l'espace et du développement sont liés à la notion d'échelle. Ces questions, qui ne préoccupent pas seulement la géographie mais de nombreuses autres disciplines relevant des sciences sociales, permettent de comparer les différentes approches disciplinaires face à cette question et de voir comment elles peuvent se compléter et s'enrichir mutuellement par rapport à la problématique du développement.

Le décalage est également mis en évidence à travers les perceptions que le "moi" a de l'espace géographique et qui le met dans un processus d'acquisition, d'utilisation et de gestion rationnelle ou irrationnelle de celui-ci. On s'est ainsi interrogé sur la manière

par laquelle les gens voient, croient et donnent à l'espace des valeurs religieuse, politique, sociale, économique, culturelle, esthétique ou autres. Les perceptions n'occupent-elles pas une place centrale dans les décisions quotidiennes et les opinions ? Un tel processus produit des résultats environnementaux et écologiques à court, moyen et long termes.

L'ordre territorial sud-africain est ensuite passé au crible. La fin du pouvoir sans partage des Blancs, consécutive à l'avènement de la démocratie en 1994, laisse un héritage territorial conséquent. Comment le politique, et en particulier les stratégies de pouvoir du nouveau parti dominant, l'ANC, utilisent-ils ce « nouvel ordre territorial » à des fins électorales ou de contrôle territorial ?

L'approche de la maîtrise de la sécurité alimentaire, objet d'un cinquième des publications de Georges Courade, est revisitée pour ébaucher un ensemble d'enseignements, de mises en garde ou de propositions à l'adresse des chercheurs comme des décideurs afin d'éviter les écueils de visions trop simplistes ou unifiées de la question alimentaire dans les pays du Sud. Parmi ces différents éléments, se dégage la mise en exergue de la nécessité de prendre en compte des phénomènes de régulation et d'arbitrages aux différentes échelles, leur articulation et imbrication. Se dégage aussi un certain nombre d'indicateurs de la vulnérabilité alimentaire, concept clé pour aborder la question de la sécurité alimentaire.

Quels niveaux scalaires pour quel développement ? Échelles des uns, niveaux de prise de décision des autres, regards croisés

Paul Tchawa

La question des échelles apparaît en filigrane derrière la plupart des grandes questions de l'heure. Qu'il s'agisse de la mondialisation ou de la décentralisation, cette connotation scalaire reste omniprésente. Sur un double plan scientifique et politique, l'un des enjeux majeurs du moment tient à la difficulté de concilier les deux principaux niveaux scalaires que représentent le local et le global.

Par ailleurs, échelles spatiales et niveaux de prise de décision sont au cœur des stratégies et de la mise en œuvre des programmes de développement. En général, les échelles spatiales semblent implicitement associées aux niveaux de prise de décision¹. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les échelles ne sont pas uniquement du ressort des géographes. Ces derniers y ont recours peut-être plus souvent que les autres mais, dans les travaux des sociologues, des historiens, des anthropologues, des psychologues, voire des économistes et des juristes, on note, de manière explicite ou non, le souci de clarifier les échelles, de changer de niveau de perception ou d'intervention ou encore de préciser les niveaux de prise de décision.

¹ « L'échelle est toujours médiatrice d'une pertinence, d'une intention, d'une action possible », Cunha et al. (1981), p. 39.

Dans la mesure où nous traitons de l'espace et de ses différents niveaux, nous prenons en compte l'État, qui est supposé disposer des moyens pour organiser l'espace géographique en vue d'y exercer son pouvoir sur les hommes. Si nous admettons que la décentralisation doit procéder d'un redéploiement descendant du pouvoir et des responsabilités, et qu'elle a pour finalité le progrès et le mieux-être, on peut comprendre dès lors, notre approche qui consiste à mettre en perspective échelles spatiales, niveaux de prise de décision et stratégies de développement.

Ce travail a deux objectifs majeurs : montrer comment, dans la plupart des disciplines relevant des sciences sociales, la notion d'échelle est diversement perçue et utilisée. Sur un plan plus pratique, cette contribution voudrait aussi apporter un éclairage sur les difficultés méthodologiques liées à la prise en compte des échelles dans les stratégies de développement. Il propose un modèle susceptible de constituer une base de travail pour des recherches futures consacrées au développement.

1. Ubiquité et récurrence des échelles

Que l'on soit géographe, cadre de développement, sociologue ou décideur, que l'on relève du cercle des concepteurs ou de ceux, plus nombreux qui se déploient sur le terrain, on a été à un moment ou à un autre, au bureau ou sur le terrain, confronté aux redoutables questions d'échelle, de niveaux de prise de décision, de représentativité, mais aussi de transfèrement ou de diffusion. Étant donné que les questions d'échelles ne sont pas, loin s'en faut, exclusives à notre discipline, on pourrait s'interroger sur la façon dont elles sont perçues et traitées. Autrement dit, lorsqu'elles se dressent comme des entraves dans les pratiques des autres sciences sociales, comment les contraintes liées aux échelles sont-elles contournées ?

Bien que les questions des échelles soient étonnamment récurrentes dans les travaux des chercheurs en sciences sociales, très peu d'auteurs leur consacrent explicitement et entièrement leurs réflexions. Toutefois, dès le début de la décennie 1990, on note comme une recrudescence des réflexions plus soutenues sur cette thématique².

² L'une des synthèses les plus complètes à ce sujet est de R. Ferras « Niveaux géographiques, échelles spatiales » in *Encyclopédie de géographie*, A. Bailly, R. Ferras et D. Pumain (dir.), Paris, Économica, 1991. Voir aussi J. Revel (dir.) : *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Gallimard/Le Seuil/Hautes études, 1996 ; A. Bailly et al. *Les concepts de la géographie humaine*, 2^e éd. Paris Masson, 1991.

Ceci semble lié à la fois, à la redécouverte des savoirs endogènes et donc locaux, au souci des États qui sont de plus en plus nombreux à essayer la décentralisation, mais surtout à l'irrésistible courant de la mondialisation et de la globalisation. Autour des questionnements d'échelles spatiales, mais aussi des approches de développement et de niveaux d'exercice du pouvoir, depuis l'acteur de terrain jusqu'au décideur au sommet de l'échelle de prise de décision, le débat s'anime et toutes les disciplines des sciences sociales sont interpellées. La position de R. Brunet (1997) confirme bien qu'il y a une évolution des pratiques des géographes face aux échelles :

« Les échelles s'ouvrent... Les géographes ont cessé de craindre les grands espaces ou les trop petits : ils ne se confinent plus aux échelles moyennes [...]. Cet élargissement des horizons permet de mieux saisir à quel point les explications de phénomènes spatiaux sont sensibles aux échelles d'analyse, et il élargit singulièrement la culture scientifique des géographes » (p. 17).

Cet intérêt croissant des géographes s'étend et touche différentes spécialisations de la discipline. Ainsi, dès 1990, Neboit³, inscrivant sa réflexion à l'interface sociétés/milieus, montre, en fonction des échelles choisies, différentes approches méthodologiques correspondant à des systèmes de causalité différents. Ainsi, selon que l'on prend en compte l'échelle de la parcelle, du versant ou du bassin-versant, les processus et les mécanismes érosifs changent mais, surtout, deviennent spatialement significatifs. Par ailleurs, le concept de géosystème de G. Bertrand a une très forte connotation scalaire. Ainsi, du géotope à la région naturelle en passant par le géofaciès et le géocomplexe, l'auteur traite *« d'unités considérées comme homogènes à leurs échelles respectives »*. Toutefois, la confrontation la plus riche semble être celle qui a lieu entre la géographie appliquée aux questions de développement et les échelles spatiales.

2. Les échelles : du concept aux pratiques

2.1. L'échelle : un concept polysémique et porteur d'ambiguïté.

Des échelles, il y en a à profusion : échelle de Richter, échelle de marée, échelle graphique ou numérique etc. Dans cette analyse,

³ Echelles spatio-temporelles et systèmes de causalité dans les rapports entre les sociétés et la morphogénèse, in *La Terre et les Hommes*, Mélanges offerts à Max Derruau, Clermont, APFL, 1990, pp. 495-510.

aucune de celles évoquées ci-dessus n'est à l'ordre du jour. Il s'agit en revanche de l'échelle comme concept et de ce fait, comme niveau de prise en compte d'un phénomène spatial ou non. Il s'agira donc de niveaux géographiques et/ou de niveaux de prise de décisions, d'intervention, de participation. De notre propos, sont volontairement exclues les échelles de temps, variante dont l'analyse aurait gonflé et opacifié notre analyse « ... *le temps pose des problèmes analogues, d'autant plus complexe que l'on cherchera à l'intégrer à l'analyse spatiale* » (Cunha, A. *et al.*, *op. cit.*, p. 38).

Dans le champ du développement, R. Ferras (1991) suggère qu'il suffit de trouver l'échelle qui semble la plus pertinente, autrement dit, la réponse à un problème posé à une échelle donnée doit être réajustée, si ce problème, sans changer de nature, se pose à un niveau géographique différent (inférieur ou supérieur).

D'ailleurs, il est des phénomènes géographiques dont la seule nature les confine dans des échelles précises. Comment étudier les courants marins autrement qu'à l'échelle planétaire ? L'image donnée à l'échelle par J.-B. Racine *et al.*⁴ en 1980 [cité par R. Ferras (*op. cit.*)] comme filtre appauvrissant ou enrichissant la réalité tout en préservant ce qui est pertinent par rapport à une situation donnée paraît tout aussi justifiée. Tout comme est valable la remarque de B. Charlery de la Masselière (1993) selon laquelle le choix de l'échelle est con-substantiel aux objectifs fixés et, d'une certaine manière aussi, aux moyens opératoires dont on dispose.

Alors que chez les géographes, la '*petite échelle*' renvoie à l'immensité, on note, en parcourant la littérature sur le développement, que beaucoup de non-géographes se situent à l'opposé de cette vision. Ainsi, lorsque B. Gueye (1997, p. 18) écrit à propos des approches participatives « *le défi lié à l'application à grande échelle* », il voudrait dire le défi de faire en sorte que les approches participatives s'évadent du cadre local ; le géographe devrait par conséquent lire « *le défi lié à l'application à petite échelle* ».

D'autres exemples de ce type existent, s'il y a un risque de confusion lié à la sémantique, l'idée qui sous-tend la préoccupation des géographes et des non-géographes est assez proche, et on s'accorde à admettre le découpage en quatre principaux niveaux géographiques : mondial, régional, national et local. Il va sans dire que, en fonction des

⁴ J.-B. Racine, C. Raffestin, V. Ruffly, « Échelle et action, contributions à une interprétation du mécanisme de l'échelle dans la pratique de la géographie », *Geographia Helvetica*, vol. 35, n° 5, pp. 87-94.

objectifs et des problématiques, ce découpage est flexible et susceptible d'adaptation. De même, les niveaux de prise de décision peuvent être hiérarchisés à volonté, pour s'adapter aux différents contextes institutionnels. En revanche, autant sur le plan théorique que pratique, l'opposition entre le global et le local constitue un défi majeur pour les sciences sociales et naturelles.

2.2. *Opposer ou concilier le local et le mondial ? Question à la géographie !*

Cette question est redoutable et, chez les géographes, il arrive toujours un moment où l'on se trouve obligé d'arrêter la fuite en avant et d'y répondre. Cette contrainte s'impose d'autant plus que l'évolution récente du monde s'y prête à merveille. D'une part, l'on se trouve en plein déferlement de l'universalisme et d'autre part, les contre-courants ramenant à la surface le localisme n'ont jamais été aussi forts (A. Bailly et R. Ferras, 1997). Si on ne peut aisément opposer ou concilier local et global, O. Dollfus identifie un autre piège à éviter :

« Ainsi, rien ne serait plus faux que de penser que du local au global, les phénomènes s'emboîtent comme des poupées russes. Pratiquement, à chaque niveau, ils changent de valeur, sinon de nature et de sens... »⁵.

Ajoutée à la difficulté de devoir choisir entre ces deux bornes, l'imprécision du terme local complique davantage les choses. Aussi, parlant de l'échelle locale, Brunet (*op. cit.*) note-t-il : *« Avec le lieu, c'est en effet une échelle implicite de l'observation qui est avancée mais jamais fixée, car des tailles très variables d'objets ressortissent du même concept »* (p. 83). Le terme local a pour Dollfus (*op. cit.*) au moins trois sens :

- Il s'agit d'abord de ce qui se localise et se positionne par ses coordonnées sur la Terre, ainsi le local renvoie au lieu, défini par sa position et ses relations avec les lieux voisins.
- Le local est aussi le lieu où l'on vit le plus durablement, où l'on dort, où l'on travaille, où l'on fréquente ses proches.
- Le local peut correspondre enfin, au niveau où se révèle la citoyenneté, c'est-à-dire à une échelle où un groupe social définit de manière consensuelle, la tangente de sa projection vers le futur.

⁵ Dollfus, O. (1997) , *La mondialisation*, Paris, Presses de Sciences Po.

Tout comme le terme local, le mot régional exprime une échelle à géométrie variable et porteuse d'ambiguïtés. Dans son acception première, il s'agit d'un niveau moyen (méso) et qui peut correspondre à un premier niveau de découpage d'un territoire national (Région Aquitaine, région de l'Adamawa...). Il peut s'agir d'une division de l'espace mondial telle que le conçoivent les diplomates (le Moyen Orient). Terme polysémique par excellence, la région peut aussi désigner des parties de territoires nationaux voisins dont l'économie ou les paysages s'organisent en faisant fi des frontières (région des Grands lacs). Le concept de région s'applique enfin aux espaces impliqués dans des réseaux d'échanges économiques reposant sur une logique d'intégration (région Afrique centrale).

Inhérente à toute réflexion portant sur l'espace, une autre difficulté et non des moindres, est celle de la spécificité du local. Il se présente en effet comme une entité différente, dont la complexité est exacerbée par le fait qu'il tire son authenticité de la combinaison des facteurs sociaux et physiques, eux-mêmes soumis à des dynamiques de nature et d'intensité variées. Peut-on dans ces conditions contourner le coriace handicap de la généralisation à partir du local ? Brunet semble avoir raison de conclure qu'en additionnant les lieux, on n'obtient pas des espaces homogènes plus grands, mais plutôt des espaces incroyablement plus complexes. Toutefois, les géographes paraissent dans leur grande majorité, concilier plutôt que de mettre en opposition, le local et le global.

Que l'on considère le local et ses relents de décentralisation, la région et le défi de l'intégration, l'échelle nationale et la problématique de l'aménagement du territoire ou le niveau supra national et les enjeux de mondialisation, en dépit de leur imprécision, ces différents niveaux géographiques sont indissociables de la quête du progrès et du développement. Il reste que, sur le chemin du progrès, ressurgissent sans cesse les défis méthodologiques et opérationnels liés à la gestion conjointe des espaces et des phénomènes de tailles très différentes avec leur cortège d'enjeux liés au pouvoir et aux responsabilités de la gestion des biens publics.

2.3. « Dépasser les dichotomies entre l'universel et le particulier »

Telle est la position de M. Santos (1991), face au dilemme que représente ce choix méthodologique. Dans le même registre, P. George (1991) note que la résurgence des particularismes correspond à une universalisation croissante des relations organiques de l'économie

notamment, et doit être considérée comme un défi majeur à notre discipline.

En outre, pour M. Santos, plus qu'un défi, cette question devrait être considérée comme une opportunité conceptuelle sans précédent. Dans la mesure où, ce serait l'occasion de réaliser un grand bond théorique dont le terreau nourricier serait de nature phénoménologique. Pourtant, depuis le milieu du siècle qui s'achève, on constate que la position qui consiste à concilier le global et le local est déjà présente chez les géographes. On ne peut en douter lorsque l'on revisite *L'homme et la terre* (1952) ; et, on ne peut non plus mieux l'exprimer que ces vers du poète flamand que reprend à juste titre E. Dardel dans son œuvre. Si cette dernière a bel et bien transcendé le temps, ces vers traduisent une traversée impressionnante de l'espace :

*« Mon pays tout entier vit et pense en mon corps,
Il absorbe ma force en sa force profonde,
Pour que je sente mieux à travers lui le monde
Et célèbre la Terre avec un chant plus fort. »*

Emile Verhaeren.

Récemment, C.-P. Péguy (2001) se joint à sa façon à ce courant lorsqu'il écrit que tout paraît se passer finalement comme si l'État-nation se trouvait pris en tenaille entre deux forces contraires. L'une est cette marche incessante vers des unités de plus en plus grandes... L'autre est la recherche de sociétés et d'espaces plus limités, où l'homme se retrouve davantage lui-même. A l'issue de ce constat, Péguy se range du côté de P. George et M. Santos pour affirmer :

« Que l'on ne dise pas que le régionalisme, voire le micro nationalisme, la quête du terroir, du clocher, du refuge sont un quelconque contre système. Mondialisation et atomisation vont de pair ». (p. 233).

Comment douter de l'adhésion de la majorité des géographes à cette option lorsque l'on note l'apparition d'un néologisme chez les géographes économistes pour, nous dit J.-M. Offner (2000), *« conceptualiser l'articulation des échelles locale et mondiale au sein des territoires régis à la fois par des mécanismes endogènes et leur appartenance au marché mondial via les réseaux »* p. 228. Ainsi, bien qu'insolite, le terme *glocalisation*, emprunté aux managers japonais n'en est pas moins commode et explicite.

Que note-t-on lorsque veut vérifier si la parole est jointe à l'acte ? En d'autres termes, où en sont les géographes qui, du point de vue conceptuel, prennent ainsi position pour une superposition des échelles ou, du moins, une *libre circulation* d'un niveau scalaire à l'autre ? Ils ne sont pas légion, les travaux qui font montre de cette aisance à transcender les contraintes scalaires. Ainsi, dans le bilan que dressent des recherches françaises sur les questions d'aménagement et de gestion des territoires, B. Merenne-Schoumaker (1997), on peut lire :

« L'importance des échelles spatiales est très souvent mise en évidence... Mais beaucoup privilégient l'échelle locale sans doute très riche et plus facilement appréhendable par une équipe en prise directe avec le terrain. Le changement d'échelle est par ailleurs peu pratiqué ou pas assez... (p. 53).

Des outils méthodologiques se mettent en place qui semblent porteurs d'espoir. Ainsi, G. Di Meo (2000) propose à travers une conception d'un territoire géographique de nature multi-scalaire, un outil ouvert, essayant de s'accommoder aussi bien de l'esprit de clocher que des vastes étendues complexes. Pourtant, les travaux des géographes consacrés au continent africain sont, en particulier en milieu rural et sauf rares exceptions, dominés par l'échelle locale, connue encore sous la dénomination de l'approche terroir.

2.4. Le terroir : échelle de prédilection des géographes africanistes

Les études géographiques circonscrites aux communautés villageoises ont considérablement marqué les travaux des géographes tropicalistes, mais encore plus, ceux consacrés à l'Afrique⁶. Cette mode continue d'ailleurs et, sans que nous préjugions de sa pertinence, traduit un esprit de clocher indéniable. A Yaoundé, dans les années 70, ce type de monographie était la règle chez les étudiants préparant leur *Diplôme d'Etudes Supérieures* (DES) de géographie.

Lorsque l'on constate que cette échelle de travail est aussi celle des géographes de l'ORSTOM ayant été en poste au Cameroun, on est en droit de penser qu'il ne s'agit pas uniquement d'un souci de s'accrocher à son clocher. En fait, cette option est déjà celle des sociologues présents en Afrique avant les années soixante. Elle sera con-

⁶ D'après J-P. Raison (*op. cit.* p. 151), les études de terroirs sont encore aujourd'hui considérées comme l'apport essentiel de la géographie rurale en Afrique tropicale.

sacrée puis généralisée aux lendemains des indépendances, sous l'impulsion de Georges Balandier, de Gilles Sautter et P. Pélissier (1993). Ce dernier auteur qui fut lui-même l'un des meilleurs défenseurs de cette échelle de travail, explique comment l'approche du terroir n'a reçu de certains chercheurs que sarcasmes et quolibets.

Pourtant, quoi qu'on en dise aujourd'hui, Pélissier (*op. cit.*) reste convaincu que le terroir apparaît encore comme le nécessaire préalable et l'indispensable ancrage de tout projet de développement rural. À en croire G. Sautter cité par J.-P. Raison (1994), en réalité, c'est incidemment que le terroir se révéla bien plus tard comme un support méthodologique pertinent pour les questions de développement⁷. Le succès de cette unité d'étude a certainement inspiré les cadres du développement rural qui, depuis trente ans en ont fait leur cheval de bataille. Ce réflexe de cantonnement aux échelles socio-spatiales de petite taille s'assimile à un repli sur le territoire comme entité privilégiée d'aménagement, courant qui est en marche dans les sciences sociales depuis plus de deux décennies.

À ce stade, ainsi que le démontre méthodiquement J.-P. Raison (*op. cit.*) dans sa réflexion rétrospective sur les trente ans de la géographie rurale des pays tropicaux, si l'on ne peut dénier l'apport de l'approche terroir, il semble de toute évidence que les géographes ont consacré beaucoup trop de temps à s'échiner à lever des parcellaires alors que se jouaient dans le même temps, cette fois à d'autres échelles, et avec d'autres approches, les véritables enjeux du développement. Autrement dit, le temps et les moyens investis à l'échelle des terroirs valent-ils ce qu'on y a tiré en termes de contribution effective au développement ? J.-P. Raison, lui-même, en doute.

2.5. Pour le développement rural : sortir ou ne pas sortir de l'échelle du terroir ?

Alors même que les premières contributions des géographes sur les terroirs inspirent les promoteurs de l'approche du développement rural dit '*Gestion des Terroirs*', les auteurs des monographies sur les terroirs sont saisis par le « virus » du changement d'échelle. Il ne s'agit pas simplement d'aller au-delà des terroirs, mais de créer des

⁷ « Notre idée de départ était de donner à l'Afrique ses archives agraires et, en même temps, de plonger les jeunes chercheurs dans le vécu des sociétés rurales... À mesure que les années passaient, notre surprise a été de constater à quel point ce genre de travaux pouvait se révéler utile au développement » p. 139.

ponts entre les travaux minutieux réalisés à l'échelle du parcellaire, du village, de la région et si possible à l'échelle nationale.

Les agronomes qui avaient fait équipe avec les géographes ont cru devoir reporter sur ces derniers la responsabilité de construire les ponts entre le terroir et les niveaux géographiques supérieurs. Parfois, ces liens doivent partir de l'exploitation, traverser le terroir et continuer vers la région. Ainsi, B. Charlery de la Masselière (*op. cit.*) à propos du Rwanda, soutient la nécessité de conduire de front l'analyse de l'exploitation et celle du terroir. Bien qu'étant l'un des promoteurs de l'étude des terroirs, Pélissier (*op. cit.*) mesure bien les nouveaux enjeux liés au changement d'échelle. Pour lui, dans le cadre de l'ORSTOM par exemple, il ne fait pas de doute qu'il y a eu un courant conceptuel propice à la démarche inductive, allant du particulier au général, tout en ne se coupant pas du cadre d'étude détaillé.

Abondant dans le même sens, J.-P. Raison peut conclure : « ... *les études rurales aujourd'hui, dans le Tiers monde, supposent que soient pris en compte des éléments, et donc des échelles, de plus en plus variées, des systèmes élargis à des dimensions souvent nationales, voire internationales : de la parcelle au marché mondial* ». Il ne fait pas de doute que la manière dont la question d'échelle est traitée en géographie laisse peu de place au télescopage des niveaux. Loin de s'affronter, ces différents niveaux spatiaux entretiennent des échanges dialectiques qui seuls, par un jeu d'éclairage mutuel et auto amplifié des problématiques successives, permettent de réunir les conditions véritables du développement.

Dans cette logique, le plus intéressant, nous rappelle Pélissier, c'est de réussir le pari de raisonner en « généraliste » tout en maintenant sa démarche enchâssée aux données objectives relevant de sa spécialité du chercheur. Cette aptitude à ne plus se cantonner à sa seule spécialité et à raisonner en « généraliste » peut être lue comme un désir de se donner les moyens de changer d'échelle. Nous avons vu que sans changer de nature, un même phénomène peut voir ses problématiques varier en fonction des niveaux auxquels on l'étudie. Ainsi, devenir « généraliste » peut vouloir dire : se donner les moyens sinon de résoudre, du moins de comprendre les nouvelles problématiques inhérentes au changement d'échelle opérée.

Mais, logiquement, plus les niveaux vont changer, et plus complexes seront les nouvelles problématiques. Tant et si bien que, le géographe, fût-il généraliste, devra se résoudre à explorer de nouvelles voies dans des disciplines voisines. Ainsi, de l'histoire à la

sociologie en passant par l'anthropologie et l'ethnologie, la géographie reçoit et s'enrichit considérablement. Par ailleurs, ces sciences sociales contribuent déjà à alimenter différentes stratégies de développement. À ces divers titres, il paraît important, autant que l'on en soit capable, de voir comment ces disciplines posent, et si possible résolvent, les questions d'échelles auxquelles elles se trouvent au même titre que la géographie, confrontées.

3. Jeux scalaires et développement rural en sciences sociales

Dans les sciences sociales, certaines disciplines semblent, de par leur nature et leur objet scientifique, avoir contribué plus que d'autres aux questions de développement en Afrique. Ainsi, si l'histoire et l'ethnologie ne sont pas en reste dans cette contribution aux questions de développement, la sociologie et l'anthropologie paraissent, toutes choses étant égales par ailleurs, avoir considérablement nourri la réflexion. Cela peut être dû à la dynamique interne de ces champs disciplinaires, ou relever de la spécificité de l'objet d'étude qu'est la société rurale de l'Afrique noire.

3.1. Histoire et échelles socio-spatiales

La géographie s'intéresse à l'espace, comme l'histoire a pour principal analyseur le temps. Cette distinction n'est pourtant pas si tranchée que cela. Il y a bien une géographie historique qui va de pair avec une géographie contemporaine tout comme en histoire, est nette la prise en compte de différents niveaux spatiaux. J. Michelet repris par P. Garcia (2000) traduit cette conscience des niveaux géographiques dans ces propos :

« L'esprit local a disparu chaque jour ; l'influence du sol, du climat de la race a cédé à l'action sociale et politique. La fatalité des lieux a été vaincue, l'homme a échappé à la tyrannie des circonstances matérielles... [...] La société, la liberté ont dompté la nature, l'histoire a effacé la géographie. Dans cette transformation merveilleuse, l'esprit a triomphé de la matière, le général du particulier, et l'idéal du réel » (p. 75).

Cette prise de position semble à plus d'un titre, excessive mais, au moins, elle a le mérite de montrer que le souci de l'espace est bien présent chez les historiens. La préoccupation à l'espace est du point de vue de P. Garcia (*op. cit.*) un passage obligé qui permet aux sociétés

de repenser leur inscription spatiale à partir de leurs questionnements propres.

La micro-histoire promue en France par J.-F. Revel tient non pas à un souci prémédité de travailler sur des entités socio-spatiales plus réduites et donc riches en détails, mais plutôt à la nécessité de résoudre des contraintes méthodologiques, logistiques notamment. (P. Garcia, *op. cit.*). Dans tous les cas, cette approche semble avoir été à l'origine de la diffusion de la notion de jeu d'échelles et, chose plus intéressante, elle a permis de passer du niveau de la société à celui des acteurs. Et c'est précisément à partir d'ici, que des liens intéressants se font jour, entre la micro-histoire et le développement local.

Comme les géographes, les historiens évitent d'opposer le macro au micro. Comme les géographes qui ont cru à la pertinence de l'échelle des terroirs, les historiens considèrent que c'est essentiellement autour du local comme lieu de gestation de l'identité que se construit le nouvel usage de l'espace. L'autre intérêt pour le développement consisterait donc à tirer parti de ces résultats pour enrichir les approches de la territorialité et en particulier la « superstructure » telle que le conçoit Di Meo dans son modèle de formation socio-spatiale.

Après l'étude des empires et grands royaumes d'Afrique, celle retraçant les vicissitudes des cheminements des jeunes États africains aux lendemains des indépendances, apparaît timidement mais sûrement dans les universités d'Afrique noire, une orientation incontestable vers une histoire décentralisée, ayant pour objet non seulement les questions plus circonscrites dans des lieux, mais aussi touchant des acteurs en groupe ou isolés⁸. Pour différentes raisons, des pans de cette histoire sont peu étudiés et il y a parfois comme une amnésie collective, les régimes politiques goûtant peu ce rappel du passé récent. Mais, ce qui en reste, en particulier dans les souvenirs individuels, peut alimenter les différents modèles de diagnostic qui se mettent en place ici et là. Il faut pouvoir développer des outils et des méthodologies pour y accéder. Cela relève des stratégies des historiens.

Avec la perspective diachronique propre à l'histoire, les lieux et les gens sont mis en mouvement dans le temps et, somme toute, sont susceptibles d'apporter considérablement à diverses problématiques de développement. Ne l'oublions pas, parmi les historiens, il y en a qui s'intéressent à l'infrastructure prise au sens des thèses marxistes. Là aussi, les moyens modestes dont disposent les chercheurs, con-

⁸ Les publications de Daniel Abwa dans la thématique « Grandes figures de l'histoire » rentrent dans ce cadre.

finent pour le moment les travaux aux échelles locales. Faute de mieux, ces contributions peuvent déjà permettre d'avancer dans la compréhension des sociétés africaines dont les conditions actuelles nécessitent un changement vers un mieux être.

3.2. *Les sciences de l'homme au Sud : partir du bas pour comprendre le haut...*

Par « sciences de l'homme », nous faisons essentiellement référence ici à l'anthropologie et à ses différentes ramifications que sont la sociologie et l'ethnologie. Après l'époque des grands explorateurs en Afrique, les anthropologues semblent avoir été nombreux à se précipiter sur l'étude de la structure et du fonctionnement des sociétés africaines. Plusieurs travaux ont décrit, parfois jusque dans leur intimité, ces sociétés. Avec le temps, les centres d'intérêts se sont naturellement déplacés et, ces dernières années, la tendance dominante est celle des anthropologues travaillant sur les questions de développement. À quelles échelles se situent ces productions ? Comment les auteurs résolvent-ils la sempiternelle question du changement d'échelle ? Les échelles évoquées dans ces différentes contributions renvoient-elles à l'espace, au temps ou à la société ? Lesquelles sont les plus pertinentes dans la contribution des sciences sociales aux problématiques du développement rural ?

À propos des 'Pays des suds', il semblerait que les pratiques des sociologues diffèrent. La tendance 'africaniste' qui nous intéresse ici serait plus orientée, explique M. Haubert vers trois questions centrales⁹ :

- La construction des États nouveaux ;
- La déstructuration des sociétés rurales ;
- Le développement à la base.

Ce souci du développement à la base est en phase avec les recherches de type monographique que les ethnologues mettent en avant dans leurs travaux sur l'Afrique. Cette investigation minutieuse à l'échelle 'ultra-locale' semble être un préalable à la mise en œuvre du développement. Cela évite, semble-t-il, que l'ethnologue n'ait pas à intervenir en catastrophe, uniquement *a posteriori*, quant aux actions

⁹ Ce constat de M. Haubert (1995) décrit à côté de la tendance africaniste une tendance 'américaniste', qui se consacre surtout aux classes sociales, aux mouvements sociaux et aux systèmes politiques.

de développement, et ne viennent pas analyser les raisons des faibles résultats obtenus. A la rituelle question de la prise en compte des échelles dans les pratiques de terrain, voici ce qu'en dit G. Condominas (*op. cit.*) :

« Il n'y a pas d'enfermement dans le temps d'une population. Il n'y a pas non plus d'enfermement dans l'espace. L'ethnologue doit étudier les emboîtements d'espaces : l'espace social du petit groupe lié aux espaces sociaux voisins, et l'ensemble replacé sur le plan régional. Il y a des interactions entre ces espaces, des rétroactions, des actions contre etc... C'est comme cela que je conçois la recherche en développement pour un ethnologue... » (pp. 40-41).

On le voit, cette position est souvent celle des praticiens des sciences sociales en Afrique. Elle est corroborée depuis lors par le courant très actif des anthropologues et sociologues africanistes travaillant sur les questions de développement rural¹⁰.

3.3. ... Comprendre le haut pour mieux développer le bas...

Les sociologues francophones travaillant sur l'Afrique n'évitent pas les questions d'échelles, à en juger par la densité des réflexions qui leur sont consacrées, elles semblent véritablement constituer une préoccupation transversale aux différentes problématiques d'analyse socio-spatiale. Ces travaux ont développé un axe très porteur, construit sur deux entrées principales pour étudier le développement rural.

La première concerne les innovations tandis que la seconde consacre le « local » comme niveau pertinent de départ. En somme, il faut partir du bas dans la mesure où l'innovation n'est mise en œuvre rationnellement qu'à l'échelle de l'exploitation ou d'un réseau d'innovateurs. Comme elle n'implique pas tous les exploitants d'un terroir donné, elle engendre des conflits sur la restructuration de ce terroir, ceux-ci étant provoqués par la dynamique des innovateurs. On ne peut donc pas traiter isolément les problèmes des exploitations sans une bonne compréhension des enjeux à l'échelle du terroir.

On peut ainsi comprendre pourquoi ces auteurs ajoutent qu'à tous les niveaux, « *l'innovation n'est pas une chose ; elle est en priorité un processus de restructuration de systèmes* ». Dans cette logique, le

¹⁰ Cette tendance est animée par J.-P. Olivier de Sardan et J.-P. Chauveau en particulier à travers les publications de l'APAD, l'Association euro-africaine pour l'anthropologie du changement social et du développement.

développement local est lié à l'option systémique. J.-P. Chauveau accorde de l'importance à un syncrétisme très fécond de points de vue qui ne peut, tout compte fait, mieux se réaliser ailleurs qu'à l'échelle locale. C'est à ce même niveau scalaire que J.-P. Olivier de Sardan décrit le rôle des *porteurs sociaux* dans le processus de diffusion horizontale de l'innovation. Variant d'une société à l'autre, ces relais campent bien dans le local autant qu'ils essaient d'intégrer les dynamiques sociales.

Mais le passage au niveau supérieur peut être lu par le modèle de *comparatisme de voisinage à dimension diachronique* que propose Olivier de Sardan (*op. cit.*). Il permet de se hisser jusqu'à l'échelle régionale (et pas au-delà précise-t-il), en considérant, explique l'auteur, des chaînes de sociétés contiguës, liées par des échanges historiquement attestés. Pourtant, dénonçant l'un des mythes des développeurs qui sillonnent le continent noir, Ph. Lavigne Delville (2000) rapporte que ces experts du développement ont des villages africains une image d'entités agissant isolément. En réaction à cette perception étriquée, Lavigne Delville rejoint Olivier de Sardan lorsqu'il écrit à la suite d'une étude sur le Kayor, au Sénégal : « *L'homogénéité politique du groupe de villages permet une gestion des ressources naturelles à l'échelle micro-régionale* » (p. 400). La cohérence et le bon fonctionnement des bas paraissent donc résolument liés à la cohérence du haut, mais J.-P. Chauveau va encore plus loin, lorsqu'il propose que l'on passe de l'analyse des stratégies paysannes au raisonnement stratégique.

3.4. ...Le développement du bas est solidaire de celui du haut

Qu'il prenne l'appellation de stratégies des acteurs (micro-sociologie) ou de logiques paysannes (géographie), le concept de stratégies des producteurs a considérablement rapproché les sciences agronomiques des sciences sociales (C. Blanc-Pamard et A. Lericollais, 1985 ; J.-P. Chauveau *et al.*, 1993 ; J.-P. Chauveau, 1997). Cette approche a eu au moins deux mérites. D'abord, celui de reconnaître et de confronter des échelles de diagnostic différentes, ensuite, celui de donner plus d'importance aux rapports sociaux de pouvoir.

Ces progrès méthodologiques sont évidents, mais tout se joue encore à l'échelon local et, en se limitant à ce niveau, il est difficile de trouver des solutions aux problèmes pourtant bien mis en évidence par l'approche 'stratégie des producteurs'. Il apparaît dès lors comme une nécessité, de regarder plus haut, à un niveau où cette approche ne

s'était pas encore hissée. Le diagnostic local, « *s'il permet de mieux comprendre les comportements et les objectifs des agriculteurs africains, ne suffit pas pour lever les principaux obstacles à la croissance, qui résident dans leur environnement économique et institutionnel (politique agricole, organisation des filières, crédit, termes de l'échange, effets pervers de la politisation de l'aide, etc.)* ». J.-P. Chauveau, (*op. cit.* p. 208).

C'est alors que surgit, la globalisation, et dans son sillage, le discours dominant sur les grands défis et l'insertion dans l'économie internationale. Bref, un appel en provenance du haut, et pas de n'importe quel haut ! Aussi, bien qu'irremplaçable dans le processus de compréhension des motivations des paysans à l'échelle locale, l'approche 'stratégies des producteurs' se révèle-t-elle inapte à appréhender les rapports de force institutionnels. Elle doit donc dans un premier temps, adjoindre à sa structure de type horizontale, une composante verticale pour pouvoir gravir les différents niveaux de prise de décision, du terroir au village, du village à la région, de la région à la nation, puis enfin au global. Deuxièmement, l'analyse stratégique, puisqu'il faut désormais l'appeler ainsi, doit mettre l'accent sur sa capacité à être plus qu'un outil de diagnostic local, un instrument d'analyse et de prospective dans le domaine des politiques agricoles.

En somme, à travers l'analyse stratégique, le bas doit être constamment mis en perspective avec le haut. Liée à celle des décideurs, la démarche macro-économique doit repousser toujours plus loin, les frontières des opportunités des stratégies des producteurs à la base. Peut-être verrons-nous ce faisant, des résultats plus pertinents des actions de développement, à la seule condition que, toutes choses étant égales par ailleurs, les bas continuent d'interagir avec les hauts. Ces interactions sont fondées beaucoup plus sur les relations de pouvoir que sur des liens entre les composantes physiques.

3.5. *La posture des juristes : quel local pour quel développement ?*

Les juristes, en particulier les spécialistes de la science administrative, ont une tout autre approche du local. Toutefois comme les géographes, ils dénoncent l'imprécision et l'inconsistance de ce terme (P. Allies, 1986). Ainsi, note-t-on dans les discours internationaux que l'expression « *local government* » est affectée aussi bien à l'échelle régionale (disons provinciale) qu'infrarégionale (municipalités). Le souci des niveaux géographiques n'est pas au cœur de la démarche des juristes, on peut le comprendre. Toutefois, ces derniers distinguent

deux niveaux principaux (le centre et la périphérie) déterminés par les rapports de pouvoir. Le centre s'assimile à l'État alors que la périphérie correspond au local. Pour la science administrative, « *le local serait le pur et simple reflet micro- de la totalité... c'est le pouvoir qui l'identifie, l'aide à s'exprimer, et, ce faisant unifie toujours son espace* » (P. Allies, 1986, p. 274).

Dans la mesure où le local se situe à la périphérie de l'État, il est aussi, suivant les thèses de Gramsci, un dérivé de la société civile qui, tirant parti de la crise de l'État, recherche par voie d'alliances et de consensus, la structuration d'un contre-pouvoir périphérique.

En France par exemple, le local semble avoir été à différentes époques instrumentalisé par l'État. D'une manière générale, dès la Ve République, le souci de moderniser l'État territorial est constant. Que celui-ci s'exprime au niveau de la région (régionalisme fonctionnel de la fin de la décennie 60) ou du département qui fait un retour en force à partir des années 1972 (P. Allies, *op. cit.*). La décentralisation serait en quelque sorte le dernier avatar de cette instrumentation du local par l'État français. Alors que dans les pays africains, l'on soupçonne les États d'avoir la « décentralisation timide »¹¹, de chercher à maintenir la centralisation de la gestion des ressources financières¹² et de ne desserrer l'étreinte de l'interventionnisme sur les unités inférieures que sous la pression constante des instances supranationales (bailleurs de fonds notamment), en Occident il s'agit d'une tout autre démarche guidée par une toute autre logique :

« La décentralisation n'est qu'une ruse du pouvoir lui permettant de mieux gérer la crise en déléguant aux collectivités locales les moyens qui portent sur les éléments improductifs de la reproduction des rapports de travail, c'est-à-dire sur des aspects qui portent le plus de problèmes et sont moins porteurs de possibilités de contrôle de situation : cadre de vie, action sociale, éducation... » (J. Attali, 1983).

En fait, d'un côté, la décentralisation semble être mise en œuvre par une stratégie volontariste d'un État en proie aux difficultés croissantes de gouvernabilité depuis son centre. De l'autre, elle procède

¹¹ Le dernier ouvrage de C. Nach Mback, *Démocratie et décentralisation en Afrique*, PDM-Karthala, 2002, confirme bien non seulement le problème de l'imprécision des échelles spatiales mais aussi le peu d'empressement des États africains à favoriser la décentralisation.

¹² « *La centralisation rend compte ici de toutes les opérations de pompage des ressources les plus stratégiques du pays vers le sommet de l'État... en règles générales les administrations locales sont laissées sans moyens* » (Dele Owulu cité par Nach Mback, *op. cit.*).

derait de différents stratagèmes dilatoires qui ne favorisent pas l'émergence des niveaux de prise de décision en dehors du centre.

Les peurs et les résistances fondées ou injustifiées nées avec l'apparition de la décentralisation en Afrique, confirment non seulement l'importance des enjeux de pouvoir en cause, mais aussi les liens dialectiques entre le centre et la périphérie, le haut et le bas, l'État et le local. De la sorte, pour certains, la décentralisation devrait mettre fin au processus de marginalisation qui affecte certaines régions des pays africains. Pour d'autres, la décentralisation risque de fragiliser l'État et constituer un terreau fertile aux velléités d'atomisation et d'indépendances en gestation dans certaines périphéries. On peut se demander si ces dynamiques fédéralistes pour certains et sécessionnistes pour d'autres, ne constituent en tout état de cause, que des réactions différentes à un centralisme excessif ? Tout comme on peut s'interroger sur la place du développement dans les stratégies de ceux qui s'affrontent dans l'arène de la décentralisation ou de la centralisation.

Pour que décentralisation rime avec développement, il faut que les échelles socio-spatiales définies soient autre chose que « des prêts-à-porter administratifs » importés et parachutés sans autre forme de procès en Afrique. En d'autres termes, dans la mesure où les collectivités locales qui sont censées traduire la décentralisation dans les faits sont en porte-à-faux par rapport aux solidarités communautaires cristallisées par l'histoire dans un espace donné, elles peuvent difficilement constituer le creuset propice au développement local.

En clair, le défi majeur pour le développement local en Afrique passe par la redéfinition d'autres échelles, non plus mécaniques et unilatéralement arrêtées, mais fixées conjointement. Ces niveaux pertinents pour le développement local existent, il suffit d'avoir le courage et la patience de les mettre en évidence et de les impliquer. En définitive, les liens entre le développement et les échelles socio-spatiales passent aussi par la question de la participation citoyenne et de la démocratie locale¹³.

¹³ « En effet une politique de décentralisation est indispensable à une optique de développement autocentré où chacun doit être responsable et prêt à assumer les problèmes d'intérêt local » A. Cunha et al. « La décentralisation crée un champ politique à l'échelle locale et favorise l'émergence de leaders et l'exercice d'une citoyenneté » (C. Nach Mback, *op. cit.*).

La fébrilité liée à l'émergence des expériences plus ou moins réussies de décentralisation s'installe alors même que la mondialisation, dans une tout autre direction a atteint un point de non retour. Cette dualité est révélatrice du télescopage des échelles inhérent à la marche des sociétés humaines. Pour prendre acte de cette réalité dans laquelle la périphérie s'affirme en s'opposant au centre, le local au global, certains chercheurs ont proposé un néologisme révélateur : « la glocalisation ». Cette option traduit sur le plan conceptuel, le hiatus incontestable entre la complexification croissante des questions d'échelles socio-spatiales et la mise au point des modèles théoriques.

Quant à eux, les géographes explorent depuis peu les apports des territorialités et du concept de territoire comme tremplin à tout processus de développement local. Le territoire dont il est question ne s'apparente pas à celui du juriste (État-nation), mais semble correspondre aux données subjectives qu'évoque C. Nach Mback dans l'approche nouvelle du découpage communal¹⁴. Cette approche géographique du territoire va plus loin, dans la mesure où elle intègre l'irréel et le matériel, la superstructure et l'infrastructure, l'espace vécu et l'espace représenté.

Du fait qu'il incorpore les contraintes d'échelles dans sa structure, le modèle de la formation socio-spatiale proposé par G. Di Meo (2000) semble très prometteur dans le processus d'identification des niveaux socio-spatiaux dont la pertinence peut susciter et entretenir le développement. Ce modèle étant lui-même réalisé grâce aux apports de plusieurs disciplines des sciences sociales, ne faut-il pas privilégier ces approches de manière concertée et donc résolument pluridisciplinaires dans le processus de développement ? Le défi posé par la prise en compte des échelles et des niveaux de prise de décision semble imposer une réponse affirmative, traduisant tout compte fait, un apport incontestable des sciences sociales dans la quête de solutions aux questions d'échelles et de niveaux de prise de décision pour le développement. Ce constat ne doit pas faire perdre de vue le retard pris au plan théorique et méthodologique par la recherche en sciences sociales dans nos pays. Ailleurs, l'étude scientifique des jeux d'échelles quitte le champ spatial pour investir aussi la dimension temporelle. C'est dire à quel point il est urgent de rattraper le retard accusé. Voilà un champ que pourraient investir tout aussi bien l'histoire, la géographie que la sociologie.

¹⁴ « Il s'agit d'éléments de solidarité liés à des données anthropologiques... les critères relèvent de l'histoire, de la sociologie ou même de l'ethnologie ».

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Attali J., (1983) – « Décentralisation et autogestion », *Interventions*, Paris, n° 3.
- Auriac F. et Brunet R., (1986) – *L'espace, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, 343 p.
- Allies P., (1986) – « Le local, l'État et la société civile », p. 271-282, *in* : Auriac F. et Brunet R. (dir.), *L'espace, jeux et enjeux*.
- Benhayoun G., Gaussier N. et al., (1999) – *L'ancrage territorial du développement durable, de nouvelles perspectives*, Paris, L'Harmattan, 352 p. (Coll. Emploi, industrie et territoire).
- Blanc-Pamard C. et Lericollais A. (éd.), (1985) – *A travers champs. Agronomes et géographes*, Paris, ORSTOM, coll. Colloques et séminaires.
- Brunet R., (1997) – *Champs et contrechamps : Raisons de géographe*, Paris, Belin, 319 p.
- Brunet F. (dir.), (1997) – *La décentralisation en Afrique subsaharienne*, Paris, Secrétariat d'État à la Coopération, 72 p.
- Bataillon C., (1977) – *État, pouvoir et espace dans le Tiers-Monde*, Paris, P.U.F
- Chaléard J.-L. et Pourtier R., (dir.) (2000) – *Politiques et dynamiques territoriales dans les pays du Sud*. Paris, Publications de la Sorbonne, 256 p.
- Cunha, A. Bryn, G.W. et Racine, J.-B., (1981) – « Le concept d'écodéveloppement et la pratique des géographes », *in* : *Terrains vagues, terres promises*, Paris, P.U.F, Genève, IUED.
- Charlery De La Masseliere B., (1993) – « Du « versant-terroir » aux territoires fragmentés. Organisation, dynamique et crise de l'espace agricole au Rwanda », *Cahier des Sciences Humaines*, 29 (4), p. 661-694.
- Chauveau J.-P. et al. (éd.), (1993) – *L'innovation en milieu rural II*, Montpellier, ORSTOM, documents scientifiques du Laboratoire d'études agraires, n° 4.
- Chauveau J.-P., (1997) - « Des stratégies des agriculteurs africains au raisonnement stratégique : Histoire, usages et remise en question d'un concept pluridisciplinaire », p. 179-217, *in* : Blanc-Pamard, C. et Boutrais, J. (coord.), *Thème et variations, nouvelles recherches rurales au Sud*. Paris, ORSTOM.
- Choquet C. et Dollfus O., (1993) – *État des savoirs sur le développement. Trois décennies de sciences sociales en langue française*, Paris, Karthala.
- CNRS, Section 39, (1997) – *Espaces, territoires et sociétés : Les recherches françaises en perspectives*. Paris, CNRS, 130 p.
- Dardel E., (1952) – *L'homme et la terre : Nature de la réalité géographique* (nouvelle édition présentée par Pinchemel, Ph. et Besse, J.-M.), Paris, Editions du CTHS (1990), 199 p.
- De Gaudusson J.-D.B et Médard J.-F., (2001) – « La crise permanente de l'État et la recherche difficile de nouveaux modes de régulation » *Afrique contemporaine*, n° spécial mars-juin 2001, p. 3-7.

- Deffontaines J.-P. et Prod'homme J.-P., (2001) – *Territoires et acteurs du développement local : Des nouveaux lieux de démocratie*, Paris, Editions de l'Aube, 286 p.
- Di Meo G., (1991) – « La genèse du territoire local : complexité dialectique et espace-temps » *Annales de géographie*, n° 559, pp. 273-294.
- Di Meo G., (1998) – *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 320 p.
- Dollfus O., (1997) – *La mondialisation*, Paris Presses des Sciences Politiques, 164 p.
- Ferras R., (1991) – « Niveaux géographiques, échelles spatiales », p. 401-419, *in* : Bailly A. Ferras R. et Pumain D. (dir.) *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica.
- Garcia P., (2000) – « L'espace géographique et les historiens » *in* Lévy J. et Lussault M. (dir.) *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*. p. 73-92.
- Glon E., (1996) – « Le développement local au service de la géographie » *BAGF*, n° 5.
- Gueye B., (1999) – « Où va la participation ? Expériences de l'Afrique de l'Ouest francophone », Londres, IIED, *Programme zones arides*, dossier n° 87, 36 p.
- Guichaoua A. et Goussault Y., (1993) – *Sciences sociales et développement*, Paris, A. Colin.
- Haubert M., (1993) – « Sociologie du développement : quelle sociologie et de quel développement ? », p. 177-190, *in* : Choquet C. et al. *État des savoirs sur le développement, trois décennies de sciences sociales en langue française*. Paris, Karthala.
- Lavigne Delville Ph., (1998) – « A quoi servent les sciences sociales dans les projets de développement rural ? » *Bulletin de l'APAD*, n° 14, p. 79-107.
- Merenne-Schoumaker B., (1997) – « Aménagement et gestion des territoires : essai de bilan des recherches françaises ». *Espaces, territoires et sociétés, Les recherches françaises en perspectives*, p. 53-55.
- Nach Mback C., (2001) – « La décentralisation en Afrique : enjeux et perspectives » *Afrique contemporaine*, n° spécial mars-juin 2001, p. 95-114.
- Nach Mback C., (2003) – *Démocratisation et décentralisation*, Paris, Karthala, Cotonou, PDM.
- Neboit R., (1990) – « Échelles spatio-temporelles et systèmes de causalité dans les rapports entre sociétés et la morphogenèse », p. 495-510, *in* : *La terre et les hommes, mélanges offerts à M. Derruau*, Univ. de Clermont-Ferrand ; Ass. Publ. Fac. Lett. et sc. hum.
- Offner J.-M., (2000) – « Pour une géographie des interdépendances », p. 217-239, *in* : Lévy, J. et Lussault, M. (dir.), *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*.
- Olivier de Sardan J.-P., (1996) – *Anthropologie et développement*, Paris, APAD-Karthala.

- Pecqueur B., (1989) – *Le développement local mode ou modèle*. Paris, Syros, coll. Alternatives, 217 p.
- Peguy Ch.-P., (2001) – *Espace, Temps, Complexité : vers une métagéographie*. Montpellier, Reclus/Belin, 283 p.
- Pelissier P., (1993) – « Terrain de recherche, champs d'action ? Brefs propos sur une question sans fin... », p. 87-92, *in* : Boutillier J.-L. et Goudineau Y. (éds) *Trente ans, Cahiers des sciences humaines* hors série, Paris ORSTOM.
- Raison J.-P., (1993) – « Trente ans, trois phases de la géographie rurale dans les pays tropicaux », p. 135-160, *in* : Choquet et al. (dir.) *État des savoirs sur le développement, trois décennies de sciences sociales en langue française*, Paris, Karthala.
- Santos M., (1991) – *Pour une nouvelle géographie*, Paris, Publisud, 183 p.
- Tchawa P., (2002) – *Enjeux de la participation et développement au Sud : exemples camerounais*. Mémoire de HDR, 4 tomes, 725 p. UFR de Géographie et Aménagement, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3.

Le nouvel ordre territorial sud-africain aura-t-il lieu¹⁵?

Sylvain Guyot

L'avènement de la démocratie sud-africaine en 1994 coïncide avec la fin du pouvoir sans partage des Blancs. Les années de colonisation et d'apartheid laissent un héritage territorial conséquent. Tous les niveaux territoriaux sont marqués par la domination blanche et l'héritage (géo)-politique des années d'enfermement totalitaire : zones frontalières fermées, foncier inégalement réparti au profit des fermiers blancs, pseudo-États noirs indépendants dépourvus de viabilité (les bantoustans), villes ségréguées, domination de la toponymie européenne à tous les niveaux, etc. Paysages et cartes sud-africaines ont donc été façonnés à l'image de la minorité dominante. Un des objectifs principaux du nouveau gouvernement élu, dominé par l'African National Congress, est de transformer en profondeur ce cadre territorial hérité pour promouvoir la déségrégation et la redistribution socio-économique au profit de la majorité noire de la population. Le nouveau pouvoir élu a pour ambition la mise en place d'un véritable « *nouvel ordre territorial* », pour reprendre la formule d'Antheaume et Giraut (2003 et 2005), destiné à façonner de nouveaux territoires qui soient à l'image de la « nouvelle Afrique du Sud » : un pays libre, démocratique et multiracial bien intégré dans le continent africain. Les objectifs

¹⁵ Une version longue de cet article (9 000 mots) a été publiée en 2006 : Guyot, S., « Le nouvel ordre territorial sud-africain : bilan et enjeux », *Études* 4053, septembre, pp. 165-177.

initiaux sont ambitieux : il s'agit de rendre la terre aux Noirs (réforme foncière), d'en finir avec la ségrégation à toutes les échelles (nouveaux découpages provinciaux et municipaux), de dynamiser des espaces déprimés (zones frontalières et littoraux des anciens bantoustans) et, dans un second temps, de redonner une identité africaine aux différents territoires par le biais de la néotoponymie. Douze ans après la première élection de l'ANC à la tête de l'Afrique du Sud, trois élections présidentielles¹⁶ (succession des deux Présidences bien différentes de Mandela et de Mbeki), et trois élections locales¹⁷, quel bilan peut-on faire de ce « nouvel ordre territorial » ? Les réformes territoriales sont-elles en accord avec les ambitions de départ ? Le décalage entre les « nouvelles cartes » et la réalité, plus « inerte », est-il réel ? Comment le politique et en particulier les stratégies de pouvoir du nouveau parti dominant, l'ANC, utilisent-ils ce « nouvel ordre territorial » à des fins électorales ou de contrôle territorial ? Quatre « piliers » du nouvel ordre territorial sud-africain sont successivement passés en revue dans cet article pour tenter de répondre à ces questions : les redécoupages (provinciaux et municipaux), la réforme foncière, la mise en valeur de certains territoires spécifiques et les processus néotoponymiques (créations et changements de toponymes).

1. Redécouper. Les nouveaux découpages à l'échelon provincial et municipal

Le territoire sud-africain a été profondément marqué par la domination blanche pendant la colonisation et l'apartheid. Comment redessiner la carte du pays pour la mettre en conformité avec les idéaux de la nouvelle constitution de 1996, réputée pour être une des plus progressistes au monde ?

1.1. Principes et mise en place du redécoupage provincial et local

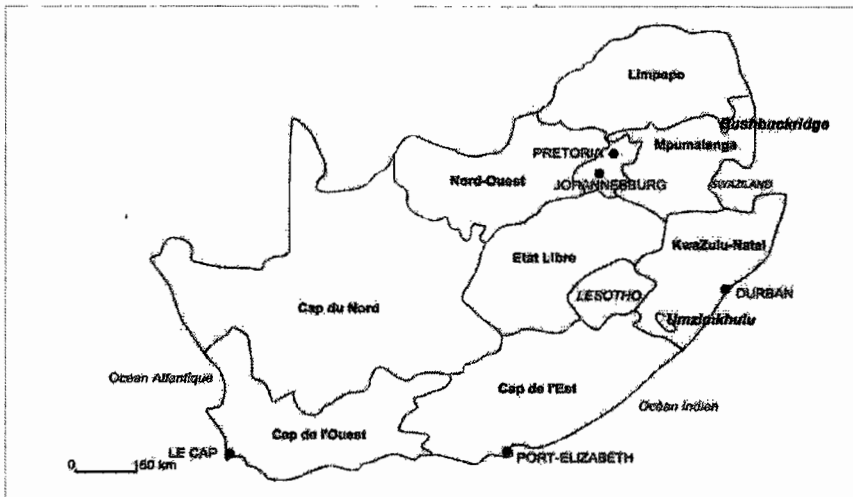
Les transformations territoriales post-apartheid ont pour objectif la création de nouveaux maillages administratifs aux échelles provinciale, régionale et locale qui tentent de réunir des territoires 'blancs', développés, et des territoires 'noirs', largement sous-développés.

¹⁶ 1994, 1999 et 2004.

¹⁷ 1995-1996, 2000 et 2006.

La réforme territoriale à l'échelle provinciale (fig.1) est mise en place en 1994. Elle voit, par exemple, la province blanche du Natal et le bantoustan KwaZulu fusionner pour constituer une province unique, le KwaZulu-Natal. En revanche, l'immense province du Cap se sépare en trois nouvelles provinces (Gervais-Lambony M-A, 1996 ; Gervais-Lambony P., 1997) : le Northern Cape, le Western Cape et l'Eastern Cape, en intégrant dans cette dernière les anciens bantoustans du Transkei et du Ciskei. Les redécoupages provinciaux donnent lieu à de nombreux arbitrages sur les limites, les dénominations et la question du fédéralisme. Pour le KwaZulu-Natal, la question identitaire et politique zouloue est au cœur du débat après une période de quasi-guerre civile (années 1980 et début des années 1990). Les partisans de l'IFP¹⁸ (Inkatha Freedom Party), devenu le parti majoritaire au KwaZulu-Natal aux élections de 1994, se mobilisent pour conserver la dénomination « KwaZulu » dans le nouveau nom de la province, ce qui est une référence directe à la politique des bantoustans.

Figure 1 : Les nouvelles provinces d'Afrique du sud

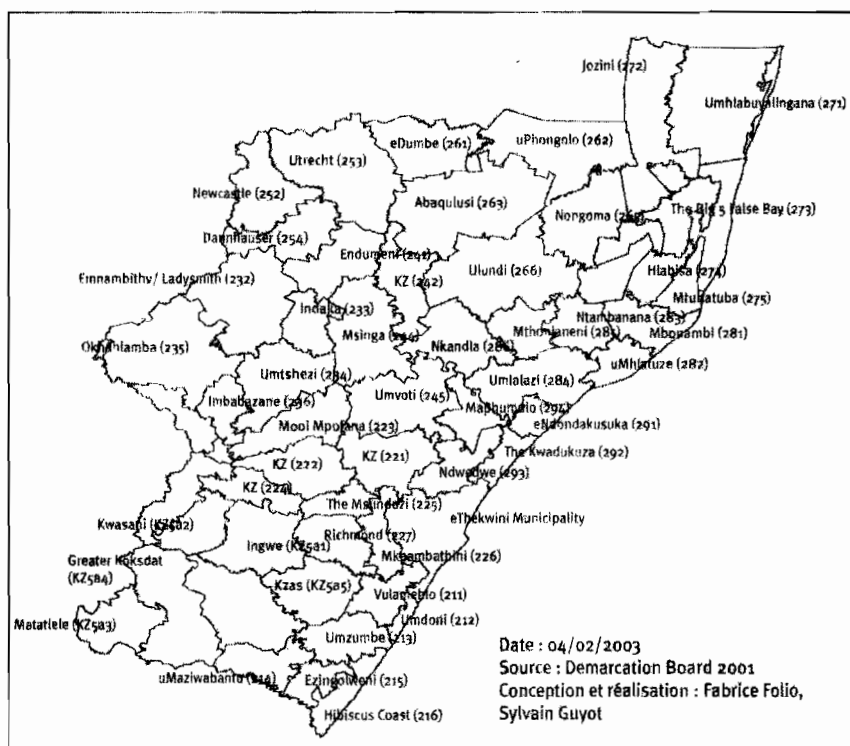


Un autre objectif du découpage provincial de 1994 est la constitution d'un État sud-africain de nature fédérale. En réalité, le « fédéralisme » sud-africain s'impose en trompe-l'œil. En effet, la plupart des revenus provinciaux proviennent du budget national pour se diriger, de manière beaucoup plus déconcentrée que décentralisée,

¹⁸ Parti traditionaliste et conservateur à base essentiellement rurale.

vers des missions sociales comme l'éducation ou la santé. L'ensemble des élus et des administrations provinciales sont donc dépendants de l'État central mais disposent d'une certaine marge de manœuvre pour utiliser les fonds, comme, par exemple, la province du Gauteng qui a décidé de mener une politique de traitement contre le SIDA beaucoup plus offensive et rapide que les prescriptions nationales officielles.

Figure 2 : Les nouvelles municipalités de type « pavage intégral » au KwaZulu-Natal (d'après Guyot et Folio, 2004)



On assiste, en 1995, à la réforme de transition aux niveaux régional et local, premier pas avant le découpage définitif de l'an 2000. L'organisme chargé de la réforme des entités municipales s'appelle le Demarcation Board. Il est dirigé par un géographe anglophone entre 1998 et 2003, membre de l'ANC. Cet organisme a défini de grandes municipalités, à l'échelon local, qui juxtaposent des villes blanches, des townships et des zones rurales, blanches et noires. L'objectif officiel des réformes post-apartheid est de rationaliser le système politico-administratif, en regroupant les ex-territoires blancs, indiens et noirs, sous une même entité et en fusionnant l'urbain et le rural pour

permettre à ce dernier de faire face à la pauvreté (en particulier pour les terres de l'ancien bantoustan KwaZulu et du Transkei). Le nombre des territoires de juridiction locale est donc fortement réduit ainsi que le nombre de chefs-lieux correspondants (Guyot, 2006).

Les municipalités de transition de 1995 sont remplacées en 2000 par des municipalités locales (dites de catégorie B), composant aujourd'hui un pavage complet du territoire (fig. 2, pour le KwaZulu-Natal) en regroupant urbain et rural, y compris les terres tribales, avec de fortes résistances des chefs traditionnels qui n'ont toujours pas de fonction clairement définie dans le nouveau paysage politique local. Les Regional councils de 1995 sont remplacés par des districts (dits municipalités de catégorie C) qui regroupent plusieurs municipalités. Enfin, les aires métropolitaines échappent à cet emboîtement et sont dotées d'un conseil unique et puissant (municipalités de type A). Ainsi Durban, Port Elisabeth et Cape Town disposent d'un gouvernement métropolitain dont l'extension va au-delà des limites morphologiques de l'agglomération, tandis que la conurbation Johannesburg-Pretoria est constituée de trois gouvernements métropolitains distincts (Johannesburg, Pretoria et East-Rand). Les parcs naturels et les espaces de faible densité sont gérés soit par des autorités autonomes, soit par la municipalité de district.

1.2. Réussites et limites en termes de redistribution des ressources

Les théories spatiales redistributrices qui sous-tendent ces nouveaux découpages provincial et municipal sont tout à fait adaptées aux enjeux post-apartheid sud-africains de rééquilibrage d'inégalités spatiales héritées très marquées. Toutefois, dans les faits, le nouveau découpage tend à renforcer les territoires déjà « gagnants » par le passé (provinces du Gauteng et du Western Cape, municipalités métropolitaines) et à constituer de nouveaux territoires dépourvus de ressources réelles et donc fortement dépendants de l'État central (provinces du Limpopo et de l'Eastern Cape, municipalités « rurales »). Les négociations sur l'extension de la province capitale, le Gauteng, ou encore sur les limites des municipalités métropolitaines ont conduit à ne pas pénaliser ces « espaces d'entraînement » aux dépens des périphéries rurales, à quelques exceptions près (voir paragraphe suivant). Des espaces les plus défavorisés par le passé, ce sont donc surtout les townships (quartiers périphériques non-blancs) des grandes villes qui ont le plus bénéficié des péréquations financières mises en œuvre. D'autres stratégies territoriales ont été décidées en parallèle pour

soutenir les espaces ruraux marginaux littoraux et frontaliers (voir partie 3.).

1.3. Des outils territoriaux au service d'une stratégie globale de domination de l'ANC ?

Ces réformes territoriales ont aussi permis l'émergence d'une classe d'élus noirs à tous les niveaux, pas toujours expérimentés mais impliquant une dynamique importante de formation d'une nouvelle élite politique.

Le contrôle politique total des provinces a d'abord échappé à l'ANC en 1994 et 1999 au KwaZulu-Natal et au Western Cape. Depuis les dernières élections générales de 2004, ce parti contrôle toutes les provinces, et ce, grâce à plusieurs stratégies politiques. Ces stratégies comprennent l'alliance avec le nouveau National Party (rassemblant de fait les « victimes » et leurs « anciens bourreaux ») – alliance essentielle pour le contrôle du Western Cape – et le « *floor crossing* » qui permet aux élus de changer de parti au cours de leur mandat à des périodes bien déterminées. Cette méthode a permis à l'ANC d'attirer des opposants de l'IFP, de DA (Democratic Alliance) et du NNP, et donc d'obtenir de justesse une majorité au KwaZulu-Natal.

Au niveau municipal, certains découpages prêtent le flanc à une analyse en termes de stratégies purement électoralistes (voir Guyot et Folio, 2004). Au-delà de la redistribution des richesses, la redistribution foncière est aussi théoriquement une pierre angulaire du nouvel ordre territorial sud-africain, mais pour quels résultats ?

2. Redistribuer. La question foncière

La question foncière est cruciale dans un pays comme l'Afrique du Sud. L'attachement à la terre, terre des ancêtres, terre des conquêtes, est partagé par tous les groupes de populations qui se sont forgé leur propre histoire. Objectivement c'est bien de la réparation de la spoliation coloniale dont il s'agit ici. Certains Noirs sud-africains pensent que l'Afrique du Sud ne pourra pas rentrer pleinement dans l'ère postcoloniale tant que la question de la terre ne sera pas réglée.

Il y a deux problèmes fonciers en Afrique du Sud. Le premier problème concerne l'inégale distribution des terres entre les Blancs et les Noirs, situation totalement héritée des politiques foncières de colonisation et d'apartheid. Tous types confondus de terres, 83 % du territoire sud-africain appartient encore aux Blancs. Le second pro-

blème concerne les terres des bantoustans qui héritent d'une gestion dominée par les chefs traditionnels. Ces terres des bantoustans regroupent la majeure partie de la population rurale africaine en Afrique du Sud. Elles sont très densément peuplées et souvent très dégradées (érosion, faible fertilité...) (Vircoulon, 2003). La réforme foncière est une des promesses principales de l'ANC lors de son arrivée au pouvoir en 1994. Cette réforme foncière est nécessaire pour redresser les injustices liées aux déplacements forcés et au refus de jouissance des terres. Elle est également essentielle pour trouver une solution à la surpopulation dans certains anciens bantoustans. De plus, elle constitue la pièce maîtresse de la stratégie de développement, d'emploi et de redistribution du gouvernement (Anseeuw, 2004, p. 131.) En 1994, l'objectif est de redistribuer 30% des terres en 5 ans. Le compromis trouvé sur la libéralisation économique de l'Afrique du Sud en 1996 (GEAR¹⁹) implique que la réforme foncière doit se faire dans le cadre du marché, en excluant toute forme d'expropriation « à la zimbabwéenne ». C'est le respect du principe « *willing buyer – willing seller* ». L'accès à la terre est possible mais doit se faire en fonction du prix du marché. Cela étant dit, trois programmes majeurs volontaristes conduits par l'État et reconnus par la Constitution de 1996 accompagnent cette réforme foncière : la restitution foncière, la réforme de la tenure foncière et la redistribution foncière (Anseeuw, 2004, p. 133.)

Le premier programme est mieux connu sur place sous le nom de « *settlement of land claims* ». En mars 1999, date butoir de dépôt des demandes, environ 70 000 demandes ont été émises. Seules les demandes « à la marge » concernant des terres appartenant à l'État ainsi que celles concernant les parcs naturels ont été véritablement résolues. Les plaignants récupèrent rarement leur terre, ou alors sous forme de trust cogéré. Le plus souvent, ils sont dédommagés financièrement. Citons la communauté zouloue de Bhangazi au nord de St Lucia dans la province du KwaZulu-Natal (Guyot, 2006). La plupart de ces espaces, composés de prairies ou de forêts, sont devenus entre 1956 et 1964 des State Forest (Cape Vidal State Forest, Eastern Shores State Forest) dédiés à l'exploitation. 5 000 personnes vivant dans les Eastern Shores sont alors expulsées et une partie d'entre elles relogée à Mbazwana dans le futur bantoustan. Les membres de la communauté des Eastern Shores sont maintenant très dispersés et l'argent du dédommagement va profiter à une poignée de familles habitant à Durban ou à Johannesburg. Ils ont lancé une procédure de

¹⁹ Growth, Employment And Redistribution. Tournant néo-libéral de l'ANC en 1996.

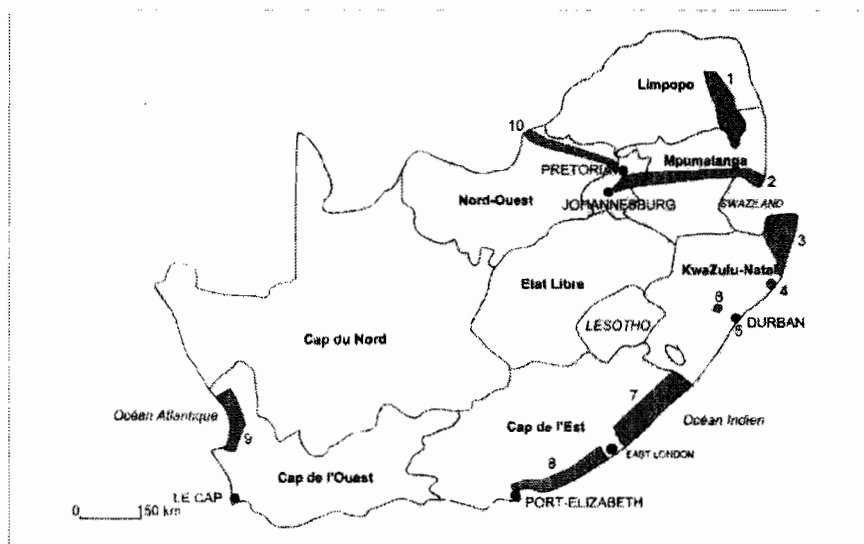
land claim, résolue en 2000 par une commission d'arbitrage moyennant une compensation financière de la part du Department of Water Affairs and Forestry ainsi que le legs de quelques hectares du World Heritage Site du Greater St Lucia Wetland Park, pour y développer un lodge. Une cérémonie de commémoration à la gloire des ancêtres pourra ainsi avoir lieu chaque année, à la fois attraction touristique et symbole d'une réappropriation patrimoniale.

Le second programme, la réforme de la tenure foncière, se heurte à la résistance des chefs traditionnels dans les ex-bantoustans qui refusent les deux modalités énoncées de municipalisation et de privatisation des terres.

Le troisième programme (redistribution foncière) permet aux populations désavantagées d'acquérir de la terre à l'aide d'une subvention publique. Avant 1999, le gouvernement a privilégié une politique foncière privilégiant la création d'une agriculture de subsistance. Après 1999, ses objectifs ont évolué vers la création d'une petite agriculture commerciale. Les résultats sont globalement décevants. La réforme guidée par le marché, offrant certes juridiquement des accès égaux à la terre et aux services nécessaires pour leur développement, engendre également la sauvegarde, voire le renforcement, des avantages acquis auparavant. Ainsi, le modèle de développement libéral ne représente pas un compromis économique négocié, mais plutôt la contrepartie structurelle pour accéder à la libéralisation politique (Anseeuw, 2004, p. 144 ; Meunier et Copans, 1999, p. 491.) La lenteur de la réforme foncière est donc à rapprocher du compromis historique qui a permis de sortir pacifiquement de l'apartheid et ainsi de favoriser l'émergence d'une élite noire, certainement politique, mais pas agricole. La politique de développement de l'État sud-africain est finalement plus basée sur une logique territoriale que sur une logique de redistribution foncière. Ainsi certains territoires sont individualisés pour recevoir des investissements spécifiques.

3. Dynamiques territoriales « à la marge »

En contrepartie à la politique de démarcation provinciale et municipale qui ne permet pas à certains territoires de bénéficier des outils redistributifs, le gouvernement sud-africain a mis en place une stratégie de développement territorial basée sur la sélection d'espaces potentiellement gagnants et pouvant être moteurs. Cette stratégie passe par la « discrimination territoriale », voire par la « coopération » avec les pays voisins.

Figure 3 : Les SDI d'Afrique du Sud (d'après : www.sdi.org.za)

1- Phalaborwa SDI (industrie et tourisme); 2- Corridor de Maputo (industrie, agriculture et tourisme); 3- Lubombo SDI (agriculture et tourisme); 4- Richards Bay SDI et IDZ (industrie); 5- Durban SDI et IDZ (industrie); 6- Pietermaritzburg SDI (industrie et tourisme); 7- Wild Coast SDI (agriculture et tourisme); 8- Fish River SDI; 9- West Coast SDI; 10- Platinum SDI (industrie et tourisme).

Les SDI, Spatial Development Initiatives²⁰ (fig.3), sont pilotées à partir de la Banque de développement de l'Afrique australe en collaboration avec le gouvernement national (Giraut et Guyot, 2003). Elles ignorent parfaitement les nouvelles institutions municipales et leurs périmètres et ne sont pas liées aux provinces. Elles sont chargées de revitaliser les zones transfrontalières et leurs accès stratégiques aux pays voisins (Corridor de Maputo). Elles participent aussi à la revitalisation des zones littorales attractives mais marginalisées par le passé dans le cadre territorial des bantoustans (Lubombo SDI pour le KwaZulu et Wild Coast SDI pour le Transkei). Elles peuvent aussi concerner des zones urbaines et sont alors reliés aux IDZ (Industrial Development Zones). Les SDI sont une stratégie pour renforcer des territoires perçus comme ayant des possibilités d'entraînement socio-économique aux niveaux national et transnational. Parfois, un objectif purement politique peut aussi se lire en filigrane de ces ambitions de développement.

²⁰ Initiatives de développement spatial.

Les SDI s'apparentent ainsi aux " missions " chargées de mener à bien les grands projets régionaux d'aménagement du territoire dans la France des années 1960 tels que l'aménagement de la côte du Languedoc-Roussillon (Giraut et Guyot, 2003). Ils en diffèrent aussi sensiblement dans la mesure où ils s'appuient sur des initiatives privées pour lever des fonds, concevoir et gérer des projets de développement qui seront ensuite transférés à la puissance publique à l'issue du temps contractuel de la concession (système BOT : build, operate, transfert). Au Kwazulu-Natal, deux SDI principaux sont opérationnels, Lubombo SDI (au Maputaland) et Richards Bay-Empangeni SDI. Le premier a un objectif essentiellement touristique et agricole alors que le second a une ambition d'accompagnement du développement industriel par l'aide à la création de petits projets.

- Le Lubombo SDI (fig.3)

L'objectif de mise en place de cette SDI est officiellement le développement soutenu de l'écotourisme pour donner travail et services de bases aux plus pauvres, face à un niveau local démuné. Ainsi, les nouvelles municipalités de cette région sont dirigées par l'IFP mais n'ont pas les moyens de fournir les services de base à la population (voir partie 1), faute de ressources propres. Les chefs traditionnels (proches de l'IFP) sont tout autant impuissants et certains sont même corrompus (Guyot, 2006). Le gouvernement fait la preuve que la structure municipale ne peut se passer de l'État central, faute de budgets suffisants, pour fournir les services de base à la population. Dans le même temps, il accélère la réalisation des aménagements routiers pour montrer sa capacité de développement et d'intervention. D'un point de vue purement électoral, les résultats de cette stratégie s'avèrent payants. Si on compare les résultats des élections locales de 2000, nationales de 2004 et locales de 2006²¹, l'ANC progresse dans toutes les municipalités territorialement intégrées dans le Lubombo SDI. Par exemple au nord du parc, dans la municipalité de Manguzi, le score de l'ANC passe de 19,5 % en 2000 à 45,4 % (score multiplié par 2,3) en 2006. Au sud du parc, dans la municipalité de Mtubatuba-St Lucia, le score de l'ANC passe de 18,9 % en 2000 à 36,8 % en 2006 (score multiplié par 2). Dans chacune de ces municipalités, le score de l'IPF baisse d'autant.

²¹ Statistiques électorales : www.elections.org.za (Independant Electoral Commission).

4. Dénommer et renommer. Les processus de néotoponymie

C'est, chronologiquement, la dernière réforme territoriale mise en place par le gouvernement sud-africain. Elle touche beaucoup plus aux représentations et aux identités des habitants que les précédentes. Plus culturelle que les précédentes réformes territoriales, la transformation toponymique est aussi un moyen plus pérenne pour le nouvel État sud-africain d'imprimer sa marque réformatrice sur les territoires et les lieux sud-africains. Elle est intéressante à interpréter car elle souligne des clivages beaucoup plus marqués que les autres réformes, finalement assez consensuelles.

4.1. La néotoponymie en Afrique du Sud : principes et exemples

Différents types de changements ou de créations de noms de lieux, espaces ou territoires coexistent aujourd'hui en Afrique du Sud à toutes les échelles : rue, quartier, village, ville, municipalité, district, province et pays. Le nom du pays, cristalliseur de l'identité nationale, a fait l'objet de débats. En effet c'est le gouvernement d'apartheid qui a instauré « la République d'Afrique du Sud (RSA) » comme toponyme officiel en 1963. Si d'un point de vue administratif on continue aujourd'hui à parler de RSA, le nom officiel est simplement « Afrique du Sud » (South Africa). Les membres du PAC (Pan Africanist Congress) ont longtemps milité pour que l'Afrique du Sud se nomme Azanie, mais les responsables de l'ANC n'ont jamais accepté une telle proposition.

Il y a des changements de toponymes, pour le moment limités aux rues et aux avenues, et à la correction des noms de ville mal épelés ou corrompus. Ces changements vont s'amplifier d'ici 2006-2007 avec le début des négociations sur les processus de redénomination des noms de villes. Il y a surtout eu une création *ex-nihilo* massive de toponymes avec le processus de dénomination des municipalités locales et de districts en l'an 2000. Les noms de ces municipalités ont tendance parfois à prendre le pas sur le nom de la ville principale, comme Ethekweni pour Durban ou Tshwane pour Pretoria.

En 1998 est créé le SAGNC (South African Geographical Names Committee). Le SAGNC s'inscrit dans une politique post-apartheid globale de réparation des exactions du passé qui comprend des réparations « matérielles » (individuelles et collectives) et la construction de monuments ainsi que tout un ensemble de réparations symbo-

liques²² : c'est là que s'inscrivent les transformations toponymiques, au même titre que l'adoption du nouveau drapeau. Les changements de toponymes, au même titre que toutes les autres transformations symboliques en cours, sont une empreinte *a minima* que doit imprimer le nouveau gouvernement sur un territoire national qui reste encore fortement marqué par des inégalités socio-spatiales héritées.

Le SAGNC est un conseil consultatif nommé par le ministre des Arts et de la Culture du gouvernement post-apartheid. C'est ce ministère qui prendra *in fine* les décisions de ratification des changements de noms. Les trois objectifs principaux du SAGNC sont de rectifier les noms mal épelés (prononciation, sens) et les noms corrompus (mal retranscrits) et d'entreprendre une politique plus radicale de changement des noms de villes. Depuis 2003, les comités du SAGNC ont été déconcentrés à l'échelle provinciale. Dans tous les cas, ces acteurs recommandent de ne pas précipiter un processus qui a une profonde emprise émotionnelle sur les habitants. En effet, l'argumentaire des acteurs en faveur des changements de toponymes²³ mentionne : « *qu'il faut en finir avec les symboles de l'oppression passée, que le coût de ces mesures est dérisoire par rapport au maintien de la domination blanche pendant des années et qu'il s'agit enfin de restaurer une véritable identité africaine* ». Les opposants ont des arguments divers et variés, dont certains ne sont pas dénués d'une certaine légitimité. Ils pensent : « qu'il faut œuvrer à l'unité du pays et non pas à créer un apartheid à l'envers, ils critiquent le coût important de cette réforme face à d'autres priorités sociales (dont le SIDA), ils invoquent les implications fâcheuses du processus sur la reconnaissance internationale des lieux sud-africains, il s'inquiètent de la non-reconnaissance de l'histoire des Blancs (surtout de celle des Afrikaners), de l'instrumentalisation politique de la part des anciens héros du mouvement de libération²⁴ et mentionnent enfin une possible confusion entre les anciens et les nouveaux noms ». On peut effectivement se demander si les nouveaux noms seront inclusifs, c'est-à-dire intégrateurs de la multiplicité des identités sud-africaines ou, au contraire, exclusifs en mettant dos à dos les différents « groupes ».

²² On pense à l'action de la commission « Vérité et Réconciliation ».

²³ Enquêtes sur le terrain (novembre 2004) et documents Internet (www.bbc.com).

²⁴ Normalement, ces leaders doivent être décédés pour que l'on utilise leur nom. Seul Madiba déroge à cette règle.

4.2. *Entre stratégies politiques et enjeux identitaires*

Le toponyme peut-il favoriser la cohésion sociale, légitimer les nouveaux pouvoirs en place qui ne veulent plus apparaître comme intérimaires, et favoriser la diffusion de nouvelles valeurs basées sur des idéaux démocratiques et africains ? Ces objectifs représentent les fondements de la doctrine de « Renaissance Africaine » prônée par le Président sud-africain Thabo Mkeki depuis son arrivée au pouvoir en 1999 et qui fait suite à la Réconciliation nationale prônée par Nelson Mandela entre 1994 et 1999. La « Renaissance africaine » fait donc officiellement parti du nouvel ordre territorial sud-africain depuis 1999 (Nethersole, 2002).

Un des moyens de la « Renaissance africaine » est d'utiliser des toponymes « originels », qui existaient déjà avant l'arrivée des Blancs. En l'absence de sources fiables, quels noms choisir ? Toute une reconstitution des « origines » plus ou moins objective est en train de s'opérer. Souvent, on ne retrouve pas toujours des éléments vérifiables dans l'histoire orale des Ngunis (Zoulous, Xhosas, Sotho...) qui se sont installés en Afrique du Sud en qualité de peuples migrants. Les autorités sud-africaines vont aussi puiser dans le patrimoine des peuples « aborigènes », aujourd'hui ultra minoritaires (les Khoisans), présents sur le territoire sud-africain depuis des millénaires, comme l'attestent les différentes gravures rupestres et le matériel archéologique retrouvé (grottes de Sterkfontein reconnues patrimoine culturel de l'humanité par l'UNESCO). On retrouve des mots *khoisan* dans le nom de certaines municipalités comme Maquassi²⁵, dans la province du North West. Les nouvelles autorités vont aussi puiser dans des références africaines glorieuses « extra sud-africaines ».

Nous pouvons aussi remarquer que l'usage de l'anglais se maintient, voire se développe. Cette langue s'impose comme la *lingua franca*. Les noms des deux grandes métropoles internationales, Johannesburg et Cape Town, ainsi que les noms de plusieurs destinations touristiques fameuses (Garden Road, Wine Road, Table Mountain et Kruger Park pour l'afrikaans) se déclinent dans cette langue en raison de leur notoriété. Au niveau local, pour des raisons de marketing territorial, ce sont aussi parfois des toponymes anglais qui l'emportent, non sans créer certains conflits et confusions.

²⁵ "Maquassi is said to be the Bushman name for an aromatic plant (*Croton gratissimus*)" (SAGNC, 2005).

Conflits et confusions caractérisent l'exemple de Pretoria, la capitale politique de l'Afrique du Sud fondée en 1855 (référence faite à Pretorius, chef Voortrekker, symbole de la constitution identitaire afrikaner au XIX^{ème} siècle). L'aire métropolitaine municipale englobant Pretoria (comme centre de commandement) s'appelle maintenant « Tshwane », toponyme signifiant dans plusieurs langues africaines « nous sommes unis ». Le Central Business District continue à s'appeler Pretoria (fig. 4).

Figure 4 : Caricature de Zapiro (9 mars 2005, © Daily Mail & Guardian) : officialisation du nom de Tshwane pour désigner l'aire métropolitaine de Pretoria. Pretoria sera conservée pour désigner le centre-ville. On retrouve Oom Paul (l'ancien président Paul Kruger) sur son piédestal



Ce nom vient d'un chef Mushi qui s'est installé dans la zone de Pretoria plus de 100 ans avant l'arrivée des Boers. Les nouvelles autorités noires ont donc tenu à réaffirmer leur antériorité spatiale face aux Blancs. Ce nouveau toponyme n'est-il que la marque de l'inscription territoriale des nouveaux élus noirs ou correspond-il à une véritable attente de la population ? Dans tous les cas, c'est la fin d'un symbole. Va-t-on maintenant parler à l'international du gouvernement de Tshwane comme on parlait du gouvernement de Pretoria ?

Si l'on consulte une carte de l'Afrique du Sud datée de 2006, que de changements depuis une dizaine d'années ! La nouveauté semble transcender les espaces et les échelles : provinces, métropoles, districts, municipalités, routes, parcs naturels, corridors économiques, toponymie... La nouvelle Afrique du Sud serait donc aussi une réalité territoriale. En effet, la disparition de la géographie raciste de l'apartheid passe par la création d'un « nouvel ordre territorial ». Les territoires de l'administration sont bouleversés pour permettre une meilleure redistribution des richesses entre des espaces très fragmentés. Des mécanismes sont mis en place pour redistribuer les terres et dédommager tous les habitants spoliés par le passé. Des territoires attractifs autrefois marginalisés sont revitalisés (corridors littoraux et zones frontalières). Les toponymes rappelant en permanence l'ordre passé sont modifiés, du nom des rues à la dénomination des provinces.

Pourtant ce nouvel ordre territorial présente des limites. Les provinces n'ont pas les moyens d'une véritable politique fédérale ; les municipalités ne peuvent assumer à elles seules la redistribution des richesses, en particulier relative aux services de base ; la réforme foncière ne permet encore qu'une rétrocession très minime de l'ensemble des terres ; la revitalisation de certains espaces semble accroître localement les inégalités ; les changements de toponymes accentuent les tensions et les revendications communautaires. Les cartes semblent se transformer plus facilement et plus rapidement que la réalité cartographiée ! Les limites du nouvel ordre territorial sud-africain sont inhérentes à l'ensemble des motivations qui le constituent.

Au-delà des motivations officielles sur la transformation territoriale se cachent aussi des stratégies de pouvoir et d'enracinement territorial émanant de l'ANC et de ses alliés. Elles entrent parfois en contradiction avec les objectifs initiaux recherchés. De plus, ce nouvel ordre territorial se heurte au contexte économique libéral international dans lequel le gouvernement sud-africain a décidé de totalement s'intégrer. Les priorités des « pilotes » successifs du nouvel ordre territorial sud-africain, les présidents Nelson Mandela et Thabo Mbeki, jouent aussi un grand rôle dans ce bilan. Mandela a souhaité la « transformation » tout en prônant la « réconciliation ». Mbeki prône surtout la « renaissance ». Les deux hommes ont aussi beaucoup fait pour la « reconnaissance » (d'une Afrique du Sud dynamique en Afrique et dans le monde). Redistribution et réconciliation (entre Blancs et Noirs, riches et pauvres), renaissance (de l'identité africaine) et reconnaissance (d'un pays attractif, dynamique et pluriel) sont des notions aussi complémentaires que contradictoires qui ne

peuvent qu'aboutir à des compromis, parfois peu lisibles mais souvent nécessaires. Les legs spatiaux et identitaires nécessitent du temps pour se résorber et douze années ne sont pas suffisantes pour juger de la réussite ou non du nouvel ordre territorial sud-africain. Tout au plus, nous avons tenté de dresser un premier bilan nuancé.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Anseeuw W., (2004) – « La réforme foncière en Afrique du Sud : des résultats peu convaincants », p. 129-148, *in* : Guillaume P., Péjout N., Wa Kabwe-Segatti (dir.), *L'Afrique du Sud dix ans après : transition accomplie ?* Johannesburg et Paris, IFAS-Karthala.
- Antheaume B., Giraut F. & Maharaj B., (éd.), (2003) – *Recompositions territoriales, confronter et innover. Actes des rencontres scientifiques franco-sud africaines de l'innovation territoriale / Territorial restructurings, comparisons and innovations*. Proceedings of the French-South African meeting on territorial innovation (site de l'Equipe Territoire, UMR PACTE :<http://iga.ujfgrenoble.fr/teo/Innovation/introduction.htm>).
- Antheaume B., Giraut F., (éd.), (2005) – *Le territoire est mort, Vive les territoires !* Paris, IRD, 384 p.
- Gervais-Lambony M-A., (1996) – « Découpage régional, pouvoirs provinciaux, pouvoir central », *Hérodote*, n° 82-83, p. 61-78.
- Gervais-Lambony P., (1997) – *L'Afrique du Sud et les États voisins*, Paris, Armand Colin, collection "U", 256 p.
- Giraut F., Guyot S., (2003) – « Qui est « in » ? Qui est « out » ? Insiders et outsiders en Afrique du Sud post-apartheid », p. 153-158, *in* : Gumuchian H., Grasset E., Lajarge R., Roux E., *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Paris, Anthropos – Economica.
- Guillaume P., Péjout N., Wa Kabwe-Segatti (dir.), (2004) – *L'Afrique du Sud dix ans après : transition accomplie ?*, Johannesburg et Paris, IFAS-Karthala, 361 p.
- Guyot S., Folio F., (2004) – « Les villes du KwaZulu-Natal, entre différenciations et compétition, quels enjeux territoriaux ? », *L'Espace Géographique*, 4-2004, p. 307-324.
- Guyot S., (2006) – *Rivages Zoulous : l'environnement au service du politique*, Paris, Karthala – IRD, 274 p.
- Meunier R., Copans J., (1999) – « Les ambiguïtés de l'ère Mandela », *Revue Tiers-Monde*, t.XL, pp. 489-598.
- Sagn, (2005) – *South African Geographical Name Committee* www.sagnc.org.za, accédé en septembre 2005.
- Vircoulon T., (2003) – « Les questions de la terre dans la nouvelle Afrique du Sud », *Hérodote*, n° 111, p. 99-116.

Le concept d'insécurité alimentaire : quelques enseignements pour les recherches à venir

Véronique Alary

Parmi les raisons de la dégradation brutale de la sécurité alimentaire en Afrique, G. Courade a mis en exergue les effets de l'ajustement structurel avec son cortège de mesures conduisant au moins d'État et au plus de marché. Si ces politiques de libéralisation ont pu créer de la croissance et donc moins de pénuries, elles ont accru le risque d'insécurité alimentaire pour les populations les plus vulnérables. Sans négliger ni surévaluer les capacités de réaction ou réactivité des différents acteurs, Georges Courade montre à la fois comment les populations ont su mettre au point un ensemble de mécanismes socio-économiques articulés pour faire face aux situations critiques mais aussi comment les événements extérieurs peuvent fragiliser ces mécanismes. Pour G. Courade, la sécurité alimentaire est avant tout « *une affaire d'État, d'arbitrages multiples, de régulation à diverses échelles géographiques* ». Il constitue aussi un objet scientifique complexe qui demande une approche moins normative et plus localisée et ce aux différentes échelles des systèmes alimentaires.

Ainsi, on se propose dans cette contribution d'appréhender la notion d'insécurité alimentaire, telle qu'elle est approchée à travers les différents écrits de l'auteur, et quels enseignements on peut en tirer pour les recherches à venir.

1. Définition des concepts relatifs à l'insécurité alimentaire

1.1. Sécurité alimentaire, malnutrition et vulnérabilité

Tout d'abord, l'auteur nous met en garde contre tout amalgame entre la notion de sécurité alimentaire et les questions de malnutrition, de pauvreté et de vulnérabilité.

La sécurité alimentaire comporte quatre dimensions : la production, l'accès physique aux biens agricoles et alimentaires, l'accès économique (prix, pouvoir d'achat, etc.) à ces denrées et le respect de la diversité des choix alimentaires. Il ne peut se confondre avec le concept de malnutrition qui fait référence à la non satisfaction des besoins physiologiques (ou biologiques) de certaines franges de la population. Par contre, les concepts de sécurité alimentaire et de malnutrition se rejoignent dans la notion de vulnérabilité alimentaire (Courade, 1989). La vulnérabilité correspondant « à l'incapacité pour des acteurs ou des familles à résister à un choc extérieur inévitable, difficile à prévoir » (Courade, 2000, p. 124). Elle-même n'est pas un équivalent de la pauvreté, mais permet d'approcher la faiblesse ou la force des réactions et des stratégies des acteurs et des ménages en fonction de la gravité perçue et vécue de chaque situation.

1.2 La sécurité alimentaire est vue comme un objet social complexe dans sa dimension spatiale et temporelle

Les études sur la sécurité alimentaire ont été trop souvent réduites à des approches sur les systèmes de production dans des zones rurales bien délimitées. Ainsi, ces études ont souvent négligé la dimension spatiale du système alimentaire qui inclut les différents niveaux d'intermédiation pour acheminer l'offre productive vers une demande non rurale (relations ville-campagne). En outre, l'accumulation d'études de cas hétéroclites pose le problème de leur comparabilité avec des problèmes : généralisations abusives, extrapolations hâtives (Courade, 1993).

La dimension temporelle doit tout d'abord permettre de distinguer l'insécurité alimentaire conjoncturelle (qui peut être régulière ou inattendue) de l'insécurité alimentaire structurelle qui est souvent localisée géographiquement et/ou socialement et qui résulte d'un ensemble complexe d'éléments. Si la première peut faire appel à un système d'alerte précoce (*early warning*) destiné à prévoir les crises et à déclencher les mécanismes nationaux de déstockage (redistribution

des surplus) ou internationaux (aide alimentaire), la seconde requiert un système d'observations répétitives pour planifier les différentes politiques agricoles, alimentaires ou nutritionnelles destinées à la combattre (Courade, 1989). Une autre dimension temporelle est relative à la fonction de stockage qui intervient aux différentes échelles spatiales de la régulation : le grenier à grain des ménages, la banque villageoise de céréales, les entrepôts départementaux ou les silos portuaires... Cette fonction de stockage s'inscrit dans le temps long à la différence de la fonction productive.

Mais ce sont sûrement les dimensions sociales et politiques qui vont structurer l'approche originale de l'auteur et se retrouver dans l'ensemble de ses écrits.

Tout d'abord, la question alimentaire est principalement vue comme un « fait social global », incluant un ensemble de régulations, d'arbitrages, de compromis ou de conflits aux différentes échelles spatiales et temporelles. Ainsi, à l'échelle du ménage, sont mis en évidence le rôle des femmes dans la gestion de la sécurité alimentaire et dans la reproduction sociale du ménage (Courade, 1985), la saisonnalité dans la gestion des greniers, ou la place des cadets dans la décision ou la production, etc.

Pour aborder la question alimentaire, l'auteur va s'intéresser au système agro-alimentaire en n'hésitant pas à changer d'échelle d'analyse pour étudier le comportement des intermédiaires, les mécanismes de solidarité villes-campagnes ou les attitudes des citadins, etc. Enfin, l'accent est mis sur la fonction de régulation et d'arbitrage de l'État. Pour l'auteur, le politique occupe une place majeure pour étudier les changements sociaux liés à l'insécurité alimentaire.

1.3. Le concept de politique alimentaire

Par rapport aux approches axées sur la fonction régulatrice de l'État (Timmer et al., 1986) ou sur les stratégies alimentaires dans le cadre d'une approche intersectorielle (Malassis, 1986), l'auteur définit la politique alimentaire « *comme un ensemble de moyens et de normes mobilisés par les acteurs dominants d'un système alimentaire en vue de maîtriser, d'orienter ou de réguler les différents maillons de la chaîne agro-alimentaire en fonction d'objectifs particuliers (sécurité des approvisionnements, sécurité alimentaire de différents groupes vulnérables en raison de la faiblesse de leurs revenus ou marginaux géographiquement, défense d'intérêts particuliers, etc.)* » (Courade, 1990, p. 66). L'auteur insiste sur trois éléments :

- la complémentarité entre moyens (extérieurs au système) et normes (qui relèvent du système lui-même sous le plan socioculturel et technologique) ;
- La notion de régulation par opposition à celle d'ajustement de l'offre et de la demande qui s'inscrit dans la vision d'un marché parfait ;
- L'existence d'une multiplicité de centres de régulation entre les mains d'acteurs dominants.

Ainsi la politique alimentaire se veut une approche « globale » de l'évolution des systèmes alimentaires qui relève des politiques agricoles (modernisation de l'appareil de production, développement d'options agrariennes dans l'arbitrage social, valorisation post-récolte), nutritionnelles (politique préventive et corrective axée sur l'amélioration de l'état nutritionnel des populations) et sociales (défense d'intérêts de groupes, diffusion de valeurs culturelles, etc.). Par politique, il entend l'ensemble des arbitrages réalisés aux diverses échelles géographiques : « *C'est que la sécurité alimentaires est affaire d'État, d'arbitrages multiples, de « régulations » à diverses échelles géographiques* » (Courade et al., 1991, p. 5).

Dans cette approche, l'auteur cherche à dépasser la vision souvent trop simpliste des organismes nationaux ou internationaux partenaires du développement (assurer en tout temps un approvisionnement suffisant à tous les individus), et qui se réduit principalement à trois types d'actions : encourager l'offre, combattre les obstacles à la libre circulation des denrées agricoles, développer des réserves alimentaires mondiales et nationales dans le cadre d'un système d'alerte précoce. Il montre surtout comment l'excédent alimentaire est loin d'être synonyme de sécurité alimentaire individuelle.

Ces concepts et approches sont issus de la réflexion et sont aussi le produit de l'analyse des effets sociaux des politiques macro-économiques menées dans les années 1980 et 1990, notamment des politiques d'ajustement structurel en Afrique subsaharienne.

2. Les facteurs d'(in)sécurité alimentaire à travers les politiques d'ajustement

Les Politiques d'ajustement structurel (PAS) ont induit directement ou indirectement des changements accélérés du monde rural, remettant bien souvent en cause les mécanismes de régulation ou de gestion de la sécurité alimentaire à l'échelle locale.

2.1. PAS, politiques alimentaires et marchés

L'impact des politiques d'ajustement, prônées par les institutions de Bretton Woods, a fait l'objet d'une abondante littérature chez l'auteur. Pour rappel, les PAS ont été mis en place dès la fin des années soixante-dix dans un objectif d'assainissement des comptes nationaux des pays (alléger les charges de l'État, diminuer de l'endettement, etc.) et de rétablissement de la « vérité des prix » par le marché afin de « booster » les échanges et la croissance économique. La réduction des charges de l'État s'est traduite dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne par le délaissement des systèmes de stabilisation des prix des cultures de rente, l'abandon des pratiques visant à protéger les plus pauvres (services de santé et d'éducation gratuits) et la contraction de la fonction et des entreprises publiques par une mise au chômage des agents et salariés dans le cadre des restructurations en chaîne de l'État et du secteur public. Ces différentes actions ont créé de nouvelles formes d'incertitude et d'insécurité qui viennent s'ajouter et/ou se combiner à une insécurité alimentaire structurelle. L'abandon ou la réduction des actions ciblées envers les plus pauvres, la suppression des subventions comme la mise au chômage des salariés avec son corollaire sur le pouvoir d'achat ont pesé lourdement sur les différentes formes de solidarités sociales et économiques (entre secteur formel et informel) et géographiques (relations villes-campagnes), qui assuraient la reproduction des systèmes sociaux. Les restrictions à court terme, l'abandon d'un système de prix garanti comme le développement de secteurs d'agriculture d'exportation au détriment d'activités vivrières ont quelque peu fragilisé le milieu rural et les systèmes alimentaires locaux.

Sans nier les effets positifs de l'ouverture des marchés, si celle-ci est génératrice de prix plus incitatifs sur les marchés, l'auteur insiste sur la rapidité des changements qui n'a pas permis une transformation progressive des mécanismes sociaux de reproduction. Ainsi, l'auteur montre les effets ambivalents de l'ajustement structurel sur la sécurité alimentaire. Le redressement de la production agro-alimentaire questionne l'existence d'un système de transport concurrentiel adéquat pour faire vivre les marchés. La baisse des subventions aux intrants comme la revalorisation des cultures d'exportation (dévaluation, vérité des prix) engendrent des risques d'épuisement de la fertilité des sols comme de marginalisation des cultures vivrières, ce qui conduit à la dévalorisation du travail des femmes. La recherche du prix optimal sur le marché suppose la prédominance des concepts de compétitivité et

d'avantages comparatifs. Mais comment comparer des coûts sachant que la main-d'œuvre comme le foncier, les deux principaux facteurs de ces systèmes, échappent bien souvent aux échanges marchands ? Plus généralement, les bienfaits attendus de la libéralisation des échanges sont remis en cause par des obstacles organisationnels (problèmes d'infrastructure, etc.), des rapports sociaux inchangés, l'absence de prise en compte des capacités locales de réaction et faute d'une nécessaire reconfiguration de l'État pour assurer un minimum de régulation dans le cadre de l'ouverture des marchés.

Plus généralement, les PAS ont remis en cause les stratégies autonomes de régulation et d'approvisionnement alimentaire avec l'abandon du concept d'autosuffisance (relevant trop souvent du discours) et donc, d'une certaine idée de l'État-nation. De plus, elles ont entraîné un mouvement de déterritorialisation de l'approvisionnement alimentaire qui se traduit par un délaissement de l'échelon local, espace approprié par les paysans où se joue la sécurité alimentaire (Courade, 1998) avec les effets que l'on a pu observer lors des émeutes de la faim de 2008.

Dans cette analyse de l'impact des PAS, l'auteur ne néglige pas les autres facteurs d'insécurité alimentaire relevant des potentialités naturelles, de l'inadaptation des modernisations technologiques et sociales, de l'histoire des rapports sociaux (dominés-dominants) et des nouveaux modes de régulation qui se rajoutent et se combinent dans le cadre des changements brutaux induits par l'ajustement structurel.

2.2. Réactions à l'échelle locale

Dans le nouveau contexte des politiques d'ajustement, l'auteur s'est intéressé aux initiatives prises par les ménages pour faire face aux multiples difficultés suite à l'affaiblissement de l'État: mise en place de solidarités géographiques plus étendues, développement d'une agriculture urbaine performante, restauration populaire bon marché, etc.

Dans l'analyse des réponses locales, le degré de vulnérabilité comme de résilience constituent deux éléments interdépendants du niveau de sécurité alimentaire. La vulnérabilité des individus et des familles se définit comme leur difficulté à résister à un choc extérieur inévitable, qu'il soit prévisible ou inattendu, alors que la résilience permet d'approcher la capacité des agents à se dégager d'une menace potentielle effective en mobilisant des ressources propres ou proches (Courade, 2000).

Les facteurs de vulnérabilité sont nombreux : forme de domination ayant des incidences sur l'exploitation des ressources, disette mal absorbée, faiblesse des réserves, instabilité ou insécurité des prix, rémunération des travailleurs, paysans sans terre, héritages coloniaux négatifs (prélèvements fiscaux, système foncier, etc.), déplacement des populations, collectivisation, guerre et répression, statut social (âge, sexe, place dans la famille). Selon l'auteur, l'inégalité sociale constitue un facteur déterminant de la vulnérabilité : « *Réduire la vulnérabilité revient donc à remettre en question des rapports sociaux inégaux et à favoriser le partage équitable des moyens directs et indirects de production* » (Courade, 1998, p. 130).

Les facteurs de résilience sont à rechercher dans des formes de production et de stockage adaptés, proches des lieux de consommation, dans les arbitrages sociaux et le développement des solidarités et dans le niveau d'intégration dans un système collectif de mobilisation du surplus et des solidarités. Au niveau agronomique, l'auteur met en exergue le risque du développement d'une démarche unifiée excluant d'autres approches comme le modèle intensif de la Révolution verte basé sur la sélection des variétés et le recours à de nombreux intrants coûteux (engrais chimiques, eau, crédit).

Dans l'analyse des formes de résistance ou d'adaptation des populations au changement extérieur, l'auteur s'est intéressé aux dynamiques propres des systèmes. Ceci concerne notamment l'économie vivrière et notamment l'activité féminine assurant la survie de la cellule familiale et sa reproduction. Ces dynamiques peuvent échapper à la logique économique de la recherche de profit. Mais il ne s'agit pas non plus de limiter le rôle des femmes uniquement à des fonctions de survie. D'ailleurs, l'auteur souligne le rôle essentiel des femmes dans l'acheminement des vivres comme dans la préparation des plats cuisinés sur les marchés. On a ici le développement de systèmes agro-alimentaires efficaces sans intervention extérieure. Ainsi, l'auteur évite à la fois les dérives culturelles qui tendent à survaloriser les facteurs socioculturels dans l'analyse des dynamiques locales, tout en ne négligeant pas les déterminants sociaux qui mobilisent les acteurs. Si les réseaux sociaux doivent rester les fondements d'un système d'assistance et de sécurité en favorisant les « *rapports prudents des communautés avec les ressources disponibles* », certains liens communautaires doivent se distendre pour permettre l'émergence de la citoyenneté. Selon l'auteur, la prégnance de la logique de la dette communautaire ou le contrôle social dans le cadre des réseaux communautaires expliquent à la fois les formes d'intégration, mais aussi

les difficultés qu'éprouvent les sociétés africaines à déboucher sur une certaine autonomie des acteurs propice à l'instauration d'une société plus démocratique. Ainsi, il faut se garder d'idéaliser les réseaux sociaux de solidarité, bien qu'indispensables pour la survie du groupe (Courade et *al.*, 2000).

3. Les enseignements pour les recherches à venir

L'insécurité alimentaire est un risque qui a été et reste souvent approché sous un angle disciplinaire, qu'il soit nutritionniste (définition d'un seuil minimum biologique, notion de besoin essentiel, etc.), économiste (pouvoir d'achat, système de prix, marché libre), agronomique (mauvaise maîtrise du milieu, savoir agronomique acquis comme des pratiques agricoles) ou bien géographique (rapport hommes-milieux). L'approche nutritionniste se heurte à la définition de l'individu de référence et rencontre très vite les questions du pouvoir d'achat et des préférences et habitudes socioculturelles, etc. L'approche économique tend à réduire la question de la sécurité alimentaire au pouvoir d'achat des consommateurs et à la régulation des prix, en négligeant les obstacles organisationnels ou les rapports sociaux qui régulent les échanges. L'approche agronomique axée sur l'augmentation des rendements tend à sous-estimer les problèmes techniques post-récoltes et à simplifier les objectifs des producteurs. Enfin, la géographie s'est trop longtemps focalisée sur les rapports hommes-milieux, minimisant de fait le rôle de l'espace dans les mécanismes de différenciations et de recompositions sociales. On voit très vite les limites de chaque discipline pour expliquer ou comprendre les phénomènes relatifs à la sécurité alimentaire et l'indispensable recours à une approche globale des systèmes alimentaires. L'auteur invite donc « à jouer sur tout le clavier de ses outils et de ses échelles d'observation pour restituer au fait alimentaire toutes ses dimensions, user de cette combinaison de points de vue pour apporter une vision complète et cohérente, sans être forcément équilibrée » (Courade, 1992, p. 760).

Dans chacune des approches, l'auteur met en garde contre les risques de succomber aux charmes des équilibres et de l'autorégulation de l'analyse systémique (Courade, 1992). Il s'agit davantage de s'intéresser aux dynamiques de ces systèmes et sous-systèmes en déséquilibres permanents par suite des stratégies d'accumulation, de spéculation et de domination. Dans le même ordre, il serait « irresponsable de toujours compter sur l'étonnante capacité d'adaptation et

d'innovation des sociétés rurales » (Courade, 1990). Il ne s'agit pas ou plus de proposer des « *solutions magiques* » ou des « *formules toutes faites* » dont on connaît les effets limités, voire les effets néfastes, mais plutôt de proposer des correctifs, des « coups de pouce » qui auront bien plus d'effets multiplicateurs qu'attendus.

Toutes ces analyses doivent considérer deux échelles d'espace et de temps souvent négligées : le « local » où se définissent les stratégies d'ajustement, d'adaptation, et enfin le « temps long » pour éviter les changements rapides et prendre en compte les systèmes de stockage comme un élément fondamental de la sécurité alimentaire. De plus, se préoccuper du temps long, c'est s'occuper de l'histoire passée des sociétés et des politiques mises en œuvre – qui explique en partie la structuration permanente des rapports sociaux – et privilégier des stratégies d'assureur plutôt que de « pompier ». Plus généralement, « *il paraît donc difficile d'isoler ce qui relève de l'événementiel et du structurel d'autant que le risque s'enracine dans une moindre vigilance par rapport aux sauvegardes utilisées dans le passé ou dans une confiance exagérée dans la modernisation ou le marché international* » (Courade, 1989, p. 578).

Enfin, la vulnérabilité se détermine par rapport à la sensibilité aux perturbations du système alimentaire : production, échange, capital social (droits alimentaires), flexibilité pour faire face et niveau d'intégration dans un système collectif de mobilisation du surplus et des solidarités. Pour comprendre la dynamique des systèmes alimentaires, l'auteur préconise une approche en terme d'arbitrage et de régulation dans un contexte en déséquilibre permanent et ce en fonction des échelles, de la nature et de l'ampleur des phénomènes (Courade, 1987).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Courade G., (1985) – « La sécurité alimentaire implicite : les femmes hors développement au Cameroun (état des lieux) », p. 371-392, *in* : *Femmes et politiques alimentaires* (ORSTOM-CIE, 14-18 janvier 1985), Paris, ORSTOM.
- Courade G., (1987) – Pèlerinage aux sources : concepts et analyses de la question agroalimentaire dans le système des nations Unies, *in* : *Terres, Comptoirs et Silos*, Paris, ORSTOM, p. 33-74.
- Courade G., (1989) – « Le risque d'insécurité alimentaire. De l'imprudence écologique au démantèlement de l'État providence », p. 575-597, *in* : Eldin M., Milleville P. (éd.), *Le risque en agriculture*, Ed. ORSTOM, Coll. À travers champs, Paris 1989, 619 p.
- Courade G., (1989) – « Sécurité alimentaire : l'insuffisance des systèmes

- actuels d'information et la télédétection », p. 263-268, *in* : Pouget M., Mering C., *Images satellites et milieux terrestres en régions arides et tropicales*, Paris, ORSTOM. Journées télédétection, Bondy, 14-17 novembre 1988.
- Courade G., (1990) – « Peut il y avoir des politiques d'autosuffisance alimentaire ? », pp. 79-97, *in* : l'Afrique Autrement (spécial dixième anniversaire), Paris, Karthala, *Politique Africaine*, n° 39, déc. 1990.
- Courade G., (1990) – « Le concept de politique alimentaire. Mise en œuvre au Nord et au Sud », p. 65-86, *in* : *Dynamique des Systèmes Agraires. La dimension économique*, Paris, ORSTOM, Col. Colloques et séminaires, 246 p.
- Courade G., (1992) – « Le fait alimentaire : territoire à conquérir de la géographie », Paris, PUF, *Revue Tiers Monde*, t. XXXIII, n° 132, oct.-déc. 1992, p. 743-762.
- Courade G., (1993) – « Le référent tropical dans la « mêlée ». La géographie, la crise alimentaire africaine et la fondation *Liberté sans frontières* », p. 128-135, *in* : Bruneau M., Dory D., *Les enjeux de la tropicalité*, Recherches en Géographie, Masson.
- Courade G., (1998) – « Ajustement structurel et ouverture des marchés : moins de pénuries, mais de nouveaux risques alimentaires », *Revue canadienne d'études du développement*, Vol XIX, numéro spécial, 1998, p. 123-139.
- Courade G., (2000) – « Paupérisation et inégalités d'accès aux ressources », p. 26-49, *in* : Winter (G.) coord., *Inégalités et politiques publiques en Afrique : pluralité des normes et jeu d'acteurs*, Paris, Karthala, 453 p.
- Courade G. et Peltre-Wurtz J., (1991) – « La sécurité alimentaire à l'heure de du néo-libéralisme », *Cahiers des Sciences Humaines*, Vol. 27, n° 1-2, 1991, Ed ORSTOM, p. 3-13.
- Courade G. et Suremain C.-E. de, (2000) – « Inégalités, vulnérabilités et résilience : les voies étroites d'un nouveau contrat social en Afrique subsaharienne », p. 119-134, *in* : Winter (G.) Coord., *Inégalités et politiques publiques en Afrique : pluralité des normes et jeu d'acteurs*, Paris, Karthala, 453 p.
- Malassis L., (1986) – *Économie agro-alimentaire, Tome III : l'économie mondiale*, Paris, Cujas, 449 p.
- Timmer, P.C., Falcon, Walter P., Pearson Scott R., (1986) – *Analyse de la politique alimentaire*, Paris, Économica, 364 p.

La perception de l'espace géographique: un combat insensé pour le milieu naturel

Emmanuel Ngwa Nebasina

L'espace géographique doit être entendu comme tout lieu bien délimité à la surface de la Terre. Cet espace est reconfiguré et prend d'autres allures dès lors que les activités humaines s'y exercent. A partir de ce stade, cet espace subit un triple processus comprenant son acquisition, son utilisation et sa gestion rationnelle ou irrationnelle. Ce processus dépend profondément des perceptions que l'acteur humain a de l'espace en question. L'acquisition d'une parcelle de forêt par une personne physique ou morale par exemple, reflète sa souveraineté ou son droit exclusif sur cet espace boisé. Ce type d'acquisition accompagnée d'une gestion rationnelle ou irrationnelle produit des résultats environnementaux, écologiques à court, moyen et long termes. Et certains de ces résultats peuvent être inattendus.

Plus les actions qui modifient l'espace géographique sont répétées, plus grandes seront les perceptions humaines de ces actions, probablement en réponse aux impacts successifs subis. C'est le cas des catastrophes et risques majeurs. Le contraire est vrai quand il y a peu d'actions et de catastrophes qui se succèdent. En conséquence, les perceptions de l'espace géographique déclenchent et déterminent le modèle de comportement humain qui est à la base de toute forme d'activité humaine. Le modèle de comportement humain, consistant à attribuer une valeur positive ou négative à l'investissement, à la gestion rationnelle ou irrationnelle, est largement déterminé par les

perceptions. Les perceptions positives, comme l'utilité d'une chute d'eau dans un village qui soutient l'esprit des ancêtres et contrôle par là le cycle de vie du village, peut être perçu simplement par quelqu'un d'étranger comme une cascade banale sur un affleurement rocheux. Chacune de ces perceptions est dénaturée, simplement parce que ce qui est d'une importance capitale pour l'un, ne l'est pas forcément pour l'autre.

Le géographe, qui est au centre de relations homme-milieu tout comme il est dans l'arène des sciences sociales, a beaucoup à gagner en raison de la consistance de sa perception, non seulement de n'importe quel espace géographique tel qu'il apparaît dans le monde réel, mais aussi tel qu'il peut apparaître autrement. Les perceptions, manière par laquelle les gens voient, croient et donnent des valeurs religieuse, politique et sociale, économique et culturelle, mais aussi esthétique et une multitude d'autres relatives à l'espace, occupent une place centrale dans les décisions quotidiennes et les opinions, que les géographes et autres gestionnaires de l'espace géographique doivent prendre en considération.

1. La perception humaine de la nature, un combat insensé

Les êtres humains perçoivent la nature comme une entité extérieure et étrangère à l'homme mais qui fournit de multiples ressources pouvant être exploitées et même surexploitées jusqu'à la rupture. On continue à croire aujourd'hui que la nature nous offre des potentialités abondantes sans limites. En conséquence, tout système écologique peut être occupé, son contenu pillé, mais aussi conservé ou modifié, éliminé ou transféré dans un environnement étranger par une personne physique ou morale, un individu ou un groupe de personnes, sans souci du lendemain. Après tout, les ressources de la nature sont un don gratuit pour tous et il y en a toujours plus, puisque certaines se renouvellent. Les êtres humains semblent prétendre que la nature appartient à la race humaine, ignorant une autre vérité selon laquelle les humains appartiennent à un système naturel entièrement organisé et fonctionnant globalement.

De ce point de vue, la perception du « moi », du « je » fonctionnant de manière isolée, et par conséquent pillant toutes les ressources pour ce « moi », conduit à une réaction imprévisible et violente de la nature. Ainsi, l'homme est sorti, armé uniquement de son poing nu pour dérober la nature. Désolé ! Comme Don Quichotte ! Cela aura été un combat insensé.

L'exemple ici est celui de l'homme, dérochant la nature sur le rebord des pentes extrêmement fortes de la caldeira des monts Bamboutos (à Maga-Bamumbu) de sa végétation verte et luxuriante. On y observe continuellement le surpâturage et la culture intensive des légumes et des denrées alimentaires, aussi bien en saison sèche qu'en saison pluvieuse. De grandes vagues de migrants se succèdent et colonisent chaque système écologique montagnard, du piémont jusqu'au haut du sommet fragile. Le rebord de la caldeira est alors sujet à de fortes pressions sur sa végétation, son sol, ses eaux et ses autres ressources, sans qu'un temps adéquat ne soit laissé à une ressource quelconque pour se régénérer et se reconstituer. On pourrait croire que ce combat insensé à sens unique engagé par l'homme n'a pour l'instant provoqué aucune réaction de la nature. Que non ! En juillet 2003, la nature a réagi. Il y a eu un glissement de terrain déclenché par une forte pluie qui a trempé les horizons des sols et les a liquéfiés. Il n'y avait ni plantes, ni système racinaire herbacé pour maintenir en place les horizons du sol. Le 20 juillet, les roches et la boue, poussées par les torrents, se sont déversées aux bas des pentes, enlevant sur leur chemin, plantes, animaux dans les enclos, 32 maisons d'habitation et 14 personnes. Le tout fut transporté puis enterré dans une « mosaïque humide », monticule de boue de 2 à 5 m de haut et de 200 à 500 m de large. Ainsi le combat insensé et acharné de l'homme contre la nature avait à peine commencé, qu'il s'est achevé en un clin d'œil.

Pareils exemples peuvent se multiplier. En passant en revue la situation dans la ville de Yaoundé, on se rend compte que deux rivières (l'Ekooza et le Mfoundi) ont vu leur lit enterré sur près de 1180 m de distance sous un grand boulevard. Ainsi, le chenal naturel a été confiné à un étroit canal d'écoulement par lequel entre l'eau chargée de toutes sortes d'ordures. Une pluie de 11 mm tombée le 8 février 2000 a causé une inondation urbaine dévastatrice autour de la Poste centrale de Yaoundé. Cette unique réaction, violente, a été à l'origine des dommages dont le coût sera évalué lorsque chaque personne physique ou morale aura apporté sa facture. On pourrait commencer d'abord par ceux qui, empruntant un taxi pour aller de l'autre côté de la ville ont finalement été transportés à dos d'homme à un coût presque deux fois plus élevé.

Si certains humains perçoivent la nature comme étant élastique, capable de fournir des ressources inépuisables et illimitées sans avoir besoin d'un système de renouvellement avec le temps, d'autres se rendent compte au contraire que la vérité la plus importante, c'est que

la nature et ses ressources ne peuvent être exploitées au delà d'un certain seuil.

2. Fausses perceptions économiques dans la gestion du milieu naturel

La nature a prévu un certain seuil au-delà duquel les humains peuvent récolter, exploiter et utiliser les ressources disponibles dans chaque territoire donné. La transformation et la consommation éventuelles de ces ressources génèrent des résidus dont la concentration dans le même milieu naturel peut être tolérée. Si cela n'est pas le cas, ces mêmes résidus deviennent une nuisance. Au-delà du seuil limite, ils deviennent des polluants, des ordures, des toxines, etc. Soumise à ces formes d'exploitation plus ou moins fortes, la nature détermine elle-même le seuil de l'acceptable et rejette alors le surplus de concentrations ou d'excès.

L'excédent d'oxyde de carbone, émis par les voitures et autres combustibles et qui n'a pas été capté par les plantes vertes sera éventuellement absorbé par les particules atmosphériques d'eau et retournera à la surface de la terre sous forme de pluie acide pour tuer la faune aquatique et la végétation.

Le dioxyde de carbone provient de plusieurs types de moteur construits par l'homme pour améliorer son bien-être. Ces industries manufacturières utilisent le charbon. Ce dernier contient environ 3% de sulfure. Quand ce charbon brûle, le carbone qu'il contient est oxydé pour donner le dioxyde de carbone, $C+O_2 = CO_2$. Ce n'est pas tout le carbone qui est oxydé. Une partie produit le monoxyde de carbone, $2C+O_2 = 2CO$. Le sulfure contenu dans le charbon se consume également pour donner un gaz âcre acide, appelé dioxyde de soufre, $S+O_2 = SO_2$. Ensuite l'action de ce soufre avec l'oxygène de l'air, produit le trioxyde de soufre, $2O_2+O_2 = 2 SO_3$ dont l'action avec les gouttes de pluie forme à son tour l'acide sulfurique, $SO_3+H_2O = H_2SO_4$. Ces acides destructeurs retournent sous forme de pluies acides et créent des dommages aux capacités productives des ressources naturelles qui fournissent une part du stock de capital pris en considération dans les calculs du PIB et de la croissance économique.

Ainsi, la satisfaction socio-économique égoïste d'une consommation prédatrice se trouve intégrée comme une richesse nationale dans les calculs statistiques du PIB. Le Produit intérieur brut (PIB) ou richesse statistique nationale est ainsi la somme totale de la valeur des biens et de services produits par une économie nationale à un moment donné. Il n'intègre nullement le coût des dévalorisations des potentia-

lités mises à mal par une exploitation hasardeuse pour y parvenir, ni la réduction des ressources futures qui en résulte mécaniquement, ni les investissements nécessaires pour les reconstituer. Toutes ces « externalités » sont ignorées aussi parce qu'on ne sait pas les calculer. Parfois, la vérité cachée de ces calculs n'est pas perçue. Le stock de capital que constituent la végétation, les sols, l'eau ou le climat n'est pas pris en compte. Ces éléments constituent pourtant les bases indispensables au maintien de la qualité et du niveau de vie.

Le géographe a une responsabilité unique et universelle qui consiste à identifier ces variables et paramètres et donc à les gérer dans l'espace géographique, non pas comme des entités séparées mais coordonnées en une unité holistique ou systémique permettant une performance sociétale satisfaisante dans la durée et sans mettre en danger les êtres humains.

Serengeti au Kenya peut illustrer cette quête économique avec une mauvaise gestion conduisant inévitablement à la destruction de la base du stock de capital. Dans cette région du Kenya, un bon nombre d'herbivores sont dépendants des routes de transhumance le long desquelles ils sont sûrs de trouver de l'eau et des pâturages. Malheureusement, pour des raisons mercantiles et en vue de satisfaire la demande globale du marché, ces routes de migration ont été rapidement converties à la culture intensive du blé. Ce type de conversion rompt l'équilibre indispensable aux animaux et la migration annuelle des herbivores est perturbée, réduisant les gains touristiques des communautés humaines concernées. Du côté du Serengeti tanzanien où l'on a pris conscience de tout cela, on a réussi à préserver le modèle de migration de la faune sauvage ainsi que leur nombre, ce qui permet d'en avoir les dividendes économiques à partir d'une base holistique de gestion des ressources naturelles.

Le problème ici est que pendant qu'on ne cesse de parler du taux de croissance économique et de la population, on ne met pas le même accent sur le taux de mauvaise gestion de l'environnement dont les effets multiplicateurs affectent de temps en temps les stocks de capital de base. Et pourtant, les populations et les activités économiques s'appuient sur ces stocks pour assurer leur survie.

3. Perception discordante et gestion démocratique chaotique de la nature

La planète Terre accueille environ 30 millions d'espèces jouant chacune un rôle et une fonction. Il y a difficilement distorsion du

système terrestre tant qu'il fonctionne en l'absence de l'homme. Ce dernier est dans un monde différent, mais relevant encore du domaine naturel terrestre. Les hommes semblent ne pas s'aimer et se tolérer. Ils sont anti-démocratiques en ce sens, si bien qu'ils désarticulent non seulement leurs systèmes de gouvernement, mais aussi les systèmes naturels. Les notions d'avarice et d'égoïsme sont alors identifiées comme destructrices de la générosité de la nature.

Au début des années 1900, Charles Horten Cooley avance l'idée selon laquelle nous, les humains, apprenons qui nous existons en nous confrontant aux autres. Notre regard sur nous-mêmes, comme êtres humains, ne vient que de la manière dont les autres nous perçoivent. Mais si les humains commencent par des pratiques anti-démocratiques de repli sur soi égoïste, d'accumulation des ressources naturelles pour les membres de leur famille, pour leurs communautés et nations etc., alors ce groupe d'humains affiche des perceptions incorrectes en ne valorisant pas la vision de soi par les autres. L'accaparement des ressources pour le « groupe » prédomine et les hommes pillent les ressources de la nature comme si elles leur étaient gratuitement offertes. Les autres espèces comme les autres humains (hors du groupe) semblent inexistantes. Ceci est une gestion anti-démocratique de l'espace.

Pour construire un monde futur, les humains auront toujours à choisir entre de multiples représentations. Si les multiples perceptions réductrices sont mises en œuvre, on aura le réchauffement climatique global avec ses effets sur l'humanité. Ainsi, si l'on considère les forêts comme des bois destinés à être coupés ou à chauffer, elles seront de ce fait abattues très rapidement. En vue de remédier à cette situation, les changements et les choix à opérer doivent avoir lieu pour intégrer aussi les autres perceptions. Il sera souhaitable que ces changements et choix viennent du système économique mondial et de ses structures sociales. À partir du moment où les individus, les communautés et les groupes de nations changent à tout moment pour s'adapter à de nouvelles situations, il en résultera de nouvelles définitions de « soi », de la communauté et de la nation et de nouvelles perceptions de la nature et de la fragilité des ressources qu'elle nous offre.

À moins que les humains aient suffisamment de bonne volonté pour renoncer au « moi » et voient le nouveau monde qui est d'ailleurs déjà en nous, ici et maintenant, il leur sera difficile de percevoir le futur monde qui est en train de s'élaborer chaque jour. Le rôle du géographe face à de telles perceptions peut être cerné à partir de sa capacité à identifier, à localiser et à maîtriser son environnement immédiat

dans le monde entier, en tenant compte à la fois de ce que ce monde était, et de ce que la pensée géographique a longtemps ignoré des perceptions nouvelles.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Cervantes (1969) – *Don quichotte*. Hatier, Paris-IV.
- Hill J., (1984) – *Chemistry for changing times*. Macmillan, New York.
- IGBP Science (2001), n°. 4, Series.
- Lovelock, J. E., (1979) – *Gaia: a New Look at Life on Earth*. Oxford University Press.
- Ngwa, E., Ojuku T., (2006) – Emergent vegetable, horticultural and honey production Basins in Western and South western highlands of Cameroon. *Annals of the Faculty of Arts Letters and Social Sciences*, University of Yaoundé I.
- Schaefer R., (1986) – *Sociology*. McGraw- Hill Book Company, New York.
- Zogning Moffo (2007) – *Dynamique de l'occupation du sol et risques d'inondations à Yaoundé*. Seminar paper, Geography Department. University of Yaoundé I.

TROISIEME PARTIE

Effets de la demande alimentaire urbaine

G. Courade s'est intéressé à la maîtrise de la sécurité alimentaire d'abord dans le cadre du département "Indépendance alimentaire" de l'ORSTOM. Il a ensuite été amené à essayer de comprendre les positions des opérateurs et des instituts de recherche internationaux sur une question aussi complexe : approche agro-économique "productiviste", par la santé et la malnutrition, par le marché ou par le culturel. Progressivement, sa recherche a évolué de la maîtrise de la sécurité alimentaire à l'étude du risque d'insécurité alimentaire et à la vulnérabilité des individus, des ménages et des groupes sociaux. La régulation du système alimentaire à diverses échelles (des greniers aux stocks, des politiques de prix à la constitution de réserves de régulation, etc.) lui a paru être le lieu essentiel où se joue la bataille de la sécurité alimentaire. C'est pourquoi, il s'est par la suite polarisé sur les politiques de libéralisation des échanges dont les effets sont ambivalents.

En revisitant ce thème de la sécurité alimentaire, cher à G. Courade, ces Mélanges ouvrent le débat sur une question essentielle : la capacité des pays d'Afrique noire à nourrir une population gonflée par une explosion urbaine sans précédent. La situation du Cameroun est ensuite scrutée à travers les actions conduites par les différents acteurs pour assurer la sécurité alimentaire du pays.

La gouvernance des politiques alimentaires devient un champ nouveau de recherches pour les géographes. Elle est considérée comme étant un déterminant important pour réguler le système alimentaire selon les échelles d'intervention.

L'Afrique subsaharienne face au défi alimentaire d'une urbanisation rapide

Michel Simeu Kamdem

Alors que les pays développés connaissent une crise financière et économique sans précédent depuis 2008, les grandes villes africaines ont connu des émeutes de la faim cette même année, bien que les pays affichaient une croissance soutenue de 4-5 % et des finances saines. En 2009-2010, on parle même de « miracle économique africain »¹. Le miracle annoncé est-il un mirage ou l'espoir d'une renaissance ? Nous nous proposons d'en rendre compte à travers une évaluation de la capacité des petits paysans africains à nourrir les villes les plus grandes, là où se trouvent les consommateurs les plus exigeants.

Les émeutes de la faim qui se sont déroulées dans plusieurs grandes villes africaines (Dakar, Douala par exemple) ont été le révélateur de la dépendance alimentaire internationale de ces villes au riz asiatique, bas de gamme. Il a suffi que les Philippines surstockent du riz pour que toute l'Asie du Sud-Est privilégie le marché national, provoquant sa rareté, une augmentation de son prix et des spéculations en chaîne des traders de Genève et des importateurs nationaux disposant souvent d'un monopole. De manière structurelle, cette crise a eu cet effet violent parce que des tensions se sont manifestées dans le domaine agroalimentaire par suite des investissements agricoles pour la production de biocarburants et d'aliments pour les pays émergents.

¹ Alwyn Young, 2009, *The African Growth miracle*, London School of Economics, 68 p.

Les surplus céréaliers n'existent que dans un petit nombre de pays qui peuvent connaître des aléas climatiques, d'où des risques aggravés de pénurie. L'augmentation prévisible de la demande des pays émergents, de leurs habitants comme de leur bétail a incité par ailleurs nombre de groupes (indiens, sud-coréens, arabes ou français) à accaparer des terres et à investir dans l'agro-industriel, les prix agricoles devant augmenter à l'avenir selon tous les prévisionnistes (qui peuvent cependant se tromper). On peut donc dire que le continent africain se trouve être au cœur de la géopolitique alimentaire mondiale parce qu'il dispose encore de vastes réserves foncières, d'États impuissants raisonnant à court terme et que l'on peut y développer une agriculture productiviste rentable.

Sur le plan local, les consommateurs africains voient leur pouvoir d'achat se détériorer depuis la fin des années 1980 avec une accélération depuis l'envolée du prix du baril du pétrole. Pour la masse des citadins, les achats alimentaires peuvent représenter entre la moitié et les $\frac{3}{4}$ des budgets contre 15 à 20 % en France. Ceci explique la descente dans la rue des mères de familles et l'importance que les pouvoirs accordent au prix du riz importé. La question de la sécurité alimentaire nationale se retrouve donc à nouveau dans le haut des agendas politiques.

C'est que l'agriculture a du mal à la fois à faire rentrer des devises en raison de leur volatilité plus grande avec la crise actuelle et à nourrir les populations des villes plus exigeantes. Face à une agriculture familiale qui occupe encore 65 % des Subsahariens et qui tente laborieusement de relever le défi démographique, l'importation ne constitue pas une panacée. Dans ces conditions, comment l'Afrique urbaine relèvera-t-elle le défi alimentaire quand on sait qu'un individu devrait consommer en moyenne par jour 2 500 calories, des protéines et des micro-nutriments pour travailler et être en bonne santé (normes FAO-OMS).

1. Une explosion urbaine sans précédent

S'il est vrai que l'existence des villes est un phénomène très ancien en Afrique, c'est la colonisation qui lui a imprimé le caractère qu'elle connaît encore de nos jours. Les grandes villes actuelles ont été fondées en fonction de considérations liées aux besoins de la « métropole ». Ces dernières décennies, elles s'illustrent par une croissance très rapide.

1.1. La rapidité et l'ampleur de la croissance urbaine

En 1950, la population des centres urbains constituait 11 % de la population totale de l'Afrique. Elle est passée à 33 % en 2000 et sera selon toute vraisemblance, de l'ordre de 42 % en 2020 (tableau 1).

Tableau 1 : L'urbanisation à marche forcée, Afrique subsaharienne, Inde et Chine (en %)

Année	Afrique subsaharienne	Population urbaine (millions)	Chine	Inde
1950	11	20	12	17
1960	15	34	16	18
1970	20	57	17	20
1980	24	93	19	23
1990	28	149	26	26
2000	33	220	36	28
2010	37	321	47	30
2020	42	457	55	34

Source : *World Urbanization Prospects, the 2009 Revision (file 2-3)*

Cette croissance est plus rapide que celle de l'Inde, mais inférieure à celle de la Chine, les deux poids lourds démographiques actuels de la planète.

Comparée à d'autres régions du globe, l'Afrique est encore un continent peu urbanisé. Elle dépassera les 50 % d'urbains entre 2030 et 2040 seulement. Mis à part quelques pays très urbanisés comme Djibouti, le Gabon, le Congo et l'Afrique du Sud (de 60 à 90 %), il y a de nombreux pays moyennement, voire faiblement urbanisés (moins de 20 %) : Niger (17 %), Burkina Faso (18 %), Burundi (10%), Ouganda (12 %) ou Ethiopie (16 %). Encore faut-il souligner les distorsions entre pays sur la notion de ville. Une agglomération de 2 000 hab. a ce statut au Gabon en Ethiopie ou au Kenya, mais il faut 20 000 hab. agglomérés avec peu d'agriculteurs pour justifier du statut de centre urbain au Nigeria, si bien que les comparaisons restent faussées.

1.2. L'explosion du nombre des grandes villes

Si l'Afrique reste en 2010 encore majoritairement rurale (63 %), elle a réalisé une révolution urbaine considérable au cours des 40 der-

nières années. Celle-ci s'est accompagnée d'un important développement du « capital urbain » pour utiliser une expression de J.-M. Cour², constitué d'infrastructures publiques, de routes, de marchés, etc. , fruit du travail des citadins anciens et nouveaux. Le secteur informel, aujourd'hui pléthorique, s'est développé en réponse à une demande massive d'emplois urbains.

Si les capitales et les villes côtières ont d'abord explosé, les petites et moyennes villes ont aussi gagné en volume depuis. D'une ville millionnaire en 1960, le continent subsaharien en compte 40 en 2010³.

Certaines villes, comme Maputo, Conakry, Abidjan ou Ouagadougou ont connu ces dernières années une croissance particulièrement rapide. Bien que les villes millionnaires attirent une part croissante de la population, l'essentiel de la population urbaine africaine réside dans des villes de moins de 500 000 habitants : plus de la moitié des urbains et plus de 150 millions d'habitants (tableau 2).

Tableau 2 : Répartition de la population urbaine subsaharienne selon la taille des villes en 2010 (en millions d'habitants)

	< 0,5 Mh	0,5 - 1Mh	1-3 Mh	3 - 10 Mh	Plus de 10 Mh	Total
Nb. de villes	(?)	51	40	2	1	
Population	154 747	34 940	83765	13 926	10 578	297 956
% de la pop urbaine	51	12	28	5	4	100

Source: *World Urbanization Prospects, the 2009 Revision population database*

La plupart des grandes capitales croissent encore au rythme d'environ 4 % par an, ce qui signifie un doublement de leur population en 17 ans (tableau 3).

Fait plus important encore, cette explosion de la population urbaine serait sans commune mesure avec la croissance économique. Si la croissance urbaine chinoise dépasse celle de l'Afrique subsaharienne à partir de 1980, celle de l'Inde est inférieure, quelle que soit la période considérée.

L'urbanisation géographique contemporaine a induit en Afrique subsaharienne le changement sociologique du mode de vie le plus

² « Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest : une vision à l'horizon 2020 », (OCDE/BAD, Abidjan, 1994).

³ *World Urbanization Prospects : The 2009 Revision*, New York.

important survenu au cours des dernières années. Un tel phénomène n'est pas sans conséquence sur la demande alimentaire.

Tableau 3 : Taux d'accroissement annuel de la population urbaine subsaharienne, chinoise et indienne (1960-2005)

Région ou pays	1960-65	1970-75	1980-85	1990-95	2000-05
A.S.S.	5,45	4,83	4,51	4,27	3,81
Chine	4,27	2,21	4,76	4,29	4,16
Inde	3,00	3,74	3,30	2,81	2,37

Source : *World Urbanization prospects: the 2009 revision (file 6)*

2. Une demande alimentaire à la mesure de l'explosion urbaine⁴

Cet accroissement de la population urbaine a conduit à une augmentation massive de la demande de vivres et les habitudes comme les styles alimentaires ont commencé à se diversifier. Rendre compte de tout cela est délicat tant les statistiques agricoles et alimentaires sont parmi les moins fiables. Il suffit de comparer les chiffres donnés pour les principales productions vivrières pour le pays le plus peuplé d'Afrique subsaharienne, le Nigeria. Les estimations du département américain de l'agriculture (USDA), de la FAO ou du Ministère nigérian de l'agriculture sont très loin les unes des autres. Aussi, faut-il prendre avec des pincettes, estimations de récolte, de pertes ou de consommation, à plus forte raison les projections... La prudence s'impose donc sur ce qui va être avancé dans ce qui suit.

2.1. Une ration alimentaire peu élevée, des styles alimentaires qui se différencient et une demande en croissance rapide

La ration alimentaire du Subsaharien « moyen », calculée par la FAO, aurait été de 2 058 calories par jour en 1964-1966 et de 2 195 calories par jour en 1997-99 (FAO, 2008). En 2010, 200 millions de personnes seraient sous-alimentées. Pour la FAO, la production ne couvrirait que 83 % de la demande autour de l'an 2000. La même organisation évaluait les pertes après récolte à 40 %. Tout cela montre que si cette ration est faible en nombre de calories, en protéines et

⁴ Cette partie utilise les travaux de la FAO notamment FAO, 2008, *Urbanisation et sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne*, Nairobi, 25^e conférence régionale pour l'Afrique, 19 p.

micronutriments, les marges sont encore grandes et ne justifient pas l'alarmisme malthusien habituel.

Dans les campagnes, les ruraux consomment massivement céréales, féculents et légumineuses, issus de leur production agricole, de la chasse et de la cueillette, les produits de l'élevage étant réservés à la commercialisation. Le plus souvent, dans les pays les plus pauvres, ils n'achètent que le cube Maggi, la sardine du Programme alimentaire mondial, le sel et les huiles végétales régionales (palme, coton, etc.). Passés en ville, ils se ravitaillent désormais au marché ou se nourrissent auprès de vendeuses de repas à la sauvette ou dans les « *tournedos* »⁵. Ils adoptent, nonobstant la modicité des moyens de la plupart d'entre eux, un régime alimentaire différent, relativement plus riche en calories.

Les citadins n'adoptent pas nécessairement les modèles alimentaires occidentaux, même si plusieurs caractéristiques favorisent apparemment cette tendance. Le citadin a davantage accès aux aliments industriels, importés ou élaborés localement qui sont plus accessibles physiquement et financièrement comme le pain, les pâtes et les brisures de riz. On consomme plus de produits animaux que dans les campagnes (viande, lait, etc.), en fonction des revenus. On a moins de temps à consacrer aux préparations culinaires et on se retrouve parfois en petit nombre ou seul autour du repas familial ce qui en modifie le contenu. Des styles alimentaires endogènes se développent cependant en réponse aux spécificités du milieu. On peut mixer l'aliment de base importé (riz par exemple) avec des épices et des sauces locales comme le montrent nombre de plats dakarois tel que le poulet *yassa*. Des formes innombrables de plats rapides ou sandwiches africains sont apparus d'Abidjan à Kinshasa et de Lagos à Douala autour du manioc par exemple.

L'alimentation des citadins africains ne peut se réduire à un face à face entre produits locaux et importés. Dans le domaine alimentaire, on note une pluralité d'emprunts recouvrant les multiples identités des individus, ce qui débouche souvent sur un métissage dans la consommation (Bricas, 2008). Ainsi à Dakar, le *ceebu jën* (littéralement *riz au poisson*) va rapidement s'imposer comme plat emblématique de l'identité dakaroise. Pour la population la plus représentée à Dakar, celle du bassin arachidier, riz, poissons frais et huile raffinée abondante, sont des nouveautés. Et la cuisson du riz et de la sauce dans une même marmite est une invention urbaine.

⁵ Terme camerounais emprunté au vocabulaire populaire désignant des petites gargotes de fortune aménagées pour vendre à bas prix des repas africains.

À Abidjan, par exemple, la consommation de riz est plus élevée qu'en zone rurale alors que celle des tubercules et de féculents y est moindre. En Côte-d'Ivoire cependant, on consomme davantage de semoule de manioc (*attiéké*) et de banane plantain qu'ailleurs. Ces deux aliments de base semblent avoir résisté à l'urbanisation. Un bon approvisionnement urbain et une préparation rapide et facile expliquent ce phénomène. La consommation de riz est relativement peu influencée par les prix. En revanche, pour les tubercules, les prix relatifs ont une influence : si la consommation d'igname a fortement fléchi à Abidjan, celle du plantain a peu bougé, alors qu'on a enregistré une hausse de la consommation du manioc transformé.

À Ouagadougou, même constat pour la consommation de riz, en revanche, les prix relatifs du mil et du maïs influencent la consommation de ces deux céréales. Dans cette ville, c'est la sauce qui fait le goût ouagalais du *tô*. De baobab, d'arachide ou issue d'autres sources, mélangée à des condiments locaux, elle permet de personnaliser un plat générique au goût de chaque famille.

Les importations atteignent d'abord les villes, qui possèdent également des industries agro-alimentaires de transformation. Un même produit agricole, le blé par exemple, sera consommé en ville sous de nombreuses formes (pain, pâtes, pâtisseries, pizza, etc.) alors qu'en zone rurale la gamme des dérivés sera plus limitée. Il en va de même pour les autres produits (lait, oléagineux). Si la consommation de pain est frappante, celui-ci est accommodé à l'africaine en bien des cas. Et les tentatives de réaliser du pain avec du manioc (Nigeria) ou du sorgho (Sénégal) ont échoué en raison des exigences de la demande.

Dans les agglomérations étendues, les repas préparés à la maison ont été progressivement remplacés par les repas pris surtout dans la rue. Les élèves y achètent ainsi leur petit-déjeuner quand ils ont l'argent pour le faire. L'urbanisation rapide et les difficultés économiques ont favorisé l'augmentation du nombre de vendeurs d'aliments sur la voie publique. On y produit des aliments et des boissons prêts à être consommés. Dans la plupart des grandes villes africaines, 70 à 90 % des préparateurs-vendeurs d'aliments dans la rue sont des femmes, 79 %, à Kaduna, 90 % à Cotonou ou 82 % à Kinshasa selon la FAO. Elles offrent des plats à la fois traditionnels à base de produits locaux et aussi des plats nouveaux adaptés aux conditions urbaines de vie. Ces aliments sont populaires et à des coûts acceptables.

Cette alimentation se substitue au manque de système efficace de restauration collective. Les plats cuisinés comprennent ceux du « petit-déjeuner » à base de pain, beurre (margarine) et café ou thé au lait, des

bouillies de céréales, de haricots ou de tubercules et ceux du « déjeuner » ou « dîner » qui sont souvent les aliments traditionnels que l'on retrouve aux menus familiaux. Ces repas sont constitués d'un élément de base dérivé de céréales, de tubercules, etc. et de la sauce (ou friture) à base de légumes, légumineuses, viande ou poisson. La nature de ces éléments varie selon la zone considérée dans la région et dépend des cultures vivrières réalisées. Mais avec le développement des échanges entre les pays, on assiste à la diffusion de certains plats.

Les viandes et poissons grillés sont aussi couramment consommés. Dans la catégorie des boissons, l'eau (sachets plastiques, réfrigérée ou non) est une des principales boissons vendues. Dans l'ensemble, les boissons traditionnelles (*dolo*, jus de gingembre, *bissap*, etc.) sont plus vendues que les boissons industrielles

Si les marchés urbains offrent souvent aux consommateurs un éventail plus vaste de fruits et légumes frais en toute saison, les différences intra-urbaines sont parfois importantes, en fonction de l'influence réciproque des prix des produits, du pouvoir d'achat et des habitudes des divers groupes de consommateurs. Plus le revenu augmente, plus élevée est la consommation de viande et de poisson. L'augmentation de la demande, liée à l'accroissement de la population urbaine et à la rareté de la terre, est en train de transformer rapidement l'élevage urbain et périurbain en Afrique (Steinfeld, de Haan et Blackburn 1997). Les ménages urbains subsahariens défavorisés doivent affecter une proportion très élevée de leurs revenus disponibles à la nourriture, entre 50 et 75 %. Enfin, si la ville constitue, en principe, un contexte plus propice à une alimentation plus diversifiée que le milieu rural, cela ne veut pas dire que les citoyens soient mieux nourris que leurs pairs vivant en zone rurale.

L'insécurité alimentaire dans les villes est un phénomène individuel beaucoup plus que dans les zones rurales africaines. Les plus vulnérables des citoyens disposent souvent de moins de filets sociaux informels de sécurité (parentèle, etc.) surtout s'ils n'ont pas accès à la terre pour produire leur nourriture. Cette insécurité alimentaire largement répandue en milieu rural (déficit de production lié aux aléas climatiques et aux guerres civiles) s'est installée en ville avec les programmes d'ajustement structurel et l'expansion de la pandémie du sida (Afrique australe et orientale) qui ont affaibli les réseaux sociaux et la solidarité, multiplié les familles monoparentales et les orphelins tout en diminuant la taille de l'économie formelle. La disparition des réserves et stocks de régulation n'ont pas permis d'atténuer la vola-

tilité des cours des vivres locaux ou importés achetés par les familles les plus démunies.

Dans ses analyses et prévisions, la FAO reste optimiste cependant prévoyant en 2030 une réduction du nombre de sous-alimentés et ce malgré le doublement de la population totale et plus de 600 millions d'urbains !

Tableau 4 : La sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne selon les estimations de la FAO (2003)

	1999	2015	2030
Population (en millions)	574	883	1 229
Kcal/pers./jour	2 195	2 360	2 540
Pop. sous-alimentée (en millions)	194	205	183
% pop. sous-alimentée	34 %	23 %	15 %

L'augmentation rapide de la consommation alimentaire suit celle de la population urbaine, mais aussi celle du changement du régime alimentaire des néo-citadins sevrés en raison de l'amélioration relative de leurs conditions de vie.

2.2. Une logistique complexe à adapter pour combattre l'insécurité alimentaire

Comme de plus en plus de quantités d'aliments doivent être acheminés et distribués dans les zones urbaines, un nombre croissant de véhicules chargés de vivres entreront dans les villes qui devront disposer de parkings et de marchés de gros et de détail. Les infrastructures existantes subissent en conséquence une pression supplémentaire, alors qu'elles sont, pour la plupart, déjà inefficaces. Longues distances, routes en mauvais état, multiples intermédiaires, contrôles policiers et camions mal entretenus entraînent des pertes de 10 à 30 % des produits et de nombreux surcoûts comme c'est le cas à Douala (étudié par E. Hacheu Tchawe). Tout cela contribue à la réduction des disponibilités alimentaires et à leur cherté relative par rapport aux vivres importés. Dans les pays enclavés cependant (Mali, Burkina Faso, Centrafrique, Malawi, Zambie, Ethiopie, Burundi, Ouganda), les villes peuvent être facilement approvisionnées de l'intérieur pour peu que les filières soient un peu organisées, les producteurs réactifs, les infrastructures correctes et le système de commercialisation local soutenu et non entravé par l'État.

Dans beaucoup de villes africaines, les citadins doivent choisir parmi plusieurs possibilités pour satisfaire leurs besoins alimentaires. Ainsi, ils peuvent s'approvisionner selon les opportunités physiques, la grille relative de prix et l'accessibilité auprès de membres de leur famille vivant en milieu rural (échanges villes-campagnes), ou cultiver leurs propres lopins de terre urbains ou périurbains, s'approvisionner auprès de productrices venues de la campagne ou des environs, avoir recours au commerce de détail qui s'approvisionne sur des marchés de gros de vivriers locaux ou être contraints de faire appel au réseau alimentaire commercial de produits importés.

Le circuit court, du producteur au consommateur, le troc, l'auto-alimentation restent difficiles à évaluer et peuvent varier en fonction du contexte international et local. Ces circuits restent essentiels dans certaines villes de l'intérieur moyennes ou perturbées sur le plan économique (Kano, Bangui, Harare, Ouagadougou, etc.).

Dans les villes côtières de l'Ouest africain, de Dakar à Luanda en passant par Lagos, Douala ou Libreville, le poids de l'alimentation importée est plus important pour plusieurs raisons. Les pays (Nigeria, Gabon, Cameroun), ont connu parfois le syndrome habituel des pays pétroliers (inflation des salaires et des prix, vivres importés), l'agriculture vivrière n'a pas été soutenue et les citadins ont été, parfois depuis l'époque coloniale, alimentés par des brisures de riz asiatique (Dakar) ou plus récemment, par du blé français (Grands moulins de Paris) ou américain (Nigeria).

L'insécurité alimentaire dépend beaucoup des réseaux informels et parallèles d'approvisionnement et de distribution alimentaires pour les plus démunis. La peur de n'avoir rien à manger à court terme est exacerbée dans ces réseaux. Les revenus d'une masse considérable de citadins sont faibles et aléatoires dans l'économie informelle qui peut occuper plus des $\frac{3}{4}$ des actifs dans nombre de villes.

Qui plus est, le prix des aliments peut facilement flamber du fait de leur rareté. Ces hausses de prix peuvent être saisonnières, mais aussi provoquées par des pénuries artificielles locales (denrées non périssables comme le sel, le sucre ou les huiles) et internationales (riz en 2008). Souvent, commerçants et importateurs jouent sur les stocks pour provoquer des hausses de prix plus que proportionnelles au déficit constaté, les pouvoirs publics ayant abandonné la pratique des réserves de sécurité ou de régulation dans l'atmosphère néo-libérale diffusée pendant plus de deux décennies par les institutions de Bretton Woods (consensus de Washington).

2.3. Offre et demande à l'horizon 2015-2030⁶

Les projections de la demande alimentaire urbaine subsaharienne sont impossibles à isoler des projections générales réalisées dont la fragilité méthodologique et le biais céréalier sont patents. On en est réduit à observer les produits dont la consommation semble plus importante en ville : les céréales (dont le riz, le blé et le maïs), les produits laitiers et carnés. On conviendra cependant que ceci reste très grossier.

Le bilan céréalier établi par la FAO ne donne pas une si mauvaise image du continent. L'utilisation des céréales est maximisée puisque les subsahariens s'en servent à plus de 80 % pour l'alimentation humaine (autour de 158 kg/personne/an) et que les céréales locales (maïs, sorghos, mils et riz produit localement) se taillent la part du lion. Le déficit céréalier devrait rester de l'ordre de 20 % pour culminer en 2030 à 40 millions de tonnes. Riz d'Asie, blé européen et américain viennent compléter la diète locale essentiellement en ville. Le consommateur local dans les cuisines urbaines retrouvera une certaine dynamique s'il se combine à un taux de change favorable aux productions nationales d'autant que les prix agricoles internationaux risquent de monter durablement, d'être encore plus volatiles - tout du moins avec la pression qui s'exerce sur les terres.

Tableau 5 : Bilan céréalier de l'Afrique subsaharienne selon les estimations de la FAO (en millions de tonnes 2003)

	1966	1976	1986	1999	2015	2030
Production totale	32	40	48	71	114	168
Demande totale	33	43	57	86	139	208
Couverture en %	97	93	84	83	82	81

⁶ S'agissant de l'alimentation mondiale, de nombreux exercices prospectifs ont eu lieu autour de l'an 2000 par la FAO, l'IFPRI, et plus récemment par le groupement INRA-CIRAD pour orienter la recherche agronomique mondiale. Nous renvoyons ici à deux documents fondamentaux pour comprendre le sens et les limites de tels exercices qui ne font que refléter les hypothèses des équipes ou les dires d'experts et qui se fondent quasi tous sur les chiffres FAO dont on sait comment ils sont établis. S'agissant de la question des villes subsahariennes, ne pas en attendre des éléments très directement utiles.

Agrimonde, 2009, *Agricultures et alimentations du monde en 2050 : scénarios et défis pour un développement durable* (Note de synthèse), Paris-Montpellier, INRA-CIRAD, 34 p. Drogue S. et al. 2006 – *Panorama des analyses prospectives sur l'évolution de la sécurité alimentaire mondiale à l'horizon 2020-2030*, Paris, Adeprina, 119 p.

S'agissant de l'Afrique subsaharienne cependant, ne pas évoquer l'évolution de la consommation urbaine de tubercules et féculents (igname, banane plantain, patate douce et manioc, etc.) ou de céréales locales (sorghos et petits mils) évacue une dimension essentielle de l'alimentation citadine tout en laissant supposer, faute de statistiques, que l'on va vers un mimétisme alimentaire encore non visible en bien des villes dans les couches populaires. Seuls deux pays subsahariens ont une ration calorique provenant à plus de 50 % des céréales, Madagascar (grâce au riz) et la Tanzanie (grâce au maïs).

Alors que La Chine, le Brésil et l'Europe utilisent massivement la patate douce (Chine) ou le manioc (Brésil, Europe) pour l'alimentation animale, plusieurs pays africains (Ghana, Nigeria, Bénin, Malawi) utilisent tubercules, racines et féculents pour mieux nourrir leur population, notamment urbaine. La consommation générale moyenne subsaharienne avoisine les 200 kg par personne et par an et elle représente plus de 50 % de la ration alimentaire dans trois pays (Rwanda, RDC et Ghana) et plus de 20 % dans 16 autres pays. Les qualités nutritionnelles du manioc ont été réévaluées, la diffusion de variétés améliorées par l'IITA d'Ibadan et sa transformation par les commerçantes urbaines en *attiéké*, *gari*, bâton, etc. ont permis à ce produit d'avoir une place de choix dans les grandes villes de l'Afrique guinéenne où la demande réagit au facteur prix de ce produit comparé à d'autres.

Tableau 6 : Évolution du bilan offre-demande en produits animaliers (1964, 1994, 2020, en milliers de tonnes)

Type de produit	1964	1994	2020
Viandes consommées	2 925	5 681	17 390
Viandes produites	2 973	6 155	14 405
Taux de couverture	102 %	108 %	83 %
Produits laitiers consommés	10 331	18 610	41 471
Produits laitiers produits	9 854	17 552	30 500
Taux de couverture	95 %	94 %	74%
Œufs consommés (tonnes)	310	1 198	2 739
Œufs produits (tonnes)	346	1 194	3 759
Taux de couverture	112 %	100 %	100 %

Source : Tacher G., Letenneur L., 2000, Le secteur des productions animales en Afrique subsaharienne. III. Prospective de la demande et de l'offre en 2020 et voies de réponse au nécessaire développement de l'élevage. *Rev. Elev. Med. Vet. Pays Trop.* 63 (4), p. 365-376.

À Yaoundé, alors que la population doublait entre 1983 et 1996, passant d'environ un demi-million à un million d'habitants, les quantités de manioc, macabo, plantain consommées étaient pratiquement multipliées par trois. Sans chocs majeurs sur les prix, les producteurs ont été ainsi capables d'augmenter très fortement leur offre pour ces trois grands produits (Dury, 2004).

La concurrence alimentation animale/humaine (manioc, patate douce) où se trouvent engagés des pays comme la Chine, la Thaïlande (exportatrice), l'Europe (importatrice) et le Brésil serait catastrophique pour le continent subsaharien si cette tendance s'y affirmait ou si le manioc africain prenait le chemin des porcheries européennes.

L'offre⁷ de viande rouge qui satisfait 56 % de la consommation carnée actuelle totale de viande n'en satisferait plus que 31 % en 2020. C'est dire l'effort qu'il faudra faire. Des réponses à ce défi sont déjà visibles dans les pays en surcharge (adoption de cultures fourragères au Kenya), dans ceux qui ont peu de terres disponibles pour l'élevage (Rwanda, Burundi) ou dans les élevages périurbains (Kinshasa par exemple). Il est probable que les petits ruminants ont le potentiel d'accroissement le plus fort. Les volailles peuvent être considérées comme les produits vedettes des années futures. Les productions porcines ne pourront se développer tant que la peste porcine africaine ne sera pas éradiquée. La projection pour les produits laitiers indique que le déficit déjà important devrait s'aggraver. Dans une telle perspective, 11 millions de tonnes de lait et de ses dérivés (contre 1 million en 1994) devraient être importés. Les œufs, dont les échanges sont très peu importants, devraient avoir un taux de croissance annuel de 4,5 %, ce qui maintiendrait l'autosuffisance de l'Afrique subsaharienne.

Les pays africains sont spécialement handicapés dans les productions animales par leur situation sanitaire générale et l'impuissance des États à maintenir des services vétérinaires de qualité. Ces productions pastorales sont fortement contraintes par des aléas climatiques plus aigus qu'ailleurs et par l'enclavement et l'absence de stockage. Transhumance, recherche de points d'eau et conflits avec les agriculteurs sont le souci habituel des éleveurs. Il est en effet très difficile de déplacer des animaux d'une région atteinte par la sécheresse pour une zone plus favorisée, et on ne peut mettre en réserve du fourrage. Il est aussi quasi-

⁷ Ce chapitre est largement inspiré du travail de Tacher G., Letenneur L., 2000, Le secteur des productions animales en Afrique subsaharienne. III. Prospective de la demande et de l'offre en 2020 et voies de réponse au nécessaire développement de l'élevage. *Rev. Elev. Med. Vet. Pays Trop.* 63 (4), p. 365-376.

impossible de stocker la viande dans des entrepôts frigorifiques pour éviter l'écroulement des cours. La chute des prix résulte aussi de l'étroitesse des marchés, incapables d'absorber des surplus. Les déplacements des troupeaux vers les abattoirs des grandes villes (du Burkina oriental à Lagos en 45 jours par exemple) se traduisent aussi par des pertes d'animaux comme par un amaigrissement important. La fragilité des systèmes animaux de production résulte enfin de la concurrence déloyale mondiale qu'il s'agisse des bas morceaux ou des poulets congelés de l'aide alimentaire ou de l'importation. L'évolution prévisible de la demande se fera certainement dans les grands bassins de consommation qui se sont mis en place autour des grandes agglomérations comme Abidjan, Lagos ou Douala. Les systèmes de production animale relèvent du secteur informel pour une large part, les ranches n'ayant pas une part essentielle de la production. Ils répondent aux goûts et aux besoins du consommateur et à son pouvoir d'achat.

Les produits laitiers représentent un tiers des protéines animales les plus consommées. C'est sans aucun doute une production sur laquelle il faut investir pour l'approvisionnement des populations urbaines. L'industrie laitière, quand elle existe, travaille pour une grande partie avec des matières premières importées. Il est donc préférable d'augmenter la production villageoise avec des petites laiteries, des fromageries et des conditionnements adaptés au pouvoir d'achat et aux goûts des consommateurs. Des unités de transformation privées de 10 à 90 000 litres de lait par jour se sont développées ainsi en Afrique australe.

Face à cette demande alimentaire diversifiée importante, quelles réponses l'Afrique subsaharienne peut-elle mobiliser ?

3. Les capacités de réponse du système agro-alimentaire national et les importations

L'offre agro-alimentaire paysanne et artisanale est parvenue jusqu'ici à répondre plutôt mieux que prévu à l'augmentation, à la diversification et aux nouvelles modalités de la consommation alimentaire urbaine. Si l'adaptation des infrastructures intra-urbaines et routières est en retard comme les politiques étatiques, le système commercial a souvent suivi.

L'agriculture essentiellement paysanne a dégagé les surplus nécessaires dans le domaine des vivres dans les grands pays forestiers pour ce qui est des racines, tubercules et féculents comme en Côte-d'Ivoire (Chaleard), au Nigeria, en RDC ou au Cameroun (Hatcheu

Tchawe, Simeu Kamdem). Dans les grandes villes, s'est développée une alimentation de rue informelle performante, nourrissant les citadins avec un bon rapport qualité/prix sans mimétisme alimentaire tout en créant de nombreux emplois. La place des denrées importées a été moins massive qu'on aurait pu l'imaginer et les innovations culinaires locales ont permis l'indispensable métissage des plats. En matière de production animale et malgré une gestion pastorale extensive, on a atteint l'autosuffisance en œufs, longtemps aussi en viande blanche. Ce sont les pratiques commerciales de dumping inéquitables ou l'aide alimentaire qui pénalisent la capacité africaine à répondre avec ses potentialités à une demande urbaine appelée à se développer.

La production agro-alimentaire industrielle reste tournée vers l'exportation (huile de palme, d'arachide, etc.). Si quelques usines de tomate, de sucre, de chocolat, de café, thé ou de cacao travaillent pour le marché intérieur, tout ceci ne représente que peu de chose. Nestlé maintient ainsi près d'une vingtaine de petites usines subsahariennes produisant notamment bouillon Maggi ou Nescafé ou toute la gamme de produits de la firme comme en Afrique du sud.

Ici encore, les données manquent pour évaluer la place des filières agroalimentaires artisanales et informelles ravitaillant les villes. Les données en revanche ne manquent pas sur la production agricole et alimentaire en général et sur les importations sans pour autant être très fiables.

3.1. Une production agricole problématique pour les agronomes mais qui affiche des résultats inattendus

En Afrique, les grandes plantations industrielles, du type Firestone au Liberia ou Michelin au Nigeria sont surtout spécialisées dans les productions exportables (caoutchouc, huile de palme etc.). L'agriculture vivrière se fait donc essentiellement dans des exploitations familiales de faible taille, pratiquant la polyculture et utilisant la jachère sauf dans les zones densément peuplées.

Cette agriculture défie les canons de la modernisation agronomique standard pour de multiples raisons si bien que la plupart des observateurs sont pessimistes à son endroit. Selon certains, l'Afrique des jachères ne peut nourrir de fortes densités comme l'Asie des rizières ! Les malthusiens renforcés par les multiples craintes écologiques récentes (désertification, dégradation des sols, érosion biologique, recul de la forêt, urbanisation « galopante » et changement climatique) redou-

tent la famine alors que les tenants de la thèse de Boserup pointent les innovations adaptatives induites par l'accumulation humaine dans des territoires limités comme le pays bamiléké au Cameroun.

L'agriculture familiale africaine n'utilise l'irrigation que dans 4 % des terres cultivées contre 37 % en Asie. De vastes zones inondables ne sont que très peu aménagées ou irriguées. Dans le delta intérieur du Niger au Mali, sur 1 million d'ha devant être irrigués, un cinquième tout au plus l'a été. C'est de plus une agriculture où la main-d'œuvre féminine dépasse les 70 %. L'utilisation d'engrais chimiques est inférieure à 10 kg à l'ha, peu compensée par l'utilisation de fertilisants naturels (engrais verts, déjections d'animaux, etc.). La multiplicité des droits fonciers et d'usage sur certaines terres, la tradition d'accueil des autochtones dans certaines zones interdiraient les investissements agricoles et notamment l'enrichissement des sols par fertilisation ou les plantations d'arbres à forte valeur ajoutée... Forte de ce constat, la Banque mondiale (BM) tente de cadastrer les terres en Côte-d'Ivoire, mais à quel prix politique ? Rares sont les agriculteurs qui sont aussi éleveurs et qui pourraient utiliser les animaux pour la traction et leurs excréments pour la fertilisation des sols comme l'ont fait les agriculteurs européens avant la révolution du tracteur.

À la différence des agricultures performantes d'Europe, des États-Unis ou des deltas asiatiques, les parcelles cultivées ne sont ni pures (une seule plante, une seule variété sur la parcelle) ni continues (on ne cultive ici la parcelle qu'un petit nombre d'années pour la laisser reposer ensuite plusieurs années). Les défrichements par abattis-brûlis ou via les feux de brousse encore très utilisés sont considérés depuis les débuts de la colonisation comme des méthodes archaïques et rétrogrades. L'intensification qui s'est développée là où les densités humaines ne permettent plus la jachère s'est forgée plus sur la débauche de travail humain que sur la chimisation agricole appliquée à des variétés vivrières améliorées, rarement fournies par une recherche agronomique peu développée. Ailleurs, la pluralité des cultures annuelles ou les associations cultures annuelles-arbres sélectionnés est de mise permettant au producteur de diversifier les risques.

Il a fallu attendre la remise en cause de l'agriculture productiviste dans des pays comme la France pour voir reconnues les innovations africaines dans le domaine de l'agroforesterie, dans la lutte biologique, dans celui de la reconstitution ou de la préservation de la fertilité des sols ou dans l'utilisation optimale des différentes plantes et variétés dans une même parcelle pour diminuer les effets de telle ou telle contrainte agricole.

Cette longue incompréhension des capacités des agricultures africaines a longtemps prévalu alors qu'elles sont arrivées jusqu'ici avec des moyens largement manuels, à nourrir une population qui croît bien plus vite que celle des autres parties du globe et avec un nombre de citadins qui s'est accru à un rythme encore plus élevé. Leur résistance face à la longue crise économique (1980-2010), l'adaptation de leurs mécanismes de production, la diversification des cultures et l'organisation même des paysans sont des attitudes à saluer. L'exemple du ROPPA qui fit échouer la Conférence de Cancún en 2003 sur la question du prix du coton montre l'émergence d'organisations paysannes dignes de ce nom. De même, dans un contexte caractérisé par le désengagement des États, le difficile accès au crédit, le renchérissement des prix des intrants, leurs prouesses apparaissent remarquables.

Si l'Afrique exportait 40 % de sa production agricole en 1995 contre 18% pour l'Asie et 30 % pour l'Amérique latine, les performances de son agriculture vivrière se sont améliorées, consécutivement à la demande alimentaire née de l'accroissement de la population urbaine. En quelques années, le Nigeria très urbanisé, par exemple, a développé son agriculture au point où le pays n'importe que peu de produits alimentaires par rapport à la période de l'euphorie pétrolière (1974-80).

L'approvisionnement réussi de Yaoundé en racines et féculents

L'analyse du marché de quelques productions amylacées (manioc, plantain, macabo) de la zone forestière du Cameroun montre que producteurs et commerçants ont globalement réussi au cours des vingt dernières années à satisfaire un marché vivrier urbain en expansion rapide, et ce, dans un contexte de désengagement de l'État (dégradation des infrastructures, absence de moyens pour la mise en œuvre de la politique agricole). Les données disponibles montrent que l'ajustement de l'offre vivrière pour les marchés urbains ne s'est pas traduit par une intensification des systèmes de production. Contrairement à d'autres filières, on a une multitude d'agricultrices/agriculteurs non spécialisé(e)s, qui vendent des surplus au coup par coup, pour répondre aux besoins de trésorerie de leur ménage. Pour ces produits, il existe peu d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur et le marché est très concurrentiel. L'augmentation des prix payés aux producteurs peut arriver « mécaniquement » si la tendance actuelle persiste, mais il est possible également que la majorité des consommateurs urbains délaissent progressivement des produits qui deviendraient trop coûteux au profit de produits meilleur marché tels que le riz, la farine de blé importés ou le maïs cultivé local.

Source : Dury et *al.*, 2004 – « Limites du système local d'approvisionnement alimentaire urbain en Afrique subsaharienne : le cas des féculents au Sud-Cameroun », *Cahiers Agricultures*, n° 13 (1), pp. 116-124.

Tableau 7 : Évolution de l'utilisation des terres en Afrique subsaharienne selon la FAO (en millions d'hectares)

	1961	1991	2007	% total terres
Terres arables	133,8	161,3	196,1	8,3 %
Pâturages	811,8	823,8	833,7	35,3 %
Forêts	686,8	?	618,2	26,2 %

Certes, ces agricultures auraient pu être bien plus performantes, mais de nombreuses contraintes pèsent sur les exploitations familiales. Délaissées depuis des années des priorités des politiques, elles apparaissent assez désarmées face aux invasions acridiennes, aux aléas climatiques, aux parasitoses diverses et à l'absence de voies de communication pour acheminer sur le marché leurs surplus de production. Il n'en reste pas moins qu'il existe des réserves de terres arables (tableau 7) et qu'une agriculture urbaine et périurbaine est venue répondre à la demande citadine d'aliments frais et périssables.

Au moins 20 millions de personnes sont impliquées dans différentes formes d'agriculture urbaine en Afrique de l'Ouest. Dans de nombreuses villes, de 60 à 100 % des légumes périssables consommés sont produits dans les limites de la ville. Des estimations un peu anciennes avancent le chiffre d'un quart de l'approvisionnement alimentaire de certaines villes comme Bangui ou Dar Es Salam.

L'agriculture urbaine et périurbaine⁸ apparaît comme un système agricole productif et générateur de revenus. Si elle assure la nourriture des producteurs, elle crée des emplois et contribue à l'assainissement urbain par le recyclage des déchets solides et liquides. Cependant, il y a de plus en plus une utilisation inappropriée des eaux résiduaires urbaines pour la production de produits vivriers, ce qui présente des risques sanitaires.

Face aux contraintes et aux atouts liés à l'urbanisation, notamment à des droits fonciers très précaires, cette agriculture cherche à maximiser sa production sur le plan technique. Ainsi, elle raccourcit les cycles de production, augmente l'utilisation d'intrants dans le maraîchage et combine l'élevage et l'horticulture tout en se lançant dans les systèmes de culture hors sol.

⁸ Smith (O.B.), Moustier (P.) et al., 2004, *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone*, Montpellier-Ottawa, CIRAD-CRDI, 176 p.

3.2. Des importations représentant un cinquième des disponibilités

Les importations alimentaires africaines étaient négligeables au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Elles ont connu cependant une augmentation très sensible depuis les indépendances pour atteindre en moyenne un cinquième de la consommation totale entre 2007-2009 (23,6 millions de tonnes sur près de 120 millions de tonnes). Les importations dépassent les 20 % de la disponibilité totale en Afrique australe et s'en approchent en Afrique de l'Ouest.

Tableau 8 : Les importations dans le bilan céréalier de l'Afrique subsaharienne (moyenne 2007-2008-2009 en millions de tonnes)

Région	Importations	Besoins totaux	%
Afrique occidentale	11,1	58,7	19
Afrique orientale	6,5	38,5	17
Afrique australe	3,4	15,3	22
Afrique centrale	1,8	5,1	35
Total Afrique subsaharienne	23,6	117,6	20

Source : FAO, SMIAR avril 2008-mai 2010 (calculs fondés sur estimations FAO).

Sauf période de sécheresse au Sahel ou de crise humanitaire grave, il ne semble pas toutefois que les importations céréalières se soient envolées. Si l'on prend quatre des pays subsahariens les plus peuplés pour les trois dernières années, Nigeria, Ethiopie, Afrique du Sud et Soudan, trois d'entre eux ont importé plus de 23 % de leurs disponibilités céréalières avec un record pour le Soudan (29 % de céréales importées). L'Ethiopie, le plus rural n'avait eu recours à l'étranger que pour 9 % de ses besoins, Afrique du Sud et Nigeria fortement urbanisés ayant utilisé 23 % de céréales importées. Dévaluation du franc CFA en 1994, flambée des cours en 2008, crise financière mondiale depuis 2008 ont redonné du lustre aux notions d'autosuffisance et de souveraineté alimentaires.

Selon *l'Atlas régional de l'intégration africaine* (2008)⁹, depuis plus de 15 ans, la production céréalière des pays du CILSS a augmenté plus vite que la population et le disponible céréalier par tête s'est légèrement accru. Sur la même période, les importations alimentaires sont restées relativement stables, passant de 19 % à 21 % de la

⁹ <http://www.atlas-ouestafrique.org/spip.php?article9>.

production brute régionale. Cependant, Sénégal et Mauritanie plus urbanisés que la moyenne, avec une consommation alimentaire centrée sur le riz n'arrivent pas à produire en quantité suffisante. Dans les pays enclavés (Niger, Mali, Burkina Faso) dont les potentiels agricoles sont plus importants, l'augmentation tendancielle de la production céréalière est nette mais la part relative des importations demeure constante.

En fait, ce qui pose problème n'est pas tant le niveau des importations ou le taux de dépendance aux importations céréalières que la facture alimentaire correspondante pour les États et les familles.

3.3 *Les limites des capacités utilisées*

L'agriculture vivrière ainsi que l'importation des produits alimentaires présentent des risques qu'il importe de limiter. Au niveau de l'agriculture, les contraintes relèvent des :

- risques écologiques graves dans certaines régions (littoral, Sahel),
- conflits agriculteurs/éleveurs dans de nombreuses régions avec la densification,
- tensions et instabilités politiques,
- pénuries des ressources financières.

À cela s'ajoute une incidence élevée de maladies (VIH/SIDA et paludisme), la dégradation des ressources naturelles, y compris une déforestation substantielle, une perte progressive de la fertilité des sols et des pertes post-récolte considérables. Qui plus est, formation générale et agricole de la population rurale laissent à désirer.

Parallèlement, les politiques économiques poursuivies ont péché par une instabilité macro-économique et un prélèvement massif des producteurs ruraux via les Caisses de stabilisation ou *Marketing boards* tout en subventionnant les consommateurs urbains (caisses de péréquation par exemple). Les politiques et stratégies agricoles mises en œuvre ne se sont pas soldées par des résultats à la hauteur des ambitions affichées. C'est que les gouvernements africains ont peu investi non seulement dans les milieux ruraux, mais aussi dans les institutions nationales de recherche agricole.

Au niveau des importations, les contraintes principales se situent dans le domaine des transports et de la distribution avec les risques créés par les instabilités politiques, les catastrophes naturelles et humaines, auxquelles on peut ajouter la flambée spéculative des prix

des céréales telles que le riz. L'arrêt des subventions à la consommation se répercute sur un consommateur urbain politiquement plus remuant que le producteur rural, d'où des pressions sur le pouvoir (exemple de Dakar en 2008). Il existe aussi des risques sanitaires liés à l'origine douteuse de bien de produits importés. En outre, le sentiment de vulnérabilité économique né d'une forte dépendance des États aux importations, n'est pas pour encourager de nombreux pays dans cette voie.

En définitive, tout pousse à lancer ou relancer des politiques agricoles soucieuses de l'alimentation des urbains.

3.4. *L'impératif de mettre en œuvre de véritables politiques agricoles*

Des formes d'intensification proprement africaines sont à mettre en œuvre dans le cadre de politiques agricoles qui n'ont jamais existé véritablement. La Révolution verte de type asiatique n'a pu être mise en place en Afrique subsaharienne (Courade, 1987). Elle reposait il est vrai, sur des variétés améliorées de riz, de blé et de maïs donnant un rendement maximal dans un milieu contrôlé dans des parcelles irriguées où les attaques des insectes et prédateurs étaient bloquées par l'usage massif de pesticides et l'emploi de doses d'engrais chimiques élevées. Tout ceci supposait une recherche agronomique importante et de qualité, une politique agricole coûteuse de soutien des prix et de subvention des intrants que l'Inde, par exemple, a poursuivie de 1970 à 1985 lui permettant d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. La nécessité de penser et de lancer une politique agricole pour une Révolution doublement verte en Afrique semble d'actualité chez les bailleurs de fonds (BM ou AFD). Reste à passer à l'acte...

Il faudra intensifier les échanges régionaux, améliorer la fertilité des sols en prévoyant plus d'engrais naturels et chimiques à l'hectare pour une agriculture plus intensive, augmenter les surfaces irriguées (petite irrigation surtout) et sécuriser l'activité agricole en minimisant le risque. Sur un autre plan, il faudra réduire les pertes post-récolte. Au-delà de la production vivrière *stricto sensu*, les activités qui assurent la connexion entre producteurs et marché – notamment le transport, le stockage, la transformation agro-alimentaire, la restauration et la commercialisation – devraient être stimulées par des mesures indirectes. Il faut aussi promouvoir la multifonctionnalité des agricultures familiales dans une optique de lutte contre la désertification, etc. S'il faut mieux associer les hommes au travail de la terre en le valorisant, un effort conséquent de recherche agricole devra être conduit

pour accompagner cet effort. Le développement d'aliments à haute valeur ajoutée (huiles, produits laitiers et carnés) pour la ville va dans ce sens. Les productions animales vont continuer à occuper les espaces non utilisés par l'agriculture, mais la pression sur les terres agricoles nécessitera le rapprochement entre les deux activités ouvrant la voie à une certaine intensification. La revitalisation de l'agriculture est centrale pour l'avenir des villes d'Afrique.

L'urbanisation rapide de l'Afrique subsaharienne a de multiples conséquences. Sur le plan alimentaire, il s'agit de nourrir une population qui a doublé voire triplé en l'espace de 10 à 20 ans sans que la production alimentaire ait pu suivre partout.

Pour relever le défi alimentaire de cette explosion urbaine, l'agriculture familiale, principale source d'approvisionnement alimentaire des urbains, a besoin d'être soutenue et redynamisée. Les politiques agricoles doivent être adaptées et mieux ciblées sur les exploitations familiales. Elles se doivent de mieux lier l'agriculture au marché via la transformation agroalimentaire, le conditionnement et la distribution afin d'encourager les producteurs eux-mêmes à produire plus et à limiter notamment les pertes post-récolte.

Si l'apport des importations ne saurait être négligé, l'Afrique subsaharienne doit contrôler elle-même dans la mesure du possible, toute la chaîne de production alimentaire. Elle peut se donner les moyens de le faire.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Afrique Verte, (2008) – *Le Sahel peut nourrir le Sahel*, Rapport d'activités, Montreuil, France.
- , (2005) – *L'agriculture au Sahel, Evolution sur les 20 dernières années*.
- Agrimonde, (2009) – *Agricultures et alimentations du monde en 2050 : scénarios et défis pour un développement durable* (Note de synthèse), Paris-Montpellier, INRA-CIRAD, 34 p.
- BAD, (2007) – *Statistiques choisies sur les pays africains, Division des statistiques économiques et sociales*, Tunis.
- Bricas N., (2008) – « La pluralité des références identitaires des styles alimentaires urbains en Afrique », in : Chiffolleau Y., Dreyfus F. et Touzard J.-M. (éd.). *Les nouvelles figures des marchés agro-alimentaires*.

Apports croisés de l'économie, de la sociologie et de la gestion.
Montpellier.

- Bricas N. et Bru E., (2008) – *La crise alimentaire mondiale*,
<http://www.science.gouv.fr/fr/dossiers/bdd/res/2864/la-crise-alimentaire-mondiale/>
- Courade G., (1987) – « Une « Révolution verte » pour l'Afrique? », *Politique Africaine*, n° 26, p. 102-109.
- Delgado C., Courbois C. and Rosegrant M., (1998) – *L'élevage d'ici 2020 : la prochaine révolution alimentaire, Vision 2020 pour l'alimentation, l'agriculture et l'environnement*, IFPRI. Ce document a été traduit de l'anglais par Sourou B. Adoutan de l'ILRI. L'original est intitulé *Livestock to 2020. The Next Food Revolution*.
- De Michel Norro, (2000) – *Économies africaines*, De Boeck Université.
- Dury et al., (2004) – « Limites du système local d'approvisionnement alimentaire urbain en Afrique subsaharienne : le cas des féculents au Sud-Cameroun », *Cahiers Agriculture*, n° 13 (1), p. 116-124.
- FAO, (1998) – « La révolution dans le secteur de l'élevage », <http://www.ilri.cgiar.org/InfoServ/Webpub/Fulldocs/Fr2020/Chap1.rev.htm#TopOfPage>
- , (2003) – *World agriculture towards 2015-2030. An FAO perspective* FAO, Rome.
http://www.fao.org/documents/show_cdr.asp?url_file=/docrep/005/y4252e/y4252e00.htm
- Hatcheu Tchawé E., (2003) – *L'approvisionnement et la distribution alimentaire à Douala au Cameroun : logiques sociales et pratiques spatiales des acteurs*, Thèse de doctorat de l'IEDES Université de Paris I Panthéon Sorbonne 456 p. + annexes.
- Organisation de coopération et de développement économique, (2005) – *Panorama de la santé - Les indicateurs de l'OCDE*.
- Rosegrant M.W., M.S. Paisner, S. Meijer et J. Witcover (2001) – *Global food projections to 2020: emerging trends and alternative futures*. IFPRI, août 2001. <http://www.ifpri.org/pubs/books/gfp/gfp.pdf>
- Simeu Kamdem M., (1994) – Yemessoa : auto-approvisionnement et apport extérieur dans la consommation alimentaire en période de crise. *Les Cahiers OCISCA* n° 6, 17 p.
- , (1996) – « Le manioc au Cameroun, une filière vivrière autorégulée », *Cahiers Agricultures*, vol. 5, pp. 257-264, Paris.
- , (2004) – *Produire la ville dans l'Afrique des savanes, Acteurs, héritages et défis au Cameroun septentrional*, Montpellier, Yaoundé, Edition DEMOS, 409 p.
- Smith (O.B.), Moustier (P.) et al., (2004) – *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone*, Montpellier-Ottawa, CIRAD-CRDI, 176 p.

- Steinfeld H., De Haan C. And Blackburn H. (1997) – *Livestock–environment interactions: Issues and options*. WREN media, Fressingfield, UK, 56 p.
- Tacher G., Letenneur L., (2000) – « Le secteur des productions animales en Afrique subsaharienne. III. Prospective de la demande et de l'offre en 2020 et voies de réponse au nécessaire développement de l'élevage », *Rev. Elev. Med. Vet. Pays Trop.* 63 (4), p. 365-376.
- Tefft James, Mbaye Yade, John Staatz et al. (1998) – *Sécurité alimentaire et filières agricoles en Afrique de l'Ouest: Enjeux et perspectives quatre ans après la dévaluation du Franc CFA*. Synthèses (portant sur les sous-secteurs de coton, de bœuf, d'horticulture et de consommation). Bamako: Institut du Sahel, novembre, 1998, http://www.aec.msu.edu/agecon/fs2/ag_transformation/atw_yade.pdf.
- United Nations, (1998) – *World Urbanization Prospects: The 1996 Revision*, New York.
- Yade Mbaye, Anne Chohin-Kuper, Valerie Kelly, John Staatz et James Tefft. (1999) – "*The Role of Regional Trade in Agricultural Transformation: the Case of West Africa Following the Devaluation of the CFA Franc.*" Document présenté à l'Atelier de Tegemeo/ ECAPAPA/ MSU/USAID sur la Transformation Agricole, Nairobi, 27-30 Juin, 1999.

La sécurité alimentaire au Cameroun : un état de la question

Bernadette Kamgnia Dia

La sécurité alimentaire renvoie spécifiquement à la capacité des ménages à satisfaire, à tout moment, leurs besoins alimentaires élémentaires, par des biens rendus disponibles soit par la production familiale, soit par le marché national, soit par les importations. En d'autres termes, la sécurité alimentaire implique la disponibilité physique et économique des biens alimentaires, ainsi que l'accessibilité de ces derniers à l'ensemble des ménages.

En fait, Azoulay (1998) décrit le phénomène d'insécurité alimentaire comme un terme générique qui regroupe l'ensemble des situations où des populations souffrent ou risquent de souffrir de manifestations de malnutrition ou de famine. Il peut s'agir soit d'insécurité alimentaire chronique (permanence d'une alimentation déficiente), soit d'insécurité alimentaire temporaire (impossibilité momentanée à satisfaire de manière adéquate les besoins nutritionnels), comme le conçoivent la Banque mondiale et certaines institutions du système des Nations-Unies. Ainsi selon l'OMS (2003), la sécurité alimentaire signifie que : i) les aliments sont produits et distribués d'une manière respectueuse des processus naturels et, par conséquent, durable; ii) la consommation et la production d'aliments reposent sur des valeurs sociales qui sont à la fois justes, équitables et morales; iii) chacun a, à tout moment, les moyens tant physiques qu'économiques d'accéder à une alimentation suffisante pour mener

une vie active et saine; iv) l'aptitude de chacun à acquérir des aliments est garantie; v) Les aliments proprement dits sont satisfaisants sur le plan nutritionnel et acceptables sur les plans personnel et culturel; vi) les aliments sont obtenus d'une manière qui respecte la dignité humaine.

Mais quelle qu'en soit la forme, l'insécurité alimentaire résulte de déficiences dans l'approvisionnement en disponibilités alimentaires, de l'instabilité de ces approvisionnements dans le temps et dans l'espace et de possibilités insuffisantes d'accès économique et physique des individus et ménages aux biens disponibles (Azoulay, 1998). Aussi, toute politique de sécurité alimentaire doit-elle articuler non seulement les préoccupations de production alimentaire (diversification, intensification de la production et accroissement de la productivité agricole), mais aussi l'ensemble des mesures à mettre en œuvre pour assurer des revenus aux ménages urbains tout comme ruraux, pour un approvisionnement durable en biens alimentaires.

Si l'objectif visé par le développement de l'agriculture d'exportation est principalement l'acquisition des devises nécessaires pour assurer le développement économique au Cameroun, celui de l'agriculture vivrière est toujours d'assurer la sécurité alimentaire individuelle et nationale. L'intervention de l'État sous forme d'assistance aux agriculteurs vivriers ayant permis de soutenir la production alimentaire, le renforcement des infrastructures de communication et une politique de soutien des prix agricoles doivent permettre de satisfaire à cet objectif. Malheureusement, l'expansion de la pauvreté depuis la seconde moitié des années 1980 amène à repenser cet objectif dans le développement agricole au Cameroun. Où en est la sécurité alimentaire dans ce pays ?

Pour en rendre compte, nous proposons d'analyser tour à tour les évolutions de la production et des importations alimentaires et les tendances de la consommation alimentaire pour achever ce tour d'horizon sur les contraintes de la production. Enfin, une conclusion permettra de rassembler les éléments pour se donner les moyens d'améliorer la sécurité alimentaire au Cameroun, sachant qu'elle a, par rapport à d'autres pays, un niveau appréciable.

1. Une production en évolution

Des efforts soutenus ont été maintenus pour la production vivrière comme pour la production animale et halieutique.

1.1. Les productions végétales

Le Cameroun est doté d'une grande diversité de conditions agro-écologiques qui lui donnent la possibilité de développer une large gamme de productions agricoles. Cependant, l'agriculture reste le fait des petits agriculteurs ; lesquels produisent dans presque tous les cas, en situation de monoculture d'exportation. Dans une telle structure agricole, dans de nombreux cas, la production agricole vivrière des femmes se réalise de manière intercalaire, dérobée ou en contre-saison par rapport aux cultures de rente. La superficie des terres arables par habitant, quoique supérieure à celle de la Côte-d'Ivoire (0,21 hectares) et du Ghana (0,18 hectares), n'est que de 0,45 hectares. Aussi, les performances sont-elles tributaires des investissements consentis et de la rentabilité des produits issus de l'activité de production.

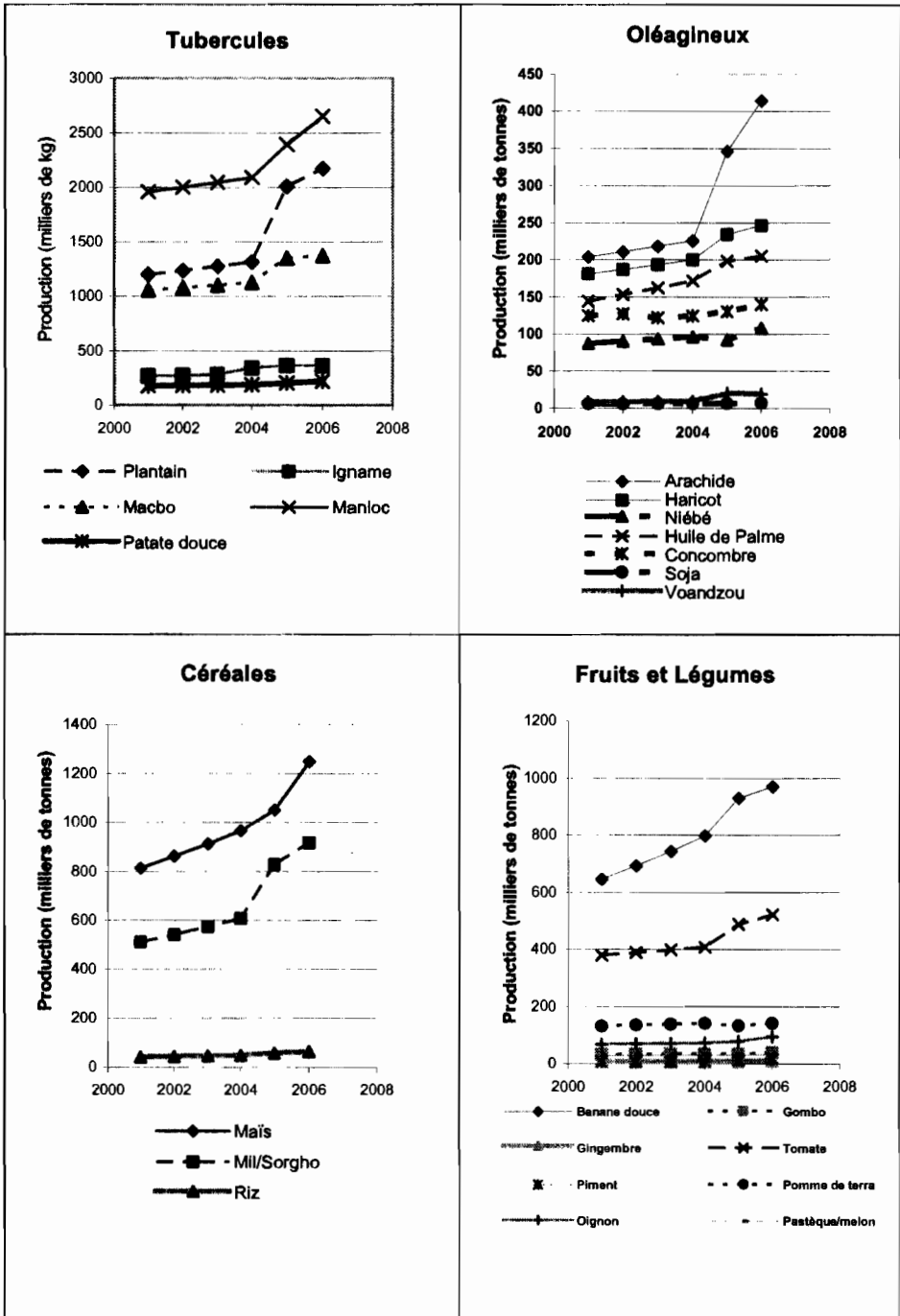
Le Tableau A1 (Annexe) donne les statistiques de la production par groupe de produits vivriers au cours des années 2000. Si la production des oléagineux, d'une part, et des fruits et légumes, d'autre part, a été en moyenne la moins importante sur la période considérée, les tubercules et les autres produits amidonnés telle que la banane plantain et le ma-nioc ont connu une certaine croissance, notamment depuis 2004, ainsi que l'indiquent les différentes composantes du graphique 1. Dans le groupe des céréales, la production du riz stagnant, la tendance haussière des productions de maïs et de mil/sorgho s'est précisée à partir de 2004.

Au-delà des effets tendanciels, l'on peut, sans grand risque d'erreur, attribuer les effets spécifiques aux différentes cultures à l'environnement économique (banane, macabo, manioc, patate, igname), au climat (maïs, mil/sorgho, riz) et à la pratique culturelle ainsi qu'à l'apport d'engrais (huile de palme, arachide).

En fait, selon le document de *Stratégie de développement du secteur rural* (2005), si l'évolution observée depuis les années 1990 peut être attribuée à la bonne capacité d'adaptation des exploitations paysannes à leur environnement socio-économique, c'est grâce au PNVRA (Programme national de vulgarisation et de recherche agricole) et à un certain nombre de programmes spécifiques (PNDRT, PDPV, Programme de relance de la filière plantain...) que l'on doit les améliorations sensibles de productivité et de production qu'ont connues la plupart des cultures vivrières.

Globalement, la majorité des exploitants s'adonnent à un nombre relativement élevé de cultures vivrières (72 % d'entre eux cultivent du maïs, 71 % de l'arachide, 58 % du macabo/taro, 56 % du plantain, 53%

Graphique 1 : Tendances de production des principaux produits vivriers camerounais



Source : D'après les données du tableau A1 en annexe.

du haricot ou du niébé, 52 % des cultures maraîchères, etc.), traduisant par là, une stratégie de diversification des productions pour limiter les risques liés aux aléas climatiques et pour faire face aussi bien à l'insécurité alimentaire qu'à la fluctuation des cours des productions de rente. Le maraîchage a progressé rapidement avec le développement de l'agriculture périurbaine des villes comme Yaoundé, et Douala depuis une ou deux décennies ou dans l'ouest du pays après la dévaluation du franc CFA.

Dans ces villes, le maraîchage a évolué pour devenir une source importante de revenu pour bon nombre de ménages. Avec une valeur brute de la production agricole de 551 millions de francs CFA dans le Mfoundi par exemple, le maraîchage occupe 28 % de la population agricole venant en seconde position après les vivriers qui en occupent 38 % (Belinga, 2000). En outre, la proportion des ménages de la province du Centre dont les revenus proviennent essentiellement des cultures vivrières et maraîchères est passée de 10 % en 1980 à 50 % en 1990 puis à 65 % en 1997 (Kengne, 2002). Plus de 50 % des producteurs maraîchers du Mfoundi exercent cependant cette activité depuis moins de dix ans seulement (Mvogo, 2004). On notera que l'essor du maraîchage est dû principalement au développement de la culture de la tomate ; les efforts restant encore timides pour la production de l'oignon, de pomme de terre, de piment, de gombo et de melon (graphique 1).

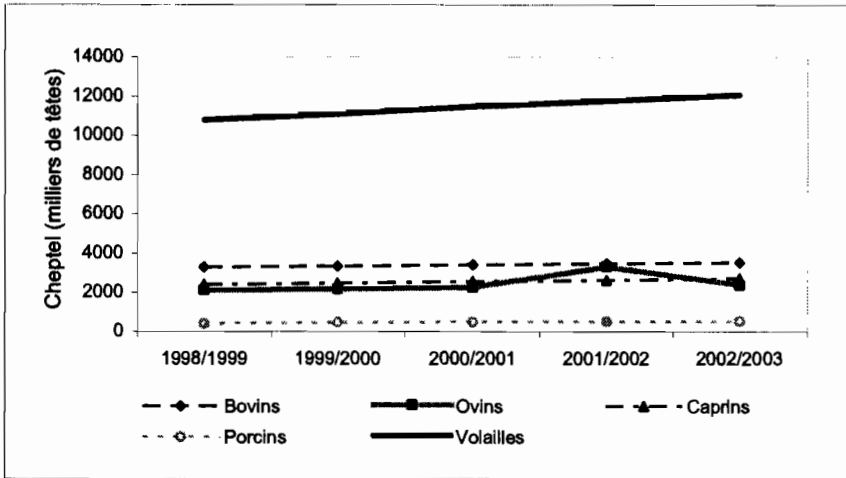
Dans tous les cas, on attribue à la femme la responsabilité de production des vivriers, ce qui semble s'être renforcé avec l'exode des hommes et des jeunes vers les zones urbaines. En effet, c'est à elles qu'incombe de manière disproportionnée la charge du travail des champs. Certes, l'accroissement de la productivité et la protection de l'environnement dépendent en grande partie des activités, jusqu'ici largement artisanales, des femmes. Mais la qualité de leur production reste encore fortement limitée par un accès difficile aux technologies, au crédit et surtout à la terre.

1.2. Les productions animales et halieutiques

L'élevage est principalement concentré, pour les bovins, dans la zone agro-écologique des hautes savanes guinéennes et dans la zone soudano-sahélienne, pour les petits ruminants, dans la zone soudano-sahélienne et celle des hauts plateaux de l'Ouest. Les porcins se trouvent dans les hauts plateaux de l'Ouest et dans la zone forestière à deux saisons de pluie. La répartition de l'élevage avicole est un peu

plus équilibrée, mais intéresse notamment les hauts plateaux de l'Ouest et les forêts humides à une saison des pluies. L'évolution du cheptel depuis la seconde moitié des années 1990 est telle que définie au tableau A2 en annexe. La tendance, quoique positive dans la majorité des cas, reste encore très faible.

Graphique 2 : Tendances de l'évolution du cheptel camerounais



Source : D'après les données du tableau A2

De manière globale, la production des différentes catégories d'animaux augmente pour la période considérée (graphique 2). Selon l'INS (2004), cette assez bonne santé de l'élevage au Cameroun peut s'expliquer par des mesures sanitaires plus efficaces prises pour protéger les animaux des nombreuses maladies, la production des vaccins ayant atteint un véritable pic en 2001-2002 avec une production de plus de 3 millions de vaccins viraux et de plus de 13 millions de vaccins bactériens.

Concernant la production halieutique, il convient de relever que le milieu naturel camerounais regorge de ressources importantes en eaux et bénéficie d'une bonne pluviométrie, d'un réseau hydrographique dense et d'une large ouverture sur la mer. Ceci offre de grandes possibilités pour la pratique de la pêche. Globalement, les captures proviennent à 50% de la pêche continentale artisanale, 42 % de la pêche maritime artisanale, 8 % de la pêche maritime industrielle, ainsi que l'indique le tableau 9.

Si la production halieutique industrielle a évolué en dents de scie, se relevant à la fin de la décennie 1990, la pêche maritime artisanale, la

pêche continentale et l'aquaculture ont stagné sur la période considérée. Selon l'INS (2004), une bonne partie de la production artisanale se trouve exportée frauduleusement, notamment vers les pays d'origine (Nigeria surtout) des pêcheurs étrangers qui constituent plus de 80 % de la population des pêcheurs artisans. Fort heureusement, la pisciculture commerciale reste l'une des priorités du plan stratégique de développement du secteur aquacole du Cameroun (MINEPIA-FAO, 2004).

Tableau 9 : Évolution de la production halieutique camerounaise de 1995-1996 à 1999-2000 (en tonnes)

Produits	1995/1996	1996/1997	1997/1998	1998/1999	1999/2000
Pêche industrielle	9829	7 999	8 364	7 117	8 737
- Poissons	9 258	7 552	7 953	6 783	8034
- Crevettes et mollusques	571	447	411	334	703
Pêche maritime artisanale	45 000	45 000	45 000	45 000	45 000
Pêche continentale	55 000	55 000	55 000	55 000	55 000
Aquaculture	50	50	50	50	50

Source : INS, *Annuaire statistique du Cameroun*, 2004.

2. Des importations alimentaires soutenues malgré la dévaluation monétaire

Malgré ses potentialités en matière de productions végétales et animales, le Cameroun continue de recourir aux importations pour couvrir ses besoins en céréales, en lait et en poisson. Ainsi, le DSDSR (2005) note-t-il que les importations de céréales se sont multipliées au moins par 10 entre 1961 et 1998, passant de 32 100 tonnes à 348 148 tonnes en 1998. En outre, pour combler le déficit en poissons, le Cameroun a eu à importer près de 60 000 tonnes de poissons congelés (tableau 10) pour une valeur d'environ 15,6 milliards de francs CFA au cours des années 1990. En 2002, les quantités de poissons importés s'élevaient à 82 017 tonnes pour une valeur totale de 15,8 milliards de francs CFA.

Les importations de produits d'élevage sont plus importantes comme le montre le tableau 3, alors que le pays est en pleine période d'ajustement structurel. De même, les importations de lait et de produits laitiers en 2004 atteignaient une valeur d'environ 16,26

milliards de francs CFA.

Tableau 10 : Importations et exportations des produits de la pêche au cours des années 1990 (en tonnes)

Produits		1992	1993	1994	1995	1996	1997
Import	Poissons et crustacés	55925	44096	37246	46113	42993	53600
	Poissons de mer congelés	55925	43938	37082	45098	42883	53524
Export	Crevettes congelées	597	269	593	392	332	385

Source : INS, *Annuaire statistique du Cameroun*, 2004.

Tableau 11 : Importations des produits d'élevage au cours des années 1990 (en tonnes)

Produits	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Viandes et abats comestibles	437	134	204	238	1019	2185
Lait en poudre ou concentré	4 633	6 870	5 649	6 275	7 200	9 713
Lait et dérivés, œuf et miel	3 154	6 105	4 508	5 689	6 654	9 103

Source : INS, *Annuaire statistique du Cameroun*, 2004.

Tableau 12 : Importations des produits céréaliers (en tonnes)

Produits	1997/1998	1998/1999	1999/2000	2000/2001	2001/2002
Semoule de blé dur	4 948	6 710	3 717
Riz en sac	142 744	142 576	49 554	250 820	108 776
Blé en sac	186 781	200 663	134 677	...	195 582
Maïs en sac	17 154	6 285	1 467	48 271	31 745
Gritz de maïs	7 798	...	2 976	6 689	...

Source : INS, *Annuaire statistique du Cameroun*, 2004.

Le tableau 12 donne les statistiques à l'importation de riz, de blé et de maïs plus importantes que celles des produits carnés. Ces trois céréales constituent l'essentiel des importations de céréales au cours de la fin des années 1990, début 2000. Alors que les importations de

maïs se redressent vers 2002, celles de riz augmentent significativement en 2000-2001, pour retomber l'année suivante. Même si la dévaluation monétaire a permis une croissance des productions vivrières par suite d'une baisse des importations alimentaires en général, les importations céréalières ont retrouvé une certaine dynamique de croissance depuis.

3. Une consommation alimentaire pourtant largement insatisfaite

La *Stratégie de développement du secteur rural* (DSDRS, 2005), se basant sur les statistiques de la FAO, note que le Cameroun se classerait parmi les pays en développement les moins performants en matière alimentaire. La ration alimentaire actuelle (2 260 calories/jour/hab.) y est à peine supérieure à la ration moyenne estimée pour l'Afrique subsaharienne (2 200 calories) et reste bien inférieure à celle calculée pour l'ensemble des pays en voie de développement (2 680 calories). En fait, malgré son évolution soutenue, le taux de croissance de la production agricole reste inférieur à celui de la progression de la population du pays. Selon le DSDSR (2005), les productions alimentaires n'ont pas suivi l'accroissement démographique qui s'est maintenu à un rythme accéléré de 2,8 % par an globalement et à 4,2 % en ce qui concerne la population urbaine.

La production agricole par habitant à la fin des années 1990 aurait été inférieure de près de 16 % à ce qu'elle était au milieu de la décennie 1970 (Tableau 13), et se situerait à un niveau à peine supérieur aux seuils de consommation à partir desquels on considère que les populations sont sous-alimentées.

Tableau 13 : Évolution de la production agricole et de la consommation alimentaire (1970 -2000)

Indice 100:1989-91		1969-71	1974-76	1979-81	1984-85	1989-91	1994-96	1999
Production agricole	Total	65.8	78.7	80.3	91.4	100	120.0	132.8
	/Habitant	114.0	120.3	106.5	105.1	100	104.4	103.8
Consommation alimentaire journalière/hab.	Calories	2380	2450	2370	2270	2440	2190	2260
	Protéines (gr.)	57	61	57	55	59	52	55
	Mat. grasses (gr.)	57	54	52	51	53	43	49

Source : DSDRS, 2005.

En termes de consommation spécifique, les céréales, les fruits, les légumes et les tubercules représentent 50 % de la demande calorique totale, tandis que les productions animales contribuent pour 23 %. Les céréales restent les denrées de base avec 36,2 % d'apport calorique et 40 % de l'apport protéinique, suivies par les racines, tubercules et féculents qui apportent respectivement 30,1 % et 13,8 %. Les produits d'origine animale jouent un rôle irremplaçable en terme d'apports en protéines et de sels minéraux, notamment auprès des enfants, des femmes enceintes et allaitantes. Les produits de pêche contribuent en particulier pour 25,5% environ des apports en protéines dans l'alimentation des populations au Cameroun avec une consommation moyenne *per capita* de 17,2 kg/an (*Stratégie de développement du secteur rural*, 2005).

Cependant, la consommation annuelle de protéines d'origine animale au Cameroun n'est actuellement que de 34 kg d'équivalent viande par habitant contre 43 kg pour la norme internationale, par ailleurs critiquée. Le déficit de 9 kg devrait être comblé par les viandes de poulet et de porc. Or, le porc ne compte que pour 2 kg équivalents viande par habitant par an, ce qui suppose que la quantité de la viande de porc disponible devrait tripler au moins pour espérer atteindre le taux indiqué (DSDSR, 2005).

En fait, au cours de ces dernières années la disponibilité alimentaire s'est particulièrement dégradée. Le bilan de la situation alimentaire nationale par type de produit effectué en 1985¹⁰ signalait déjà un déficit de couverture des besoins de 36,8 % en céréales, 53,2 % en légumineuses, 51,0 % en huiles végétales et 74,1 % en viandes. Ainsi, projette-on que les besoins alimentaires du pays – qui se chiffraient déjà à plus de 6 millions de tonnes en 1995 –, doubleraient quinze ans plus tard avec la progression de la population comme l'illustre le tableau 14.

En somme, selon le PAM (2008), environ 2 802 000 personnes au Cameroun sont en insécurité alimentaire. Parmi elles environ 970 000 (9 % des ménages ruraux) ont une consommation alimentaire pauvre et 1 832 000 (17 % des ménages ruraux) ont une consommation alimentaire limite. Suivant les scores de consommation alimentaire¹¹ enregistrés dans les régions du Cameroun, les plus fortes proportions de ménages ayant une consommation alimentaire pauvre et limite en 2007 sont le Centre, le Nord-Ouest, l'Est et le Littoral. Mais si la croissance de la production agricole s'ajuste difficilement à celle de la

¹⁰ PNGE.

population au Cameroun, c'est parce que les contraintes de production restent encore fortes.

Tableau 14 : Projection en 2020 des besoins alimentaires camerounais (en milliers des tonnes)

Produits	Année	1985	1995	2010	2020
Céréales		1 070	1 465	2 322	2 801
Féculents		2 026	2 775	4 396	5 303
Légumineuses		389	533	844	1 018
Fruits et légumes		508	696	1 102	1 330
Huiles végétales		147	201	319	385
Sucre		75	103	163	196
Viande		352	483	764	921
Total		4 421	6 057	9 592	11 572

Source : DSDSR, 2005.

4. Des contraintes de production toujours serrées

Trois types de contraintes limitent la production à notre sens : le déficit hydrique, un accès limité aux intrants, et des dysfonctionnements institutionnels.

4. 1. Des déficits hydriques encore marqués

Certes, le Cameroun dispose d'un réseau hydrographique dense comprenant des rivières, des lacs et des plaines d'inondation, des réserves souterraines importantes et d'une bonne pluviométrie surtout au Sud. Mais l'accès à l'eau se pose en termes de qualité et de répartition spatiale pour les eaux de surfaces et pour mobiliser les eaux souterraines. En outre, la partie septentrionale du pays souffre encore d'un fort déficit hydrique. La pression foncière, combinée aux déficits hydriques, explique largement la répartition des aménagements hydro-

¹¹ Le score de consommation alimentaire est une méthode qui utilise un classement standard des aliments consommés en huit groupes. À chaque groupe d'aliments correspond un facteur de pondération qualitatif qui traduit sa valeur énergétique. Les valeurs des scores ainsi calculées sont reportées sur une échelle. Des seuils standards sont utilisés pour déterminer trois classes de régime alimentaire : « pauvre », « limite » et « acceptable ».

agricoles et des points d'eau pour le bétail sur le territoire national. En fait, les besoins à satisfaire sont agricoles humains et pastoraux.

Ainsi dans la partie septentrionale du pays, les barrages de Lagdo, les lacs collinaires des monts Mandara ont-ils permis de soutenir des activités liées aussi bien à la pêche qu'à la production vivrière. C'est le cas spécifique de la SEMRY qui a entretenu une culture irriguée de riz de 13 820 ha sur les terrains potentiellement productifs dans l'Extrême-Nord. Le maraîchage en général et la production d'oignons en particulier a pu ainsi se développer autour des barrages dans cette province. Cependant, l'irrigation ne joue pas encore un rôle significatif dans les pratiques culturelles.

En matière pastorale, le déficit hydrique est le plus ressenti dans le Nord et l'Extrême-Nord, quoique les besoins en eau pastorale se posent également dans les zones d'élevage des provinces du Nord-Ouest et l'Ouest. Une conséquence immédiate des déficits hydriques est la pénurie de pâturage obligeant à la transhumance. Malheureusement, les parcours et les marchés à bétail ne sont pas souvent équipés en points d'eau et autres facilités. Une solution a été trouvée via la gestion participative des points d'eau, sous forme d'entretien en nature, du paiement de redevances, et de la constitution de groupements d'usagers.

4.2. L'accès limité aux intrants de production

Les intrants agricoles sont soit non disponibles physiquement, soit inaccessibles du fait de leur renchérissement.

Certes, la libéralisation a été synonyme d'une plus grande transparence du commerce des intrants et a permis le développement d'un secteur privé. Des intermédiaires se sont organisés en distributeurs de semences, d'engrais, de pesticides et de produits phytosanitaires. Ainsi, note-t-on le développement de réseaux de distribution à partir des firmes d'importation d'agrochimie et de semences opérant dans les filières café, cacao et coton. En matière d'importations, ADER et YARA (ex-HYDROCHEM) réalisent actuellement 90 à 95 % des importations.

Cependant, la fragilité des réseaux de distribution et des prix souvent élevés n'ont pas soutenu la consommation d'engrais. Selon le DSDSR (2005), la consommation moyenne nationale est de moins de 10 kilogrammes par hectare, alors que la demande potentielle en engrais est évaluée à 360 000 tonnes, compte tenu de la superficie des

terres cultivées (estimée à 7 160 000 ha en 2004 par la FAO), et de la faible fertilité des sols.

Le marché des produits phytosanitaires ne répond pas pleinement à la demande, le réseau d'approvisionnement des petits producteurs par les distributeurs privés restant incomplet. Les prix sont donc le plus souvent élevés et la qualité parfois absente. Par exemple, le tourteau de coton n'est souvent pas disponible, compte tenu de la demande concurrente des producteurs de coton détenteurs de bœufs de trait.

Dans le domaine de la pêche, la Mission de développement, société d'État à caractère commercial, ne se soucie plus de mettre à la disposition des pêcheurs et autres acteurs du matériel et des intrants de qualité à des coûts raisonnables.

4.3. Les dysfonctionnements institutionnels

Certes, la recherche et la vulgarisation agricoles manquent du dynamisme nécessaire pour soutenir la production agricole. Le processus de décentralisation restant inachevé, il conduit à des conflits de compétence entre les différentes autorités impliquées.

Le financement de l'agriculture se pose toujours avec acuité. En effet, les exploitants agricoles constituant, après les salariés agricoles, la catégorie sociale la plus pauvre, leur capacité d'épargne restant des plus faibles. Malheureusement, les banques commerciales ne sont pas intéressées par le financement du secteur rural (seulement 6 % des ménages ont bénéficié d'un crédit en 2001). Pour expliquer cette situation, on met en avant des coûts de transaction élevés, la faiblesse des montants sollicités et des taux de remboursement très incertains. En outre, les petites exploitations familiales se trouvent exclues du crédit formel en raison du manque de garanties classiques, de la non acceptation des garanties offertes et des risques élevés de créances douteuses dans ce secteur.

Dès lors, les coopératives et les tontines constituent les principales sources de financement du secteur agricole. Les établissements de micro-finance ont malheureusement des surfaces financières faibles et ne pratiquent que des opérations de court terme. Ces établissements se développent le plus souvent sur une base mutualiste, privilégiant l'épargne préalable au crédit, ce qui peut constituer un obstacle.

En général ces marchés agricoles, lorsqu'ils existent, sont le plus souvent inaccessibles en raison d'un certain nombre de facteurs : i) le mauvais état des voies de communication ; ii) l'insuffisance des infra-

structures de commercialisation ; iii) la faible capacité de transformation et de stockage ; iv) le manque d'informations sur les opportunités du marché ; v) la faible compétitivité des produits ; vi) les faibles capacités managériales des acteurs, et vii) l'inorganisation des filières.

Les conséquences immédiates en sont : i) les difficultés d'écoulement de la production locale et d'acquisition des intrants, ce qui renchérit les prix de vente sur les marchés ; ii) les coûts de collecte de la production qui sont élevés ; iii) une forte fluctuation saisonnière de l'offre et des prix, et iv) des coûts d'approvisionnement et de commercialisation élevés, mais des marges commerciales réduites.

L'objectif visé par l'agriculture vivrière a été jusqu'alors la sécurité alimentaire. Si l'intervention de l'État sous forme d'assistance aux agriculteurs des cultures vivrières a permis de soutenir la production alimentaire, il a fallu importer de manière significative pour faire face aux déficits. Malheureusement, la consommation alimentaire reste toujours insatisfaite. Une explication immédiate est la faiblesse des tendances de production due notamment à des contraintes de production qui sont toujours sévères.

Il faut donc s'efforcer de desserrer les contraintes de production, rendre les intrants plus accessibles et améliorer l'environnement institutionnel. Des efforts de renforcement des infrastructures de communication, ainsi que la conduite d'une politique de prix agricole devraient permettre d'y parvenir.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Azoulay G., (1998) – « Globalisation des échanges et sécurité alimentaire mondiale à l'échelle 2010 », in : Haubert M. et Courade G., Sécurité alimentaire et question alimentaire, *Revue Tiers Monde*, n° 153, T.XXXIX, pp. 25-43.
- Belinga M., (2000) – *Rapport annuel d'activité 1999/2000*, Yaoundé, Délégation départementale de l'agriculture du Mfoundi.
- Gujarati N. D., (2003) - *Basic Econometrics*, fourth edition, McGraw-Hill, International Edition.
- Institut National de la Statistique, (2004) – *Annuaire Statistique 2003-2004*, Yaoundé.
- Kamgaing, (2009) – *Cameroun : Rapport Panorama I sur les statistiques agricoles et alimentaires du Projet GCP/GLO/208/BMG* « Country-

- STAT pour l'Afrique subsaharienne », Rome, Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture, septembre.
- Kamgnia Dia B., (1996) – « Crise et déréglementation dans le secteur de l'agriculture », *in* : Touna Mama, *Crise économique et politique de déréglementation au Cameroun*, Paris, l'Harmattan.
- Kengne F. et al. (2002) – *Producteurs ruraux dans la crise au Cameroun : La Province du Centre*, Paris, L'Harmattan.
- MINAGRI/FAO., (2004) – *Etude de base pour la mise en place d'un programme de développement de la jeunesse rurale au Cameroun, Rapport d'étude*, Yaoundé, février. MINEPIA/FAO, 2004
- Mvogo C., (2004) – *Caractérisation technique et économique du maraîchage urbain et périurbain de Yaoundé*. Mémoire, Université de Dschang.
- Ndembou S. et Kamgnia Dia B., (2000) – *Les revenus des producteurs ruraux des zones du projet « Pôles de développement rural du Centre et du sud Cameroun*, , Yaoundé Rapport final, GRIOT/INC.
- OMS (Organisation Mondiale de la Santé), (2003) – *Sécurité alimentaire*. <http://www.euro.who.int/nutrition/security>.
- PAM., (2008) – *Cameroun : Analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (CFSVA)*, 111 p.
- République du Cameroun, (2005) – *Document de stratégie de développement du secteur rural, Finalisation*.
- Temple L. et Dury S., (2003) – *Instabilité des prix des vivriers et sécurité alimentaire urbaine au Cameroun*, Document n° 6, CIRAD.

ANNEXE

Tableau A1 : Évolution de la production de quelques cultures vivrières camerounaises entre 2002 et 2006 (en tonnes)

	20001	2002	2003	2004	2006	2006
Tubercules et autres produits amylacés						
Banane plantain	1 199 820	1 237 014	1 275 362	1314898	2012548	2175434
Igname	268 387	274 292	280 326	286 494	343 270	366 808
Macabo /Taro	1 056 294	1 079 533	1 103 282	1 127 555	1 352 693	1 375 386
Manioc	1 960 503	2 003 634	2 047 714	2 092 763	2 393 801	2 652 176
Patate douce	178 059	181 976	185 980	190 071	206 477	221 342
Oléagineux et Grains						
Arachide	203 587	210 712	218 087	225 720	346 448	414 046
Haricot	180 793	186 940	193 296	199 868	234 218	248 180
Niébé	87 503	90 478	93 554	96 735	92 609	108 406
Huile de palme	144 454	153 121	162 308	172 047	198 325	205 318
Concombre	124 686	127 429	122 306	124 997	130 373	140 143
Soja	6 082	6 295	6 515	6 743	7 113	7 555
Voandzou	8 784	9 082	9 391	9 711	20 801	19 630
Céréales						
Maïs	813 461	861 456	912 281	966 106	1 050 396	1 249 489
Mil/Sorgho	511 780	541 975	573 951	607 814	828 832	917 107
Riz	42 065	44 546	47 175	49 958	58 369	64 525
Fruits et Légumes						
Banane douce	645 746	692 886	743 466	797 739	929 950	969 967
Gombo	33 320	34 120	34 938	35 777	34 902	39 519
Gingembre	7 593	7 761	7 931	8 106	8 284	11 336
Tomate	380 039	389 160	398 500	408 064	488 790	522 251
Piment	6 685	7 287	7 942	8 657	14 178	18 228
Pomme de terre	133 407	136 342	139 341	142 407	133 811	142 118
Oignon	68 655	70 303	71 990	73 718	79 381	95 372
Pastèque/Melon	28 504	29 388	30 299	31 238	30 666	33 292

Source : AGRISTAT, n° 15, cité par Kamgaing (2009).

Tableau A2 : Évolution du cheptel camerounais depuis la fin des années 1990 (en milliers de têtes)

Type de cheptel	1998/ 1999	1999/ 2000	2000/ 2001	2001/ 2002	2002 /2003 (prév.)
Bovins	3 285	3 325	3 399	3 469	3 525
Ovins	2 120	2 172	2 258	3 323	2 386
Caprins	2 389	2 457	2 555	2 628	2 699
Porcins	407	478	501	524	538
Volailles	10 793	11 075	11 476	11 774	12 057

Source : INS, *Annuaire statistique du Cameroun*, 2004.

Le jeu des échelles dans la gouvernance des politiques alimentaires en Afrique subsaharienne

Hatcheu Emil Tchawé

La multiplication des émeutes de la faim dans certains pays africains (Cameroun, Burkina Faso, Sénégal, Egypte) indique peut-être le début d'une nouvelle période de l'histoire du développement du continent. Cette crise liée à la flambée des prix des denrées alimentaires en ville intervient moins d'une décennie après le constat de l'échec des politiques d'ajustement structurel et le lancement du slogan de bonne gouvernance par les institutions de Bretton Woods. Sur ce continent en proie à l'urbanisation rapide, le grand défi de la sécurité alimentaire est de réussir à nourrir convenablement une population, dont l'effectif augmente d'année en année, en préservant l'environnement par une gestion intelligente des ressources naturelles dans les régions de production alimentaires comme sur les lieux de redistribution et de consommation.

La question alimentaire en Afrique subsaharienne est devenue plus complexe et plus délicate à partir du début des années 1990 quand la plupart des pays de la région ont dû faire face à une crise multiforme : économique avec les politiques d'ajustement structurel, politique avec l'instauration du multipartisme et sociale avec les revendications visant à diminuer les inégalités. En effet, à la faveur de la libéralisation de la vie publique en Afrique, la plupart des acteurs sociaux ont créé des associations, des réseaux, des agences et des

institutions qui interviennent sur les différentes composantes de la sécurité alimentaire (disponibilité, accessibilité, stabilité).

Des décideurs aux intérêts et aux représentations divergentes ont émergé et cette superposition d'acteurs a conduit à un émiettement du pouvoir dans la mesure où plusieurs types d'autorités politiques et traditionnelles, associatives et marchandes, sont entrés dans le jeu (Grégoire et Labazée 1993, Hatcheu, 2003). Bien souvent, les antagonismes et les rivalités entre les différents échelons des administrations annulent les efforts visant à garantir la sécurité alimentaire des plus démunis. Il est ainsi apparu que l'État ne pouvait plus être le seul producteur d'ordre politique légitime.

Des tentatives se multiplient pour trouver le mode de gestion qui permette de concilier le développement économique, le maintien de la cohésion sociale et la protection de l'environnement. Analyser le rapport entre sécurité alimentaire, environnement et gouvernance revient à répondre à un certain nombre de ces questions.

Comment les différents acteurs sont-ils organisés sur les marchés vivriers où la commercialisation des produits alimentaires est le principal secteur d'activité de la grande majorité de la population ? Quel est leur niveau de participation à la gestion de leurs marchés et de leurs villes ? Comment concilier modernisation de la ville et développement de l'agriculture dans l'espace urbain et en quoi la décentralisation représente-elle une opportunité pour la régulation de l'activité agricole en ville ?

Dans les campagnes, l'intensification agricole se traduit par la dégradation des écosystèmes quand les producteurs ne sont pas en mesure de reconstituer la fertilité des sols (achat d'engrais par ex.) notamment dans les zones à forte densité de population.

Enfin, dans un contexte de globalisation des échanges, l'alimentation des villes est l'objet d'une offre concurrentielle entre producteurs locaux et exportateurs internationaux. Quel est, dans ce contexte, le rôle de la société civile et des organisations paysannes dans les négociations qui ont abouti aux accords de partenariat économique entre l'Union Européenne et les pays d'Afrique ?

1. Alimentation des villes et gouvernance urbaine

L'alimentation des villes est une affaire complexe et ne relève que rarement de la gouvernance urbaine. Pourtant, dans la redéfinition des tâches en cours, la gestion de cette alimentation entre dans le champ de la gestion urbaine.

1.1. La gouvernance n'est bonne que si elle se trouve légitimée

Le concept de gouvernance est apparu vers 1937 avec les travaux de l'économiste Coase et concernait alors l'ensemble des dispositifs de coordination interne dans une entreprise. La gouvernance d'entreprise (*corporate governance*), deviendra une mode dans le milieu des affaires dans les années 1980, ultra-libérales. Pour la commission sur la gouvernance mondiale (1995), celle-ci est « *la somme des différentes façons dont les individus et les institutions, publics et privés, gèrent leurs affaires communes. C'est un processus continu de coopération et d'accommodement entre des intérêts divers et conflictuels* ». Pour sa part, Charlick (cité par Le Roy et al., 1996 : 236) « *conçoit la gouvernance comme la gestion impartiale et transparente des affaires publiques par l'intermédiaire de la production d'un ensemble de règles acceptées comme constituant une autorité légitime en vue de promouvoir et renforcer les valeurs sociales partagées par les individus et les groupes* ».

La participation effective de la société civile¹² compte parmi les facteurs essentiels de la bonne gouvernance. Dans le domaine de l'aide aux pays en développement, la gouvernance résume une nouvelle approche de l'aide en responsabilisant davantage la société civile et en minorant le poids des administrations nationales dans la gestion des dotations et la mise en œuvre des programmes de développement (Jouve, 2007). Avec la remise en cause du rôle de l'État, il s'agit de faire prendre en charge le développement et les besoins collectifs par l'ensemble des groupes sociaux. C'est, selon l'Alliance pour refonder

¹² La notion de société civile a vu son importance s'accroître dans les politiques économiques au cours de la dernière décennie et a été mise en avant dans les projets de développement de la Banque mondiale (Treillet, 2006). La société civile est une notion à géométrie variable. La liste de ses composantes peut varier selon les organisations qui l'emploient, selon la ou les fonctions qui lui sont attribuées, selon les pays, les domaines d'activités ou les secteurs de la société. La société civile est avant tout définie par ce qu'elle n'est pas. Un premier élément de diversité réside dans la distinction entre les associations déjà existantes, les regroupements de population auxquels s'adresse le projet de développement et sur lequel il s'appuie, et les regroupements *ad hoc* suscités par les besoins du projet lui-même. Dans le premier cas, les composantes de la société civile peuvent être des associations susceptibles d'avoir des objectifs très divers (associations de crédit mutuel ou groupe de tontine, coopératives agricoles ou artisanales, associations destinées à promouvoir des objectifs de santé ou d'éducation). Le choix de la politique de gestion (des ressources naturelles ou de l'environnement urbain par exemple) peut contribuer à la structuration de la société civile dans la mesure où elle aide les associations citoyennes et les organisations paysannes à s'organiser, à prendre conscience de leurs propres intérêts ou des problèmes auxquels elles sont confrontées et à prendre la parole pour exiger de prendre en compte leurs exigences.

la gouvernance en Afrique¹³, « *l'art de gouverner en articulant la gestion de la chose publique à différentes échelles de territoire du local au mondial* ». La gouvernance légitime est celle où la gestion des affaires publiques et l'exercice de pouvoirs doivent être au service du bien commun sous le contrôle de ceux sur qui s'exerce ces pouvoirs. Cette gouvernance légitime privilégie le consensus, l'inclusivité et l'enracinement dans la mémoire collective des acteurs et de leurs sociétés.

Comme la politique agro-alimentaire semble relever d'abord de la production et du monde rural, l'économie alimentaire, c'est-à-dire l'ensemble des activités de production, de transformation, de distribution et de consommation de la nourriture ainsi que la gestion des déchets qui en découlent, est remarquablement absente de la planification urbaine.

1.2. Sécuriser les espaces marchands dans l'environnement urbain

Le taux d'urbanisation de l'Afrique au Sud du Sahara dépassait les 40% en 2010 contre moins de 10% seulement en 1950. Les conséquences de cette urbanisation rapide se lisent dans la saturation des équipements et dans l'augmentation de la demande alimentaire. La sécurisation alimentaire des citoyens se voit cependant souvent compromise par l'incurie des administrations centrales et municipales. L'émergence des regroupements à caractère associatif (comités de quartier, associations de commerçants ou syndicats de transporteurs) vise ainsi à suppléer aux carences.

Dans les villes, les marchés sont des indicateurs pour analyser les dynamiques socio-spatiales. Leur saturation, l'inexistence ou l'insuffisance des équipements appropriés s'y traduisent par l'occupation anarchique des voies publiques et la multiplication des petits marchés spontanés de denrées alimentaires. Les difficultés de circulation, l'absence de parking s'ajoutent aux difficultés de ramassage et de recyclage des déchets produits par le commerce des produits alimentaires périssables. La gestion des déchets sur ces marchés est souvent marquée par de nombreux dysfonctionnements en matière de financement, de choix techniques et de schéma organisationnel (Hatcheu, 2003). Certains commerçants attribuent cette situation à l'inefficacité des maires qui disposent de peu de moyens, dégageant ainsi leurs

¹³ L'Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique constitue le prolongement du réseau « *Dialogue sur la gouvernance en Afrique : décentralisation et intégration régionale* ».

responsabilités.

À l'échelle urbaine, les conflits de compétences entre les instances de régulation sont aussi responsables des insuffisances des infrastructures. La maîtrise de la croissance et le disfonctionnement des équipements replacent alors les marchés et les espaces marchands au cœur des problèmes de la gestion urbaine durable. C'est pour limiter les abus des autorités municipales et des gestionnaires que les commerçants ont créé des associations, « *pour interpeller les gouvernements et les municipalités sur l'urgence de la réhabilitation des marchés* ». L'arrivée de diplômés de l'enseignement supérieur et d'anciens syndicalistes parmi les commerçants change la nature des rapports avec les autres intervenants impliqués dans la gestion des marchés et des espaces marchands. « *Familiers de la culture globale, spécialisés dans le discours d'efficacité et de la gouvernance, ils sont supposés jouer un rôle crucial de médiation dans le système de représentation à toutes les échelles de la vie locale* » (Dorier-Appril et Jaglin, 2002 : 12). Le marché devient alors un espace de pouvoir et de conflits entre acteurs rivaux aux ambitions antagonistes : l'administration centrale et municipale, les gestionnaires privés et, depuis peu, les associations de commerçants soucieux de jouir de leurs droits et attentifs à leurs intérêts.

L'existence d'une multitude de marchés de plus ou moins grande importance contribue à la fragmentation de l'espace urbain et complique « la gouvernementalité » de la ville. Si les politiques d'éradication brutale et de refus de la ville illégale expriment le choix d'un pouvoir qui revendique le monopole de la légitimité d'agir pour le bien commun, les politiques de tolérance témoignent de nouveaux rapports de forces qui débouchent sur un compromis entre l'État, les autorités municipales et les associations de la société civile. À côté de la gestion des espaces marchands, c'est l'impact de l'agriculture sur l'environnement urbain qui pose avec le plus d'acuité la question de la gouvernance urbaine.

1.3. Reconnaître l'existence d'une agriculture urbaine

Fournissant une partie de l'alimentation citadine, l'agriculture urbaine est créditée d'un rôle important dans la protection de l'environnement et l'hygiène publique. Elle contribuerait au traitement, à la réutilisation et à la gestion des eaux usées et des déchets urbains. Force est de constater cependant qu'à l'exception des filières animales (Abdou Fall, 2004 ; Fleury, 2004), les autres productions, maraîchères

notamment, relèveraient très souvent de stratégies ponctuelles d'adaptation des masses urbaines à une situation de crise. Les possibilités de développement de l'agriculture urbaine dans les villes africaines diminuent cependant rapidement dans certaines agglomérations. Au demeurant, elles permettent aux autorités municipales de dissimuler leurs insuffisances en matière de gestion des ordures ménagères ou de création d'espaces verts (Moustier, 1997 ; Hacheu 2008.).

Le sort de cette activité dépend en effet de la nature des rapports entre ses pratiquants et les collectivités locales. Or, dans la plupart des pays africains, aucune autorité n'a légiféré cette activité. Le processus de décentralisation qui exige un nouveau contrat entre les professionnels de la ville, la collectivité locale et l'État ne prévoit que rarement la participation des agriculteurs urbains, groupe hétérogène.

2. Le défi de la participation pour construire l'agriculture et l'alimentation futures

Un peu partout, la décentralisation est au cœur du nouveau dispositif institutionnel que les États tentent de mettre en place afin de reformer leurs appareils administratifs.

Dans les campagnes africaines, les décideurs de la sécurité alimentaire ont à prendre des décisions sur la gestion des ressources naturelles, le sort de certains écosystèmes fragiles ou encore à choisir entre différents types d'agriculture (de la biologique à la biotechnologique) pour répondre aux attentes de consommateurs citadins exigeants en terme de qualité sanitaire et de prix. Enfin, la flambée des prix du pétrole sur le marché mondial et la possibilité de produire des biocarburants viennent compliquer la gestion de nombreux territoires ruraux.

2.1. L'exploitation prudente des potentialités naturelles à l'échelon local

Préserver et mieux exploiter les potentialités naturelles et les léguer aux générations futures, c'est ce délicat dilemme qui se pose en Afrique subsaharienne. Il est d'autant plus délicat que la densité s'accroît, interdisant de plus en plus une agriculture à longue jachère sur une partie du continent, que l'urbanisation ne ralentit pas et que le pouvoir d'achat des populations n'augmente que de manière très inégale. À cela s'ajoutent les conflits fonciers et des pratiques prédatrices d'exploitation des potentialités. Au Cameroun par exemple, les

forêts secondaires sont mises en coupe réglée par forestiers et concessionnaires et l'abattage illégal des arbres comme le braconnage sont très fréquents. Ces facteurs conjuguent leurs effets pour amplifier les prélèvements et accélérer la dégradation des ressources.

Pour plusieurs pays africains, l'objectif de l'autonomie alimentaire est compromis par un taux de croissance démographique bien supérieur à celui de la production vivrière et par des pertes après récolte, souvent estimées à 40 % du total récolté. A cela s'ajoute la faible maîtrise des technologies adaptées favorisant la productivité sans dégradation ainsi que l'appauvrissement rapide de la diversité biologique. Les mesures de gestion intelligente des potentialités naturelles préconisées dans la « *révolution doublement verte* » (Griffon et Weber, 1996) ne sont toujours pas prises en compte.

L'accroissement de la demande alimentaire, la mise en culture de terres cultivables marginales et les besoins en bois de chauffe ont mis à mal les ressources foncières et forestières en Afrique subsaharienne. Nombreuses sont les régions où il convient de reconstituer la fertilité des sols avec des techniques spécifiques comme le *zai* (Burkina Faso).

La pression exercée sur les richesses naturelles de l'Afrique (par les Africains, les firmes européennes et asiatiques) depuis le début du XXI^e siècle peut avoir des conséquences dramatiques si des mesures d'exploitation prudentes ne sont pas prises. Ceci est aggravé par une corruption endémique qui incite à surexploiter les richesses naturelles. Comme l'indique le rapport Bruntland (1987), « *la menace la plus grave qui pèse sur l'environnement provient des inégalités dans l'accès aux ressources et des modalités de leur utilisation* ».

Pour produire les quantités de vivres nécessaires à l'alimentation, les agriculteurs des régions densément peuplées (en pays bamiléké ou dans les monts Mandara au Cameroun par exemple) se livrent parfois à une surexploitation des sols et de l'eau. La forte pression exercée sur les ressources foncières se traduit alors par l'abandon progressif de la jachère. Dans certains écosystèmes comme les bas-fonds dans la province de l'Ouest du Cameroun, certaines espèces végétales comme le raphia¹⁴ sont menacées par la production agricole.

A l'échelle du village, les différents protagonistes (État, collectivités locales, communautés villageoises, organisations paysannes) doivent pouvoir trouver une nouvelle politique de gestion durable des

¹⁴ On estime à plus de 700 hectares les superficies de raphia détruites au profit des cultures vivrières et maraîchères dans les bas-fonds de la province de l'Ouest du Cameroun entre 1984 et 1988.

potentialités et d'intensification agricole pour assurer la sécurité alimentaire. Cette nouvelle démarche doit concilier satisfaction des besoins et préservation du potentiel de croissance pour les générations futures. C'est ainsi qu'au Burkina Faso, on assiste à la mise en place de comités de gestion de terroir permettant de trouver des solutions pour le parcours des animaux, la coupe des arbres et l'accueil des migrants (Devèze, 2008).

2.2. Élargir les espaces de gouvernance dans la production agricole

La situation de précarité alimentaire structurelle qui prévaut dans de nombreuses régions en Afrique a relancé le débat sur la production et la consommation des aliments transgéniques. Pour y faire face, on a recours à l'aide alimentaire d'urgence constituée souvent de produits transgéniques dont l'identification est impossible en l'absence d'un étiquetage adéquat. On a donc le sentiment que l'État et les collectivités locales doivent choisir entre accepter ces aliments ou laisser les populations mourir de faim.

Depuis le début des années 1990, les organismes génétiquement modifiés (OGM) se sont largement répandus dans certains pays développés et émergents (États-Unis, Canada, Argentine, Chine, Brésil ou Inde). Vingt ans plus tard, la bataille entre « pro » et « anti-OGM » fait toujours rage, la lutte contre la famine en Afrique devenant un enjeu.

La présence de ces plantes est ainsi encore limitée en Afrique subsaharienne et se limite au coton transgénique (Égypte, Kenya, Ouganda, Sénégal, Burkina Faso et Afrique du Sud), parfois au maïs. L'agro-industrie promet de rendre l'agriculture moins chimique, d'apporter une solution à la dégradation des sols et de l'environnement et de faire des cultures dans des régions arides, sur des sols salés et de mieux conserver les céréales dans les greniers. Ces plantes devaient être aussi plus résistantes et plus performantes. Bref, beaucoup de contraintes seraient ainsi surmontées. Le risque de dépendance totale à l'égard de quelques grandes sociétés multinationales produisant les OGM va cependant refroidir l'enthousiasme des organisations paysannes. Les suicides des paysans indiens sont là pour nous rappeler cela et les promesses non tenues des OGM.

Les militants anti-OGM insistent sur les risques que ces plantes feraient courir aux consommateurs et à l'environnement. L'innocuité n'est pas prouvée et le risque de réactions allergiques persiste. Sur le plan environnemental, il se pose le problème de leur dissémination quasi-incontrôlable par le phénomène de la pollinisation. Les pays

africains n'ont pas les moyens de gérer efficacement ces risques, surtout lorsqu'ils se trouvent dans des situations d'urgence.

Le développement des organisations paysannes s'est structuré récemment autour des prix des denrées exportées (coton pour le Sénégal, le Mali ou le Burkina Faso). Elles interviennent aussi sur le plan de l'alimentation. En 2005, les aviculteurs camerounais relayés par *La Voix du paysan* se sont violemment opposés à l'importation massive de poulets congelés qui pourrait atteindre 112 000 tonnes en 2010 contre seulement 490 tonnes en 1995. Les griefs ne portent pas seulement sur le manque à gagner des producteurs locaux, mais de plus en plus sur la valeur nutritionnelle des aliments consommés.

L'augmentation de la production agricole et l'intensification du commerce des denrées alimentaires au niveau mondial n'ont pas éliminé la malnutrition. Au Nord comme au Sud, les consommateurs font de plus en plus attention à la qualité des aliments (Delpuech et al. 2006). Le concept de sécurité nutritionnelle a ainsi émergé, incluant la prise en compte de la qualité sanitaire des aliments (Courade et al. 2004).

La controverse entre agriculture biologique et culture OGM fournit une bonne illustration des enjeux de la gouvernance dans le domaine de la production agricole en Afrique comme dans d'autres continents. La préservation des capacités des générations futures à satisfaire leurs besoins suppose que les manipulations génétiques ne soient pas bloquées, que les cultivars originaux ne soient pas fécondés par des semences manipulées et que soient préservées les conditions dans lesquelles cette technologie de manipulation génétique puisse être maîtrisée en fonction d'une évaluation pluridimensionnelle de ses incidences. Du travail pour les organes régulateurs comprenant des organisations paysannes comme des scientifiques et des consommateurs !

L'augmentation de l'utilisation de matières agricoles alimentaires comme agrocarburant a entraîné une diminution de l'offre de nourriture disponible pour la consommation humaine à l'échelle du globe. Cette baisse se traduit par un renchérissement très significatif des matières premières agricoles et notamment des céréales. Dans les pays en développement, plus de 60 % des dépenses des ménages sont alimentaires contre 15 à 30 % en Europe. Selon les calculs de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IPFRI), le phénomène des agrocarburants provoquera d'ici à 2025 une augmentation de 600 millions de personnes souffrant de malnutrition chronique et les flux migratoires vont s'intensifier. On sait cependant

produire du carburant à partir de plantes non alimentaires poussant sur des sols disponibles dans les savanes africaines comme le *jatropa*. Cette hausse du prix des aliments risque d'être durable du fait des conséquences des changements climatiques et de la fin annoncée des réserves de combustibles fossiles.

La production d'agrocaburants devient rentable quand les prix du baril dépassent 100 \$ mais aussi grâce aux subventions des gouvernements pour amoindrir les émissions de gaz à effet de serre¹⁵. La pression sur la forêt tropicale, notamment dans le bassin du Congo en Afrique centrale, pour installer les plantations des palmiers à huiles est déjà forte. De même, les perspectives d'utilisation d'agrocaburants de seconde génération, étendent cette menace aux écosystèmes de savane. Ainsi au Mali, à l'Office du Niger, on assiste comme au Ghana à la cession à des multinationales non africaines de superficies importantes de terre pour la production d'agrocaburants. Ceci illustre la compétition explosive dans l'accès aux terres cultivables et parfois aux périmètres irrigués destinés jusque-là à la production du riz (Merlet, 2007).

Dans un avenir proche, on peut s'attendre à ce que la place du biocarburant dans les politiques agricoles et alimentaires en Afrique cristallise les débats et donne un souffle nouveau aux organisations paysannes et de la société civile.

3. Défendre les intérêts des paysanneries africaines dans le système commercial international

L'Union européenne, les États-Unis ou le Japon ne sont pas prêts à remettre en question les soutiens financiers de leur agriculture. Pourtant, l'accord agricole conclu en 1994 dans le cadre du GATT (General Agreement on Trade and Traffic), vise à libéraliser les échanges agricoles en limitant toutes les distorsions de concurrence dans ces échanges. En ouvrant les frontières, l'accord met en concurrence les producteurs agricoles américains et africains qui obtiennent des rendements sans commune mesure, pour le maïs par exemple.

L'aide alimentaire américaine (PL 480) a pour vocation d'ouvrir les marchés des pays bénéficiaires en offrant des prêts préférentiels

¹⁵ Paul Crutzen, prix Nobel de chimie, affirme par contre qu'un litre de carburant issu de l'agriculture biologique peut contribuer jusqu'à deux fois plus à l'effet de serre que la même quantité de combustible fossile.

pour l'achat de leurs produits agricoles¹⁶ (Berta Gomez, 1996). Depuis, la facture des importations des céréales s'est maintenue à un niveau élevé. Mieux, l'aide alimentaire traditionnelle – pas nécessairement indispensable, sauf urgence – n'a cessé de diminuer. En 1997-1998, elle a représenté 23 % des importations céréalières des pays les moins avancés contre 64 % au milieu des années 1980 ! Dans cette perspective, « *la mondialisation accélérée des échanges n'a fait qu'aggraver les rapports de forces entre les quelques grands exportateurs d'aliments. Diminution du pouvoir d'achat des citoyens, suppression des subventions aux aliments de base, abandon des politiques de réserve en raison de son coût font partie des mesures liées à la mise en place des programmes d'ajustement structurel* » (Courade, 1996 : 221).

D'un autre côté, les pays du Sud voient dans la sauvegarde de l'environnement et les normes sociales à respecter des entraves à leur développement, la recherche de l'équité intragénérationnelle étant à leurs yeux aussi importante que celle de l'équité intergénérationnelle. Les préoccupations environnementales et sociales sont perçues par les pays africains comme autant de formes de protectionnisme à l'égard de leurs produits. D'où les difficultés à faire prévaloir un agenda conforme au développement durable au sein de négociations telles celles sur les Accords de partenariat économiques (APE) entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

L'agriculture paysanne africaine ne dégage pas assez de surplus dans de nombreux pays et son inorganisation ne semble pas en mesure de répondre entièrement à la demande des citoyens. Les insuffisances portent notamment sur la capacité à commercialiser des vivres frais de manière stable et rentable et à disposer d'un appareil de transformation adéquat. L'arrêt des subventions étatiques et la liquidation des sociétés parapubliques dans les pays africains (Courade et *al.*, 1994 ; Hacheu 2003 *op. cit.*) ont eu pour conséquence le foisonnement des organisations paysannes et des associations de commerçants dont les missions essentielles sont la mise en commun de la production agricole sur le marché ou l'achat groupé des intrants.

Il en est ainsi des « Ententes » au Sénégal où les paysans ont noué des relations avec les partenaires ouest-africains tels que la Fondation

¹⁶ Au rang des succès enregistrés dans le cadre de ce programme, on note que les anciens pays bénéficiaires des ventes au titre de la loi publique 480 comme le Maroc ou l'Égypte sont devenus d'importants marchés commerciaux américains ou des marchés au comptant ou à crédit en progression.

rurale d'Afrique de l'Ouest. Ces réseaux sous-régionaux sont actifs non seulement au Sénégal, mais aussi au Mali, en Gambie et en Guinée-Bissau. Le réseau APM-Afrique (Agriculture paysanne et modernisation) constitue un autre exemple de fédération des organisations paysannes qui tissent entre elles des relations d'échanges et élaborent des stratégies communes pour influencer sur les questions relatives à la sécurité alimentaire du continent subsaharien.

C'est dans ce contexte que l'Union européenne a proposé/imposé les APE. En effet, selon les engagements pris par l'UE et les pays ACP à l'OMC le système de préférence de Cotonou a été remplacé par un accord de libre-échange entre les deux parties. L'entrée en vigueur de ces accords notamment avec l'Afrique a été entourée de vives polémiques et de profondes controverses en raison des menaces que ces accords font peser sur la sécurité alimentaire et le développement du continent. On reproche aux APE la volonté de remplacer la production agricole locale par des importations massives des produits d'origine européenne. Cette concurrence d'aliments extérieurs concerne au premier chef l'ensemble des pays sahéliens dont les produits maraîchers (oignons et tomates) trouvent des débouchés naturels dans les pays côtiers.

La participation des acteurs non gouvernementaux aux négociations qui ont abouti à ces accords était « souhaitée ». Toutefois, on peut s'interroger sur l'implication effective des acteurs de la société civile, des associations professionnelles et des parlementaires aussi bien dans les pays du Nord que dans ceux du Sud. En ce qui concerne les pays ACP, le niveau de participation des acteurs non étatiques au processus de négociation et la prise en compte de leurs recommandations ont varié d'une région à l'autre. En Afrique, le bilan est mitigé pour des raisons financières et structurelles. Il faut néanmoins signaler la remarquable mobilisation des organisations paysannes d'Afrique de l'Ouest. Le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles d'Afrique de l'Ouest (ROPPA) a insisté sur la priorité qui devrait être accordée à l'intégration régionale pour le développement et le renforcement du marché intérieur pour conquérir la souveraineté alimentaire. Il exige le renforcement démocratique et la transparence au niveau des institutions et des marchés publics. Pour la Plateforme régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale (PROPAC) « *il n'y a rien de positif dans les APE* ». Il faut protéger l'agriculture familiale qui constitue la masse la plus vulnérable.

Du côté de l'Union européenne, les parlementaires européens auraient exprimé leurs préoccupations devant l'absence d'un véritable

débat démocratique dans les pays africains. De plus, la Confédération européenne des ONG de développement et d'urgence (CONCORD) soutient que, dans la pratique, le dialogue politique, la programmation de l'aide et les négociations commerciales restent les prérogatives des gouvernements et que les acteurs de la société civile sont pratiquement absents du dialogue politique. « *Les ONG se mobilisent de façon volontariste pour se faire entendre, mais sont rarement invités à participer aux processus de prise de décision* ».

La gouvernance des politiques alimentaires est à la fois locale, régionale, nationale et mondiale. Peu de problèmes sociaux, économiques, environnementaux, culturels peuvent aujourd'hui être pensés à partir d'un seul niveau de gestion, ou être résolus par la décision d'une seule institution. De l'organisation de cette pluralité décisionnelle et de niveaux de gestion au plus près des acteurs dépend la sécurité alimentaire de tous. Il n'y a plus aucun problème qui ne soit local sans être global. L'idée qu'il y a des problèmes locaux, des problèmes nationaux, des problèmes mondiaux et que l'entièreté de la solution peut se trouver à un seul niveau est illusoire (Calame, 2008).

La gouvernance des systèmes alimentaires devrait être abordée en termes de sécurisation alimentaire associée à une entrée par le bas pour analyser les dynamiques territoriales, le rôle des organisations socioprofessionnelles, l'émergence des réseaux locaux autour des savoir-faire techniques, des produits, des pratiques commerciales ou des règles financières (Hubert, 2002). Elle est associée à une entrée verticale par le haut à travers l'étude des grandes filières, du rôle régulateur des politiques et des marchés internationaux ainsi que des recompositions des grandes entreprises de négoce de produits alimentaires tant en amont qu'en aval de la filière. Ces questions rejoignent ainsi à la fois la problématique de la gouvernance locale et de gouvernance des filières (INRA, 2002: 36-37).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Berta Gomez, (1996) – « Sécurité alimentaire, aide, concessionnalité et développement », *Perspectives économiques*, Revue électronique de l'USIA, vol. 1, numéro 6, juin 1996.

- Brot J., (2005) – « Les voies du développement durable : quelle gouvernance pour quelle urbanisation ? *Les Cahiers de prélude*, n° 7, Urbanisation gouvernance et développement durable, p. 5-12.
- Calame P., (2008) – « L'articulation des échelles de gouvernance : une question omniprésente mais refoulée parce qu'elle heurte de front la théorie politique classique », contribution à la Charte de la gouvernance locale élaborée par le Ministère français des Affaires étrangères, séminaire de mars 2008.
- Courade G., (2006) – « Responsabilité sociale des entreprises et développement durable des pays du Sud », colloque *Responsabilité sociale des entreprises et développement durable des pays du Sud ? Rôles, initiatives et impacts des multinationales*, Paris, 5 octobre.
- , (1997) – *Les planteurs familiaux camerounais et ivoiriens dans la décennie des années 1990 : Subir, résister ; ou rebondir*, Marseille, Expertise collective : *Ménages et crise*, 24-26 mars.
- Courade G. et Delpeuch F., (2002) – « Cordon sanitaire pour le nord et insécurité nutritionnelle pour le sud : le dilemme alimentaire aujourd'hui », p. 227-242, *in* : Martin (J.-Y) (éd.), *Développement durable ? Doctrines, Pratiques et évaluation*, Paris, IRD éditions.
- Devèze J.-C., (2008) – « Les organisations rurales au cœur de la transformation des campagnes africaines ? », *Le bulletin de l'APAD*, n° 4 mis en ligne le 26 juin 2008. URL : <http://apad.revue.org/document3803.html>.
- Doucouré D. et Fleury A., (2004) – « La place de l'agriculture dans les dispositifs institutionnels et la planification », *in* : Olanrewaju et al. (éd.), *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone : enjeux, concept et méthode*, CIRAD-CRDI, pp. 45-78.
- Dorier-Appril E., Jaglin S., (2002) – « Gestions urbaines en mutation: du modèle aux arrangements locaux », p. 5-15, *in* : Dorier-Appril (E.), Jaglin (S.) (éd.), *Gérer la ville, entre le global et le local*, Autrepart (21).
- Dubresson A. et Jaglin S., (2002) – « La gouvernance urbaine en Afrique subsaharienne. Pour une géographie de la régulation », p. 67-74, *in* : Bart (F.), Bonvallet (J.), Pourtier (R.) coord., *Regards sur l'Afrique, Historiens et Géographes* n° 379, UDI, CNFG, IRD.
- Grain de sel (la revue de l'inter-réseaux), (2007) – *Accords de partenariat économique. Présentation, analyses, points de vue*, n° 39, juin-août.
- Godard O., Hubert B. (2002) – *Le développement durable et la recherche scientifique à L'INRA*, Rapport intermédiaire de Mission, INRA, 58 p, multigr.
- Grégoire E. et Labazée P., (1993) – *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest : logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*, Paris, Karthala, 262 p.
- Griffon M. et Weber J., (1996) – « La révolution doublement verte : économie et institutions », *Cahiers Agricultures*, vol. 5 (4), juillet- août 1996, p. 239-242.

- Hatcheu Tchawé E, (2003) – L’approvisionnement et la distribution alimentaire à Douala au Cameroun : logiques sociales et pratiques spatiales des acteurs, Thèse de doctorat de l’IEDES Université de Paris I-Panthéon Sorbonne 456 p. + annexes.
- , (2004) – « Sécurité et sécurisation alimentaire, ravi-taillement ou approvisionnement des villes : les avancées de l’approche pluridisciplinaires de la question alimentaire en Afrique », communication présentée au colloque international de géographie *La géographie camerounaise face à elle-même et à l’heure du numérique*, Université de Dschang, Cameroun.
- , (2004) – « L’approvisionnement alimentaire des villes et les enjeux pour le développement durable au Cameroun », communication, 9^e colloque international des spécialistes francophones en évaluation d’impact, 20-24 septembre 2004, Ouagadougou (Burkina Faso).
- , (2005) – « Gestion des marchés à Douala et enjeux de la décentralisation au Cameroun », *les Cahiers de Préludes*, n° 7, Université de Nancy I.
- , (2006) – *Marchés et marchands de vivres à Douala*, Paris, L’Harmattan, coll. Mouvement économiques et sociaux, 190 p.
- , (2007) – « Entre participation politique et prise en charge du développement local : la société civile à l’épreuve des faits en Afrique », *Les Cahiers de Préludes*, n° 11, Université de Nancy I
- , (2008) – « Collectivités locales et gestion de l’agriculture urbaine dans le contexte de la décentralisation au Cameroun », p. 21-32, *in* : Parrot (L.), coordonnateur: *Agricultures et développement urbain en Afrique de l’Ouest et du Centre*, Paris, L’Harmattan.
- , (2008) – « Faut-il ressusciter l’éco-développement pour sauver le NEPAD ? », communication présentée au VIII^e Colloque fédérateur du CEDIMES sur le thème « Comment rendre le développement plus durable ? » Paris, Sorbonne 21- 23 mai 2008.
- Hubert M. et Casabianca F., (2003) – « Entre mondialisation et dynamiques localisées, quelle sécurisation pour les systèmes agro-alimentaires durables », contribution à la table ronde sur l’accélération de la globalisation des échanges agricoles et des systèmes alimentaires face à la nécessité de construire un développement durable pour la planète, Paris, 4 p.
- Janin P. et de Suremain C.-E., (2005) – *La question alimentaire en Afrique : risque de politisation*, *Revue Tiers-Monde*, n° 184 T.XLVI.
- Jouve B., (2003) – « Gouverner la fragmentation ou les défis de la gouvernance métropolitaine », *in* : Zepf, M. (dir.), *Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, p. 71-84.
- Le Roy E., Karsenty A. et Bertrand A., (1996) – *La sécurisation foncière en Afrique ; pour une gestion durable des ressources renouvelables*, Paris, Karthala, 388 p.

- Merlet M., (2007) – « Quels impacts aura la promotion de l'utilisation des agrocarburants sur les pays en développement ? », communication présentée au colloque de l'ADEF (Association des études foncières) *Où produire les énergies renouvelables ? Les prochaines compétitions pour l'espace*, 23 octobre 2007, Maison de la Mutualité, Paris.
- Moustier P. et Pages J., (1997) – « Le périurbain en Afrique, une agriculture en marge ? », *Economie rurale* n° 241, septembre-octobre. p. 48- 55.
- Olanrewaju et al. (éds), (2004) – *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone : enjeux, concept et méthode*, CIRAD-CRDI, 173 p.
- Osmont A., (1996) – « La gouvernance : concept mou, politique ferme », *Les annales de la recherche urbaine*, n° 80-81.
- Treillet S., (2006) – « La société civile dans les stratégies des organisations internationales », pp. 15-28, in : Forger G., Mainguy C. Brot J. Hubert G (éd.) *Quels acteurs pour quel développement ?* Paris GEMDEV-Karthala.
- Vidal D., (1996) – « Décentralisation infra-municipale, association d'habitants et pouvoir local : dépasser l'opposition entre clientélisme et participation politique, l'exemple de Recife (Brésil) », p. 131-146, in : Lebris (E.) (coord.), p. 107-130, *Villes du Sud: Sur la route d'Istanbul*, Paris, ORSTOM -Editions.

QUATRIÈME PARTIE

Formes de développement rural et stratégies de développement agricole

La thématique du développement rural exogène opposé au développement spontané a également fait l'objet d'analyses de la part de G. Courade qui s'est intéressé au système agro-industriel, héritier des plantations coloniales et au système coopératif. La question de participation paysanne renvoie, selon lui, à l'idée de mouvement et de syndicat paysan et à la professionnalisation agricole, thèmes qui ont pris beaucoup de retard en Afrique à la différence des régions indiennes où la révolution verte a marché. L'ouverture démocratique comme la remise en cause de l'"élitisme" sont un préalable à ce changement qui ne peut venir que de l'intérieur des sociétés.

Prolongeant cette réflexion, l'exemple de Kedjom Ketingoh dans la province du Nord-Ouest au Cameroun montre que des innovations développées localement peuvent être à l'origine d'un processus de changement socio-économique incontestable. Ces innovations reposent non seulement sur des savoirs anciens mais incorporent aussi délibérément et judicieusement des pratiques exogènes adaptées. L'intérêt de ce cas tient non seulement au fait qu'il est promu de l'intérieur, mais, recèle aussi de précieux indices de durabilité en raison du soutien sociétal et politique qu'il reçoit et de son intérêt économique. Ce choix suppose bien entendu d'importants défis méthodologiques dans la mesure où il faudra concevoir et mettre en œuvre des procédés permettant de passer du local au régional, voire au national.

Plus au sud, dans la région côtière du Cameroun, le projet des plantations villageoises de palmiers à huile sélectionnés, lancé en

1978 pour développer la petite paysannerie, a été contraint par la crise économique des années 1980 et les nouvelles mobilités humaines et politiques à revoir les règles de gestion des terres, accentuant ainsi leur " marchandisation ".

La localité de Ngong dans la plaine de la Bénoué ne connaît pas un meilleur sort. Après avoir accueilli les populations émigrées de la région de l'Extrême-Nord en proie à des difficultés diverses (sécheresses, famines, épidémies, saturation foncière...), elle expérimente aujourd'hui de tristes mutations susceptibles de remettre en cause son équilibre écologique.

Innovations paysannes et développement local à Kedjom Ketingoh (Nord-Ouest du Cameroun)¹

Paul Tchawa

Peu d'études explorent la piste du développement local comme processus soutenu par les innovations paysannes. Ces dernières sont évoquées dans la littérature de temps à autre, mais, il reste que peu sont décrites. Il y a pourtant des cas où les savoirs locaux donnent une impulsion décisive à une dynamique s'apparentant au développement, sans une opération extérieure planifiée.

L'exemple de Kedjom Ketingoh dans les Grassfields (Fig. 5) montre que le point de départ de ce développement local est non seulement la production des savoirs, mais surtout leur rapide évolution vers des pratiques variées, complémentaires et adaptées aux objectifs que se sont fixés les paysans, dans un climat social propice. La crise économique des années 1990 a peut-être aussi renforcé chez ces paysans les réflexes nécessaires à la prise en main de leur développement. Ce cas est d'autant plus original que dans le village, séparé en deux parties par un important escarpement, le pôle où ces innovations fourmillent est très distinct du pôle abritant le pouvoir traditionnel. En fait, il y a un « Haut et un Bas » (Fig. 6). Entre les deux, un jeu savamment orchestré de compromis au gré des enjeux s'est progressivement établi.

¹ Pour la localisation de cette chefferie, se reporter à la carte p. 24.

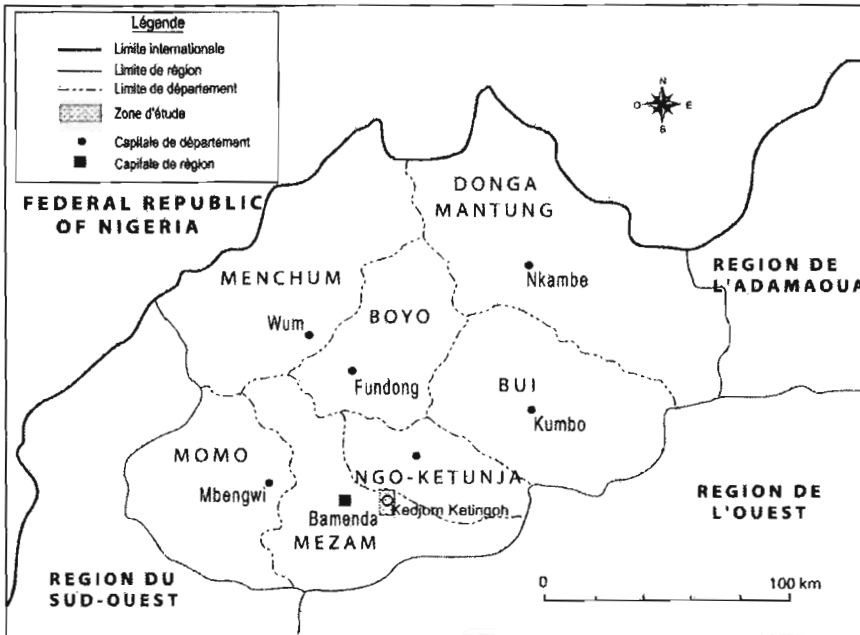


Figure 5 : Localisation de Kedjom Ketingoh dans le Nord-Ouest du Cameroun

Ici, nous nous proposons d'évaluer si la relation entre savoirs locaux et construction des bases du développement est évidente. Certains auteurs plus réservés, mettent en garde contre les attitudes qui confèreraient bêatement à ces savoirs des vertus susceptibles de résoudre tous les problèmes (Dupré, 1994). La spécificité des innovations dont il est question ici relève plus du cadre social qui a permis leur évolution sereine et, surtout, d'une complémentarité qui les lie harmonieusement (Tchawa, 2000). Ce dernier aspect semble, en définitive et à notre sens, les positionner comme des leviers sûrs du développement local.

1. Production sociale des savoir-faire et développement

1.1. Le cadre théorique

Depuis quelques années, on redécouvre les vertus des savoirs paysans. Pourtant, bien avant la Première Guerre mondiale, certains administrateurs des colonies évoquent déjà la prise en compte des technologies localement disponibles. Cet engouement récent intrigue certains auteurs (Dupré, 1994 ; Raison, 1997) qui en viennent à suspecter les incertitudes consécutives à la réduction des moyens

consacrés au développement des pays du sud, tout en admettant (Raison, *op. cit.* p. 149) que ce processus pourrait marquer « une avancée de la réflexion chez les praticiens du développement ».

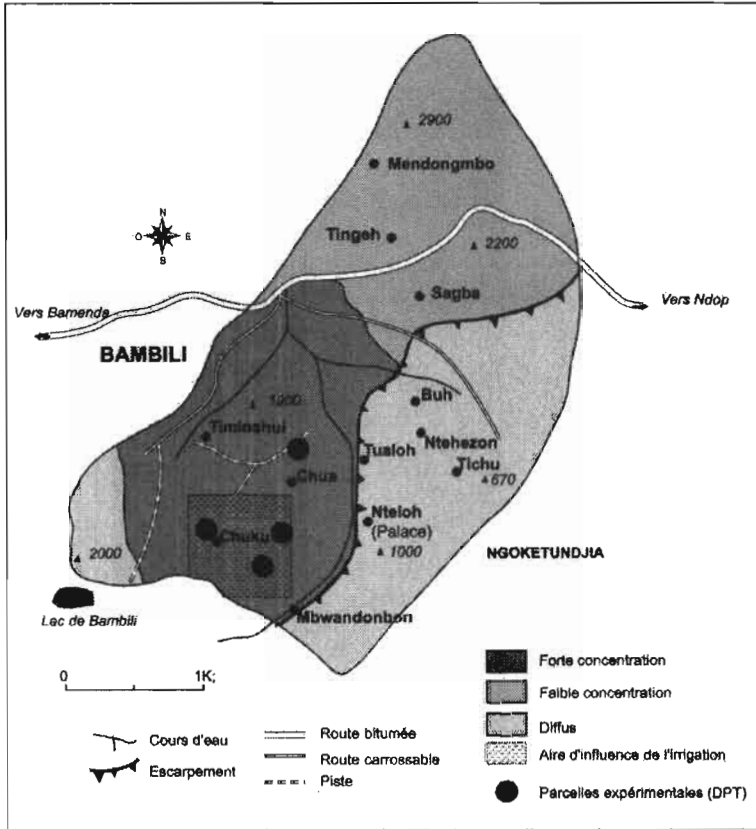


Figure 6 : Distribution spatiale des innovations à Kedjom Ketingoh

Dans les méandres de la rhétorique sur les savoirs paysans, on peut relever les réflexions de Houtoundji (1994) pour qui les savoirs et les pratiques ne sont interrogés que de manière ponctuelle, suite à des échecs divers dans les différentes opérations de développement. Il regrette au passage leur disparition de la mémoire collective ou leur repli quand elles subsistent comme des héritages. Dupré (*op. cit.*) abonde dans le même sens, en soulignant que l'érosion de ces savoirs est symptomatique de leur non-prise en compte dans les opérations de développement. En revanche, Röling cité par Dupré (*op. cit.*) tranche net en soutenant que ce serait faire preuve d'immobilisme que de vouloir préserver ces savoirs comme des pièces rares à collectionner.

Il vaut mieux, explique-t-il, mettre l'accent sur la capacité des paysans qui développent de nouveaux savoirs plus à même de répondre aux défis de la production et du développement, quitte à ce que ces constructions se fassent sur les fondations des savoirs plus anciens.

Olivier de Sardan évoque (1991) deux mondes en contact ou deux systèmes de sens, à savoir celui des communautés paysannes et celui des institutions de développement. Cette opposition fut, pendant longtemps, au centre de la recherche française en économie rurale (Chauveau, 1997). Aujourd'hui, la littérature anglo-saxonne propose la prise en compte d'un savoir unique en milieu rural. Celui-ci se développerait à l'interface des savoirs exogènes et endogènes. Cette thèse est soutenue par Scoones et Thompson (1999, p. 38) pour qui le « savoir unique » correspond non pas à un savoir technique local, mais au concept émergent et fécond de « *savoir des populations rurales* ».

Si l'on observe une tendance nette à la réhabilitation des savoirs paysans, force est de relever que, dans la pratique, ces savoirs locaux restent confinés dans les frontières de leur « monde ». Bien que certains auteurs invoquent chez les paysans une aptitude permanente à innover, peu d'indices permettent d'affirmer que le « monde des développeurs » s'abreuve à la source de ces savoirs populaires. Mais ceci n'est vrai que si le développement est considéré comme un processus consistant à transférer les savoirs techniques des opérateurs extérieurs vers le monde paysan. Il n'en va plus de même lorsque le développement, fût-il local, « *se confond avec une projection endogène, libre et concertée vers un mieux être auquel on aspire en comptant avant tout sur les ressources locales, mais aussi sur des moyens extérieurs judicieusement sélectionnés* » (Tchawa, 2002). Cette position est très proche de la définition proposée par Deffontaines et Prod'homme (2001) : « *Le développement local s'apparente à la manière et au rythme selon lesquels une population plurielle et de plus en plus mobile s'approprie, aménage et transforme un territoire, adapte ses structures pour gérer le présent et imaginer l'avenir, innove et suscite des synergies entre toutes les initiatives...* ».

Dupré (*op. cit.*) montre que les savoirs ne sont pas distincts du faire et suggère qu'il vaudrait mieux parler de savoir-faire et de savoirs pratiques². Pour être réaliste et opératoire tient à préciser Chauveau (1997), l'analyse des stratégies paysannes devrait aller au-

² « *Les savoirs locaux ne se manifestent qu'actualisés dans des pratiques. Que ces pratiques viennent à disparaître et les savoirs sur les ressources du milieu disparaissent aussi* », Chastanet, cité par Dupré (1994) p. 29.

delà de l'étude agro-économique des systèmes de production pour s'ouvrir aux objectifs de reproduction sociale. Ainsi, peut-on arriver à une meilleure lisibilité des liens entre ces savoirs pratiques et le développement.

1.2. Cascade d'innovations dans le pôle du « haut » : chronologie

Restauration de la fertilité : une innovation peut en cacher d'autres

Au début des années 1980, un paysan de Kedjom Ketingoh s'engage précipitamment comme le reste de la communauté dans la production des cultures maraîchères. Ces nouvelles spéculations ne semblent pas s'accommoder des longues jachères. À la recherche d'un moyen pour intensifier le système agricole très sollicité par ces cultures, sur les collines environnantes, le paysan commence à ramasser et à transporter dans des sacs de jute, la bouse de vache qu'il ramène dans ses champs pour en améliorer la fertilité. Cette corvée étant fastidieuse, le paysan a l'idée de demander à un éleveur bororo de lui confier une partie de son troupeau qui viendrait passer la nuit dans une parcelle de son champ, à l'intérieur d'une clôture en bois qu'il construirait pour la circonstance³. Sur la parcelle ainsi fertilisée, de meilleurs rendements furent obtenus. Ce paysan semble avoir adapté des pratiques des éleveurs bororo dont on sait aujourd'hui que certains, arrivés du nord du Nigeria, ont côtoyé des agropasteurs. Cette innovation est couronnée de succès et, en plus des carottes, choux et autres poivrons, un légume en particulier est systématiquement cultivé dès que le processus de fertilisation est terminé, c'est une morelle noire (*huckleberry* localement appelée *Djamadjama*), très appréciée des habitants de tout le Nord-Ouest du pays. À ces impacts directs de l'innovation, il est important d'en ajouter d'autres, plus inattendus certes mais tout aussi opportuns.

Le 'three hole razor blade' pour gagner du temps et optimiser la production

Vers les années 1990, ayant remarqué que la récolte du *Djamadjama* était très contraignante lorsque les tiges sont coupées à la main, et compte tenu du fait que la coupe à la main vrille la tige et

³ En réalité, le paysan profite des relations amicales qu'il entretient avec un éleveur Bororo (Doi Anugu Sabga) pour démarrer sa pratique innovante (communication orale du paysan, 1998).

retarde la repousse des feuilles, un autre paysan essaya de récolter en utilisant un couteau. Ce procédé fut décevant car non seulement le couteau n'était pas assez tranchant mais, pour faire participer les femmes et les enfants à la récolte, il aurait fallu en réunir plusieurs, ce qui n'était pas réaliste, vu le prix d'un couteau.

Le paysan tenta l'emploi de la lame de rasoir qu'il tint dans un premier temps directement avec les doigts. Ayant remarqué que la lame laissait des entailles sur ses doigts, il utilisa un morceau de bambou d'environ 20 cm au bout duquel il attacha la lame de rasoir. A l'épreuve, le nouvel outil se révéla très efficace. Le prototype fut donc montré aux voisins qui finirent par l'adopter. Tous les producteurs de morelle utilisent donc cette technique qui s'est tout comme la précédente, spontanément diffusée. L'enchaînement ne s'arrête pourtant pas là.

L'irrigation pour la production en contre-saison et l'accroissement des revenus

Ayant relevé que la demande du *Djamadjama* reste insatisfaite en saison sèche, alors même que le prix de ce légume triple sur le marché, un autre paysan du même village conçut et réalisa un réseau d'irrigation par gravité pour produire la morelle en contre-saison. Le réseau ainsi mis au point par C. Vitsuh est donc régulièrement étendu car chaque famille tient à y être connectée. Commencé en 1986, ce réseau irrigue en 1999 plus de 20 ha, desservant une trentaine de familles. Chaque fois que les talus des canaux d'irrigation présentent des signes d'effondrement, les paysans installent une ou deux rangées de haies vives pour les stabiliser. Lorsque la topographie impose que l'on franchisse une gorge profonde ou un cours d'eau important, les paysans utilisent les troncs d'arbres creusés en guise de tuyaux. Les deux berges sont ainsi reliées.

1.3. Substrat social évolutif, production et diffusion des innovations

Comment les innovations sont-elles socialement produites et partagées ? Quelle est l'influence des acteurs locaux et des principaux pôles de pouvoir sur leur dynamique ? Cette réflexion d'Elias (1987, p. 91) apporte un éclairage à ces interrogations : « *Mais les possibilités entre lesquelles l'homme peut ainsi choisir, ce n'est pas lui qui les crée. Elles sont données, définies par la structure spécifique de sa société et la nature particulière des fonctions qu'il exerce à l'intérieur de cette société. Et quelle que soit la possibilité qu'il saisisse, son*

action s'imbrique dans celle des autres ; elle déclenche d'autres enchaînements d'actions dont le résultat du moment ne dépend pas de lui, mais de la répartition des pouvoirs et de tout le réseau humain dans lequel il s'inscrit ».

L'analyse des trois maillons de la chaîne des innovations de Kedjom Ketingoh révèle que leur production est indissociable du contexte social. C'est le cas de la pratique de la fertilité par les parcs de nuit qui émerge en raison d'une certaine amélioration des rapports jadis conflictuels entre éleveurs et agriculteurs. La mise en œuvre de cette technique suppose une atmosphère sociale où le compromis et la négociation sont de mise. En effet, lorsque l'on a réussi à obtenir un troupeau, il faut pouvoir négocier auprès des voisins, le passage qui conduira les animaux jusqu'à la parcelle à fertiliser. Qu'une fin de non-recevoir soit opposée à la requête et le processus est bloqué.

Par ailleurs, dans son itinéraire d'agriculteur, S. Toh a peut-être été en contact avec une expérience similaire ou assez voisine. Ainsi, l'adoption de nouvelles spéculations et les adaptations en termes d'intensification qu'elle suppose ont, faute de les avoir déclenchées, tout au moins favorisé l'émergence de cette innovation. On observe des liens similaires entre l'irrigation par gravité initiée par C. Vitsuh et la dynamique sociale qui se traduit précisément dans ce cas par des accords entre individus et par de nouvelles opportunités du marché. Au départ, lorsque le paysan a identifié le meilleur point de captage, il s'est spontanément rendu à la capitale provinciale pour solliciter l'appui technique du service du développement communautaire. Après une visite des agents techniques sur le site, la réponse qui lui a été donnée le désarçonne⁴. Celui-ci décide alors de prendre en main lui-même le projet autour duquel il mobilise quelques riverains⁵. Le point de captage n'est pas sur les terres de l'innovateur et, de plus, le canal doit traverser des parcelles appartenant aux voisins. Chaque fois, il a fallu obtenir les accords et négocier de nouveaux compromis. Rapidement, le noyau de riverains qui se mobilise autour du paysan

⁴ Un devis de 6 000 000 de francs CFA est remis au paysan pour la réalisation du captage et la mise en place des canaux devant conduire l'eau dans la seule concession de l'innovateur. Celui-ci nous révélera par la suite non sans fierté qu'avec des riverains volontaires, il leur a fallu 110 000 francs CFA pour mettre en place le réseau initial de plus de 5 km. Cet argent étant d'ailleurs dépensé uniquement pour l'achat de pioches et de pelles.

⁵ Ce comportement s'apparente à ce que Reij, cité par Critchley *et al.* (1999), appelle dans le processus de l'émergence des innovations, la réaction du paysan qui a « le dos au mur ».

planifie le creusement des canaux, puis jette les bases des règles d'accès à l'eau qui viendra comme féconder les parcelles fertilisées.

La dynamique institutionnelle locale qui se caractérise par l'existence de l'Union des groupes de paysans (Kekufag) semble avoir considérablement donné un coup de fouet au partage de ces innovations. Cette structure semble se trouver au cœur du maillage de nouveaux rapports sociaux. À cet égard, la stratégie qui consiste à coopter les innovateurs ou détenteurs de savoir-faire dans les instances dirigeantes de l'union paysanne est suggestive. La diffusion va bien au-delà du pôle du *Haut*, dans la mesure où non seulement les groupes des paysans du *Bas* y sont affiliés mais aussi, une dynamique institutionnelle est en permanence à l'œuvre entre le *Haut* et le *Bas*.

1.4. Caractéristiques intrinsèques et logiques synergiques des innovations

L'une des premières caractéristiques communes à ces innovations est leur accessibilité facile, elles se laissent adopter. Aucune des trois n'est enveloppée du brouillard expressément déployé par certains paysans innovateurs pour protéger leur savoir. Cette volonté de rétention du savoir est à mettre au compte des jeux de pouvoir inhérents à ces sociétés. (Scoones et Thompson, *op. cit.*). Ce n'est pas le cas à Kedjom Ketingoh où les pratiques innovantes s'articulent et se complètent. Toutefois, à y regarder de près, deux niveaux de lecture s'imposent.

Avant de décrypter les logiques des agencements des trois innovations, l'attention devrait être retenue par les articulations en œuvre au sein même de chaque innovation. Cette démarche révèle le caractère syncrétique de ces pratiques innovantes qui semblent concilier l'ancien et le nouveau, le local et l'exogène, l'individuel et le collectif. La pratique nouvelle de la fertilisation se situe ainsi à l'intersection de l'élevage bovin des Bororos et de la dynamique sociale locale. De même, pour mettre au point l'irrigation, C. Vitsuh s'inspire de la technique qu'utilisaient jadis ses parents pour dévier l'eau vers les points de fabrication des briques de terre pour la construction. C'est à cette pratique ancienne que viendra se greffer ce que nous appelons l'« innovation ». Le caractère composite de ces innovations est si net dans l'outil de récolte qu'on pourrait le considérer comme emblématique. En effet, cet outil anodin utilisé par la quasi-totalité des producteurs de « *Djamadjama* » est constitué d'une lame de rasoir (produit manufacturé) attachée par une fibre quelconque à un morceau de bambou (matériau local) servant de manche.

Le second niveau de lecture s'attarde aux synergies entre la fertilisation des sols, la mise en place du réseau d'irrigation et la création du « bidule » qui sert à la récolte. La cohérence de cette complémentarité dynamique trouve sa justification dans une volonté collective de réagir aux enjeux économiques et sociaux du moment. Dans le même registre, Rakoto (1995) note dans les Hautes Terres malgaches une dynamique permanente tout aussi prompte à produire des innovations s'ajustant aux différents enjeux sociaux et économiques qui se présentent. Analysant « les effets cumulatifs de l'introduction de l'innovation », Byé et Muchnik (1993, p. 18.) montrent que c'est souvent par des innovations considérées comme mineures que les processus innovateurs majeurs s'enclenchent. Non seulement cet outil de récolte permet de gagner du temps à la récolte, mais aussi le fait de couper les tiges de la morelle avec la lame fait en sorte que la plante rejette beaucoup plus vite et plus longtemps⁶.

La résultante de ces synergies entre les innovations met aussi en perspective d'autres liens entre les hommes avec l'apparition de nouveaux acteurs (acheteurs de produits maraîchers, ONG, organismes d'octroi de micro-crédits) tandis qu'à l'intérieur de la communauté villageoise, il y a une recomposition des liens sociaux. Des groupes d'intérêts s'organisent, tandis que ceux qui s'estiment les laissés pour compte du renouveau socio-économique protestent. Il n'est pas rare que surgissent de temps à autre des contestations plus ou moins ouvertes entre ces deux pôles d'influence. Mais la cote d'alerte est rarement franchie et on retrouve très vite un nouveau compromis, précaire dans certains cas, plus durable dans d'autres. Ces jeux entre les acteurs permettent non seulement de bien situer les multiples effets sociaux des innovations, mais aussi d'en apprécier l'impact réel sur l'organisation de l'espace et le développement local.

2. Effets socio-économiques des innovations et développement

Il convient ici de s'interroger sur les inégalités sociales consécutives à la diffusion de ces innovations. Évolue-t-on vers une aggravation ou au contraire vers une réduction des inégalités sociales ? Quels indicateurs pertinents permettent de s'en rendre compte ? Si les effets économiques des innovations sont relativement aisés à démontrer, il n'en va plus de même lorsque se pose la question de l'iden-

⁶ Ce sont les feuilles de cette morelle qui sont consommées.

tification et de la caractérisation des différentes passerelles entre les innovations et le développement local.

2.1. Innovations, mutations économiques et réorganisation sociale du travail

L'un des effets visibles des pratiques innovantes de Kedjom Ketingoh concerne la réorganisation du travail. À l'échelle de la famille, les trois innovations analysées ont été organisées de telle sorte qu'à chaque maillon de la cellule familiale corresponde une tâche spécifique. A l'échelle de la communauté, la plupart de ces pratiques ont considérablement réactivé les réseaux de solidarité. La mise en place de l'irrigation a nécessité une forte mobilisation populaire qui s'est poursuivie bien après la réalisation du réseau. La gestion communautaire de l'eau supposait une organisation, des règles d'accès, une instance d'évaluation et de règlements des conflits. Cette mobilisation a été reprise lorsqu'il s'est agit d'étendre le réseau vers un autre quartier du village.

Sur le plan économique, les effets des innovations sont très nets. Un métier de cueilleur de *djamadjama* a fait son apparition. Les paysans recrutent des jeunes, mais aussi des femmes qui perçoivent 500 francs CFA chaque fois qu'ils font le plein d'un sac d'environ 18 kg. Le métier de veilleur de nuit pour la garde du troupeau au cours de la période de fertilisation est de la même façon lié à l'émergence de ces innovations. Mais ce qui frappe est l'entrée en scène des « *bayamsellam* ». Attirés par l'amélioration en quantité et en qualité de la production, elles sont venues de Bamenda, la capitale provinciale. L'essentiel de la production est acheminé vers les grandes villes du pays où il est repris par un important réseau de détaillants.

D'autres effets tout aussi importants sont à noter : malgré une certaine résistance des hommes, il y a aujourd'hui comme une certaine uniformisation de l'accès et du contrôle des ressources en terres dans le pôle du « Haut » de Kedjom Ketingoh. Cette mutation dans le foncier a pour corollaire l'apparition de la location des parcelles fertilisées par la technique des parcs de nuit. Un billon de 1,5 m de large et 20 m de long est cédé entre 3 000 à 5 000 francs CFA l'année suivant le moment où la fertilisation a eu lieu. Ces changements conduisent aussi à s'interroger sur l'évolution actuelle des inégalités sociales et des déséquilibres liés au redéploiement de l'organisation de l'espace qui en dérivent.

2. 2. *Innovations, inégalités sociales et réorganisation de l'espace*

Les innovations ont-elles eu pour effet de réduire ou d'exacerber les inégalités ? Tous les paysans qui aspirent à l'adoption de ces innovations ne sont pas en mesure de les mettre en œuvre parce que les moyens logistiques nécessaires leur font défaut. Ainsi, une bonne frange de la population de Kedjom Ketingoh ne peut disposer des moyens pour louer pendant deux mois un troupeau susceptible de fertiliser leurs parcelles. Par ailleurs, même si l'extension du réseau d'irrigation a eu lieu, certains paysans, du fait de la localisation de leurs terres, n'y auront pas accès. Dans ces conditions, il n'y a pas de doute, des inégalités s'installent et se creusent.

En dépit des efforts de rapprochement à mettre à l'actif du *Fon* (chef coutumier) et de l'Union Kekufag, le fossé n'a cessé de se creuser entre le pôle du « Haut » et le pôle du « Bas ». Ce déséquilibre s'exprime aussi par la différence criante qui existe entre les acteurs extérieurs frappant aux portes de ces deux zones du village. En la matière, le pôle du « Haut » est de loin le plus sollicité. On l'a vu, aux innovations s'est greffée une florissante activité commerciale. En dépit de l'existence d'une interface dynamique entre le « Haut » et le « Bas », ces inégalités sont à l'origine des ressentiments et de la jalousie⁷. Dans le pôle du haut, il y a aussi des différenciations spatiales nettes. Il y a une plus forte intensification des techniques autour des auréoles de départ de ces innovations que sont Chuku et Chua. Au fur et à mesure que l'on s'en éloigne, le nombre de personnes qui les pratiquent baisse et l'aménagement de l'espace s'en ressent (Fig 2). De la sorte, le quartier Tingeh situé à l'autre bout du village n'est que timidement associé à cette dynamique. En dépit de ces différenciations spatiales, on doit admettre que ces innovations ont contribué à accroître, à l'échelle du village, les conditions nécessaires au développement local.

3. Des atouts indéniables pour le développement local

Le foisonnement d'idées et la propension à innover se sont développés précisément, alors même que la crise économique s'était installée. Si elle n'a pas été à l'origine de ces pratiques innovantes, elle ne peut pas ne pas en avoir consolidé les bases. Notamment en incitant

⁷ « ... *Night paddock has instigated jealousy between the Upper Babanki-Tungoh people and the Lower Babanki-Tungoh* », écrit Meye (2001), p. 73.

les paysans à procéder à ce que Courade et *al.* (1994) appellent dans le cas bamiléké, « *l'intensification écologiquement prudente* ».

En effet, le désengagement de l'État du monde rural au Cameroun a pris de cours nombre d'organisations locales et laissé quartier libre aux ONG dont on sait aujourd'hui que très peu d'entre elles possédaient les outils et les qualifications nécessaires pour prendre le relais. Dans ces conditions, certaines communautés comme celle de Kedjom Ketingoh se sont organisées pour prendre en main leur développement. Ainsi, l'irrigation communautaire, qui dans sa phase initiale desservait 20 ha, s'est étendue en arrosant 10 autres ha. Mais, ce type d'expérience est souvent regardé avec condescendance par certaines agences internationales de développement. L'ethocentrisme du Nord continue d'être à la base des stratégies d'appui au développement de l'Afrique. Le processus à l'œuvre à Kedjom Ketingoh se caractérise par l'antériorité des initiatives locales et, contrairement à ce qu'on pourrait croire, ne se ferme pas aux partenaires extérieurs. En témoigne le processus de développement Participatif de Technologies mis en place avec les agents extérieurs pour améliorer l'impact de la technologie de la fertilisation par les parcs de nuit (Tchawa, 2001). Dans ce processus, la technologie n'est pas proposée par les partenaires extérieurs. Pour reprendre la formule de Hocde (1994), « *La recherche publique est prise à contre-pied par le dynamisme des paysans qui innovent par eux-mêmes* ».

De nombreuses conditions favorables à la pérennité du développement local de Kedjom Ketingoh se mettent en place. Elles sont de quatre ordres : sociale, institutionnelle, économique et environnementale. La durabilité sociale suppose, entre autres, que soient maintenus la mobilisation des acteurs, le processus de ré-appropriation territoriale ainsi que la consolidation de l'identité, mais aussi la stabilité de ce pôle du « Haut » qui, en dépit des apparences, apparaît comme un contre-pouvoir qui sait gérer les affrontements susceptibles de raviver les fractures sociales. La durabilité institutionnelle suppose le renforcement des capacités et des liens d'échanges des structures intervenant dans le processus. En limitant l'intervention extérieure à la facilitation, on laisse libre cours à la créativité locale en même temps qu'on desserre l'étreinte de certaines ONG aux méthodes directives. La pérennité économique tient au renforcement des réseaux de production et de commercialisation par les paysans, qui doivent rester attentifs aux évolutions d'un marché sur lequel ils sont appelés à améliorer les stratégies de diversification des spéculations, pour rester dans leur logique de sécurité. Le fait que cette agriculture utilise très peu

d'engrais chimiques et de pesticides a contribué à développer un label⁸. Ce label à défendre conduit à évoquer la pérennité environnementale. Le système mis en place favorise l'installation de haies vives liées au souci d'avoir des parcs à bétail permanents ainsi que celles plantées pour stabiliser les parois des canaux d'irrigation.

Peut-on pourtant parler de pérennité, si dans le même temps, les acteurs des territoires contigus ne montrent aucun empressement à partager les pratiques porteuses de changement et de progrès ? Les acteurs du développement local sont-ils en mesure de créer des synergies interterritoriales qui seules sont susceptibles de faire en sorte que, par un changement d'échelle d'analyse et d'action, on passe du développement local à l'aménagement régional⁹ ?

Ce changement d'échelle d'analyse et de mise en œuvre des opérations de développement en milieu rural est plus récurrent dans la littérature qu'on ne pourrait le croire. Scoones et Thompson (*op. cit.*) s'interrogent ainsi sur la manière dont les connaissances locales peuvent inspirer et influencer les stratégies de planification et de formulation des politiques applicables aussi bien au niveau régional que national. En l'état actuel des choses, ces auteurs avouent leur incapacité à trouver une réponse à cette difficulté : « *Ces questions demeurent un obstacle majeur à l'élaboration de méthodologies ; il n'est pas de réponse facile* » (p. 24). Quel pourrait alors être l'apport du concept de territoire cher au géographe dans cette réflexion méthodologique ?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bierschenk Th., Chauveau J.-P. et Olivier de Sardan J.-P., (éd.) (2000) – *Courtiers en développement ; les villages africains en quête de projets*, Paris, APAD-Karthala, 328 p.

⁸ En effet, les revendeuses reconnaissent le *Djamadjama* de Kedjom Ketingoh, qui a des feuilles moins larges est d'un vert plus foncé. Il a meilleur goût et résiste mieux au transport que celui des autres localités du Nord - Ouest.

⁹ Au Cameroun, il y a une tendance récente à remettre à l'ordre du jour les célèbres plans quinquennaux de développement jetés aux calendes grecques avec l'entrée en scène des PAS (plan d'ajustement structurel) mais, cette fois, décentralisés à l'échelle des provinces. Ce pourrait être une chance si l'État reprenait ses responsabilités aussi prestement qu'il les a laissés tomber il y a plus de dix ans. Encore lui faut-il les moyens et la volonté !

- Chauveau J.-P. et Yung J.-M., (éd.) (1995) – *Innovations et sociétés : Quelles agricultures ? Quelles innovations ?*, Actes du XVI^e séminaire d'économie rurale Montpellier, CIRAD-INRA-ORSTOM, vol. II.
- Chauveau, J.-P. et al. (1997) – *La dynamique des sociétés rurales face au projet de développement participatif de développement rural*, Rome, FAO, série participation populaire, n° 11, 149 p.
- Chauveau J.-P., (1997) – Des stratégies des agriculteurs africains au « raisonnement stratégique », p. 179-217, *in* : C Blanc-Pamard et J. Boutrais, *Thèmes et variations, nouvelles recherches rurales au Sud*. Paris, ORSTOM éditions.
- Choquet C. et Dollfus O., (1993) – *État des savoirs sur le développement. Trois décennies de sciences sociales en langue française*, Paris, Karthala.
- Courade G. et al., (1995) – L'intensification agricole à l'épreuve de l'ajustement : le devenir d'une agriculture familiale intensive en Afrique subsaharienne. *C.R. Acad agric*. Colloque organisé avec l'ORSTOM, p. 163-174.
- Critchley W. et al., (1999) – *Promoting farmer innovation: harnessing local environmental knowledge in East Africa*, Nairobi: RELMA/PNUP, 131 p.
- Deffontaines J.-P. et Prod'homme J.-P., (2001) – *Territoires et acteurs du développement local : Des nouveaux lieux de démocratie*. Paris, Editions de l'Aube, 286 p.
- Dupré G., (dir.) (1991) – *Savoirs paysans et développement*, Paris, Karthala-ORSTOM, 524 p.
- Elias N., (1987) – *La société des individus*. Paris: Fayard, coll. Agora, 301 p.
- Guichaoua A. et Goussault Y., (1993) – *Sciences sociales et développement*. Paris : A. Colin.
- Hocde, H. et al. (2000) – Expérimentation paysanne, un défi pour tous ! *Bulletin ILEIA*, Leusden, p. 24-27.
- Hountondji P., (dir.) (1994) – *Les Savoirs endogènes : Pistes pour une recherche*. Paris : Karthala, Dakar : CODESRIA, 345 p.
- Morin S., (1996) – *Le Haut et le Bas- Signatures sociales, paysages et évolution des milieux dans les montagnes d'Afrique centrale (Cameroun et Tchad)*. Bordeaux, CRET, Institut de Géographie, coll. Pays enclavés, n° 8, 156 p.
- Morin S., (2001) – « Progrès, paysages et identités dans les Hautes Terres camerounaises », p. 323-353, *in* : Bart F., Morin, S. et Salomon, J.-N. (Dir.) *Les montagnes tropicales : identités, mutations, développement*. Talence, DYMSET, CRET.
- Olivier de Sardan J.-P. et Paquot E., (dir.) (1991) – *D'un savoir à l'autre : les agents de développement comme médiateurs*. Paris, GRET, 204 p.
- Olivier De Sardan J.-P., (2001) – Le développement participatif : ni solution miracle, ni complot néolibéral. *Afrique contemporaine*, n° spécial, mars-juin 2001, p. 148-156.

- Raison J.-P., (1993) – « Trente ans, trois phases de la géographie rurale dans les pays tropicaux », p. 135-160, *in* : Choquet et al., *État des savoirs sur le développement, trois décennies de sciences sociales en langue française*. Paris, Karthala.
- Rakoto Ramiarantsoa H., (1995) – *Chair de la terre et œil de l'eau... Paysanneries et recompositions de campagnes en Imerina (Madagascar)*. Paris, ORSTOM, collection À travers champs, 320 p.
- Röling N., (1997) – « Faciliter l'agriculture durable en inversant les politiques traditionnelles », p. 383-387, *in* : Scoones, I. et Thompson, J. (eds.), *La reconnaissance du savoir rural*, Paris, Khartala.
- Rossi G., (2000) – *L'ingérence écologique. Environnement et développement rural du Nord au Sud*. Paris : CNRS éditions, (coll. espaces et milieux), 248 p.
- Scoones I. et Thompson J., (dir.) (1999) – *La reconnaissance du savoir rural. Savoir des populations, recherche agricole et vulgarisation*. Paris, Karthala-CTA.
- Tchawa P., (1997) – « Évolution des techniques traditionnelles de conservation des sols et développement durable : enseignements tirés de l'étude de deux terroirs bamiléké (Ouest-Cameroun) », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 50 (197), janvier-mars, p. 69-86.
- Tchawa P., (2000) – « Cascade d'innovations par les paysans du Cameroun », *LEISA, Bulletin d'ILEIA pour une agriculture durable avec peu d'intrants externes*, Leusden, vol. 16, n° 2, pp. 10 – 11.
- Tchawa P. et al., (2001) – “Participatory Development on soil fertility improvment in Cameroon”, p. 221-223, *in*: C. Reij et A. Waters-Bayer, *Farmer innovation in Africa*, London, Earthscan.
- Tchawa P., (2002) – *Enjeux de la participation et développement au sud : exemples camerounais*, Mémoire de HDR, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, 4 tomes, 725 p.

La percée des plantations villageoises de palmiers à huile sélectionnés et les dynamiques foncières dans la région de Dibombari¹⁰ (Cameroun)

Médard Lieugomg

Le département du Moungo est l'une des régions du Cameroun où les problèmes fonciers se posent avec acuité. Contrairement au nord et au centre de cette unité administrative, recouverts de terres volcaniques fertiles, le sud dont fait partie Dibombari a des sols sableux ou sablo-argileux, seulement favorables à l'élaéculture. C'est ce qui explique que ce territoire n'ait pas connu, une forte immigration. Elle est restée longtemps négligée.

Avec le lancement du projet de plantations villageoises de palmiers à huile sélectionnés en 1978, la région de Dibombari a connu de profondes mutations. Progressivement, elle accueille des immigrants venus chercher du travail à la Société camerounaise de palmeraies (SOCAPALM) et qui créent plus tard leurs propres plantations.

La crise économique des années 1980 et ses effets, que sont la compression du personnel et la réduction du salaire de ceux qui échappent aux vagues de licenciements, ont amené toutefois dans la région de Dibombari, une profonde mutation. En effet, la nouvelle situation socio-économique provoque des migrations de retour et des

¹⁰ Pour la localisation du lieu au Cameroun, se reporter à la carte p. 24.

investissements de citadins dans l'espace rural. C'est la ruée vers les terres élaeicoles. Progressivement, la proportion des petits planteurs de palmier à huile va diminuer au profit de celle des grands planteurs, « élites » et hommes influents vivant ou venant de la ville.

Cette irruption des urbains dans le village ne remet-il pas en cause le projet de plantations villageoises ? Ne signifie-t-il pas à terme « la fin des paysans » ? L'exploitation des documents et les enquêtes menées en décembre 2005 dans cinq villages (Maléké, Kompina, Makemba, Souza et Nkapa) où l'immigration et la création des plantations villageoises sont relativement importantes tenteront de donner des éléments de réponse à ces interrogations.

1. Dibombari, des conditions naturelles favorables à l'élaeiculture

Située entre l'arrondissement de Mbanga au nord et le département du Wouri au sud, Dibombari est limitée à l'est et à l'ouest par les fleuves Wouri et Mounjo qui constituent respectivement ses limites avec le département du Nkam et la province du Sud-Ouest. Ses caractéristiques physiques et humaines et sa position géographique en font un espace de plus en plus convoité avec la percée de la culture du palmier à huile sélectionné. Cette région côtière répond parfaitement aux exigences de la culture du palmier à huile. En effet, le palmier à huile est une plante qui exige des sols profonds, meubles et poreux, un minimum de 1 500 mm de pluies par an bien réparties, sans grande période de sécheresse, et une température de l'ordre de 25 à 28°C. Les basses terres sont très indiquées pour sa culture car les accidents de relief posent des problèmes techniques et de récolte (établissement des pistes d'exploitation, transport et entretien, érosion, déracinement des palmiers, coupe des régimes, etc.).

1. 1. Une pluviométrie abondante

La région de Dibombari appartient à la zone équatoriale la plus pluvieuse du Cameroun. Dans cette zone, la pluie tombe presque toute l'année. Partout, les totaux annuels sont très élevés : Douala-Météo enregistre 4 125 mm, Bonabéri, 3 685 mm et Dibombari, 3 565 mm par an. La localité de Kompina au nord de cette région, pourtant située à l'abri par rapport au mont Cameroun (région la plus pluvieuse du pays avec une moyenne de 10 000 mm par an à la station de Debunscha), enregistre 2 117 mm par an. Dans l'ensemble, les pluies

sont partout supérieures à 2 000 mm par an et il n'existe pratiquement pas de mois totalement sec.

L'ensoleillement y est modéré. La région côtière à laquelle appartient Dibombari enregistre 1 645 heures d'ensoleillement par an contre 1 300 heures à Douala. Dans la province du Sud-Ouest voisine, Idenao enregistre 1 350 heures et Ekona 1 237.

1. 2. *Le règne des basses terres*

Dibombari est une région de basses terres inférieures à 100 mètres d'altitude. Constituée de lambeaux de plateau inclinés du nord au sud, partout l'altitude ne dépasse guère 300 mètres. Au nord, de Mbanga jusqu'à la flexure de Kompina, s'étend une zone relativement ondulée et accidentée. Entre la flexure de Kompina au nord et l'estuaire du Wouri-Moungo au sud, s'étend la plaine de Dibombari, large d'une quinzaine de kilomètres. L'altitude est faible, d'environ 40 à 50 mètres. Les surfaces y sont planes et légèrement ondulées. Cette région de basses terres a des sols sableux ou sablo-argileux.

1. 3. *Une zone sous-peuplée sans alternative spéculative*

En 1987, le recensement donne à la région de Dibombari une densité moyenne de 24 habitants au kilomètre carré, avec une immigration très faible.

L'occupation de l'espace est conditionnée ici par les voies de communication. Lors de la période précoloniale, les populations s'installaient autour des cours d'eau navigables (Wouri et Moungo) qui constituaient les seuls moyens de communication à cette époque. Certains des villages situés autour de ces cours d'eau vont devenir très dynamiques comme centres de traite esclavagiste pour se transformer ensuite en lieux de collecte et de distribution des produits commerciaux à l'arrivée des Européens. C'est à partir de ces villages que la mise en valeur de l'intérieur est organisée. Lors de la construction des voies de communication (chemin de fer et route nationale Douala-Nkongsamba), on déplace ces villages qui s'installent près des deux axes. De ce phénomène naissent « *les villages doubles* » ayant le même nom et le même chef (Moby Etia, 1976). Le rail et la route, mais aussi les équipements socio-économiques et administratifs et, aujourd'hui, les agro-industries sont les principaux éléments qui ont conditionné l'occupation de l'espace à Dibombari. Ces voies de communication vont également favoriser l'immigration principalement composée de

Bamiléké, mais aussi de Béti ou de Bassa. Cette immigration va rester faible pendant longtemps à cause de l'absence de cultures de rente et en raison de l'attrait exercé par le nord et le centre du Moungo (respectivement zones caféière et fruitière) sur ces immigrants.

Avant le projet de développement de la culture du palmier à huile sélectionné, Dibombari n'avait connu le développement d'aucune culture de rente. Les tentatives d'introduction de la culture rationnelle du palmier à huile dans les villages y avaient échoué. La production du cacao et du café (à peine 2 sacs de 100 kg en moyenne et par paysan (Rép. du Cam, 1964)), livrée par les petits paysans laissés à eux-mêmes, est faible. Et en l'absence d'une structure de commercialisation, les produits sont vendus aux intermédiaires de Douala ou de Mbanga où se trouvent les usines de pré-transformation et de conditionnement. Ces cultures sont surtout le fait des allogènes dont les plantations dépassent rarement 1 hectare et seulement dans quelques villages situés au bord de la route nationale. Ces cultures ne constituent donc pas une source de revenu substantielle. Les revenus paysans proviennent surtout des cultures vivrières. Le programme de développement de la culture du palmier à huile sélectionné avec la création de la SOCAPALM et du projet des plantations villageoises satel-lites va être une planche de salut pour les populations locales et une cause de l'immigration croissante dans la région.

2. Le projet des plantations villageoises de palmier à huile et le développement de la petite paysannerie

À partir de 1973, avec l'entrée en activité de la SOCAPALM, la population de la région va connaître un brusque gonflement en raison de l'accroissement des besoins en main-d'œuvre d'abord et à cause des effets positifs et visibles des plantations villageoises de palmier à huile sélectionné ensuite. Alors que les villages autochtones, installés dans la partie rurale, et les villages de pêcheurs vont voir leurs populations baisser en effectif de 1967 à 1976, les villages situés sur l'axe routier vont connaître l'accroissement de leurs populations. Ces habitants ayant « *opéré un glissement vers l'axe routier* » (Moby Etia, 1976) seront ainsi rejoints par les immigrants.

L'arrivée des immigrants va « dynamiser » la région. Le tableau 1 ci-dessous montre l'ampleur de l'émigration bamiléké avant et avec le démarrage du projet SOCAPALM.

Après le lancement du projet, le nombre des adhérents va croissant. De 36 planteurs en 1978, ils seront 637 en 1991, passant de

90 hectares créés à 3 151 hectares. En 1989, sur 420 planteurs, 159 étaient des allogènes et ce nombre ne cessera d'augmenter. Ainsi qu'en 1991, sur les 637 planteurs, 236 sont des allogènes. Quand on voit la proportion des allogènes par rapport au total des planteurs par village, on se rend compte que les allogènes sont majoritaires (plus de 50% des planteurs) dans les 5 villages les plus dynamiques sur 11. À Maléké, ils constituent jusqu'à 85 % du total des planteurs. De 1991 à 2005, dans seulement 5 villages (Maléké, Kompina, Makemba, Souza et Nkapa), il y a eu l'apparition de 31 nouveaux grands planteurs (ayant au moins une plantation de 10 hectares) dont 25 allogènes. Et dans toute la région, il y a 189 nouveaux petits planteurs (plantation de moins de 5 hectares) dont 47 % sont des allogènes.

Tableau 15 : Effectif des Bamiléké dans l'arrondissement de Dibombari à partir de la fin de la Deuxième Guerre mondiale jusqu'en 1976

	1947	1957	1964	1967	1976
Population totale	21 086	16 126	19 100	20 221	25 371
Population bamiléké	1 523	2 085	3 343	3 945	6 342
% de Bamiléké	7,2%	13%	17,5%	25%	25%

Source : Dongmo J.-L., 1981, p. 231.

3. Le projet des plantations villageoises et la pression sur les ressources foncières

Avec le développement progressif de la culture du palmier à huile sélectionné, on assiste simultanément à la percée des gros planteurs (appelés planteurs élités) et à une pression palpable sur ressources foncières.

3. 1. Le palmier à huile et la fin du droit coutumier sur la terre

Jusqu'à ces dernières décennies, le droit coutumier reconnaissait aux membres de la famille ou du clan un droit éminent sur les terres communautaires. La colonisation et l'introduction de l'économie monétaire vont consacrer le droit écrit par lequel le propriétaire de la terre est celui qui en possède le titre foncier. Le projet SOCAPALM et la pression démographique vont donner plus de poids au droit écrit. Dès lors, la terre devient un bien marchand. Et les « vieux » qui possèdent plus de droits que les plus jeunes vont être progressivement évincés au profit des plus riches et des plus influents (hommes poli-

tiques, hommes d'affaires, magistrats, officiers, administrateurs et autres cadres). Le projet de plantations villageoises de la SOCAPALM va alors sonner le glas du droit coutumier et disloquer le tissu social et familial à Dibombari. Ce projet va faire subir à la région une double pression : celle des zones dynamiques très proches comme celle des hauts plateaux de l'Ouest et de la ville portuaire et industrielle de Douala, ou celle des migrants de retour et des élites autochtones. Ainsi, le régime foncier va évoluer rapidement comme le montre le tableau 16.

Tableau 16 : Répartition des modes d'acquisition des terrains à Dibombari en 1980 et en 2005 (en %)*

	Terrains autour de la maison		Autres terrains		Plantations villageoises de palmiers	
	1980	2005	1980	2005	1980	2005
Héritage	61	59	83	81	55	43
Achat	11	20	9	15	34	51,5
Don/attribution	22	19	3	1,5	2	4
Occupation	6	2	3	2	7	1,5
Usufruit	0	0	3	0,5	2	0

Source : MINAGRI/DEP, 1982, p. 35 et enquête de terrain de décembre 2005.

* Les enquêtes de la Direction des études et projets du ministère de l'agriculture ont couvert tout l'arrondissement. En 2005, nous n'avons mené nos enquêtes que dans 4 villages. D'où les limites de cette comparaison.

La part des plantations villageoises de palmiers à huile dans le processus de vente/achat des terres est assez importante, alors que les autres modes d'accès à la terre sont en régression ou ont disparu. Même la donation/attribution qui se fait essentiellement dans la famille est entrain de régresser. Le prêt n'existe plus, puisque les bénéficiaires sont des étrangers et ne peuvent cultiver que du vivrier sur les terres prêtées. La culture du palmier à huile étant devenue à la mode, les terres convoitées sont destinées à l'élaiculture. Le palmier à huile a une durée d'exploitation de 25-30 ans. Par conséquent, aucun propriétaire foncier ne peut, dans le contexte socio-économique actuel, faire ce genre de prêt.

L'héritage, mode le plus usuel d'accès à la propriété foncière, est également en régression et quand la terre est plantée en palmiers ou s'avère favorable à l'élaiculture, elle est léguée aux ayants-droit et devient une source de conflit et de division de la famille. Chaque

enfant veut en devenir le seul maître. Dans la localité de Souza, 5% des exploitants de palmeraies ont acheté leur plantation aux héritiers de l'ancien propriétaire.

La vente est devenue le mode d'accès en développement avec l'installation progressive des allogènes et l'investissement massif des élites dans l'agriculture. La palmeraie, parce qu'elle est durable et aussi parce qu'elle nécessite de gros investissements (en argent et en travail), a beaucoup facilité l'évolution du statut juridique de la terre dans la zone élaéicole camerounaise. Le projet SOCAPALM a, sinon donné, du moins favorisé la naissance d'une aristocratie et d'une bourgeoisie terrienne (Lieugomg, 1995). D'une manière générale, les planteurs, notamment ceux qui pratiquent les cultures de rente, ne sont plus prêts à accepter une emprise communautaire ou familiale sur leur domaine. L'appropriation de la terre à travers la communauté coutumière ou à travers la famille n'est plus une raison pouvant empêcher les populations d'aliéner tout ou partie de leur domaine. Moins de 25% de la population peut ou veut encore accepter la tutelle et le contrôle de la communauté. Presque tous les planteurs interrogés affirment qu'ils sont maîtres de leurs terres et peuvent en faire ce qu'ils veulent.

C'est cette désorganisation des structures sociales, conséquence de l'évolution du droit foncier ancien vers le droit de propriété importé, qui va favoriser le développement de l'aristocratie et de la bourgeoisie terrienne. Progressivement, cette nouvelle classe se développe et prend de l'importance, non pas en nombre, mais en superficies accumulées. La proportion des planteurs ayant créé de grandes superficies (plus de 10 hectares) de palmier à huile augmente au détriment des petits planteurs (possédant entre 1 et 3 hectares). Les riches ou influents, autochtones et allogènes, se taillent de grands domaines, passant outre les décisions des anciens, ceux-là mêmes qui géraient le patrimoine terrien. Ceux des villageois qui n'ont pas les moyens de créer de vastes exploitations constituent une source de main-d'œuvre pour les entreprises agro-industrielles de la place (SOCAPALM ou CDC) ou vont s'installer à Douala qui n'est qu'à une trentaine de kilomètres. Cette situation constitue une nouvelle source de conflits entre riches et pauvres et, de plus en plus, entre les enfants d'un même village ou d'une même famille. Dans la région d'Eséka, par exemple, à quelque 300 kilomètres de là, où la pression foncière est moins forte qu'à Dibombari et qui représente l'une des régions où la terre se vend le plus difficilement dans le sud forestier, le nombre de litiges fonciers augmente avec la création des palmeraies.

Tableau 17 : Répartition des planteurs par taille des plantations

Taille (ha)	Dibombari		Total Socapalm*	
	Effectif	%	Effectif	%
1-2	311	50,3	1 110	52,9
3-5	157	25,4	679	32,4
6-8	88	14,2	171	8,2
9-11	15	2,4	44	2,1
12-14	10	1,6	27	1,3
15-17	09	1,5	12	0,9
18-20	07	1,1	14	0,7
21 et plus	21	3,5	34	1,5
Total	618	100	2 097	100

Source : Socapalm, *Rapport annuel de la Direction des plantations villageoises*, 1989/90, p. 7.

* La SOCAPALM encadre 3 secteurs des plantations villageoises : Eséka, Dibombari et Edéa.

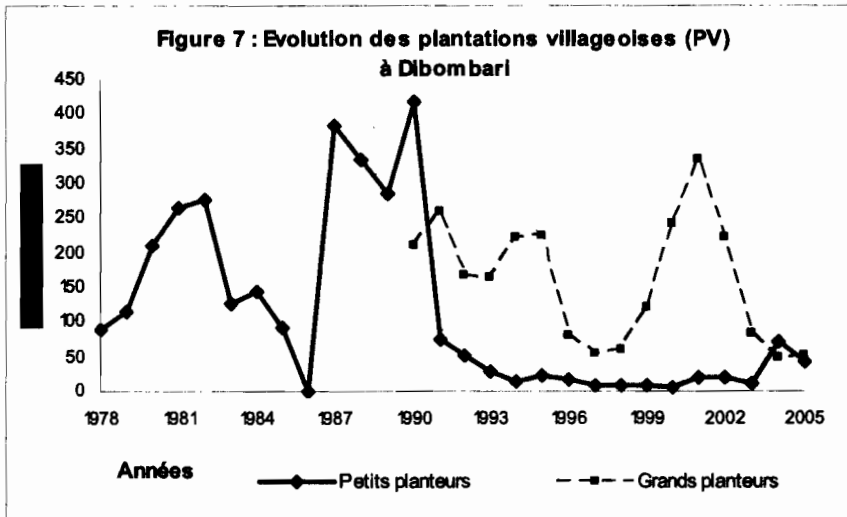
Tableau 18 : Répartition des grands planteurs selon les superficies plantées de 1990 à 2005

Hectares	10-20	21-50	51-100	101-200	400	Total
Effectif	5	7	11	7	1	31

Source : Poste agricole de Souza et enquêtes de terrain. Villages enquêtés (Maléké, Kompina, Makemba, Souza et Nkapa).

Les problèmes fonciers sont plus nombreux dans les arrondissements où la culture du palmier à huile est plus développée. Trois arrondissements regroupent 82,4 % des litiges fonciers dans un département qui en compte 7 (Lieugomg, 1995). Dans la région de Dibombari en particulier, il y a un lien très étroit entre l'évolution du projet de plantations villageoises et l'évolution des litiges fonciers. Les années 1981-1982 et 1982-1983, années où les premières plantations entrèrent en production, connurent une augmentation des litiges fonciers. Les productions de ces années ont eu un effet sur les autres villageois et même sur les non-villageois, donnant ainsi le signal de la course vers les terres favorables à la culture du palmier à huile. La crise économique va, à partir de 1988-1989, provoquer un mouvement de retour vers la campagne (Courade, 1998) et accélérer les investissements dans l'élaéculture à Dibombari. À partir de là, de très

grandes plantations vont se créer sans que les moyennes et petites cessent de se multiplier. Ce qui est marquant, c'est que la proportion des gros planteurs (ceux ayant plus de 10 hectares) augmente pendant que celle des petits planteurs (moins de 3 hectares) diminue. Les tableaux 17 et 18 et la figure ci-dessus en sont assez révélateurs.



Source : Poste agricole de Souza (Nkapa), et archives SOCAPALM, décembre 2005.

Des tableaux précédents et de la figure ci-dessus, nous pouvons tirer un certain nombre d'éléments d'analyse. Les gros planteurs sont en majorité des allogènes dont 61 % sont originaires de la seule province de l'Ouest. 19 % seulement sont des autochtones. Les plus grandes superficies, 190 et 400 hectares, appartiennent aux autochtones. 16 % sont des anciens cadres de la SOCAPALM dont trois anciens directeurs de plantation, un directeur adjoint des plantations villageoises et l'ancien directeur administratif et financier de cette société, par ailleurs ancien ministre. Les gros planteurs de ces villages regroupaient à eux seuls près de la moitié de toutes les plantations villageoises de Dibombari. À ce rythme de création de grandes superficies, on s'achemine inexorablement vers la fin des paysans dans la région de Dibombari.

Le projet des plantations villageoises de palmier à huile sélectionné avait pour objectif d'améliorer les conditions de vie de la masse

des paysans en leur assurant des sources de revenu stables mais aussi de lutter contre l'exode rural et de sécuriser les ressources foncières en attribuant un titre foncier à tout planteur villageois. Il était prévu que chaque planteur devait créer 5 hectares de palmeraie à raison de 1 hectare par an. Aujourd'hui, ce projet évolue dans le sens contraire.

En effet, depuis 1978, année de lancement du programme, les petits paysans sont de plus en plus relégués à sa « périphérie ». Des milliers d'hectares ont été occupés par la SOCAPALM qui y a créé des plantations industrielles. Le reste des terres favorables à l'élaeiculture est occupé par des non ruraux. Par exemple, 400 hectares d'un seul tenant créés par un seul individu couvrent tout un village. Le ravitaillement des usines de la SOCAPALM en régimes de palme étant devenu une priorité, la logique productiviste qui s'installe fait courir au petit planteur le risque de disparaître. Comment comprendre autrement que, de 1978 à 1990, 618 planteurs répartis dans plus de 39 villages ont créé 2 746 hectares de plantations villageoises, et que de 1991 à 2005, dans cinq villages seulement, 31 gros planteurs ont réalisé quasiment la même superficie (soit 2 552 hectares) ?

Pour espérer redresser la situation, il est urgent de repenser le développement rural et la gestion des ressources foncières dans l'intérêt de la petite paysannerie. Il s'agit de développer cet espace rural sans étouffer la paysannerie. Faute de quoi, il sera difficile d'éviter des conflits ouverts entre les différentes classes sociales. L'exemple du projet des plantations villageoises de palmier à huile sélectionné à Dibombari montre bien qu'il est difficile de réaliser un développement véritablement rural. Peut-être qu'en passant par le mouvement paysan déjà solidement ancré dans la région, on peut amener plusieurs groupes de paysans d'un village à créer des palmeraies avec des unités de transformation des régimes de palme, ou des pressoirs à huile. C'est à ce prix que les petits planteurs peuvent améliorer leurs revenus tout en sécurisant leurs ressources foncières. Les pouvoirs publics devraient en tenir compte et les soutenir financièrement dans cet effort.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Courade G., (dir.) (1998) – *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement structurel*, Paris, Karthala.
- Dongmo J.-L., (1981) – *Le dynamisme bamiléké (Cameroun) : la maîtrise de l'espace agraire*, Yaoundé, CEPER, 424 p.
- Lieugomg M., (1995) – *Les plantations industrielles et les plantations villageoises de palmiers à huile sélectionnés dans les zones d'intervention de*

la Société camerounaise des palmeraies (SOCAPALM). Les cas des régions d'Eséka et de Dibombari, Thèse de doctorat de l'Université de Paris X-Nanterre.

Lieugomg M., (2000) – « Les élaiculteurs de la région d'Eséka (Cameroun) et le refus du développement par le haut », *Annales de la FALSH* de l'Université de Ngaoundéré, vol. 5, p. 43-53.

Lieugomg M., (2004) – « Maîtrise des innovations techniques et développement dans les régions élaicoles d'Eséka et de Dibombari (Cameroun) », *Revue de Géographie du Cameroun*, vol. XVI n° 1, pp. 50-55.

Moby-Etia P., (1976) – *Les pays du Bas-Moungo, Bas-Wouri. Etude géographique de la vie rurale et des relations avec Douala*, Thèse de 3^{ème} cycle, Université de Paris I Panthéon Sorbonne.

MINAGRI/Direction des Etudes et du Projet, (1982) – *Évaluation du secteur des plantations villageoises de Dibombari et son impact dans l'arrondissement*, Yaoundé.

SOCAPALM/DPV, Rapport annuel, exercice 1989/90.

Impacts des migrations dans une zone d'agriculture itinérante : le cas de Ngong dans la plaine de la Bénoué (Cameroun)¹¹

Jonas Tchindle
Médard Lieugomg

La région de l'Extrême-Nord est un milieu assez difficile (sécheresse récurrente, épidémies, surpeuplement, saturation foncière, etc.) et par conséquent très vulnérable à la pauvreté. Ces difficultés qui sont un véritable frein au développement des activités rurales a poussé l'administration (à l'époque coloniale et après l'indépendance) à organiser les déplacements des populations des zones défavorisées ou surpeuplées (des montagnes surtout) vers les zones plus favorables et pas ou peu occupées. Ces déplacements, qui étaient forcés au départ, sont devenus spontanés, surtout avec la crise économique des années 1980. Progressivement, les zones d'accueil se remplissent et les fronts pionniers se déplacent. Ces vagues de migrations qui ont provoqué de profondes mutations (développement de la culture du coton, densification humaine et recomposition du tissu social, réorganisation de l'espace, amélioration des techniques de culture, etc.) ne vont-elles pas déboucher sur les mêmes problèmes que dans les zones de départ, à savoir la saturation foncière et l'épuisement des terres, d'autant plus que la jachère est en voie de disparition ou connaît un allongement de sa durée ?

¹¹ Pour la localisation de Ngong au Cameroun, se reporter à la carte p. 24.

La présente étude se propose de répondre à cette question en exploitant les écrits et les archives des sociétés de développement installées dans le nord du Cameroun, les documents administratifs et les enquêtes de terrain effectuées en 2002 et qui ont porté sur un échantillon de 134 paysans, soit 18,2 % des paysans de Ngong.

1. Une émigration en provenance d'une zone pauvre

La pauvreté s'est largement répandue au Cameroun entre 1983 et 1996, touchant près de 50 % de la population, contre 40 % en 1983. Elle affecte beaucoup plus la province de l'Extrême-Nord (PNUD, 1999).

Cette situation s'est soldée par le déplacement des populations vers d'autres régions, surtout vers la province voisine du Nord qui bénéficie d'un climat plus favorable et où il y a encore des espaces de culture. Ainsi, de 1955 à 1965, l'administration encourage la descente des montagnards sur les piémonts. En 1963, les autorités décident de rendre les descentes obligatoires pour les montagnards et exercent des pressions sur les chefs de canton pour qu'ils se fixent dans les plaines et y attirent les populations relevant de leur autorité. Un système très dirigiste est mis en place, créant des « casiers de colonisation », dès 1956, et aménageant des périmètres de colonisation dans des lieux inhabités ou peu habités. Ces périmètres sont saturés dès 1964 avec l'afflux des migrants montagnards. Les mouvements des populations des territoires surpeuplés vers des zones d'accueil vont prendre un double aspect : des colonisations sélectionnées, organisées et des déplacements spontanés de populations (Roupsard, 1987, p. 78).

Ces déplacements concernent aussi les populations des plaines (mouvements discrets) : Moudang, Toupouri, Guiziga et Massa. De 1965 à 1975, des efforts sont faits pour organiser les flux migratoires. Des périmètres d'accueil et des projets de développement intégrés sont créés à nouveau. C'est le cas du projet Guider et du projet Nord-Est Bénoué depuis 1975 dont la maîtrise d'œuvre est confiée à la « MEAVSB » (Mission d'étude d'aménagement de la vallée supérieure de la Bénoué). L'encadrement agricole est également assuré avec l'aide de la SODECOTON. De 1976 à 1984, la MEAVSB organise le transfert de 28 856 personnes dont 74,2 % des plaines et 25,8 % des montagnes (Beauvilain, 1989, p. 87).

Avec l'accélération des arrivées entre 1975 et 1980, le front pionnier va avancer le long de la route de Ngaoundéré et un noyau de fixation se développe à Ngong à 40 kilomètres de Garoua (Ouest-Bénoué). Depuis 1981, les arrivées spontanées de migrants se multi-

plient et Ngong devient alors un relais dans la distribution des arrivants. Après quelques années d'installation, ils repartent vers les hameaux de colonisation qui voient le jour à quelques kilomètres où de nouvelles terres à défricher sont disponibles. Très vite, ces hameaux deviennent de véritables villages.

2. Une terre d'accueil rapidement saturée

La zone de Ngong couvre une superficie d'environ 520 km² de savane arborée d'une altitude de 250-300 m et comprend un ensemble de 24 villages. Le climat est tropical de type soudanien avec des précipitations modestes, mais assez bien réparties dans l'année. Il tombe entre 750 et 1250 mm/an d'avril à octobre. Les températures sont assez élevées, avec 28°C en moyenne annuelle, avec des pointes en mars, avril et mai. Les sols ferrugineux sont très profonds, très sableux et sensibles à la dégradation de la structure en surface (Brabant et Gavaud, 1975). Ces conditions naturelles favorables aux activités rurales vont attirer beaucoup de migrants des zones défavorables.

2.1. Ngong, un espace favorable à l'occupation humaine

La zone de Ngong est restée longtemps faiblement occupée par des autochtones Ngong, des Bata, des Ndéwé et des Foulbé et ne comptait en 1976 que 2 152 habitants, soit une densité de 4 hab/km². L'arrivée des Mboum, des Laka, des Bornouan et des Haoussa va permettre la création de quelques villages et hameaux, notamment Ngong, Haoussari, Kané, Lakaré (Sorumbeo) et Boumedjé qui concentrent l'essentiel des populations. Deux groupes de populations se partagent la zone de Ngong, les agriculteurs à l'habitat groupé autour de la chefferie et les éleveurs peuls nomades ou chasseurs (Bata et Laka) à l'habitat dispersé.

Parce que disponible, la terre, gérée par le *lamido* de Tchéboa (autorité traditionnelle suprême du canton), est accessible à qui veut ou peut la mettre en valeur, sous réserve de l'accord du *lamido* pour les migrants. Pour les autochtones, l'accès à la terre est un droit : l'exploitant du cru peut hériter des parcelles d'un parent ou défricher en toute liberté de nouvelles terres. Pour construire et obtenir des terres à cultiver, le migrant doit obligatoirement se présenter auprès de l'autorité traditionnelle. Très accueillant vis-à-vis des migrants, le *lamido* peut les laisser défricher autant de terre qu'ils le désirent. En retour, ils verseront la *zakat* (impôt prévu par le Coran). Ces terres acquises au titre

du « *droit de la hache* » (mise en valeur par le travail) sont des biens inaliénables, appropriés définitivement, appartenant à celui qui les a défrichés ou à ses ayants-droit. Ceci garantit à l'exploitant une sécurité foncière.

À vocation plus pastorale qu'agricole, la région de Ngong connaît à ses débuts une occupation très lâche. Les espaces de cultures ne sont que de petites clairières ouvertes, çà et là, dans la brousse ou forment des auréoles autour ou à proximité des villages. Les techniques de culture sont peu élaborées (labour manuel et absence d'utilisation d'intrants, défrichements au feu) si bien qu'à l'épuisement des sols, les agriculteurs partent à la recherche de nouvelles terres. Les vagues de migrants vont toutefois bénéficier des avantages offerts par l'administration et la Société de développement de la culture du coton, si bien que la région, autrefois vide, va voir se créer et se développer un front pionnier.

2.2. Une occupation par vagues

Le phénomène migratoire qui s'opère dans la région de Ngong est spontané et incontrôlé, contrairement à l'installation des populations de la province de l'Extrême-Nord dans le cadre du projet Nord-Est Bénoué. Quatre étapes marquent l'occupation de la région de Ngong par les migrants :

- la première vague (années 1960-début de 1970) est à l'origine de la création des villages de Gainako, Koubadjé, Koné, Windé Ngong ; cette colonisation composée de Doayo, Ndémé et de quelques Guidars est venue de la région de Poli (sud de Ngong). 13 % de migrants interrogés dans la région de Ngong seraient arrivés à cette période (enquêtes de terrain, 2002) ;
- la période de sécheresse située entre 1969 et 1974 par Rousard (1987) est à l'origine du déplacement d'un nombre important de personnes dans le bassin de la Bénoué ;
- de la sécheresse de 1984 aux années 1990, la population de la région de Ngong connaît une forte augmentation passant de 15 000 à 20 000 habitants ; les terres deviennent rares autour des villages ; les nouveaux venus en créent de nouveaux ouvrant d'autres fronts pionniers (Ouro Passamé, Ouro Gaou, Ndouguri, Sabongari, Ouro Malloum, Adamaoua). L'on peut même parler d'une ruée vers les terres vierges. 50,4 % de migrants sont arrivés à cette période (enquêtes de terrain, 2002), victimes aussi de la crise économique urbaine et rurale ;

- la dernière vague commencée en 1994 se poursuit, malgré la saturation foncière. Les migrants s'installent mais ne bénéficient plus des mêmes avantages que les premiers pionniers.

2.3. Des migrants majoritairement dominés par les populations de l'Extrême-Nord

L'Extrême-Nord constitue la principale zone de départ vers Ngong comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 19 : Origine des populations allogènes de Ngong

Département d'origine	Effectif	%
Mayo Kani	50	40,3
Mayo Louti	14	11,3
Mayo Tsanaga	10	8,1
Diamaré	3	2,4
Province du Nord	6	4,8
Mayo Danaï	16	12,9
Etrangers (Tchad)	25	20,2
Total	124	100

Source : Enquêtes de terrain, 2002.

Ces immigrants viennent pour la plupart des zones qui sont saturées sur le plan foncier et qui manquent de réserves foncières. C'est ainsi que le Mayo Kani vient en tête avec 40,3 % des immigrants, suivi par les Tchadiens, le Mayo Danaï et le Mayo Kani .

Interrogés sur les raisons de leur départ, 82 % évoquent les problèmes liés à l'accès à la terre ou aux aléas climatiques. Boulet (1972) estimait que le surpeuplement était la cause principale du départ des populations de l'Extrême-Nord. 92,7 % affirment s'installer dans la région de Ngong à cause de la fertilité des sols, du climat propice et de la facilité d'accès aux facteurs de production. Pour J. Koulandi (2000, p. 2) enfin, c'est « *un climat rude, des pluies suffisantes mais très irrégulières, des terres surexploitées et appauvries... qui sont un facteur d'instabilité pour les populations ; des montagnes arides et surpeuplées, des plaines inondables et inhabitées, des ressources naturelles dégradées... conduisent à des mouvements des hommes et des animaux* ».

3. Une reconstitution des conditions des zones de départ

La forte poussée migratoire et les actions de développement de la SODECOTON vont provoquer de profondes mutations à Ngong.

3.1 Le coton, principal facteur d'occupation et d'organisation de l'espace

La C.F.D.T, société coloniale, et la SODECOTON qui la remplace en 1974 ont, à travers le développement de la culture du coton, favorisé l'occupation de l'espace à Ngong. En effet, dans les trois premières années d'installation, pour avoir un peu d'argent, les migrants doivent cultiver du coton comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 20 : Superficies moyennes cultivées par migrant dans la région de Ngong en 2002 (en hectare)

<i>Villages</i>	Superficie moy. coton	Superficie vivriers (ha)	Superficie moy. totales	% coton	% vivriers
Ngong	0,77	0,39	1,16	66,4	33,6
Koné	0,84	0,21	1,05	80,0	20,0
Windé Ngong	0,83	0,25	1,08	76,8	23,2
Boumedjé Tchéboa	0,75	0,19	0,94	79,8	20,2
Ensemble	3,19	1,04	4,23	75,6	24,4

Source : Enquêtes de terrain, 2002.

Arrivé dans la région sans moyens financiers, la culture du coton est pour le migrant le seul choix marchand à condition de se soumettre à l'encadrement de la SODECOTON, structure centrale de développement rural du « grand Nord » du Cameroun. Elle donne une assistance technique, fournit des intrants agricoles, introduit des innovations techniques et offre un débouché sûr au coton. Le nouveau migrant démuné est donc obligé de se tourner vers elle, puisqu'elle fournit, en début de campagne agricole, à crédit, tout le matériel nécessaire (engrais chimiques, semences de qualité, traitements phytosanitaires, charrue) et, en retour, achète tout le coton produit.

Pour le nouveau migrant qui cherche à s'installer, la culture du coton est irremplaçable car elle lui permet, à partir de rien, de démarquer dans l'agriculture. C'est pourquoi le coton est privilégié par rapport aux autres cultures. C'est seulement quand la situation matérielle du migrant se sera améliorée qu'il pourra débiter d'autres spéculations.

La forte augmentation de la population s'est aussi manifestée par l'extension des surfaces cultivées. Avec le développement de la culture du coton, le système de culture a été redéfini. Sur le plan spatial, le dessin agraire est net et précis. Les terres cultivées sont piquetées et organisées en parcelles de 50 x 100 m, 25 x 100m ou 100 x 100 m. Il y a des parcelles cultivées continues à perte de vue qui ne sont interrompues que par quelques arbres dans les exploitations, ce qui réduit considérablement les espaces pastoraux.

Le nouveau système est basé sur l'alternance du coton et des vivriers. En nous référant seulement aux surfaces encadrées par la SODECOTON et comportant des cultures pures, nous constatons que le coton occupe plus de 45 % des surfaces cultivées aujourd'hui, contre 26,2 % en 1968 et 46,5 % en 2002, alors que le maïs et l'arachide sont passés respectivement de 22,7 à 17,4 % et de 25,8 à 22,4 % entre 1994 à 2002. Le sorgho, quant à lui, a régressé, passant de 14,5 % à 5,2 % de 1994 à 2002.

Le maïs et l'arachide sont les seules cultures vivrières marchandes concurrentes du coton. Le maïs a fait un véritable progrès, passant d'une simple culture de case à la seconde culture commerciale de la région devenant première culture alimentaire. Sa superficie a augmenté de 1593 ha, de 1994 à 2002 (archives de la SODECOTON et enquêtes de terrain). Ces différents chiffres ne reflètent pas toutefois la réalité puisque les surfaces non encadrées par la SODECOTON et les surfaces cultivées en association ne sont pas prises en compte, ce qui augmenterait d'autant les surfaces réservées aux cultures vivrières.

3.2. Densification humaine et recomposition du tissu social

De 1,4 hab/km² en 1968, la région est arrivée à 48,1 hab/km² en 2002 (Boulet, 1972 ; RGPH de 1976 et 1987 ; enquêtes de terrain, 2002). Ceci se manifeste par un habitat très groupé. L'axe routier Ngong-Touroua a connu, entre 1987 et 1996, la création de 15 villages sur 67 kilomètres.

La population, qui dans les années 1972 était composée à 90 % de Peuls et de Bata, Ndéwé, Ngong et Haoussa, comprend aujourd'hui en plus des Moudang, des Guiziga, des Toupouri, des Guidar, des Mofou, des Massa, des Kapsiki, des Daba et des Lamé... Les Foulbé, jadis majoritaires, ne forment qu'à peine 10 % de la population totale avec les Ndéwé, les Haoussa et les Mboum. Selon les autorités, la population de la région de Ngong est composée aujourd'hui des origi-

naires de l'Extrême-Nord (60 %) et de la province du Nord (20 %), des étrangers (10%) et des autochtones (10 %).

Ces populations allogènes marquent dans l'espace une grande diversité architecturale : des cases *moudang* ou *guiziga*, rondes ou carrées, côtoient les habitations *lélé*, rectangulaires au toit à double pente, des cases *toupouri*, rondes avec les toits coniques dont la porte est l'unique ouverture. Parfois, dans la localité de Ngong, on voit une maison « moderne » en briques de terre crépies et peintes comportant plusieurs pièces ou des concessions comportant des maisons « modernes et traditionnelles ».

3.3. Saturation foncière et disparition du « droit de la hache »

La pression démographique a créé un nouveau mode d'accès à la terre à Ngong. La seule volonté du *lamido* ne suffit plus pour donner accès à la terre. Aujourd'hui, les terres se vendent ou se louent, surtout dans les secteurs plus proches des centres d'habitation. Autour de la localité de Ngong et sur un rayon de 15 à 20 kilomètres, les terres sont cultivées de manière continue.

Le front pionnier a disparu et ceux qui ne peuvent acheter un lopin de terre le louent à raison de 20 000 francs CFA/ha/an. Les autorités traditionnelles (*lawan*, *djaoro*, *ardo* qui sont les représentants du *lamido* au niveau des villages et des quartiers) et les propriétaires terriens en profitent au maximum, ce qui crée une insécurité foncière pour l'exploitant, non assuré de pouvoir louer la même parcelle l'année suivante.

En 2002, 51,5 % de paysans travaillent sur des parcelles qui ne leur appartiennent pas et 11% seulement ont acheté leurs parcelles (enquêtes de terrain, 2002). Ce qui fait plus de 60 % de parcelles acquises contre de l'argent. Ce phénomène est très important dans certains villages comme Ouro Passamé où sur 117 unités de production, 55 % des surfaces sont exploitées par les propriétaires et 45 % par les locataires. À Lakaré, 68 % des unités de production sont louées contre 38 % en pleine propriété.

3.3. De nouvelles contraintes d'exploitation

La durée de l'exploitation s'allonge pendant que la jachère disparaît. À Ngong, le temps d'exploitation d'une parcelle varie entre 15 et 20 ans, alors qu'il est de 10 à 15 ans dans les autres villages. La jachère a presque disparu partout et occupe à peine 1,9% de l'espace

total exploité. Les champs sont de plus en plus éloignés, ce qui pousse les paysans à créer des campements dans les zones peu occupées pour mieux surveiller leurs champs ou à entreprendre des migrations pendulaires. Les parcelles deviennent de plus en plus morcelées. Nouveaux migrants et descendants des anciens migrants, aspirant à l'autonomie financière et matérielle, veulent acquérir une parcelle exploitable. Avec la saturation foncière, ils ne peuvent s'adresser qu'à leurs parents pour en avoir une, ce qui conduit au morcellement de la propriété familiale. D'après J. Boulet (1972) et nos enquêtes de 2002, la surface moyenne cultivée par habitant est passée de 0,63 ha en 1968 à 0,37 ha en 2002.

Grâce à la culture du coton, les exploitations agricoles se sont modernisées. Plus de 90 % d'exploitants pratiquent la culture attelée. Le labour motorisé ne concerne que 1,5 % d'exploitants. 46,3 % d'exploitants possèdent une charrue, 36,6 % une charrue et un corps-butteur, 25,4 % une charrue et un corps-sarclieur et 18,7 % possèdent un attelage complet. Beaucoup d'exploitants louent ce matériel de labour. Avec la baisse des rendements suite à l'épuisement des sols, on constate une généralisation de l'usage des engrais chimiques.

Les activités pastorales changent aussi. En effet, chez les agro-éleveurs, on est passé d'un élevage extensif à un élevage intégré dans les groupes convertis à l'élevage (Bornouan, Haoussa, Mougang, Guiziga). Avec le développement de la culture attelée, « *l'élevage d'animaux de trait fait désormais partie intégrante du système de production et en constitue généralement le pivot* » (Lelandais, 1996). Les paysans disposent de quelques animaux de trait (une dizaine environ) qu'ils gardent à l'étable près des habitations. L'élevage leur permet ainsi d'obtenir du fumier à partir des déjections et de la paille.

3.4. Un écosystème menacé, malgré l'introduction des techniques de conservation et de restauration des terres

Suite à plusieurs années d'exploitation continue, les terres s'épuisent. Pour leur conservation et leur restauration, des techniques sont introduites par le projet Développement paysannat et gestion des Terroirs (DPGT) depuis 1994 dans l'ensemble de la zone cotonnière. Ces techniques concernent la gestion des terroirs, la zootechnie et la fertilité des sols et vont des aménagements antiérosifs aux productions de fumures organiques en passant par la reforestation.

La jachère améliorée suscite beaucoup d'espairs, qui consistent à planter les céréales (mil) en alternance avec le *brachiaria* (sorte de

graminée). Ces cultures ont la faculté de fragmenter le sol et d'empêcher la pousse des adventices en même temps qu'elles lui apportent la litière. Le *brachiaria* constitue aussi un fourrage pour les bovins. Malheureusement, cette innovation n'en est encore qu'au stade expérimental.

A l'allure où se fait la mise en valeur de ce milieu, l'on court vers une destruction de l'écosystème. Le couvert végétal se dégrade et les secteurs où on trouve encore 15 arbres/ha sont rares. Il est donc urgent d'intensifier et de systématiser les techniques de conservation et de restauration des terres.

Avec des sols fragiles et une pluviométrie aléatoire, un peuplement trop dense pour des techniques d'exploitation pas assez productives, l'Extrême-Nord connaît depuis des décennies une forte émigration (forcée ou volontaire) de sa population. Celle-ci s'est installée progressivement dans la région voisine du Nord, entraînant dans certaines zones, comme à Ngong, une transformation profonde du milieu. En effet, le rythme d'occupation de la zone de Ngong est tel que le problème de la rareté et de la dégradation des terres commence à se poser. Pour préserver ce capital, il faut penser y intensifier et systématiser les techniques de conservation et de restauration des terres.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Beauvilain A., (1989) – *Nord-Cameroun : crise et peuplement*, Thèse de doctorat, Université de Rouen, 605 p.
- Boulet J., (1972) – *Atlas régional : les pays de la Bénoué*, Yaoundé, ORSTOM, 62 p.
- Brabant P. et Gavaud M., (1985) – *Les sols et les ressources en terres du Nord-Cameroun*, Yaoundé, ORSTOM-MESRES, 285 p.
- Koulandi J., (2000) – Les migrations des populations de l'Extrême-Nord dans la vallée de la Bénoué, in : *Comprendre la dynamique migratoire au Nord-Cameroun*, Garoua, IRAD-PRASSAC, 18 p.
- Lelandais B., (1996) – *Gestion des systèmes fourragers et utilisation de la traction animale en zone cotonnière du Nord-Cameroun*, CNEARC, ESAT, CIRAD-SAR, mémoire du diplôme en agronomie tropicale.
- BCR/MINPAT/DRGPH, (1976) – *Recensement général de la population et de l'habitat*, vol. I, II, III, Yaoundé.

- BCR/MINPAT/DRGPH, (1987) – *Recensement général de la population et de l'habitat*, Yaoundé.
- PNUD, (1999) – *Cameroun : Rapport sur le développement humain en 1998*, Yaoundé, 101 p.
- Roupsard M., (1987) – *Nord-Cameroun: ouverture et développement*, Thèse de doctorat ès Lettres et Sciences Humaines, Université de Paris X-Nanterre, 516 p.
- SODECOTON/DPA, (1999) – *Rapport semestriel*, DPA, 1998-1999, Garoua, 37 pages.
- Tchinle J., (2004) – *Culture cotonnière et mutations de l'espace à Ngong (Nord-Cameroun)*, Mémoire de Maîtrise en géographie, Université de Ngaoundéré, 92 p.

CINQUIÈME PARTIE

Effets de la crise et des ajustements structurels sur le terrain

Comment observer sur le terrain les effets des mesures d'ajustement structurel ? Comment mesurer la résilience ou la réactivité des différents acteurs face à des mesures qu'ils comprennent mal ou qui les plongent dans des situations difficiles ? Comment apprécier les effets quantitatifs et qualitatifs de l'ajustement dans les comportements, les tactiques et les stratégies des acteurs les plus touchés ? G. Courade a abordé toutes ces questions à travers le projet OCISCA.

Par ailleurs, la question de la marginalité l'a préoccupé au niveau local : marginalité des populations bakweri parquées par les Allemands dans des réserves après avoir été spoliées de leurs terres, invasion de ces réserves par les migrants bamenda servant à la fois de fournisseurs de vivres et de main-d'œuvre à l'outil agro-industriel.

Dans cet ordre d'idées, les stratégies familiales des migrants subsahariens ont été appréhendées dans un cadre européen dont les politiques migratoires sont devenues très restrictives. Leur capacité d'adaptation en « temps réel » au cadre législatif des différents pays et à son évolution dans le temps est remarquable, obligeant les Européens à construire une muraille législative toujours plus haute et régulièrement contournée. Les parcours individuels montrent tactiques et stratégies mises en œuvre, l'objectif final étant la volonté d'amélioration de leur situation pour aider la famille élargie restée au pays qui doit ignorer les difficultés vécues en Europe. Les migrants modifient leurs stratégies migratoires en fonction des cadres administratifs des pays d'accueil, des dynamiques des réseaux trans-

nationaux et de leurs possibilités de bénéficier des politiques sociales établies dans le cadre des États-providence européens.

L'expérience du Nkam dans le littoral camerounais, aujourd'hui marginalisé au plan économique et démographique, montre par ailleurs la difficulté de conserver dans le temps les avantages d'une centralité géographique.

L'accès aux potentialités (terre, eau, arbre...) comme la gestion des stocks alimentaires (greniers) déterminent dans le Burkina oriental, région soumise aux crises climatiques récurrentes, une vulnérabilité alimentaire différentielle aux échelles du terroir et de l'exploitation, qui doit se penser du local au régional, voire au national.

L'analyse de la crise financière internationale de 2008 permet pour sa part de réaffirmer le rôle de l'État comme prêteur en dernier ressort. L'idéologie du libre marché qui, jusque là, régnait sans partage, est maintenant amplement contestée, incapable qu'elle est, d'apporter une solution viable à la pauvreté, aux inégalités, à la crise écologique, autant de défis qui appellent la planification, le contrôle public.

Stratégies familiales des migrants subsahariens et politiques migratoires européennes¹

Christine Follana

L'intégration des migrants africains ne suit pas le même schéma logique que les mesures de contrôle de flux mises en place par les pays d'accueil européens. Certains assouplissements et de nouvelles catégories administratives de migrants ont été créés pour répondre à l'évolution des flux migratoires, mais le cadre européen ne peut pas s'adapter en « temps réel » à la variété des parcours qui surgissent avec l'évolution de ces dernières. Les migrants, eux, suivent d'autres logiques dont la plus générale est la volonté d'amélioration de leur situation. Ils modifient leurs stratégies migratoires en fonction des cadres administratifs des pays d'accueil, des dynamiques des réseaux transnationaux et de leurs possibilités de bénéficier des politiques sociales établies dans le cadre des États-providence européens.

Dans l'analyse des flux migratoires, il faut également prendre en compte des politiques migratoires et le contexte socioculturel du pays de départ. L'absence de politiques migratoires en tant que telles dans les pays d'Afrique subsaharienne, de prise en charge du migrant à son retour et de protection des migrants à l'étranger sont des facteurs qui ont une incidence sur les stratégies d'intégration face à des cadres législatifs de plus en plus restrictifs.

¹ Ce texte a été écrit avant l'élection de N. Sarkozy en France et n'intègre donc pas les nouvelles dispositions mises en œuvre par Hortefeux et Besson.

Tout ceci a été mis en évidence dans « *Des papiers et des hommes à l'épreuve des politiques d'endiguement* »². Cette problématique revient souvent sur l'actualité, comme lors des tentatives collectives de passage du détroit de Gibraltar en 2005. Les migrations en provenance d'Afrique subsaharienne ont souvent été surmédiatisées et surdimensionnées malgré la faiblesse des mouvements vers le continent européen en comparaison avec les migrations intra-africaines et on a souvent assimilé ces migrants avec des sans-papiers.

Ici, il s'agit d'apporter un point de vue du Sud sur les débats franco-français que suscite la mécanique de l'assimilation questionnée par l'arrivée de gens d'Afrique. Cette approche encore minoritaire mérite d'être approfondie pour essayer de rétablir un équilibre dans la démarche scientifique qui puisse de plus se rendre utile pour orienter les nouvelles politiques de « gestion des migrations » qui se dessinent à long terme dans le contexte mondial.

L'analyse des stratégies d'insertion de la famille K³, une famille malienne, qui compte déjà six membres en Europe s'est montrée révélatrice des divergences entre les politiques migratoires (*des papiers*), et les projets migratoires des migrants africains (*et des hommes*). Cependant, le cas de la famille K. ne doit pas nous faire oublier la

² Dans son article : « Des papiers et des hommes », (*Politique Africaine*, n° 67, 1997), G. Courade met en relation la situation du secteur agricole (du riz) au Sénégal avec les départs des migrants et leurs stratégies d'intégration en France. Il montre clairement la relation qui existe entre les politiques des pays d'origine et des pays d'accueil et les conséquences sur les stratégies des migrants. Les références de la citation ont été maintenues telles qu'elles sont dans l'article.

³ Les informations utilisées pour l'élaboration de cet article ont été tirées du chapitre IV de notre thèse intitulée : « *La recherche d'une politique migratoire commune en Europe. Etude comparative à partir des exemples de la France et de l'Espagne. Les cas des migrants d'Afrique subsaharienne* ». Ce travail doctoral dirigé par Georges Courade a été soutenu à l'université de Paris I (IEDES) en 2004. Cette analyse repose sur l'expérience de la famille K., que j'ai connue au cours de mon séjour au Mali. La relation d'amitié avec une des filles de la famille m'a permis de suivre pendant deux ans et demi l'évolution du réseau familial et d'avoir un aperçu de « l'autre visage » des politiques migratoires. J'ai essayé de restituer le plus objectivement possible les interactions des stratégies des migrants avec les lois européennes d'immigration. Cela implique une réflexion sur les 'a priori' à propos de cette question, polarisés autour de deux positions. La première diabolise les immigrés et leur absence d'esprit civique face aux lois européennes. La deuxième les pose en victimes. Une partie de la population d'accueil, que ce soit en France, en Espagne ou dans le reste d'Europe, considère comme « normal » que les migrants transgressent certaines normes pour pouvoir mener à bien leur intégration. L'objet de ce chapitre est d'éviter de tomber dans les multiples formes que peuvent prendre ces deux 'a priori' et de montrer le décalage entre politiques et pratiques des migrants sans prendre parti. Pour éviter toute identification de cette famille, l'identité et la traçabilité de certains parcours ont été omis.

variété de filières et des comportements migratoires des migrants d'Afrique subsaharienne :

« Quoi de commun entre la migration de Soninké et Halpular, ruraux polygames et musulmans pieux, abondamment étudiés⁴, et celle des Congolais et Zaïrois⁵, citadins, scolarisés, souvent « sapeurs » et frimeurs, pouvant devenir étudiants à rallonge ou demandeurs d'asile employant parfois sans complexes toutes les ressources de l'article 15 (toutes les formes légales et illégales de la débrouille pour survivre) ? On pourrait aussi citer les Mauriciennes venues convoler en justes noces avec des paysans français condamnés au célibat ou les Mérina de Bordeaux (...), protestants, élites malgaches francophones et francophiles qui cherchent à prouver leur intégration. Ces derniers illustrent une dynamique qui n'a rien à voir avec celle de l'immigré exploité, enfermé dans ces particularités »⁶.

L'analyse dans la durée de cette famille nous permet de comprendre comment se construit un réseau transnational et comment celui-ci peut se combiner avec d'autres types de réseaux d'entraide ou d'amitié, contactés sur place ou depuis le pays. Ce faisant, nous avons décrypté les logiques de 'contournement' des lois que les migrants africains mettent en œuvre pour parvenir en Europe, et celles mises en place par les réseaux sociaux d'accueil ou par les employeurs pour échapper à la logique de fermeture des frontières.

1. L'intégration sous le prisme des différents acteurs

Pour parvenir à ce que Carlota Solé définit comme l'union de la diversité (l'intégration de migrants et des autochtones), les immigrés doivent pouvoir s'intégrer à la structure sociale à partir du marché de travail (stratification, mobilité professionnelle) et de la structure politique (affiliation syndicale, participation politique, droit de vote), ce qui va les influencer dans le sens d'accepter les éléments culturels (langue), les symboles et les institutions du pays d'accueil. Cependant, d'autres facteurs doivent être pris en compte dans ce processus : la situation dans le pays d'origine, la motivation de départ et le projet migratoire, la personnalité de l'immigré, la politique d'immigration, les procédures administratives et la situation économique du pays d'accueil, l'âge au moment de l'arrivée, la formation, la durée du

⁴ Bredeloup, S. 1995, Delaunay, 1984 ; Minvielle, J.-P., 1985.

⁵ Bazenguissa, R., Gaffey, J.Mc., 1995 ; Mayoyo, 1995 ; Lututala, M.P., 1997.

⁶ Crenin, 1994, pp. 10-16.

séjour dans le pays d'accueil, la similitude culturelle entre les deux communautés (urbaine/rurale), l'attitude des migrants et l'attitude des nationaux à l'égard des étrangers⁷.

Les migrants d'Afrique subsaharienne représentent un défi pour les politiques d'intégration des pays d'accueil, parce que leur comportement est parfois difficilement acceptable par les systèmes d'accueil et leurs normes. Les décideurs politiques cherchent à faire en sorte que les migrants puissent avoir accès aux mêmes droits que les nationaux et qu'ils connaissent leurs devoirs de citoyens. Dans ce sens, les médiateurs culturels pour certaines populations africaines, d'origine rurale, peuvent s'avérer utiles. Mais pour que le système fonctionne, l'effort doit être réciproque : les migrants doivent respecter les lois du pays d'accueil, et l'ensemble de la société d'accueil doit être prête à inclure la présence des immigrés dans son pays. Sur le terrain cependant, les négociations identitaires et les différences culturelles complexifient cette démarche de respect mutuel.

1.1. Des projets migratoires très diversifiés face à une politique qui tend à s'harmoniser

Les causes de départ des migrants d'Afrique subsaharienne vers l'Europe sont liées à trois facteurs fondamentaux qui se combinent entre eux : la situation de crise du continent, les effets d'appel – créés par l'image d'un monde meilleur – qui circulent dans les médias et les dynamiques spécifiques des unités domestiques dans les familles africaines. Comme le montre l'étude du NIDI⁸, il existe un grand nombre de personnes en Afrique subsaharienne qui ont un projet migratoire vers l'Europe et, récemment, vers d'autres parties du globe. Très peu cependant parviennent à mettre en place leurs projets. Le système de contrôle mis en œuvre en Europe veut qu'une très forte sélection soit menée auprès des candidats à l'immigration.

Ceux qui sont qualifiés et ont fait des études pourront dans le meilleur des cas opter pour un visa étudiant qui va leur permettre d'arriver de manière légale⁹. Ensuite, des itinéraires divers sont élaborés en fonction des souhaits des personnes de rester en Europe ou de

⁷ Solé, Carlota, *Integración sociocultural de los inmigrantes en Cataluña*, Madrid, CIS, 1981, 470 p.

⁸ "Push and pull factors of international migration", NIDI, publié par Eurostat, 2000.

⁹ Dans les sociétés africaines rurales, le système de priorité aux aînés dans l'appui communautaire au projet migratoire est en train de changer.

repartir dans leurs pays d'origine. Pour les candidats les moins qualifiés, les moyens d'accéder à l'Europe « forteresse » de manière légale restent limités. Ils peuvent obtenir un visa touristique pour trois mois et ensuite décider de rester et devenir « illégaux ». Ils peuvent aussi emprunter des voies d'accès diverses (le détroit de Gibraltar, les aéroports ou l'Italie) sous la coupe de mafias faisant le trafic de personnes. Quoi qu'il en soit, une fois que la personne a décidé de migrer, la réalité montre qu'elle reste en Europe, malgré toutes les difficultés et les obstacles qu'elle peut rencontrer tout au long de son processus d'intégration.

La fermeture des frontières et l'exigence de visas ont changé la structure des flux migratoires des Africains subsahariens. Les pays européens d'accueil n'avaient pas, à l'époque, les moyens dont ils disposent actuellement pour imperméabiliser les frontières. De plus, des accords bilatéraux encadrent les conventions de stages des infirmiers et des médecins dans les secteurs hospitaliers, des informaticiens et des maîtres auxiliaires¹⁰. Mais, à partir de la fin des années 1990, l'Union européenne prône les « bienfaits » de l'arrivée des migrants pour l'économie et la démographie européennes. Une période de réadaptation est en train de s'opérer en ce moment, entre l'augmentation de l'efficacité des contrôles aux frontières et la nécessité d'ouverture à une main-d'œuvre sélectionnée selon des critères précis de qualification et de nationalité.

De nouveaux problèmes relatifs aux statuts de retraité, à la couverture sociale des personnes à statut « transnational » ou pour les migrants « traditionnels » souhaitant un retour non définitif au pays sont soumis à l'arbitrage des différents États membres, sans qu'il soit, pour l'instant, prévu aucune communautarisation des décisions prises. En France, les politiques de visa sont en train de s'adapter. Cela permet de faire entrer des catégories de migrants précises de manière légale, sans pour autant afficher une ouverture partielle ou complète des frontières. Les États membres n'osent pas s'afficher en tant que « demandeurs de travailleurs » et ceci oblige les migrants à adopter des stratégies opportunistes pouvant s'adapter aux nécessités du pays d'accueil.

¹⁰ Quiminal, C. ; Timera, M. « 1974-2002, les mutations de l'immigration ouest-africaine », *H&M*, n° 1239, 2002, pp. 19-32.

1.2. *Les stratégies des migrants, entre politiques d'intégration et intérêts nationaux des pays d'accueil*

La notion de stratégie implique que les comportements humains soient régis par des intérêts qui peuvent être d'ordre matériel ou d'ordre symbolique. Cette approche analyse les moyens que les acteurs mettent en place pour atteindre leurs buts. Une stratégie s'analyse à travers l'adéquation ou l'inadéquation des pratiques par rapport aux objectifs et peut être individuelle ou collective. Les stratégies collectives permettent une diversification des moyens employés pour réaliser le projet migratoire mais débouchent sur une « dette communautaire » d'autant plus importante que le contrôle social est fort. Ainsi, si les étudiants ont le plus souvent des stratégies individuelles, les immigrés habitant les foyers de travailleurs sont par définition les acteurs de stratégies collectives. Dans notre analyse, nous allons nous centrer sur les stratégies des unités familiales¹¹. Le foyer constitue un univers particulier, que C. Daum a analysé de manière approfondie en France.

Nous allons analyser la perception que les migrants peuvent avoir de leur intégration. Présentons d'abord la famille étudiée.

La famille K. habite dans un quartier populaire à Bamako. Les parents, originaires de la région dogon du Mali, se sont installés, il y a une vingtaine d'années, dans la capitale. Le père est maintenant à la retraite et la mère vendait jusqu'à peu des légumes sur le marché. La famille est composée des deux parents et de sept enfants (quatre sœurs et trois frères¹²). Parmi les membres de la famille K., une des filles

¹¹ L'approche familiale a été largement analysée en France : Quiminal, C. « La famille soninké en France », Dossier « Histoires de familles », n° 1185, mars 1995 ; Barou, J. « La famille à distance. Nouvelles stratégies familiales chez les immigrés d'Afrique sahélienne », Dossier Vies de familles, n° 1232, juillet-août 2001. Poirer, C., *op.cit.*; Dossier « Familles africaines », revue *Migrants-Formation*, CNDP, n° 91, décembre 1992, 179 p. ; Quiquerez-Finkel, I. « Conflits et résolutions de conflits dans les familles africaines immigrées en France », *Migrants-Formation*, n° 91, décembre 1992, pp. 43-55. Nous souhaitons cependant apporter une approche comparative de ce sujet dépassant le cadre national.

¹² Pour le respect de l'intimité de cette famille, les membres vont être désignés ainsi : la sœur n° 1 : Fatoumata, (36 ans), mariée (mixte, avec un Suisse), vit en Europe (Suisse), a sa propre entreprise, trois enfants ; la sœur n° 2 : Samira (32 ans), mariée (avec un Malien), vit en Europe (Allemagne), commerçante, un enfant ; la sœur 3, Aminata, célibataire, vit en Europe, vient d'obtenir un séjour « vie privée et familiale » en France par le biais de la reconnaissance par un 'père de fortune' de son enfant, étudiante au Mali, a le projet de reprendre les études en France ; la sœur 4 : Mariam, mariée, restée au Mali, sans études ; le premier frère : Amadou, (30 ans), marié (mixte, avec une Suissesse), vit en Europe (Suisse), travaille comme technicien dans une entreprise alimentaire, un enfant ; le deuxième frère : Seydou, marié, vit en Europe (Allemagne), travaille dans l'import-export des voitures, le

(S1, que nous appellerons Fatoumata) habite en Suisse depuis dix ans. Elle a son propre salon de coiffure et un magasin de beauté. Elle est mariée à un Suisse et ses enfants y sont nés. Fatoumata vit pendant toute l'année en Suisse et ne rentre au Mali qu'une fois ou deux par an, à l'occasion des fêtes ou pendant l'été. Elle fait construire une maison dans un quartier de Bamako, pour éventuellement revenir un jour ou pour loger sa famille en attendant. Sa situation relève à notre sens de l'« intégration réussie » que nous allons définir par la suite. La troisième sœur, Aminata, en Europe depuis deux ans, incarne le parcours « d'intégration en cours » passant par des phases « d'irrégularités » pour aboutir à un début de séjour.

Les possibilités d'insertion se font par le biais de stratégies individuelles de formations professionnelles multiples qui ouvrent la voie à une lente assimilation dans la société française comme les trajectoires d'emploi. Les formes d'intégration « réussie » des migrants africains correspondent à des personnes bien situées dès le départ en Afrique. Il s'agit de migrants qui veulent et peuvent s'intégrer : étudiants, hauts fonctionnaires, professeurs, chercheurs ou conjoints d'un couple mixte (la stigmatisation ne disparaît pas, mais l'intégration est plus rapide en théorie).

Si les logiques communautaires ne permettent pas de disposer entièrement de son salaire en France, certains migrants cherchent à sortir de la logique de redistribution. Ces personnes, plus individualistes, vont souvent fréquenter des Européens pour s'insérer. La reconnaissance de la réussite se mesure au fait d'avoir des amis français. Les personnes formées en France arrivent à avoir toutefois des fonctions et un statut supérieur dans leur pays d'origine qu'en France. Pour échapper enfin à d'éventuelles discriminations négatives, il est intéressant de demander la nationalité française. Cependant, beaucoup souhaiteraient la double nationalité, ce qui n'est pas toujours possible (au Mali, une convention permettant de garder la nationalité malienne a été votée). La perte de la nationalité d'origine est un choix que très peu d'immigrés choisissent comme stratégie d'intégration à long terme¹³.

Les représentants associatifs ou politiques des migrants sont confrontés tous les jours aux problèmes d'intégration. Ils réalisent la

troisième frère : Salif, célibataire, retourné au Mali. Le père (âgé d'environ 70 ans) ayant fait des études au Sénégal est actuellement à la retraite. La mère (âgée d'environ 65 ans) vendait des légumes sur le marché pour subvenir aux besoins de la famille.

¹³ Dans les cas difficiles, la renonciation à la nationalité d'origine, voire la « perte » des pièces d'identité, peut être préméditée pour présenter une demande d'asile ou ne pas être renvoyé dans le pays d'origine.

jonction entre monde du travail et univers hors travail des migrants. Ainsi, ils perçoivent de manière plus claire les obstacles ou les avancées de l'intégration des leurs et ont souvent une vision plus générale des choses :

« Aux États-Unis c'est beaucoup plus simple. Une fois que l'on est dedans, on est dedans. Pour l'Italie et l'Espagne les gens sont encore en train d'arriver, donc on ne peut pas encore parler, mais il n'y a pas ce modèle républicain qui veut que tout le monde rentre dans le moule. Le modèle français a beaucoup d'avantages mais aussi d'inconvénients. Maintenant je crois que dernièrement le moule s'est agrandi, les étrangers sont considérés de plus en plus comme citoyens. Mais il ne pourra jamais y avoir une convergence totale de gens originaires d'endroits aussi différents. Cela n'est pas possible »¹⁴.

Les personnes restantes au pays d'origine ont de la réalité des migrants une perception idéalisée qui renvoie à l'image idyllique qui en est véhiculée par les médias. Elles ont le sentiment que le migrant ne rencontre que peu de problèmes, ce qui est confirmé par les dires tronqués du migrant qui cherche par là à convaincre les autres et lui-même de la réussite de son projet migratoire, c'est-à-dire de l'amélioration de sa condition matérielle. Les analyses psychologiques ont montré que tous les récits sont enjolivés. Il y a aussi une partie de négociation. L'entretien du « mythe » du paradis et de la réussite contribue au maintien de liens étroits réciproques entre le migrant et sa société d'origine. Ainsi, une des membres de la famille K., Aminata, fraîchement arrivée en France, avoue que :

« Quand j'étais au pays, je pensais que l'argent que les migrants nous envoyaient, ils le gagnaient facilement. C'était normal pour nous de voir arriver cet argent. Maintenant, je me rends compte de la difficulté et du mal qu'ils se donnent (les migrants) pour le gagner ».

Cependant, il est fort probable que, lors de son retour (temporaire) au Mali auprès de sa famille, elle prône les avantages de la vie à Paris, du quartier de Château-Rouge où « l'on n'a pas la nostalgie du pays, puisque l'on peut trouver tous les produits du pays et aussi des nom-

¹⁴ Entretien MA7-D.S. Ce représentant associatif qui intervient en même temps au niveau politique perçoit clairement quelles sont les conditions d'intégration des migrants maliens en France, lui même étant Malien et ayant créé l'association pour la culture soninké dans le but de maintenir le lien avec les traditions culturelles de son pays. Ce dirigeant associatif revendiquait également la participation à la vie politique (au niveau local) comme un stade qui permet d'avancer dans le processus d'intégration.

breux voisins ou amis qui viennent faire leurs courses au marché de Desjean ».

Pour les migrants issus de sociétés où la pression sociale est forte, il n'est pas question de retourner au pays sans un certain « bagage » accumulé. Le refus de payer la « dette communautaire » peut entraîner un bannissement social du migrant. Bien des migrants africains reçoivent des lettres de leurs proches (ou des *e-mails* maintenant) où des phrases, comme « *j'espère que tu ne nous as pas oubliés et que tu nous enverras...* » sont à l'ordre du jour. Les liens sociaux sont ainsi maintenus de manière étroite. Tous ces échanges nécessitent un réseau étendu et des lieux de socialisation¹⁵. Dans les associations d'entraide, communautaires ou dans les tontines et autres lieux de réunions comme les mosquées, les migrants tissent des relations sociales qui leur permettent d'avoir accès à des informations essentielles pour mener à bien leur projet migratoire. Les premières informations sur l'insertion sont souvent récoltées dans les lieux de socialisation. Elles sont ensuite vérifiées et validées auprès d'autres amis ou de membres de réseaux proches. Ainsi, Aminata prenait connaissance de différentes stratégies (légales ou illégales) pour obtenir ses papiers, auprès d'autres femmes africaines qu'elle rencontrait dans les associations pour ensuite en faire part à sa famille et aux amis et établir ensemble quelles stratégies adopter.

L'intégration des migrants africains est également fonction de leur propre perception de réussite de leur projet. Dans les cas des migrants travailleurs, les objectifs sont souvent précisés avant le départ. Le projet migratoire est précis, mais il peut varier en fonction des événements et du contexte (mariage, situation de l'emploi, maladies, situation au pays d'origine). Le projet migratoire des femmes est le reflet de leur situation matrimoniale. En général, l'intention de s'intégrer est définitive. Certains migrants n'ont pas un projet précis d'intégration dans le pays d'accueil. Ils souhaitent améliorer leur sort, mais de manière matérielle, avec l'intention ferme de retourner au pays d'origine dès que leur objectif est atteint. Et ils sont parfois mal perçus par les nationaux qui observent : « *Les immigrés viennent pour épargner de l'argent mais ils ne veulent pas s'investir socialement dans notre pays. Tout ce qu'ils gagnent, ils l'épargnent et l'envoient à leurs familles au pays d'origine* ».

¹⁵ Dans *Les trois âges de l'immigré algérien en France*, A. Sayad définit les lieux de socialisation des migrants comme « *les lieux dans lesquels les migrants vont se prémunir de l'effet dissolvant de l'émigration* », p. 63.

Ce reproche peut être adressé aux migrants africains en particulier, qui ont un taux d'épargne élevé et gardent des liens forts avec leurs communautés d'origine aussi bien en France qu'en Espagne. Mais finalement, il s'agit d'une attitude recommandée dans le système libéral-capitaliste occidental. Les nationaux n'épargnent-ils pas autant qu'ils le peuvent selon leurs objectifs de réussite et les besoins des leurs ? Le comportement n'est pas si différent, sauf que, pour les migrants, la réussite par une consommation ostentatoire se réalise au pays d'origine¹⁶.

Dans le suivi de la famille K., la volonté d'intégration passe après celle de réussir socialement. Ceux qui viennent du Mali peuvent constater le degré de réussite du projet migratoire des membres européens de la famille lors de cérémonies ou de fêtes. Il est important d'en faire la démonstration, chacun revenant tôt ou tard à Bamako. Cette réussite sociale n'inclut donc pas forcément l'intégration dans la société d'accueil. La maîtrise de la langue d'accueil (le français, l'espagnol, l'allemand) n'est pas indispensable, ni considérée comme une question primordiale dans la plupart des cas. Mais le fait de pouvoir maintenir un style de vie « proche » de la vie menée au pays est essentiel¹⁷.

Fatoumata a ainsi un profil « d'intégration réussie » et son intégration s'est effectuée dans le lieu de travail (le commerce et le salon de coiffure en Suisse). Une étude menée en 2000 sur l'apport des femmes migrantes à l'économie française¹⁸ montre combien les itinéraires depuis la société d'origine sont importants pour comprendre les conditions du parcours professionnel dans la société d'accueil. La non-reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger « constitue un frein majeur pour les femmes qui souhaitent progresser dans un parcours » d'insertion économique. « Mais quand la femme trouve les conditions favorables à l'évolution des conflits (par rapport à son rôle

¹⁶ Simon estime la capacité d'épargne potentielle des migrants à 31% du revenu (presque le double de la moyenne française). Simon, G. « Migration et développement dans les pays d'origine : remises et associations de migrants », Réunion Interrégionale sur la Participation des Migrants au Développement de leurs pays d'origine, Dakar, 9-13 octobre 2000, p. 5.

¹⁷ Dans le cas de la famille K., cela consiste à montrer que tous les membres disposent d'habits convenables, qu'ils offrent des repas copieux aux amis pour partager avec eux leur réussite et participer à des activités de développement au pays d'origine. Les téléphones portables deviennent aussi des signes extérieurs de réussite. Ils sont aussi indispensables pour la vie sociale.

¹⁸ « Les femmes migrantes et la création d'activité. Un apport à l'économie française », FAS, Samir Djaiz (Coord.), in : Hükum, P. et Le Saout, D. *Migrations Études*, janvier 2002, n° 104.

traditionnel, dans le changement dans l'organisation de sa vie, dans son rapport avec les hommes), elle poursuit un processus novateur enrichissant et mobilisateur ». L'âge d'arrivée en France et les conditions dans lesquelles elles quittent leur pays constituent alors autant de modalités qui contribuent à l'insertion par la création d'activités. Les femmes créatrices d'entreprise ou d'une activité, enquêtées dans l'étude, sont arrivées en France il y a plus d'une dizaine d'années. La stabilité professionnelle ne se concrétisant pas, elles ont passé la frontière qui sépare la condition de salariée à celle de dirigeante en décidant de créer leur propre emploi. Les femmes insérées dès leur arrivée dans un réseau ethnique, chercheront à utiliser au mieux ces ressources pour réussir leur insertion dans la société d'accueil. L'expérience acquise antérieurement dans le développement d'un travail informel les a préparées à la fonction d'entrepreneur. La vente de bijoux venus d'Afrique devient vite une nouvelle activité officielle qui repose sur ces liens culturels avec le goût occidental pour les objets ethniques. La femme migrante cherche ainsi à redonner un sens et à tirer profit de sa culture dans la société d'accueil.

Les politiques d'immigration en Europe privilégient le regroupement familial, comme mode d'intégration légal. Ainsi, les décideurs politiques présupposent que les familles sont des unités de départ de l'immigration. Il y a cependant des trajectoires singulières de migration orientées par des processus collectifs.

Le concept de stratégies familiales de citoyenneté¹⁹ permet d'identifier les orientations des immigrants. Ainsi, il ne faut pas oublier que même si les familles immigrantes ont une histoire et des stratégies de citoyenneté, ce sont leurs membres individuels qui les actualisent et ce sont ces dispositifs de participation à la société d'accueil qui leur donnent légitimité et efficacité. Les stratégies familiales et les stratégies individuelles s'articulent au sein d'un parcours commun.

2. La réussite des projets migratoires conditionne le retour

Nous avons décrit la stratégie d'un des membres de la famille K., Aminata, pendant dix-huit mois. En mettant en parallèle les parcours de Fatoumata et d'Aminata, nous pouvons différencier les objectifs

¹⁹ Vatz Laaroussi, M. *Le familial au cœur de l'immigration : les stratégies de citoyenneté des familles immigrantes au Québec et en France*, 2001, L'Harmattan, 279 p. Dans cette analyse, est aussi signalé le rôle de la famille comme médiatrice du changement qui se produit suite au processus migratoire.

qu'elles s'étaient fixés en venant en Europe²⁰. La première a cherché à avoir une réussite professionnelle qui lui permette d'avoir une reconnaissance sociale au pays d'origine. Son projet migratoire était en quelque sorte prédéfini et assuré dans sa réussite en grande partie par le mariage mixte. La deuxième, partie à cause d'une mésentente avec son mari, cherche d'abord à stabiliser sa situation sociale et celle de son enfant, pour construire ensuite un véritable projet migratoire. Le fait d'avoir un membre de la famille en Europe permet de diversifier l'économie familiale.

Mais nous pouvons constater un décalage culturel entre les deux sœurs : Aminata reste encore très attachée aux traditions maliennes, tandis que sa sœur, en Europe depuis dix ans, a réalisé un métissage qui lui permet de refuser certaines traditions et de s'approprier de nouvelles mœurs. Certaines traditions sont très importantes dans les familles maliennes. Toutes les filles de la famille K. sont excisées. Par contre, les mariages arrangés par les parents ne sont pas de mise dans la famille K. Aminata se déclare contre les pratiques de la polygamie et de l'excision tout en estimant que l'excision est une condition indispensable pour trouver un bon mari au Mali. Même si elle est contre l'excision, si elle avait une fille au Mali, quelqu'un de la famille ou un voisin se chargerait de l'exciser.

Les réseaux familiaux n'ont pas que des avantages. Ils entraînent parfois des contraintes en contrepartie de la facilitation de l'intégration. M. (femme de quarante ans, amie d'Aminata) vit à Poissy. Elle est venue pour se marier avec un compatriote, mais le père de son futur mari n'est plus d'accord. Alors, elle est quand même restée, sans-papiers, et vit chez son oncle, qui la loge et qui voudrait l'obliger à se marier avec un ami à lui, de soixante-dix ans. Selon la tradition, le logeur est la personne qui peut décider de l'avenir de la personne logée, et donc peut donner son avis sur un mariage. Normalement, si

²⁰ « Pour les femmes d'origine africaine, la culture joue donc un rôle sensiblement différent dans leur parcours d'insertion. Elle peut jouer le rôle : d'un trait d'union renforcé lorsque la personne double son activité professionnelle fondée sur un lien avec l'Afrique d'un engagement associatif en direction de la population africaine immigrée en France ; d'un simple trait d'union lorsque la personne exerce son activité à partir d'un seul référent du pays d'origine (...) ; quasi nul dans le cas où la personne s'inscrirait dans un projet économique et social dans lequel elle ne mobilise pas des ressources issues de son pays d'origine. Elle peut produire un effet d'isolement en n'ayant comme cadre de référence que la communauté d'origine. On peut chez certaines femmes constater un repli communautaire qui les rend vulnérables dans les relations sociales au quotidien ». « Les femmes migrantes et la création d'activité. Un apport à l'économie française », *Migrations Etudes, op.cit.*, janvier 2002, n° 104.

M. refuse de se marier, elle devra quitter son logement. De temps à autre, elle travaille avec les papiers de sa cousine. Les femmes migrantes peuvent ainsi se trouver privées de leur liberté de choix, par tradition, par manque d'instruction ou de moyens. De plus, trop âgée pour se marier au Mali, son retour sera difficile.

2.1. Les « coûts d'opportunité » du choix d'un pays d'accueil

Bien qu'informés sur les pays d'accueil, les migrants ne disposent pas de toutes les informations nécessaires pour agir comme agent économique lorsqu'ils effectuent leur choix. Bien sûr, ils tiennent compte de certains « avantages comparatifs » dans les conditions d'accès au séjour des différents pays d'accueil. Mais d'autres paramètres entrent en jeu dans leur choix. La spécificité africaine réside dans l'importance et la densité des réseaux qui élargissent les possibilités du choix.

« Quand les Maliens vont à l'étranger, ils vivent entre eux. Pour défendre encore plus leurs intérêts, ils retourneront dans leur lieu d'origine pour chercher une femme (voire plus) avec laquelle fonder une famille et, ensuite, ils repartent. Mais l'on assiste à deux changements clairs dans la nature des flux migratoires maliens : d'une part, les flux se diversifient, puisque les destinations premières, c'est-à-dire la France (pour l'Europe) et la Côte-d'Ivoire (pour l'Afrique,) sont déjà saturées. Donc, la stratégie des migrants par rapport à cette saturation dans le marché du travail consiste à viser d'autres filières selon le critère de la souplesse administrative lors des admissions sur le territoire. D'autre part, le fait que la polygamie soit interdite dans certains pays d'accueil avait produit une dynamique de rotation d'épouses qui, auparavant, était tolérée mais qui, à mon avis, ne le sera plus pour très longtemps »²¹.

La découverte d'une première épouse et d'un premier enfant « cachés » amène alors Aminata²² à quitter enceinte son pays et à se séparer de son mari. Les difficultés d'obtention d'un séjour légal en Suisse font que Fatoumata envisage différentes stratégies pour « faire venir » sa sœur. D'abord, elle obtient pour elle un visa touristique d'un mois, qui va lui permettre par la suite de passer par Paris, avant un retour supposé au Mali. Aminata arrive ainsi en Suisse au mois de février 2002. Les réseaux d'entraide et d'amitié permettent d'avoir accès aux informations sur les stratégies à suivre sans grande diffi-

²¹ Entretien MA1-K.B (chercheur-anthropologue au CNRST-ISFRA).

²² Le mariage d'Aminata n'est pas officiel, mais coutumier. Cela implique la présentation des familles suivant la tradition musulmane et l'échange de cadeaux (kola). Le mariage n'ayant pas été enregistré auprès de l'administration, le divorce n'est pas nécessaire.

culté. Soit Aminata doit épouser une personne en Suisse (le choix d'un célibataire âgé a été envisagé à un moment donné) et faire « un mariage blanc » pour avoir les papiers. Soit elle effectue une demande d'asile. Pour cela, elle doit se défaire de ses « papiers » maliens et se prévaloir d'une autre nationalité, les citoyens maliens ayant peu de chance de succès dans la démarche. Cette dernière stratégie a été vite écartée par Aminata, car elle ne pourrait pas faire valoir dans ce cas son diplôme malien.

La connaissance d'une personne à Paris rend possible un voyage en France afin de se renseigner sur les possibilités d'obtention d'un permis de séjour. Après avoir appris que le fait d'accoucher en France peut permettre à l'enfant d'avoir la nationalité française, les sœurs optent pour cette option. Ce choix est stratégique et les membres de la famille K. en sont conscients : « *l'enfant ne sera jamais Suisse s'il né en Suisse, tandis qu'en France, ça marche* ». Toutes les décisions sont prises en consultant le reste de la famille.

Le choix d'un pays d'accueil en Europe se fait donc en fonction d'une multitude de paramètres. Mis à part la langue, les relations historiques et les réseaux en place, les migrants tiennent compte des politiques d'immigration des pays d'accueil. Ils disposent maintenant d'un tissu associatif et de réseaux transnationaux suffisamment étendus pour avoir des informations sur les possibilités d'obtention du séjour pour chaque pays. Cela explique pourquoi nous pouvons retrouver une grande communauté burkinabè en Italie, alors qu'il n'existe pas de véritable lien historique entre ces deux pays. Aminata nous fait part également de son désir d'aller aux États-Unis. L'information selon laquelle la recherche d'un emploi est facile là-bas lui est parvenue. Aminata parle anglais, ce qui élimine l'obstacle de la langue pour le choix de son pays d'installation. Peut-être ira-t-elle plus tard dans ce pays, où les communautés africaines sont de plus en plus importantes ?

Les politiques d'immigration deviennent restrictives dans les pays européens qui estiment qu'« *on ne peut pas accueillir tout le monde* »²³. Le durcissement des lois sur l'immigration a provoqué une prolifération de stratégies afin d'avoir accès à un séjour légal ou à la nationalité du pays d'accueil. Cependant, dans la plupart des cas, l'irrégularité n'est pas un choix des migrants :

²³ La phrase « La France ne peut accueillir toute la misère du monde, mais elle doit savoir en prendre fidèlement sa part », prononcée par Michel Rocard en 1990 sera ensuite critiquée par les secteurs proches des migrants.

« Il vaut mieux avoir des papiers. Dès que j'ai eu l'occasion d'en avoir, j'ai fait tout pour les obtenir. Sinon, la vie n'est pas possible ici en France »²⁴.

Mais les unités familiales contribuent à accentuer l'effet d'appel des sociétés occidentales en Afrique subsaharienne. Dès qu'un membre de l'unité familiale réside à l'étranger, les jeunes membres restants n'envisagent plus de la même manière leur avenir. La référence se fait désormais par rapport aux deux univers : celui du pays d'origine et celui du pays d'accueil. Dans le cas d'Aminata, la possibilité d'émigrer grâce à la présence de ses frères et sœurs à l'étranger était toujours présente, même si jusqu'à 2002 elle n'avait jamais entrepris de le faire. Il faut dire que le fait de réaliser des études donne plus de possibilités d'avenir à Bamako. Qui plus est, le fait de pouvoir se libérer des jugements sociaux de la société malienne sur une femme séparée et une mère célibataire a été déterminant pour Aminata.

Le réseau de la famille K. est basé sur Fatoumata, puisque la réussite de son projet l'amène à « faire venir » d'autres membres de la famille. Elle a réussi à adopter légalement Salif, un de ses petits frères, pour qu'il puisse obtenir la nationalité suisse. Les stratégies de contournement de la loi se vivent ainsi de manière collective. Cela relativise les conséquences possibles en cas d'échec de la stratégie. Ainsi, Aminata pendant sa période de grossesse n'avait pas de papiers en règle, mais n'était pas « expulsable » puisqu'elle était enceinte de plus de six mois. Son statut de « ni régularisable, ni expulsable », qu'elle a gardé pendant un an, lui a permis de se rendre en Suisse deux fois et de se déplacer à Paris sans craindre d'être expulsée suite à un contrôle d'identité. De plus, une fois son fils né, il était peu probable que les autorités l'expulsent, car elle avait la charge d'un petit enfant.

Après un court séjour chez une personne-contact, Aminata commence à ouvrir un nouveau réseau relationnel qui se développe dans les associations et les ONG d'accueil à Paris. Les échanges d'informations avec d'autres Africains au cours des différentes démarches effectuées pour l'obtention de la Couverture maladie universelle (CMU), permettent ainsi d'avoir accès à de nouvelles informations. En même temps, aucune décision n'est éliminée d'emblée. Sans papiers et ne pouvant pas travailler, elle a été prise en charge par des associations d'aide aux migrants. Ceci a consisté à lui trouver un logement (chambre d'hôtel), des bons de nourriture et des produits de première nécessité. Les migrants ont été conseillés par cette association pour faire une

²⁴ Affirmation d'Aminata en France après avoir obtenu ses papiers.

demande d'asile, car les subventions que l'association reçoit sont conditionnées par le nombre de demandeurs d'asile qu'elle assiste. Elle incite des gens comme Aminata, en provenance du Mali, où il n'y a plus ni conflits ni persécutions politiques, à poser une demande d'asile qui aura très peu de chances d'aboutir. On assiste ici à une pratique de « fidélisation des clients » pour s'assurer du maintien des subventions.

Aminata a bénéficié de la CMU et a accouché dans un hôpital parisien. Pour pouvoir rester en France, bien que sans projet migratoire défini, elle a trouvé à l'aide de réseaux de connaissances, une antillaise qui a reconnu l'enfant moyennant une somme de 1 500 euros. L'enfant est devenu Français puisque le père adoptif est de nationalité française. Avec son enfant devenu Français, Aminata s'est rendu à la préfecture de police où elle a eu une convocation pour entamer la procédure de demande de sa carte de séjour. La loi RESEDA a permis de lui délivrer un titre de type « vie privée et familiale ». Aminata s'est également inscrite à l'université pour pouvoir rester quelque temps en France²⁵. Elle vivra grâce aux soutiens familiaux et associatifs et à des occupations « au noir ». Cela lui permettait de travailler en même temps. Une fois obtenue la carte de séjour pour un an renouvelable après un an de séjour à Paris, elle commence à construire son véritable projet migratoire. Cependant, il s'agit plutôt de l'avenir de son enfant :

« Maintenant je me bats pour mon enfant. Ensuite je verrai pour moi ».

Son projet de retour, très présent lors des premières conversations, commence à s'effacer petit à petit devant la possibilité de rester en France et d'offrir à l'enfant une éducation française et la possibilité d'un avenir en Europe.

2.2. Les véritables volontés d'intégration

Il est difficile de déterminer si les raisons de la non-intégration de certains migrants africains sont le résultat de leur manque de volonté réelle ou si, au contraire, les conditions requises par l'État pour mener l'intégration ne permettent pas à certains secteurs de la population migrante d'y parvenir. L'obsession sécuritaire de l'Europe suite aux

²⁵ Dans le cas d'Aminata, il ne s'agissait pas d'une « fausse » inscription au départ. Elle voulait faire des études en France, puisque les diplômes français sont plus valorisés au Mali que les diplômes nationaux. Cependant, sa situation de mère célibataire, sans ressources, sans logement et sans emploi ne lui a pas permis d'assister aux cours pendant la première année.

attentats du 11 septembre et les politiques nationales des États membres représentent des obstacles majeurs à la mobilité et à l'installation des migrants africains dans les pays d'accueil. Encore faut-il que la société d'accueil soit prête à recevoir des migrants et à leur permettre de s'intégrer.

Certaines institutions comme l'école, les associations de quartier et autres permettent aux migrants résidant en Europe de s'intégrer. Mais dans le cas des migrants subsahariens, les résistances du système sont palpables au cours du parcours migratoire. Ainsi, Aminata peut réussir dans un premier temps à régulariser sa situation par différents moyens, plus ou moins pénibles et illégaux. Ensuite, l'insertion sociale à travers l'obtention d'un travail rémunéré lui permettra de s'installer et de sortir de la marginalité dans laquelle elle se trouvait du fait de sa situation irrégulière.

Cependant, Aminata voudrait faire valoir sa formation universitaire et obtenir un emploi en conséquence. Sa situation de mère célibataire représente déjà un handicap pour la recherche d'un emploi plus qualifié. De plus, sa maîtrise malienne est fortement dévalorisée par rapport aux diplômes français. Alors, elle a opté pour repasser sa maîtrise en France pour pouvoir faire valoir ses compétences. Ce qui impressionne Aminata, c'est le fait que même si son diplôme n'est pas pris en compte, « *l'on peut toujours trouver du travail en France* ». Ainsi, lorsque le migrant ne peut pas réaliser le projet migratoire qu'il s'est fixé, il s'adapte à la réalité du marché de travail et l'objectif d'accumulation d'argent devient prioritaire.

2.3. Les obstacles à la mise en place de réseaux transnationaux en Europe

Les lois sur le regroupement familial ne permettent pas encore aux conjoints des migrants dans les États membres de l'Union européenne de se déplacer librement ni d'avoir le droit de travailler dans un pays différent de celui de son conjoint avant un délai considérable. Cela représente un obstacle administratif pour la mobilité de ces personnes. Les commerçants africains ont l'habitude de traverser les frontières du continent africain pour obtenir leurs marchandises. Ainsi, les sœurs d'Aminata se rendent souvent en France pour acheter des marchandises qu'elles vont revendre ensuite en Suisse et en Allemagne. Ces femmes commerçantes deviennent le modèle de réussite par excellence des femmes migrantes en Europe – domaine le plus accessible. De plus, elles font construire des maisons au pays d'origine, ce

qui est un signe de richesse et de réussite. Les migrants faisant partie de ces réseaux transnationaux ont une forte capacité de « réversibilité »²⁶, c'est-à-dire à se référer à plusieurs résidences qui font sens pour eux. Les législations actuelles européennes (sécurité sociale et autre) ne sont pas encore adaptées à ces nouveaux modes de vie.

Cependant, les réseaux transnationaux de commerce rencontrent moins d'obstacles que les réseaux basés sur des critères culturels. Ceux-ci peuvent être qualifiés de « communautaristes » par les sociétés d'accueil qui, comme la française, ne reconnaît pas les minorités dans l'espace public. Les nouvelles technologies et les différents programmes d'appui à la lutte contre la fuite de cerveaux pour les migrants hautement qualifiés sont en train de contribuer à l'apparition de réseaux transnationaux. Ainsi, naissent par Internet des associations de ressortissants du Mali aux États-Unis ou de cadres africains subsahariens ou de personnes réalisant des métiers concrets qui peuvent être de nationalités différentes.

Les migrations créent parallèlement des réseaux « illégaux » de passeurs qui parfois s'entrecroisent avec les réseaux de trafic de drogue, de prostitution ou de rencontres de partenaires. Il est possible de trouver un conjoint africain par Internet. À l'inverse, dans les cybercafés africains, des femmes cherchent des conjoints européens qui voudraient se marier. Les réseaux de prostitution et de traite de personnes visent les gens vulnérables ou en situation précaire. Aminata nous raconte comment, dans l'hôtel où elle loge, une autre femme migrante lui indique un endroit à Paris où elle peut aller se prostituer, pour 50 euros la passe. Il y a un « monsieur » qui s'occupe de la chambre. Mais Aminata a d'autres réseaux, n'est pas isolée et s'en sort autrement.

3. Les parcours d'intégration et les liens avec le pays d'origine déterminent la perception du retour des migrants

Les études qui sont menées pour aider les décideurs européens à voir clair dans la gestion des flux migratoires ne tiennent pas compte de l'essence même du projet migratoire, ce qui fait que la même personne tente plusieurs fois de venir en Europe, au péril de sa vie et en infraction avec la loi. Les pratiques de contournement de la loi utilisées par les migrants pour obtenir des « papiers » sont maintenant connues par l'État français. Ainsi, la nouvelle proposition de loi sur l'immigration (2003 et maintenant 2006) a durci les mesures de

²⁶ Ce concept a été utilisé dans la thèse « *Le migrant et son double* », Boutinot, L., *op.cit.*

contrôle pour éviter les fausses reconnaissances d'enfant, le regroupement familial et les mariages « blancs ».

La volonté d'améliorer son statut social est l'objectif premier. Pour l'élaboration des politiques de retour, il faut tenir compte de l'effort que la migration représente. Les Espagnols émigrés en France pendant les années 1970 sont retournés en Espagne grâce aux aides du gouvernement, parce qu'ils ont pu se rendre au pays souvent, qu'ils étaient en situation légale et qu'ils ont réussi leur projet migratoire. Il est inutile de demander à quelqu'un de partir lorsqu'il n'a pas atteint le but qu'il s'est fixé, pour lequel il s'est tellement investi ou quand la situation dans le pays d'origine ne change pas en mieux. En Afrique subsaharienne, la répartition des terres, le chômage des jeunes ou le manque d'autonomie pour les femmes restent inchangés quand ils ne se détériorent pas. Pour pouvoir proposer des solutions adaptées aux migrants, qui soient susceptibles d'être crédibles, il faudrait poser la question suivante aux plus anciens d'entre eux : « *Si on vous donnait la possibilité d'aller et revenir dans votre pays, y seriez-vous déjà retourné ?* » Autrement dit, l'inflexibilité des lois, n'est-elle pas la cause de l'échec des politiques de retour ?

3.1 Pourquoi décider un retour définitif ?

Il n'est pas aisé de répondre à la question : « *Quand peut-on dire qu'une personne est bien intégrée ?* ». Nous allons définir la « non intégration », pour ainsi la distinguer du « non-accomplissement du projet migratoire ». Ces deux concepts – réussite dans l'intégration et dans le projet migratoire – ne vont pas ensemble dans la stratégie des migrants. Tel peut être le cas des femmes qui émigrent pour se marier. Le retour peut être motivé ensuite par la « non-intégration » ou par l'échec du projet migratoire. Dans son article : « Retours contraints, retours construits des émigrés maliens », Catherine Quiminal essaie d'établir une première typologie des retours²⁷. Il faut faire une distinction majeure entre les retours volontaires et les retours forcés. Ces derniers peuvent avoir comme raisons un accident de travail, la maladie, le chômage prolongé, le non-renouvellement du permis de séjour ou le rejet de la demande du droit d'asile. Dans la majorité des cas dans la région malienne de Kayes, ce type de retour concerne des migrants qui reviennent avec les mains vides et qui comptent sur la

²⁷ Quiminal, C. « Retours contraints, retours construits des émigrés maliens », *Hommes & Migrations*, Retours d'en-France, n° 1236, mars-avril, 2002, p. 35-43.

solidarité familiale. Ils deviennent paysans sans salaire, bricoleurs « réparateurs d'objets », colporteurs. Leur vulnérabilité s'explique par le manque de préparation du retour forcé. Ces retours concernent parfois des femmes, renvoyées au village par leurs maris pour différents motifs : une émancipation « occidentalisée », le refus de la polygamie...

En général, les migrants maliens attendent cependant l'âge de la retraite pour retourner au pays, afin de bénéficier d'une pension complète. Depuis les années 1970, les migrants originaires de la région de Kayes ont constitué des associations de développement qui leur permettent de mettre en place des projets selon l'épargne accumulée en France et qui fournissent du travail aux membres de la famille. La majorité de ces petites entreprises ont échoué pour diverses raisons et le migrant de retour a été l'objet de reproches de la part des personnes restées au village. De plus, les politiques d'aide au retour ont obligé ces migrants à renoncer à leur titre de séjour.

Le fonctionnement communautaire des réseaux migratoires suppose que la réussite de l'un des membres du réseau entraîne des satisfactions pour les autres. Par la même logique d'entraide, la non-réussite du projet migratoire provoque une déception pour l'entourage du migrant. Souvent, celui-ci s'est fortement investi pour rendre possible le voyage en Europe. Il est pourtant rare de voir un migrant renoncer facilement à son projet migratoire. Excepté les contraintes que l'on a déjà exposées, les migrants africains vont essayer de s'en sortir en cas de « non-intégration », en acceptant de réaliser des activités moins qualifiées et des emplois précaires, pénibles à réaliser. Les privations ou les activités illicites (le trafic de drogue ou la prostitution) peuvent être des solutions extrêmes à une situation de non-intégration prolongée.

Les migrants qui ont réussi à avoir une situation stable économiquement peuvent sentir qu'ils ne sont pas intégrés à la société d'accueil, à cause des discriminations, de leur espace résidentiel ou parce qu'ils sont toujours considérés comme étrangers aux yeux de certains autochtones. Les migrants eux-mêmes n'ont pas parfois la volonté de s'intégrer. La réussite du projet migratoire est prioritaire. Les migrants se limitent à épargner pour retourner un jour au pays. Mais, dans la perception du migrant, l'épargne en soi est déjà une réussite.

Les personnes ayant plus de qualifications ressentent de manière plus directe la « non-intégration ». Les étudiants, les ingénieurs et les travailleurs qualifiés sont souvent en concurrence avec les nationaux

sur le marché du travail et peuvent ressentir directement les effets de la « non-intégration » : la discrimination à l'embauche, les difficultés pour trouver un logement, l'impossibilité d'exercer certaines professions et l'impossibilité de voter aux élections locales.

Dans le cas d'Aminata, son réseau communautaire d'amis et sa famille malienne lui permettent de faire face à la « non-intégration » et d'en diminuer ses effets sur son projet migratoire. Cependant, pour son enfant, elle planifie une intégration totale : *« L'enfant doit parler français d'abord. C'est une chance pour lui d'être en France, une opportunité. Ce n'est pas la même chose de naître et vivre en France que de vivre là-bas, au Mali. Ici, c'est mieux pour lui »*.

Dans la famille K., Salif, le troisième frère, a préféré rentrer au Mali alors qu'il dispose d'un passeport suisse suite à son adoption par sa sœur. Il explique ce retour par la nostalgie du pays, la volonté de se marier au Mali et l'impossibilité de s'adapter au climat et aux coutumes suisses. Il faut préciser que Salif avait 17 ans lors de son adoption et qu'il n'était pas vraiment conscient des difficultés rencontrées pour l'obtention du droit au séjour. Toute la famille a considéré son retour comme un « gaspillage » et un échec, puisque tout le monde s'était investi pour qu'il puisse rester en Europe.

Le deuxième cas de retour (forcé) est celui de certains adolescents qui sont obligés de retourner au « village » avec des oncles ou d'autres parents, pour apprendre « le respect ». L'autorité des aînés étant plus forte au pays d'origine, ces retours obligatoires peuvent durer plusieurs années, provoquant des ruptures dramatiques pour les adolescents, qui ne connaissent pas, pour la plupart, la société d'origine ou ne parlent pas *bambara*. Leur inadaptation est d'autant plus forte qu'ils sentent qu'ils prennent du retard par rapport à la France et que leur environnement est à la fois plus rural et plus sévère. Les femmes sont également contraintes de retourner au pays, si le mari qu'elles sont venues épouser les répudie. Il s'agit parfois de femmes mariées immigrées en France que l'on renvoie au pays parce qu'elles deviennent trop indépendantes ou trop « libérées » (cours d'alphabétisation, habillement à l'occidentale, etc.).

3.2. *Le retour perçu comme un échec*

« Un des aspects que le Mali essaie de défendre dans le processus de négociation de la signature des accords de co-développement avec la France, est la possibilité pour les migrants qui intégreraient des programmes de retour, de pouvoir le faire d'une façon progressive et surtout

pas définitive. Ceci rapprocherait les programmes de retour d'une réalité qui tient directement du comportement humain. Mais la migration est surtout une question de personnes, et de comportement individuel »²⁸.

Le problème principal des migrants de retour est l'impossibilité de faire des « aller-retour » sans devoir subir les conditions pénibles d'obtention du visa. En effet, une fois qu'ils retournent au pays d'origine s'ils sont à la retraite, ils perdent leur droit au séjour. La situation se complique quand le migrant a une famille dans le pays d'accueil, des enfants et des petits-enfants. La politique de visa de la majorité des pays européens rend ainsi difficile le maintien des liens avec la famille du pays d'accueil. Cela est parfois un motif de non-retour de la personne retraitée, qui va préférer rester auprès de ses enfants et petits-enfants en Europe et se rendre occasionnellement au pays d'origine.

Dans son article : « *Peut-on encore parler de politique de réinsertion ?* », Gaye Petek-Salom s'interroge sur les aides aux migrants de retour dans leur pays d'origine. Selon OMISTATS, à partir de 1989 et jusqu'à 1999, 2 925 bénéficiaires seulement (avec 1 927 membres de leurs familles) sont retournés au pays d'origine. En 1999, on a compté seulement 125 personnes de retour. L'explication qu'il fournit sur cette « crise du retour » est que ces plans conviennent au profil du migrant de longue date au chômage ou avec une faible retraite. Les nouvelles générations considèrent que l'argent proposé par les programmes de réinsertion ne peut pas se substituer à la somme envoyée régulièrement au pays d'origine. Le coût évalué de cette politique de réinsertion serait entre 7 000 et 10 000 euros par personne. « *Maintenant que je suis venue ici, je reste, au moins jusqu'à ce que je puisse envoyer de l'argent au pays. Je ne peux pas retourner maintenant, avec les mains vides. Il faut que je trouve un travail et que j'envoie moi-même de l'argent. C'est comme ça* » (Aminata).

Le projet migratoire n'est pas fixé à l'avance. Il change constamment, en fonction des circonstances, des valeurs et des perceptions personnelles. Les migrants ont accumulé, au cours de leurs expériences migratoires, des connaissances et du savoir-faire. Ils sont conscients maintenant (en France) que le développement de la région d'origine peut se faire « à distance », depuis le pays d'installation. Aussi, les programmes d'aide au retour devraient envisager d'autres avantages pour que ceux-ci soient efficaces.

²⁸ Entretien MA8-B.D (Conseiller Technique à la Présidence du gouvernement).

3.3. Les stratégies au village

Il est intéressant de considérer quels sont les rapports entre la construction de l'État, la « société civile » et les pouvoirs locaux et comment ceux-ci évoluent avec l'arrivée de ces nouveaux acteurs, « les migrants de retour » dans le pays d'origine. La mobilisation de l'aide au développement reste une fonction importante de leurs hommes politiques qui, à cet égard, jouent bien le rôle de « courtiers en développement » à l'échelle nationale et internationale²⁹.

Les communautés de ressortissants sont devenues à la fois des lieux de solidarité et d'interconnaissance, des lieux de reproduction d'inégalités statutaires et de rapports interpersonnels de dépendance, ce qui leur a valu le nom de « village-bis »³⁰. Les enjeux des associations villageoises sont donc d'abord des enjeux politiques. Les responsables associatifs apparaissent comme des entrepreneurs politiques qui ont su jouer sur les différents espaces sociaux auxquels ils avaient accès du fait de leur situation d'émigrés. Ils ont développé des capacités nouvelles pour les mettre au service de leur communauté. Ils s'appuient ainsi sur une double légitimité et sur la maîtrise de différents espaces sociaux qui font d'eux des interlocuteurs indispensables au moment où la communauté des ressortissants ressent, en même temps que les villageois, le besoin de s'inscrire dans une certaine « modernité » et de s'ouvrir à d'autres espaces socio-politiques.

Si l'intermédiation est au cœur de cette dynamique, deux dimensions la distinguent assez nettement des « courtiers locaux en développement ». La régulation socio-politique de la fonction d'intermédiation par la communauté évite ou limite la constitution d'un monopole individuel et l'existence d'une rente « interne ». L'accès aux ressources financières externes n'est pas non plus l'enjeu primordial. Plus qu'avec les ONG ou les organismes d'aide, c'est avec les associations d'alphabétisation, les syndicats, les militants politiques dans les foyers, que se nouent les premiers contacts. La construction de mosquées ou de puits se réalise avec les fonds propres des communautés de ressortissants, et ne demande pas l'appui des ONG.

Les premiers projets importants (dispensaires inter-villageois, périmètres irrigués) réalisés à la fin des années 1970, l'ont certes été

²⁹ Bierschenk, Th ; Chauveau, J.-P. , Olivier de Sardan, J.-P., *Courtiers en développement*, Paris, Karthala, 2000, p. 7.

³⁰ Condé et Diagne, 1983.

avec des ONG qui ont fourni un appui-conseil à la préparation des projets et un cofinancement – apports indispensables pour des réalisations de cette ampleur. La recherche de cofinancements auprès d'ONG et à travers des jumelages s'est accrue fortement au cours des années 1980 avec la généralisation de l'idéologie du développement dans les associations, l'apparition de projets plus ambitieux et des évolutions de l'émigration. Le chômage, les émigrés clandestins à la charge de leur communauté et le regroupement familial se combinent en effet pour réduire la capacité d'épargne des migrants, et donc leur possibilité de faire face à de lourdes cotisations.

Les réseaux « confrériques » méritent une mention spéciale dans la mesure où ils sont plus ouverts et plus dynamiques que les réseaux familiaux. Les ressortissants migrants sénégalais s'organisent souvent à partir des confréries qui ont un fonctionnement particulier. Fall décrit à travers l'exemple de l'hôpital de Touba, réalisé par des émigrés pour une valeur de 6 milliards de francs CFA, comment « *l'instrumentalisation des ferments identitaires nouveaux que sont la confrérie peut constituer une voie vers une prise en compte du rôle des émigrés dans le développement local* »³¹. Les associations religieuses mourides constituent des cadres d'impulsion des investissements collectifs.

Outre l'enjeu financier, ce déploiement d'efforts répond également à une quête de reconnaissance sociale dans la société de résidence : reconnaissance du rôle positif des émigrés dans un contexte de xénophobie croissante, mais aussi reconnaissance personnelle pour les responsables. Les plus dynamiques et les mieux intégrés ont développé des réseaux de relation dans le milieu socio-politique local (municipalités, comités de jumelage, associations locales ou d'aide aux émigrés) voire national, et se sont construits en France une notabilité locale qu'il faut consolider à cette étape de leur trajectoire, d'autant plus qu'ils sont souvent en famille et n'envisagent pas de rentrer au pays. L'enjeu consiste maintenant à consolider une position en France en s'appuyant sur le rapport au village.

Le suivi des membres de la famille K. retrace les conditions d'intégration et de mise en place des réseaux de migrants africains en Europe. Les unités familiales permettent un élargissement des possi-

³¹ Fall, A.S. « Enjeux et défis de la migration internationale de travail ouest-africaine », IMP, *Cahiers des migrations internationales*, BIT, n° 62F, 51 p., 2003 (p.14-17).

bilités offertes à ses membres. Chaque trajectoire est cependant en même temps collective et individuelle. Elle s'appuie sur la famille mais dépend aussi des conditions de chaque individu dans un contexte donné. Il est difficile de déterminer si les migrants africains possèdent des stratégies propres, différentes des autres migrants. Ils font face aux rigidités du système d'accueil, parfois de la même manière que les migrants d'Europe de l'Est. Ils ont parfois des revendications particulières qui obéissent plutôt à des éléments qui relèvent de leur culture.

Les stratégies mises en place par les migrants pour s'attribuer une place dans la politique ou dans le contexte local, à travers le prestige social, la mise en place de projets de développement ou d'autres, commencent à provoquer dans les pays d'accueil un remaniement des systèmes d'aide au retour.

« En effet, les politiques de coopération ne peuvent plus s'abstraire de la nécessité de prendre en compte la migration des hommes comme un élément clef du développement ou du mal-développement des pays du Sud »³².

Les migrants se retrouvent au cœur de ces changements, mais leur vision du projet migratoire est de court terme. Les politiques migratoires se fixent des objectifs de long terme et ce décalage produit des tensions. Néanmoins, ces logiques peuvent se retrouver dans des lieux de concertation, comme les réunions des ressortissants de l'étranger pour le développement du pays d'origine.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bierschenk Th., Chauveau J.-P. et Olivier de Sardan J.-P., (éd.) (2000) – *Courtiers en développement ; les villages africains en quête de projets*, Paris : APAD-Karthala, 328 p.
- Chauveau J.-P. et Yung J.-M., (éd.) (1995) – *Innovations et sociétés : Quelles agricultures ? Quelles innovations ?*, Actes du XVIe séminaire d'économie rurale Montpellier : (CIRAD-INRA-ORSTOM), vol. II.
- Chauveau, J.-P. et al. (1999) – *La dynamique des sociétés rurales face au projet de développement participatif de développement rural*, Rome, FAO, série participation populaire, n° 11, 149 p.

³² Allocution de M. Charles Josselin, Ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie, sur la fête du football africain, l'aide de la France au Mali et la signature de deux conventions de financement entre les deux pays, Bamako, Mali, le 11 février 2002.

- Courade G., (1997) – « Des papiers et des hommes », *Politique africaine*, n° 67, p. 3-30.
- Quiminal, C., Timera, M. (2001) – « 1974-2002, les mutations de l'immigration ouest-africaine », *Hommes et migrations*, n° 1239, p. 19-32.
- Bredeloup, S. (1995) – « Tableau synoptique : expulsions des ressortissants ouest-africains au sein du continent africain (1954-1995) », *Mondes en développement*, 13 (91), p. 117-121 ;
- Delaunay, D. (1984) – *De la captivité à l'exil. Démographie des migrations paysannes de la moyenne vallée du fleuve Sénégal*, Paris, ORSTOM.
- Minvielle, J.-P. (1985), – *Paysans migrants du Fuuta Toro*, Paris, ORSTOM.
- Bazenguissa, R., Gaffey, J. Mc., (1995) – « Vivre et briller à Paris : jeunes Congolais et Zaïrois en marge de la légalité économique », *Politique africaine*, n° 57, p. 124-134.
- Mayoyo, (1995) – « Migrations Sud/Nord : levier ou obstacle. Les Zaïrois en Belgique », *CEDAF, Les Cahiers africains IV*, 13.
- Lututala, M.P. (1997) – « L'élargissement de l'espace de vie des Africains : comment le « pays des oncles européens » devient aussi celui des neveux africains », *Revue Tiers-Monde*, n° 150, p. 333-346.
- Crenin, (1994) – « Malgaches de Bordeaux, entre intégration et recherches identitaires », *Hommes et migrations*, n° 1180, octobre, p. 10-16.

Le département du Nkam hier et aujourd'hui : de la centralité à la marginalité³³

Maximilien Esse Djeng
Célestin Kaffo
Michel Simeu Kamdem

Le Nkam est l'un des 58 départements que compte le Cameroun. Située dans la région administrative du Littoral, cette unité territoriale est limitée au nord et au nord-est par les régions de l'Ouest et du Centre, deux régions qui ont une certaine influence sur l'échiquier politico-administratif national. Plus encore, elle est voisine de Douala, le principal pôle économique du Cameroun et de l'Afrique centrale. C'est dire si ce département occupe une position privilégiée au triple plan stratégique, économique et politique.

Peuplé d'environ 45 000 habitants en 2010 et vaste de près de 5 800 km², le Nkam enregistre une densité de peuplement d'à peine 8 hab/km², soit cinq fois moins que la moyenne des densités observées dans les six départements qui l'entourent. Aussi, le développement socio-économique dans ce département présente-t-il comparativement, des faiblesses : urbanisation modeste, faible structuration de l'espace rural, industrialisation inexistante.

Ceci est d'autant plus surprenant que la position cartographique centrale du territoire devrait constituer un véritable atout. Comment dès lors expliquer sa marginalité actuelle confirmée par son dénuement ?

³³ Pour la localisation du lieu au Cameroun, se reporter à la carte p. 24.

Quels en sont les fondements ? Des investigations menées dans ce département en 2008 et en 2009 par l'Institut national de cartographie, éclairées par une analyse territoriale du système centre-périphérie camerounais, permettront d'esquisser quelques éléments de réponse.

1. Une place centrale dans l'histoire

Au Cameroun, le département du Nkam frappe par sa propriété à être à la fois un centre politique et économique – parce qu'il a été central dans la géographie et l'histoire.

1.1. Une centralité géographique

Le département du Nkam est la seule unité administrative du Littoral qui partage ses limites avec tous les autres départements de la région, notamment le Moungo à l'ouest, la Sanaga Maritime à l'est et au sud, le Wouri au sud-ouest. Bien que drainé par un fleuve important qui porte son nom, il ne donne pas directement sur la mer. Hors du Littoral, il est limitrophe du Ndé et du Haut-Nkam, deux départements de l'Ouest et du Mbam-et-Inoubou dans le Centre. Ce contact avec trois régions donne au Nkam une position centrale assez rare au Cameroun. Un tel lieu central doté d'une bonne accessibilité lui permet de concentrer des services. Cela explique-t-il la forte diversité ethnique et culturelle que l'on y rencontre et le dynamisme économique qu'a connu la région dans l'histoire ?

1.2. Un brassage ethnique important

Le département du Nkam est l'un des plus divers ethniquement au Cameroun. Réceptacle de nombreux peuples, il fut un haut lieu de contacts et d'échanges. Une vingtaine de groupes ethniques y sont établis sur les 250 que compterait le Cameroun (Breton et Barbier, 1971). À ce titre, il constitue un cas particulier. Fait rare, les populations du Nkam sont enracinées et jouissent par conséquent de tous les droits et privilèges que confère l'autochtonie.

L'implantation du peuplement du Nkam se fait dès le XVIII^e siècle au cours duquel les Dibom, les Mbang, les Bossua, les Bandem, les Banen, les Bodiman et les Ewodi s'y sédentarisent. Ces peuples sont rejoints au XIX^e siècle par les Mbiam, les Moya, les Bokon, les Tongo, les Baba, les Mitombi et les Fouda, groupes que J.-C. Barbier (1971) distingue sous le vocable de « Batongtou » et proches des

Bamiléké de l'Ouest du Cameroun. Au milieu du XX^e siècle, les Bamiléké, Eton et Manguissa s'y sont implantés à la faveur de l'opération de colonisation agricole Yabassi-Bafang initiée par le gouvernement. Plusieurs groupes de nationaux et étrangers y ont des activités dans les sociétés forestières, les grandes plantations et les pêcheries.

Au-delà des différences, on observe une grande symbiose entre ces populations et leur milieu de vie. Après que les premiers occupants eurent accueilli les vagues successives de migrants, l'ancrage des différents groupes se manifeste à présent à travers les divers terroirs cantonaux avec des formes spécifiques de mise en valeur exprimant aussi leur identité dans la toponymie, tout en gardant une grande cohésion.

Le département du Nkam comporte un échantillon assez large de groupes linguistiques. Il peut être subdivisé en quatre aires linguistiques qui parfois s'entremêlent, surtout dans sa partie septentrionale. On peut ainsi distinguer les groupes linguistiques Sawa dans le sud-ouest du département, Bassa dans le centre, le sud, l'est et le nord-ouest, et Batongtou dans l'extrême nord et le nord-est (tabl. 21).

Tableau 21: Groupes linguistiques présents dans le Nkam

Groupe linguistique	Ethnies composantes
Sawa	Bossua, Bodiman, Ewodi, Dibom
Bassa	Mbang, Bandem, Banen
Batongtou	Mbiam, Moya, Bokon, Tongo, Baba, Mitombi, Fouda
Autres	Bamiléké, Manguissa, Eton etc.

Les habitants de ce département sont polyglottes : environ 95 % des habitants s'expriment couramment en au moins trois langues locales dans la campagne comme en ville. Ce caractère polyglotte permet à chacun de se sentir à l'aise dans les normes, les pratiques et les cultures des autres si bien que l'on peut avancer que les germes d'un esprit national s'y expriment avec plus de force qu'ailleurs au Cameroun, tant il est vrai que le rapprochement des cultures est fondamental pour l'émergence d'un tel esprit.

Deux principaux genres de vie s'expriment ici de manière distinctive : celui des « peuples de l'eau » et celui des « peuples de la terre ferme ».

L'existence des « peuples de l'eau » est rythmée par les activités aquatiques. La pêche y constitue l'activité principale et ils commu-

niquent, se déplacent et échangent le long des cours d'eau. L'itinérance est au cœur du mode de vie des ethnies *sawa* du fait des inondations. En 2005, la localité de Tondè a accueilli plus d'un millier d'habitants des berges du fleuve Nkam suite à la montée des eaux. Principalement établie dans le sud-ouest du département, cette population constitue en 2009 environ le tiers des habitants du Nkam.

Les « peuples de la terre ferme », de la forêt et des Grassfields, vivent principalement des produits de l'agriculture, de l'élevage et de la chasse. Sédentaires, ils cultivent principalement des tubercules, le palmier à huile, le café et le cacao. Leurs habitations en semi-dur sont bâties le long des axes routiers et dessinent des « villages-rue » couvrant près de 75% du territoire départemental et constituant les deux-tiers de la population du département. Cette population appartenait aux aires linguistiques bassa, batongtou et autres.

1. 3. Une forte concentration d'activités économiques

L'accessibilité du Nkam grâce à un fleuve navigable, reliant l'arrière-pays de Douala riche en matières premières agricoles à la mer, a permis la construction d'un port fluvial à Yabassi. Ce port est lui-même à l'origine d'un foisonnement d'activités économiques dans la région.

Le port de Yabassi date de la période coloniale allemande, du début des années 1900. C'est le tout premier port fluvial du Cameroun. Il est à l'origine de l'afflux de populations nationales de toutes origines vers ce département qui, à l'époque coloniale française (1919-1959), est crédité d'environ 150 000 habitants. Cette infrastructure a permis à la ville de Yabassi de s'urbaniser rapidement en ponctionnant les campagnes environnantes. Celle-ci devient très vite un centre de décision administratif important après que les Allemands eurent investi Buea comme capitale coloniale. En clair, autant pour les colons que pour les populations locales, cette ville portuaire revêt une signification singulière au triple plan politique, économique et socioculturel.

Au plan politique, les administrations coloniales allemande et française par la suite tirent avantage de la position stratégique de ce lieu situé à cheval sur trois régions (le Centre, le Littoral et l'Ouest), pour en faire une base arrière de contrôle de l'« hinterland ».

C'est ainsi qu'à l'approche de la Première Guerre mondiale de 1914-1918, le gouvernement colonial allemand s'est replié sur Yabassi. Les colons français qui ont succédé aux Allemands se sont appuyés aussi sur Yabassi pour investir l'intérieur du pays. Lorsqu'il

fallut décoloniser le Cameroun, Yabassi s'est érigé en bastion de la lutte menée par les mouvements revendiquant l'indépendance.

Au plan économique, Yabassi grâce à son port connaît une intense activité du fait de la proximité de Douala et de la navigabilité du fleuve Nkam qui devient Wouri dans sa partie inférieure. Jusqu'en 1950, c'est une importante place portuaire où s'établissent et se déploient de grandes firmes commerciales (King Textile, CFAO, PIRET, JAKOVIDIS, SCOA, PZ, SHO, SOUDANAISE, etc.). Pendant cette période, on exportait jusqu'à cent mille tonnes environ, faisant de Yabassi le second pôle économique de la partie méridionale du Cameroun.

Au plan politique enfin, les populations se sont érigées en interlocutrices privilégiées entre les décideurs et les populations de l'« hinterland ». La chefferie de Yabassi a ainsi pu reléguer les institutions traditionnelles des alentours au rang de subordonnées.

Les zones rurales ont, elles aussi, connu bien des mutations en raison de l'implantation de grandes plantations et du travail du bois. Les grandes plantations cultivent essentiellement du cacao et de l'hévéa. L'une d'elles couvrant 512 ha a été rachetée par Soppo Priso aux Européens. Ses employés s'établissent au lieu-dit Banyà qui demeure aujourd'hui encore le plus grand secteur résidentiel de Yabassi. En plus de ces cultures dont le produit est évacué à partir du port, les Dogpenda sont aussi les premiers producteurs de palmistes du sud du Cameroun.

Deux compagnies forestières ratissent large dans cette zone, la SEFIC BOIS et la Compagnie forestière du golfe de Guinée (CFGG). La première pouvait exporter chaque jour jusqu'à trois cents billes d'essences recherchées à partir du port de Yabassi. La collecte et l'exportation du bois ont ainsi constitué une activité dominante pendant les décennies de fonctionnement du port de Yabassi.

1.4. Une centralité liée à la présence de la SODENKAM

La Société de développement du Nkam (SODENKAM) est une initiative de l'État du Cameroun pour promouvoir le développement rural dans la zone du Nkam septentrional à travers la colonisation agricole. Sa création remonte aux années 1970. Elle s'investit dans le cadre d'une vaste opération baptisée « Opération Yabassi-Bafang » pour ouvrir à la dynamique région de l'Ouest, la route de Douala par ce relais. Cette structure polarise toute l'activité économique de la zone. Elle s'approprie les terres, recense et forme les paysans désireux de s'installer, leur octroie des parcelles, met les semences et l'outillage à leur disposition, stocke et écoule la production.

Outre l'implantation et l'encadrement des paysans, cette société met en place les infrastructures de base (établissements scolaires, centres de santé, adductions d'eau, réseau électrique, aménagement et entretien des routes...). En clair, dès sa création, la SODENKAM s'occupe du développement intégré dans cette zone. Elle a établi son siège à Nkondjock, lui faisant bénéficier de plus d'un millier d'emplois directs et indirects mais aussi d'une adduction d'eau, d'un réseau électrique fiable, d'un quartier résidentiel de haut standing et de plusieurs services déconcentrés de l'État, etc.

En 1987, lorsque cette structure est mise en liquidation, son bilan indique dix-sept villages pionniers créés sur les quarante-quatre prévus après une dizaine d'années de fonctionnement effectif. Cette zone constitue cependant le premier bassin de production de café (une des principales matières de base de l'économie nationale) du pays, devançant même le Moungo. Certaines années, la production dépassait les 30 000 tonnes sans compter le tonnage de fèves de cacao produit ou la production de diverses racines et bananier plantain. Pour tout dire, quand la SODENKAM fonctionne, la zone nord du Nkam « vit », inspire le respect et confère de la fierté à ses habitants.

En définitive, la centralité du Nkam tient d'abord à sa position géographique centrale, mais surtout au foisonnement des activités économiques induites par la présence du port de Yabassi et, plus tard, à l'intervention de l'État keynésien créant la SODENKAM.

2. La marginalité d'aujourd'hui

Contrairement à cette période glorieuse dans l'histoire, le département montre aujourd'hui le spectacle d'une zone laissée à l'abandon. Alors que ses populations ont développé un esprit national enviable, le Nkam présente une faiblesse notoire dans la transformation de ces potentialités en ressources, et ceci se manifeste à travers son sous-peuplement et son faible développement.

2.1. Une démographie stationnaire

La population rurale tend à décroître particulièrement dans les zones les plus enclavées à proximité du département de la Sanaga Maritime. À en croire les projections démographiques actuelles (INS, 2000) le département pourrait disparaître. Entre 1976 et 1987, le taux de croissance de la population rurale du Nkam a été négatif, soit - 0,08 contre 4,65 en zone urbaine (INS, 2000).

Ce département occupe 31 % de la superficie totale de la Région du Littoral mais ne représente que 3 % de la population. C'est tout le contraire du Wouri qui regroupe 62 % de la population sur 5 % seulement de la superficie de la région. Après avoir avoisiné les 150 000 âmes pendant la colonisation, la population de cette unité administrative n'en compte aujourd'hui qu'à peine le tiers.

2.2. Une économie à la traîne

L'exploitation agricole se fait dans le cadre d'exploitations familiales en général inférieures à un hectare. Ces exploitations qui occupent quelques clairières et les espaces voisins des habitations sont souvent mal entretenues. Entre 2003 et 2007, on ne voit qu'une très faible augmentation des surfaces consacrées au cacaoyer et au caféier, en dépit de l'embellie constatée sur les cours ces dernières années. Absence de mécanisation agricole et outil très artisanal de production (houe, machette, hache) combiné à de faibles densités expliquent ces faibles résultats. Les petites parcelles défrichées et cultivées retournent à la forêt quelques années seulement après la mise en jachère.

Sur un autre plan, les faibles densités de population ne facilitent pas l'aménagement de ce territoire, notamment la mise en place des équipements collectifs. L'hôpital de district de Yabassi, bien que disposant des équipements d'une structure sanitaire de son rang, accueille à peine 1350 patients annuellement, ce qui représente en réalité moins de 30 % de la moyenne nationale des consultations pour un hôpital de ce type. Dans le même temps, les populations des localités excentrées à l'instar de Béap et Bangopé dans le nord Makombé doivent parcourir 20 à 30 km pour arriver au centre de santé le plus proche, empruntant en toute saison des routes en très mauvais état. Ceci ajoute à la marginalisation du Nkam.

À l'heure actuelle, aucune entreprise industrielle digne de ce nom ne fonctionne dans le Nkam, même pas de petites structures comme les boulangeries. Seules, deux unités de transformation de bois fonctionnent de manière intermittente, une menuiserie industrielle (Interface S.A) inaugurée en octobre 2003 à Yabassi et une scierie de récupération et de déroulage de bois du GIC Mafil installée à Lamba.

3. Pourquoi le déclin actuel ?

La disparition du port de Yabassi et de la SODENKAM ont signé logiquement le déclin et la marginalité du Nkam. Le port de Yabassi a

cessé son activité suite à la construction du pont sur le Wouri et au développement des infrastructures routières. La faillite de la SODENKAM est le résultat de l'entrée du Cameroun dans la logique de l'ajustement structurel et de l'affaiblissement de l'État.

En effet, si le port a créé et a donné vie à Yabassi, sa disparition s'apparente pratiquement à la « mort » de la ville. Sans port, Yabassi est une ville sans « âme » au sens de Jérôme Monnet, évoquant la « parabole de Mexico ». Sa disparition a entraîné la dispersion des populations, contribuant par la même occasion à la mise à l'écart de cette partie du Nkam. Le vide que laisse la SODENKAM redistribue les cartes vers Douala et les villes de l'Ouest notamment.

Au total, la double disparition du port de Yabassi et de la SODENKAM renvoie le département, de sa position centrale dans le contexte colonial et keynésien de production à une localisation périphérique quand la loi du marché et le consensus de Washington dictent leur loi à la géographie. Il est vrai aussi que les populations du Nkam ont subi ces deux formes de développement en y prenant part de manière secondaire, sans pouvoir reprendre à leur profit ces formes de production condamnées par la mondialisation capitaliste.

La centralité du Nkam, qui semble réelle du point de vue cartographique, lui a valu dans l'histoire relativement récente d'être à la fois un centre important de brassage de populations venues d'horizons divers et un centre économiquement rayonnant et dynamique en raison d'interventions extérieures commandées par des logiques exogènes sur lesquelles les populations n'ont aucune prise. L'activité du port de Yabassi alors en plein essor a fait de cette cité, la deuxième « métropole » économique de la région après Douala. Lorsqu'arrive la SODENKAM dans les années 1970, c'est toute la partie septentrionale qui est alors arrimée à la dynamique économique que connaît déjà le sud du département. Si le Nkam constitue aujourd'hui encore un *melting pot* sur le plan sociétal, il a conservé peu de chose économiquement de la faste période coloniale et des premières années de l'indépendance. En effet, la disparition des moteurs de développement que furent le port de Yabassi et la SODENKAM a plongé l'ensemble du département dans une telle léthargie économique, qu'on en vient à se demander si le Nkam est encore dans le sillage de Douala, principale métropole économique du Cameroun et gros débouché pour ses ressources naturelles.

En fin de compte, cette étude démontre que la position centrale ou marginale d'une entité territoriale, quelle qu'elle soit, se définit par sa capacité (et celle des autres) à valoriser ses potentialités et à créer de la richesse. Ceci s'analyse à l'échelle locale, nationale et mondiale et en fonction des technologies les plus à même de produire au meilleur coût. Plus les perspectives de production sont bonnes, plus les populations affluent et s'enracinent, conférant un caractère central à l'unité spatiale concernée – tout en refluant très rapidement quand l'investissement disparaît. C'est cette flexibilité et cette adaptation des populations camerounaises au néolibéralisme qu'expérimente aujourd'hui le Nkam. Reste à espérer que ce département aux grandes potentialités économiques se repositionnera au centre à court terme, avec le retour possible de l'État régulateur lors de la crise mondiale de 2008.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Barbier J.-C., (1971) – *Les villages pionniers de l'opération Yabassi-Bafang. Aspects sociologiques de l'émigration bamiléké en zone de forêt, dans le département du Nkam*, Yaoundé, ORSTOM, 303 p.
- Commune de Nkondjock, (2009) – *Feuille de route 2009-2011*.
- Esseck D., (1985) – *Déprises et reprise humaine dans les campagnes de Cameroun : Exemple du nord du département du Nkam*, Université de Yaoundé.
- Monnet J., (1993) – *La ville et son double : la parabole de Mexico*, Paris, Nathan.
- Ndjem E., (2008) – *La problématique du développement local à Yabassi*, Maîtrise, Université de Yaoundé 1.
- Ndock Ndock G., (2005) – *Exploitation forestière et problématique du développement dans l'arrondissement de Nkondjock (Département du Nkam)*, Mémoire de maîtrise de géographie, Université de Dschang.
- ORSTOM, *Dictionnaires des Villages du Nkam*.
- Sen G., (1979) – *Le pays Yabassi. Une région en crise*.

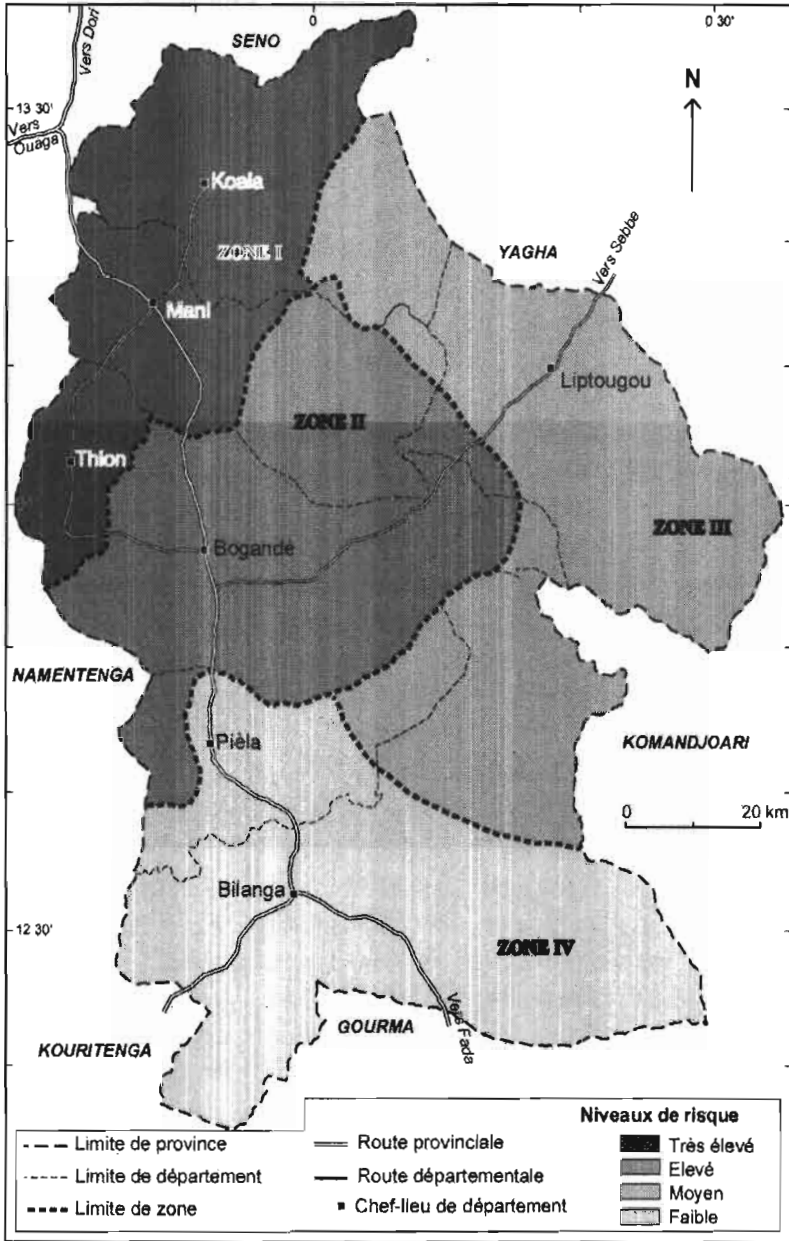
La vulnérabilité alimentaire dans la zone climatiquement sensible de l'est du Burkina Faso ³⁴

François de Charles Ouedraogo

Les politiques alimentaires mises au point dans les pays subsahariens sont encore loin de diminuer substantiellement la vulnérabilité alimentaire. Nous avons choisi d'analyser le problème dans une province du Burkina oriental, sensible au retard des pluies du fait que l'agriculture y est très peu artificialisée (protégée des risques naturels). Peuplée de 330 000 habitants (78 % de Gourmantché, 17 % de Peuls, 5 % de Mossi), la province de la Gnagna a un climat soudano-sahélien (avec une tendance plus sèche en allant vers le nord) et est située en marge de la vie économique et politique du Burkina Faso.

Les acteurs ruraux de la Gnagna sont inégalement exposés à la vulnérabilité alimentaire, qualifiée d'apparente quand elle résulte de risques (probabilité de ne rien récolter à cause d'un déficit pluviométrique) et d'incertitudes (irrégularité des pluies) imposés par la nature. La vulnérabilité alimentaire devient « réelle » quand elle s'explique par l'incapacité des communautés à mobiliser les moyens de production pour affronter les risques et les incertitudes climatiques.

³⁴ Cette contribution résume une thèse soutenue en février 2004, sous la direction G. Courade, à l'Institut d'études pour le développement économique et social (IEDES), Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne).



Carte 1 : Découpage de la province de la Gnagna en zones de risques alimentaires

C'est l'ampleur des réponses collectives et individuelles qui permet de mesurer véritablement le niveau de vulnérabilité d'une communauté : jusqu'à quel point subit-on risques et aléas ? Les

parades permettent-elles de réduire les effets de ceux-ci sur la disponibilité des aliments ? Les Gourmantché, premiers occupants du milieu, ont plus facilement accès aux potentialités que les migrants mossi venus de l'ouest ou les pasteurs peuls descendant du sahel. Nous avons défini une potentialité comme une ressource non mise en valeur : la terre, les nappes d'eau, les arbres alimentaires, etc. Est ressource une potentialité mise en valeur par un facteur de production tel que le travail ou les outils, afin de satisfaire un besoin alimentaire.

Si dans l'ensemble les sociétés de la Gnagna vivent dans l'insécurité alimentaire, c'est parce qu'elles ont des capacités insuffisantes à transformer les potentialités en ressources (Chambers et *al.* 1990). Aussi, la réduction durable du hiatus potentialités-ressources est impérative si l'on veut amoindrir, voire vaincre la vulnérabilité des ménages.

En 2000, nous avons établi l'inventaire des potentialités et des ressources dans les 276 villages de la province. Ce travail a permis le découpage de la province en quatre niveaux de risques alimentaires (carte 1). La zone I au nord-ouest de la province subit de plein fouet la soudure alimentaire (période difficile marquée par l'attente de la récolte à venir, alors que la précédente est en voie d'épuisement) provoquant une forte pression sur les ressources.

Le risque climatique et le degré de pression sur les ressources perdent leur importance au fur et à mesure qu'on avance vers le sud, où la zone IV présente le déficit alimentaire le moins grand du fait d'une disponibilité en eau plus importante, par exemple. En 2001, nous avons enquêté auprès d'un échantillon de 626 ménages. La soudure alimentaire et la capacité de résilience (réponse, résistance) des ménages ont fait l'objet d'une analyse.

Après avoir caractérisé les dimensions de l'insécurité alimentaire, nous mesurerons le hiatus entre potentialités et ressources avant de rechercher les déterminants sur lesquels nous estimons qu'il faut agir pour lutter contre la vulnérabilité alimentaire dans la Gnagna.

1. L'insécurité alimentaire en 2000 et 2001

Pour caractériser les crises alimentaires dans l'espace et dans le temps, deux indicateurs nous ont semblé pertinents : la baisse du niveau de remplissage des greniers et la fluctuation des prix des céréales. À partir de ce constat, nous nous sommes interrogés sur les recours et les anticipations classiques de la population.

1.1. Le grenier : indicateur apparent des disponibilités alimentaires

La baisse rapide des niveaux des greniers de céréales en saison sèche annonce une soudure alimentaire difficile. Nous avons ainsi constaté qu'en juillet 2000, la soudure alimentaire a affecté davantage les ménages de la zone I (tableau 22) au nord-ouest de la province (les départements de Thion, Mani et une partie de Koala) et aussi la zone II au centre (Bogande). 7 % des villages de la province ont obtenu une production agricole suffisante avec une pluviométrie 1999-2000 satisfaisante : 655 mm contre une moyenne interannuelle de 588 mm.

L'année suivante a connu une pluviométrie insuffisante (506 mm) et 67 % des ménages ont épuisé leurs greniers avant l'hivernage. Ceux qui avaient encore des réserves ont acheté des céréales afin de reporter l'ouverture des greniers. Les difficultés alimentaires ont été plus prononcées qu'en 2000.

Tableau 22 : Niveaux de remplissage des greniers dans les villages de la Gnagna selon les zones de risque, en juillet-août 2000 (en % de villages)

Niveau de remplissage	Zone I	Zone II	Zone III	Zone IV	Ensemble
Greniers vides	61,2	66,0	23,7	6,9	40
Greniers presque vides	35,7	34,0	55,3	82,6	52,7
Greniers suffisants	3,1	0,0	21	10,5	7,3
Total	100 (98)	100 (53)	100 (38)	100 (86)	100 (275)

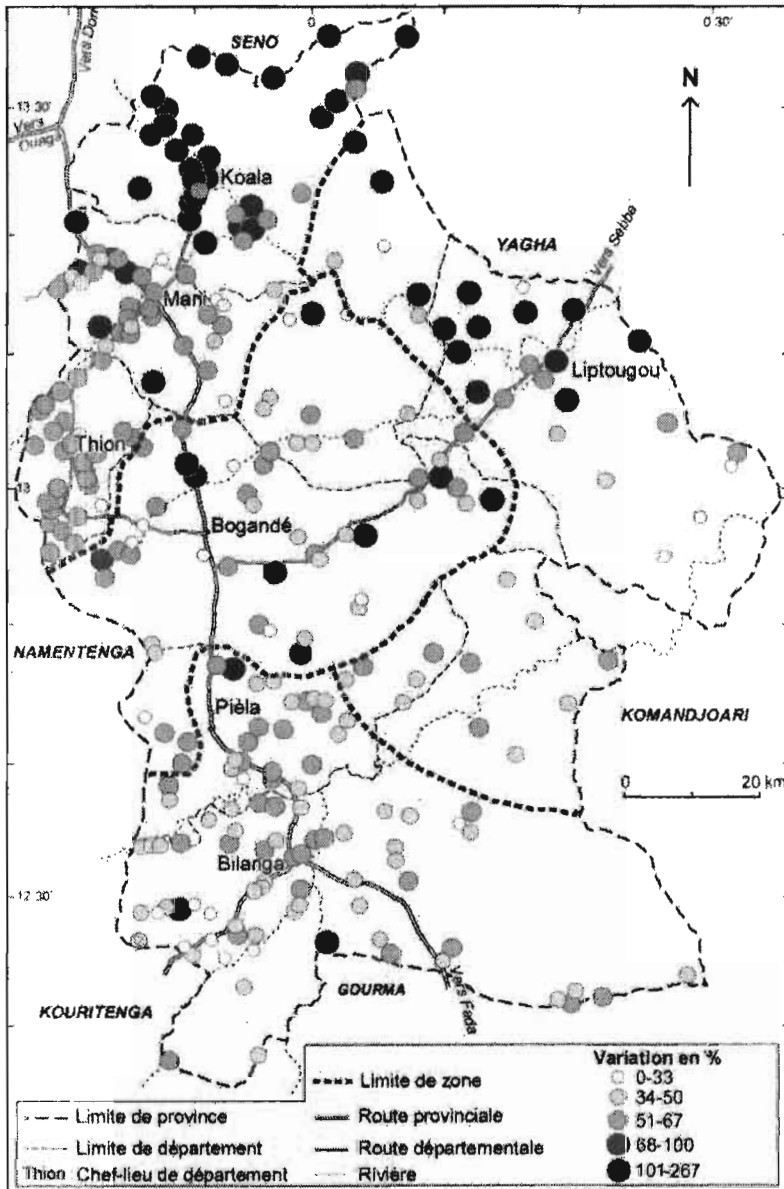
Source : IRD/Univ. Ouagadougou/IEDES-Paris I, 2000.

La charge alimentaire (nombre de bouches à nourrir), la vente des céréales, les dons et les cérémonies, constituent les déterminants de la baisse du niveau des greniers. Mais les ménages mettent en place des stratégies pour faire face aux déficits et éviter la disette. Le niveau du grenier n'est donc pas un indicateur certain des crises alimentaires, mais celui des disponibilités alimentaires au sein des ménages.

1.2. Les prix céréaliers : indicateur approximatif du déficit alimentaire

Depuis la libéralisation des marchés en 1991 au Burkina Faso, suite à l'application des programmes de l'ajustement structurel (Courade, 1998 ; ministère de l'Agriculture du Burkina, 1999), les commerçants fixent librement les prix des céréales. Les stocks céréaliers de

l'État et des ONG n'influent pas significativement sur les écarts spatio-temporels des prix. À la fin de la récolte en novembre 2000, l'assiettée (ou *yorouba* pesant environ 3,5 kg) s'achetait 145 francs CFA en moyenne contre 225 francs CFA en période de soudure alimentaire.



Carte 2 : Écarts du prix du *yorouba* de sorgho blanc (en %) entre décembre 1999 et juillet 2000, par village de la Gnagna

Dans un village sur deux, les prix ont doublé entre novembre 1999 et juillet 2000 (carte 2). Le nord de la province a connu les plus fortes progressions saisonnières des prix. Les commerçants, mieux organisés que les producteurs, sont les vrais responsables des fluctuations des prix ; ils les font monter en période de soudure.

La récurrence des soudures alimentaires dans le passé (Gado, 1993) – seulement un dixième des villages n'a pas connu de disette durant les années 1990 – n'est pas toujours liée à une production céréalière déficiente, mais à la gestion des stocks et à la capacité de mobilisation des céréales par les ménages. La disponibilité alimentaire est constituée par les greniers familiaux et les stocks des commerçants.

1.3. Les réponses à la soudure alimentaire intense

Parmi les réponses privilégiées par les ménages ruraux pour « passer » la soudure alimentaire, il y a le recours aux alternatives conjoncturelles, concrètes et rapides quand la crise est là. Il s'agit de la cueillette des feuilles alimentaires consommées en complément ou en remplacement des céréales. En 2000, le recours aux feuilles a été plus fréquent en zone I (60 % des villages) que dans les autres zones (33 %). L'année suivante, la situation n'a pas changé, la moitié nord de la province ayant eu recours aux feuilles de manière plus fréquente (tableau 2). La disponibilité des plantes alimentaires en fonction des saisons de l'année module le recours aux feuilles.

Tableau 23 : Répartition de l'année alimentaire selon l'origine et le type d'aliment de base (en nombre moyen de jours par ménage et par zone en 2001)

Aliments	Zone I	Zone II	Zone III	Zone IV	Moyenne
Mil/sorgho produits	185	152	174	207	176 (48,1 %)
Mais produit	10	10	16	13	12 (3,3 %)
Feuilles cueillies	19	30	18	17	22 (6,1 %)
Céréales extérieures*	151	173	157	128	155 (42,5 %)
Total	365	365	365	365	365 (100 %)

Source : IRD/Univ. Ouagadougou/IEDES-Paris 1, 2002. * Céréales achetées sur le marché ou reçues en don.

Les aides alimentaires institutionnelles posent le problème de la gestion des stocks, de l'identification des villages et des individus les plus fragilisés pour en bénéficier. À une partie septentrionale accusant un risque élevé de crises alimentaires, correspond une intervention significative des institutions d'aide alimentaire. En 2001, au moins 20 % des ménages ont reçu une aide alimentaire. L'État reste le principal donateur dans le domaine de l'aide. Pour ce faire, il a mis en place des dispositifs de gestion des crises alimentaires, allant de l'OFNACER dans les années 1970 à la SONAGESS³⁵ aujourd'hui.

Les banques de céréales financées par l'État et les ONG doivent devenir à terme des unités économiques socialement gérées par des organisations paysannes et assurer de la sorte la régulation des céréales par des ventes à des « prix sociaux ». En réalité, leur gestion implique, pour anticiper la hausse des prix, la responsabilisation des villageois, l'existence d'un fonds de roulement important et le transfert de la fonction commerciale aux commerçants qui peuvent suivre l'évolution des prix des céréales.

Les paysans gourmantché ont fait le choix fondamental d'un système de production associant l'agriculture et l'élevage. Ce dernier joue un rôle stratégique dans la sécurisation alimentaire, puisqu'il crée un « grenier sur pied » que le producteur déstocke pour l'achat des céréales en période de déficit alimentaire. En 2001, il a assuré 50 % de l'ensemble des revenus (tableau 24). Toutefois, le producteur est sujet à un jeu de fluctuation des prix des animaux au cours de l'année. En 2001 toujours, le prix moyen d'un bœuf permettait au chef de ménage d'acheter 1 000 kg de céréales après la récolte et moitié moins en fin de saison sèche, lorsque les prix du sorgho sont les plus élevés.

Tableau 24 : Répartition de l'origine des recours en 2001 pour l'achat de céréales en période de soudure alimentaire (en %)

Vente de bétail	Epargne	Aide en argent	Aide alimentaire	Emprunt d'argent	Emprunt de céréales	Vente d'outils et biens	Total
50	27	8	8	4	2	1	100

Source : IRD/Univ. Ouagadougou/IEDES-Paris I, 2002.

La migration, une autre forme de recours face aux crises alimentaires, ne touche que 5 % des ménages. Par contre, dans la quasi-

³⁵ OFNACER : Office national des céréales. SONAGESS : Société nationale de gestion des stocks ; 30 000 tonnes de céréales sont en réserve.

totalité des ménages, l'ajustement alimentaire est la première régulation en cas de mauvaises récoltes. En 2001, près de 60 % des ménages ont diminué leur consommation alimentaire quotidienne. En conséquence, une bonne partie de la population devient sous-alimentée. Parmi ces stratégies de réponse à la crise alimentaire, on trouve le maraîchage, le petit commerce dont l'artisanat alimentaire, l'em-bouche et l'orpaillage.

Au total, la partie nord de la province semble plus sujette aux crises alimentaires que la partie sud, mieux dotée en potentialités naturelles. Si les indicateurs de la vulnérabilité alimentaire des ménages (niveau des greniers, prix des céréales, risque climatique...) sont utiles pour analyser la dimension spatio-temporelle des crises alimentaires, ils n'en sont pas moins trompeurs parfois sur le niveau réel de vulnérabilité des groupes familiaux et des individus.

2. Un profond hiatus entre potentialités et ressources

Le système agricole étant encore peu artificialisé, la production alimentaire reste fortement corrélée à la disponibilité des potentialités ainsi qu'au niveau d'application des savoir-faire paysans.

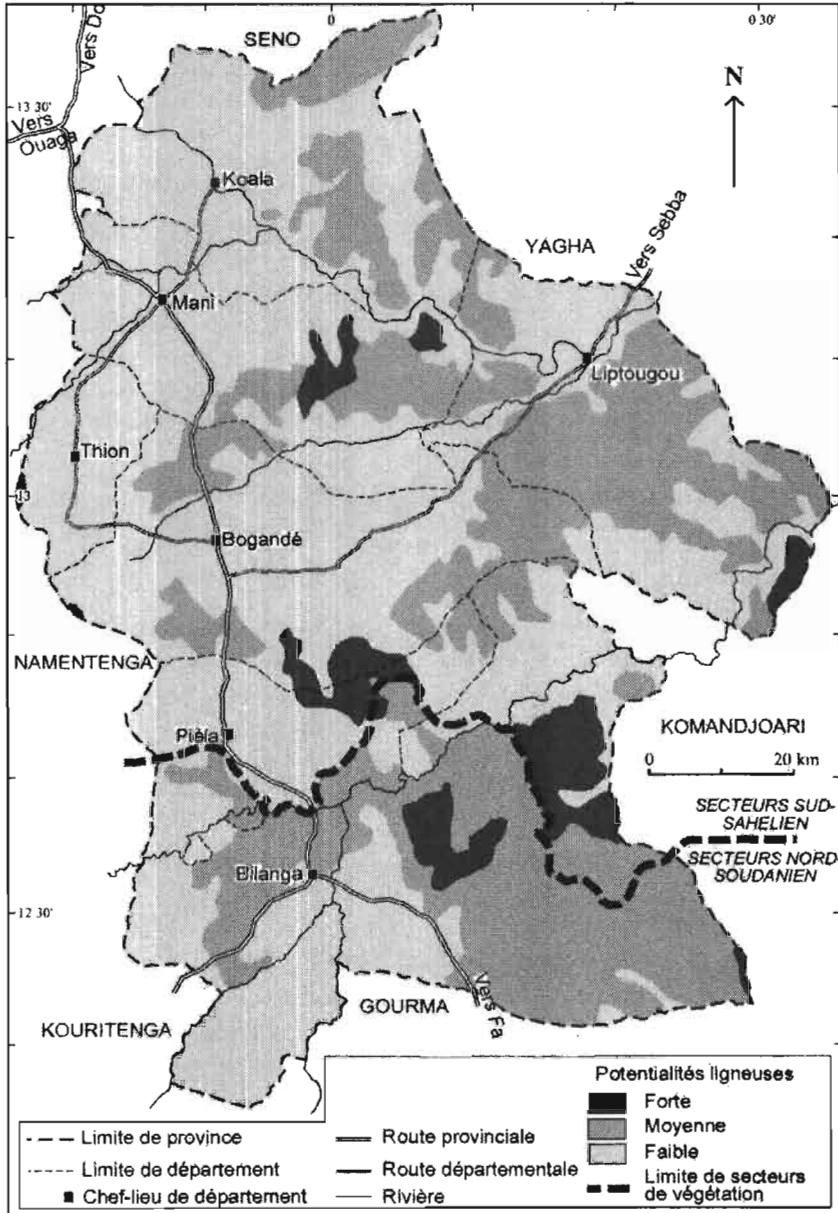
2.1. Les potentialités naturelles

Les sols argileux, à potentiel agricole élevé, n'occupent que 11 % de la superficie provinciale contre 26 % pour les sols sableux (Boulet, 1976). Le reste est inculte (tableau 4). Les superficies argileuses se trouvent dans le nord-ouest de la province. Elles y supportent une forte densité humaine.

Quand les sols arables se situent dans les bas-fonds, également nombreux à l'ouest de la province, ils deviennent difficiles à valoriser en raison des outils aratoires peu adaptés à leur lourdeur. Néanmoins, le recours aux bas-fonds s'est accéléré depuis trois décennies sur fond de sécheresses itératives et de saturation des terroirs (Lavigne-Delville, 1998).

La conquête des terres s'accompagne d'une consommation minière du potentiel ligneux déjà peu abondant – le taux de boisement moyen est de 2,71 m³/ha – liée à une agriculture et à un élevage extensifs. Comme la Gnagna appartient à une zone de transition bioclimatique soudano-sahélienne, sa moitié méridionale (zone nord soudanienne) est dotée d'une formation originale de forêt sèche et

d'un riche tapis herbacé (Fontes et *al.*, 1995), qui lui confèrent une vocation pastorale. Au-delà du parallèle de Bogandé, la végétation est fortement entamée par une pluviométrie récessive et surtout, au nord-ouest, par une importante charge démographique (carte 3).



Source : IRD/Univ. Ouagadougou/IEDES-Paris I, 2000

FCO

Carte 3 : Potentialités ligneuses de la Gnagna

Tableau 25 : Répartition des types de sols par département dans la Gnagna (en km² et en % des superficies)

Département	Superficie totale		Sablo-argileux		Argilo-sableux		Sableux		Gravillonnaires	
	km ²	%	km ²	%	km ²	%	km ²	%	km ²	%
Koala	1306	14,4	117	9	12	1	42	3	1135	87
Mani	1107	12,2	118	11	116	10	96	9	777	70
Thion	330	3,6	110	33	0	0	60	18	160	49
Bogandé	1497	16,5	170	11	3	0	446	30	879	59
Liptougou	1372	15,1	61	4	51	4	412	30	848	62
Piéla	763	9,3	103	14	26	3	389	51	245	32
Bilanga	2720	29,9	86	3	41	1	940	35	1653	61
Total	9095	100	764	8	248	3	2385	26	5698	63

Source : IRD/Univ. Ouagadougou/IEDES-Paris I, 2002.

Il existe donc de réelles disparités spatiales dans les disponibilités des diverses potentialités : des sols plus riches au nord-ouest de la province, un réseau dense de ruisseaux dans tout l'ouest, une formation végétale plus continue au sud qu'à l'est ou au nord.

2.2. La valorisation des potentialités naturelles

Les formes de mise en valeur traditionnelle des potentialités sont adaptées aux ressources alimentaires sélectionnées (le sorgho et le mil, cultivés dans 60 % et 37 % des champs respectivement), (tableau 26). En effet, les labours et les sarclages à la *daba* de ces sols pauvres pour l'essentiel ne garantissent pas une production alimentaire suffisante des ménages sans une pluviométrie particulièrement abondante.

Manifestement, il existe des difficultés d'intégration des techniques de culture et d'élevage. Les pratiques du « paysan idéal » ne s'observent que chez 1 % des 1 235 propriétaires de champs (tableau 27) : pratique de la fumure animale, semis en ligne, utilisation de la charrue pour labourer les champs.

Les techniques que les paysans utilisent pour conserver, reconstituer et redistribuer des potentialités pas toujours abondantes, sont en-deçà de ce qui est attendu. D'une manière générale, lorsque les sols s'épuisent, ils préfèrent défricher les vieilles jachères plutôt que d'investir en temps et en intrants sur les parcelles anciennement cultivées.

Les outils et intrants agricoles (charrue, engrais...) sont peu utilisés, même si le ménage en possède. La transhumance pratiquée par 96 % des troupeaux contribue fortement à la dégradation des potentialités. L'amorce de l'intensification de l'élevage répond plus au besoin d'argent qu'à la production de la fumure animale.

Tableau 26 : Principales cultures pratiquées en 2001 dans les champs familiaux de la Gnagna (en % de champs)

Cultures	Zone I	Zone II	Zone III	Zone IV	Moyenne
Arachide	0,0	0,0	0,3	0,0	0,1
Maïs	0,2	0,6	1,6	0,3	0,6
Mil	27,6	48,9	25,6	47,1	37,4
Riz	1,8	0,0	0,0	0,0	0,6
Sorgho blanc	70,0	49,3	71,9	49,3	60,0
Sorgho rouge	0,2	0,0	0,3	3,0	0,7
Sans réponse	0,2	1,2	0,3	0,3	0,6
Total	100 (507)	100 (481)	100 (309)	100 (329)	100 (1626)

Source : IRD/Univ. Ouagadougou/IEDES-Paris I, 2001. 1626 champs enquêtés.

Tableau 27 : Types de techniques culturales pratiquées en 2001

Éleveurs de bovins traditionnels	Fumure animale des champs	Charrues asines	Champs labourés	Semis en ligne
638 (52 %)	363 (29 %)	255 (21 %)	213 (17 %)	56 (4 %)
121 (10 %)	142 (12 %)		25 (2 %)	
	9 (1 %)			

Source : IRD/Univ. Ouagadougou/IEDES-Paris I, 2001. 1235 propriétaires de champ.

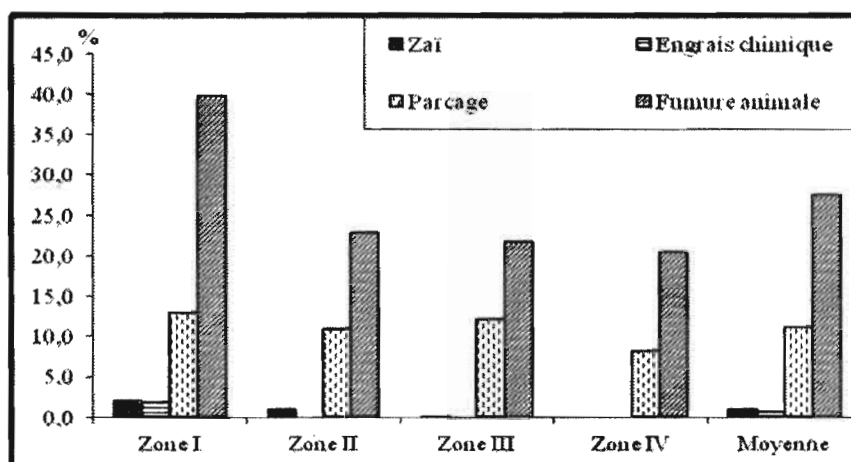
2.3. Le hiatus à l'intérieur des exploitations

Or, une voie de sortie de la vulnérabilité alimentaire se trouve dans le renforcement de l'intégration de l'agriculture à l'élevage. L'embouche (engraissement d'animaux parqués), qui facilite cette intégration, constitue l'une des pistes pour réduire le hiatus entre potentialités et

ressources. Ce hiatus renvoie à un déséquilibre entre un environnement insuffisamment artificialisé et des besoins humains croissants.

La modernisation de l'exploitation agropastorale peut, sinon doit, commencer par la valorisation des savoir-faire locaux, d'autant plus qu'on attend peu de la recherche internationale plus intéressée par le riz, le blé et le maïs que par le mil et le sorgho alors même qu'ils constituent pourtant la base de l'alimentation et l'essentiel de l'apport calorique. Par ailleurs, il s'agit de plantes rustiques, bien adaptées au climat (600 mm d'eau durant 90 à 100 jours).

Figure 8 : Répartition des techniques de fertilisation par champs et zones de risque dans la Gnagna (en % de champs)



Source : IRD/Univ. Ouagadougou/IEDES-Paris I, 2001. 1626 champs enquêtés.

L'éventail des techniques de conservation des eaux reste large en Afrique, mais celles-ci sont généralement peu appliquées dans la Gnagna. Le *zai* (cette technique qui consiste à creuser des cuvettes de 2 cm de profondeur est efficace parce qu'elle concentre l'eau et la fumure au même point), n'est observé que dans 1 % des champs (figure 8). La fumure animale et le parcage des bœufs s'observent respectivement dans 27 % et 11 % des champs, là où l'élevage traditionnel se pratique. Le paillage des sols endurés, les cordons pierreux ne représentent respectivement que 13 % et 17 % des champs.

La production agricole marquée par ces insuffisances rend compte de la faible application de ces savoir-faire. L'irrigation n'apporte qu'une faible contribution à la production alimentaire. La province compte quatre-vingt dix aménagements hydro-agricoles (retenues d'eau, simples bas-fonds et étangs villageois). En réalité, quatorze

aménagements totalisant moins de 200 hectares sont réellement valorisés en cultures irriguées (riz et maraîchage). Leur utilisation suppose un abandon des cultures extensives de céréales sèches pour des cultures intensives bien plus exigeantes en énergie humaine.

Les freins à la valorisation des potentialités viennent aussi de l'insuffisance de l'investissement (en formation, en outils...) comme d'un manque d'organisation paysanne entre villages, souvent indispensable pour réaliser et exploiter un aménagement. Du côté de la préservation du potentiel ligneux, les stratégies traditionnelles s'appuient pour la plupart sur des interdictions de coupes et sur des pratiques de sélection d'espèces ligneuses utiles. Mais on ne les respecte plus aujourd'hui. Le bois de chauffe, les produits de cueillette sont de plus en plus sollicités par les citoyens. Les mesures de reboisement soutenues par une politique nationale ne s'accompagnent pas de mise en défens.

La conquête « incontrôlée » des espaces cultivables, l'élevage extensif, la coupe du bois participent au gaspillage des potentialités naturelles. Il faut opter pour un développement à long terme, en misant sur une intensification des pratiques culturelles et pastorales (restauration des sols, développement de l'agriculture irriguée, embouche, enrichissement des pâturages...). Il s'agit de « paysanniser » plus fortement les producteurs.

3. Les déterminants de la vulnérabilité alimentaire

Qu'est-ce qui nuit à la transformation des potentialités en ressources dans la Gnagna ? Si la question de la dégradation et de la protection à moyen et long termes de ces potentialités est cruciale, elle n'épuise pas cependant la question de savoir ce qui détermine le plus la vulnérabilité alimentaire. C'est la combinaison de différents facteurs qui explique le niveau de risque subi et la difficulté à mettre en œuvre des réponses efficaces.

3.1. Les déterminants apparents

La vulnérabilité alimentaire apparente découle des risques, des incertitudes et des contraintes imposées par la nature et ses rythmes saisonniers. La capacité à transformer les potentialités en ressources s'élargit à trois questions de fond :

- 1) l'insuffisance d'eau pour produire plus ;
- 2) l'enclavement de la province qui interdit d'avoir un niveau

d'échanges matériels et immatériels permettant d'insuffler un processus de développement plus rapide ;

3) le niveau d'insertion dans l'économie de marché des producteurs / consommateurs pour mettre à profit le désenclavement.

L'insuffisance d'eau pour produire plus

L'eau en tant que potentialité (de l'ordre de 620 mm en moyenne entre 1961 et 2000) suffit à l'évolution éco-biologique des plantes agricoles comme le sorgho qui en demande 600 mm pour sa croissance. Mais le régime pluviométrique de la Gnagna appartient au climat soudano-sahélien, présentant depuis une quarantaine d'années des labilités spatio-temporelles (Raynaut, 1997) : une diminution des précipitations de plus de 30 %, une amplitude d'une année à l'autre pouvant atteindre 100 %, un gradient pluviométrique entre le nord et le sud d'environ 250 mm. Les poches de sécheresse affectent de manière irréversible la croissance des plantes : les 24 et 25 juillet 2000, il a plu sur les localités de Pièla et Bilanga 148 mm. Puis, il y eut trois semaines sans une pluie dans la région. Les précipitations de la Gnagna se concentrent sur cinq mois alors que celles de la région francilienne, du même ordre, s'étalent sur toute l'année.

Qui plus est, l'eau des pluies est loin d'être disponible dans son intégralité. Elle est sujette à des déperditions par ruissellement, évapotranspiration et infiltration. Malgré la baisse des précipitations inter-annuelles et des aménagements hydrauliques sur les rivières, l'écoulement des eaux dans les bassins fluviaux s'accroît. En une trentaine d'années, les sols nus perdent 50 % de leur capacité de rétention en eau et les sols couverts 13 % (Mahé et al., 2002).

Que reste-t-il comme eau utile pour les plantes ? L'eau prise comme ressource est insuffisante sans aménagement conséquent pour répondre aux nécessités de la production alimentaire. La réalité est que les producteurs ne sont pas encore en mesure de maîtriser l'eau qui tombe. Les nouvelles réponses pour développer la production alimentaire passent par cette maîtrise de l'eau dans les champs au moyen d'aménagements agricoles (*zai*, cordons pierreux...) et par la réalisation de petits ouvrages de stockage de l'eau (*boulli*).

Sortir de l'isolement

Les techniques de maîtrise de l'eau s'acquièrent par l'ouverture sur l'extérieur. Or, l'enclavement multidimensionnel reste encore une

réalité dans la Gnagna. L'insuffisance de routes carrossables, le faible taux de scolarisation des enfants, l'absence de centres de santé, etc., conduisent à une marginalisation physique et culturelle de la province. Si le royaume gourmantché fut une entité politico-administrative autonome jusqu'au XIX^e siècle, la conquête coloniale (Madiéga, 1981) et son éloignement géographique loin de Ouagadougou ont contribué à sa marginalisation économique.

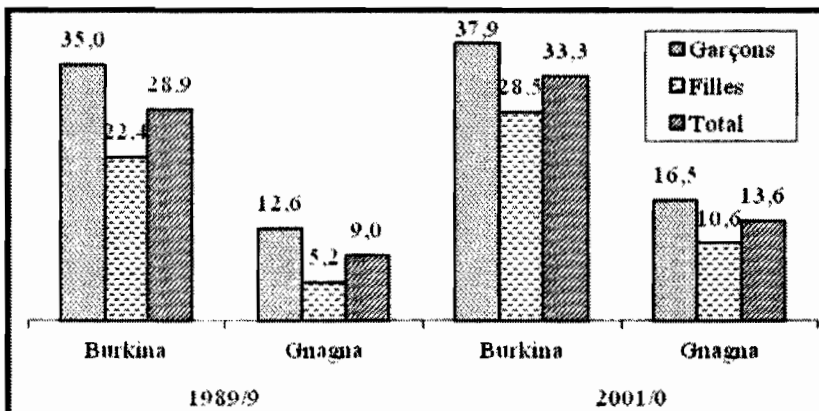
Tableau 28 : Situation nutritionnelle des enfants de 0-5 ans dans la Gnagna (période post-récolte)

Enfants de 0 – 5 ans		Zone I	Zone II	Zone III	Zone IV	P
Maigreux (PT < -2 Z-scores)	n	322	227	187	163	
	%	7,8	9,7	8,6	9,8	0,85
Indice Poids-Taille moyen	S-scores	-0,50	-0,74	-0,70	-0,79	0,005

Source : Enquêtes nutritionnelles IRD (2001).

Toutefois, depuis une décennie, la société gourmantché est confrontée à une véritable irruption de la modernité, eu égard à la prise de conscience qui s'est faite tant chez les décideurs politiques que chez les individus. L'État et les ONG, qui ont afflué depuis les sécheresses des années 1970, multiplient les infrastructures pour rattraper le retard : ouverture de routes carrossables, construction d'écoles et de centres de santé, institutions de structures organisationnelles, etc.

Figure 2 : Taux de scolarisation au Burkina Faso et dans la Gnagna



Source : Ministère de l'enseignement de base, Annuaire scolaire, 1989-2002.

Malgré tout, un village sur cinq reste inaccessible en toute saison. Le taux de couverture sanitaire (proportion de la population située à moins de 9 km d'un centre de santé) est de 38 %, contre 62 % à l'échelle nationale. La malnutrition augmente (autour de 8 % pour l'indice de maigreur), (tableau 28). Le taux de scolarité est de 13 %, celui de l'alphabétisation de 7 % (figure 9) et moins de 1 % des adultes a reçu une formation en matière d'agriculture.

La saisonnalité climatique aggrave l'accès aux services, la difficulté de vendre comme celle d'acquérir des vivres durant la période de soudure alimentaire. « Pas de véhicule, pas de vivres », dit-on. La Gnagna est vulnérable parce qu'elle reste exposée à des irrégularités climatiques et n'est pas organisée pour y faire face. D'une manière générale, l'enclavement a pour conséquence la difficulté de la population à prendre des initiatives. Ceci ne veut pas dire que les paysans restent fermés à l'innovation.

La monétarisation des échanges en cours

S'il y a une issue, c'est bien aussi celle de la monétarisation des échanges en cours dans la Gnagna. Le développement d'une économie d'échange incite les ménages à abandonner une économie de subsistance pour produire plus par une intensification et une diversification des activités.

Tableau 29 : Stocks céréaliers des commerçants et production céréalière de la Gnagna en 2001 (en tonnes)

Cultures	Sorgho	Mil	Maïs	Riz
Production céréalière	28 858	12 967	484	1 550
Stocks des marchands	4474	3171	1149	325
%	15,5 %	24,4	237,4	21

Sources : <http://agristat.bf.tripod.com> ; IRD/Univ. Ouagadougou/IEDES-Paris I, 2001.

En effet, le fonctionnement des commerçants est exemplaire dans la régulation des denrées alimentaires, participant de la sorte à une banalisation de l'insécurité alimentaire dans les ménages (tableau 29). Ce sont eux qui exportent (hors de la province) les animaux en élevage extensif ou en embouche. Ils apportent en contrepartie les céréales que les ménages achètent tous les ans pour supporter la soudure. Les cinquante plus grands commerçants de céréales ont stocké en 2001 près de 4 500 tonnes de sorgho blanc, ce qui équivaut

à 16 % de la production provinciale en céréales. Les trente-deux plus importants commerçants de bétail ont mobilisé près de 5 000 têtes de bétail. Les commerçants, mieux organisés, tirent plus de profit des transactions que les producteurs qui ne peuvent pas se passer d'eux ou les contrôler. C'est pour cette raison qu'il convient de renforcer le fonctionnement des marchés locaux.

Les déterminants apparents de l'insécurité alimentaire dépendent de la capacité des producteurs et des décideurs à stocker l'eau utile pour les plantes, à ouvrir la province sur l'extérieur et à insérer les acteurs dans l'économie marchande du pays.

3.2. Les déterminants réels sont liés à la construction du territoire

La construction du territoire mobilise les énergies pour faire face au déficit alimentaire. Dans la société gourmantché traditionnelle, elle est le fait de l'organisation du pouvoir, qui se préoccupe du contrôle des hommes et se soucie peu de la valorisation des potentialités.

La chefferie traditionnelle mise entre parenthèses

L'avènement de la colonisation a eu pour conséquence de faire plier la chefferie. Celle-ci est restée encore soumise aux autorités politiques après l'indépendance (c'est le cas des localités de Mani et de Pièla), mais elle ne s'est pas totalement effacée : à Koala, le chef rejette toujours l'autorité du préfet.

Le délitement de la chefferie explique une gestion chaotique du territoire. Le contrôle communautaire déficient laisse libre cours à des comportements déviants, alors que le développement dans une perspective de protection et de renouvellement des ressources sans cesse sollicitées est devenu un enjeu. Aussi, la construction du territoire s'accompagne de tensions (en moyenne 1,4 conflit par village depuis les dix dernières années) entre les acteurs que sont les agriculteurs et les éleveurs. La population n'a plus d'autorité de recours et se voit parfois instrumentalisée par les « courtiers du développement » qui mobilisent des aides via des associations (Jacob et *al.*, 1994) ne bénéficiant qu'à une minorité.

Densité humaine et menace sur les potentialités naturelles

La distribution actuelle de la population sur le territoire tient donc compte des tensions qui s'expriment avec violence là où l'autorité fait

défaut. Les formes de mise en valeur agricole de l'espace, par les hameaux de culture par exemple, évitent manifestement les *no man's lands* du sud, du sud-est et de l'est de la province. Les fonctions commerciales se développent par contre au niveau des pôles urbains (Bogandé, Mani, Pièla) ou loin des chefferies (Kodjéna, Diaka). Tout ceci explique le constat de forte densité humaine à l'ouest, de l'ordre de 80 hab/km² autour des agglomérations de Mani, Bogandé, Pièla, contre moins de 20 dans le sud et l'est. Ceci explique que les potentialités naturelles sont plus sollicitées à l'ouest où les indicateurs de crises alimentaires sont les plus évidents (tableau 30) : les localités ont des greniers qui finissent prématurément, les ménages reçoivent le plus d'aides alimentaires et les jachères manquent.

Tableau 30 : Indicateurs instantanés de pression alimentaire par zone de risque dans la Gnagna en 2001

Indicateurs	Zone I	Zone II	Zone III	Zone IV
Densités rurales (hab/km ²)	55	40	23	34
Villages ayant des greniers vides en juillet-août 2000 (en %)	61	66	24	7
Ménages ayant reçu des dons en céréales par les institutions en 2001 (en %)	24	24	17	12
Recettes moyennes de la vente des animaux dans les ménages	173 442	165 073	166 010	130 876
Ménages ayant obtenu un solde alimentaire positif (en %)	66	63	74	60

Source : IRD/Univ. Ouagadougou/IEDES-Paris I, 2000.

3.3. Les transformations induites par les acteurs du développement

L'avenir n'est pas pour autant sombre dans les ménages de la Gnagna. Les transformations induites par les acteurs du développement, en matière de gestion des terroirs et d'activités génératrices de revenus (AGR), affichent des succès. C'est le cas aussi de la délégation du pouvoir économique et organisationnel aux acteurs du développement, sans une intention d'instrumentalisation, étant entendu que les ménages, les groupes humains, ne savent pas encore s'organiser par eux-mêmes pour valoriser efficacement les appuis extérieurs.

L'afflux des intervenants extérieurs après les crises climatiques des années 1970 a pris de l'ampleur au début de la révolution

sankariste : 92 partenaires ont fait leur passage dans la province depuis 1990. Intervenant d'abord dans le domaine alimentaire, ils ont diversifié ensuite leurs activités dans la gestion des terroirs, l'éducation, etc. Là aussi, c'est l'ouest de la province qui a su capter le plus d'appuis extérieurs.

Les ONG et les bailleurs de fonds ont ainsi appuyé l'État dans l'équipement de la province et, en aval, les commerçants ont pu se doter d'un pouvoir de régulation des produits dont les ménages ont besoin : intrants agricoles, céréales, etc. Au sein même des ménages, on assiste à la promotion des cadets sociaux (les frères cadets comme les femmes) par la diversification des revenus. Les initiatives des cadets, sur lesquelles pèsent le poids des aînés, sont soutenues par les intervenants extérieurs. L'embouche et l'artisanat alimentaire sont pour les femmes une voie pour limiter leur vulnérabilité économique et sociale.

La construction d'un territoire « sécurisé » garantit aux ménages une valorisation diversifiée des potentialités pour lutter contre la vulnérabilité. Elle nécessite une intervention concertée entre population et partenaires de développement (État, ONG, bailleurs de fonds). Ceux-ci doivent éviter d'instrumentaliser la population, qui souhaite s'ouvrir sur l'extérieur.

La question de la gestion durable des potentialités pour les générations futures se pose. Heureusement, le point du non-retour n'est pas encore atteint, même si l'insuffisance de l'approvisionnement alimentaire est une réalité. Quelques pistes apparaissent pertinentes pour améliorer le développement de la Gnagna :

- éviter des solutions importées qui ont leurs limites dans la lutte contre la vulnérabilité alimentaire. En l'état actuel des niveaux d'éducation, il est par exemple vain de chercher à limiter les naissances (pour adapter la croissance des charges alimentaires aux ressources). De même, on ne croit pas aux effets à moyen terme de la révolution alimentaire s'appuyant sur l'irrigation alors que les Gourmantché n'ont pas une tradition de culture irriguée, etc.
- favoriser les innovations locales pour intensifier la production agricole. La recherche de terrain a mis en évidence des techniques agricoles anciennes, permettant de reconstituer la ferti-

lité des sols. Le *zai*, le paillage, la fumure animale, les cordons pierreux, le *boulli* ne sont pas tous connus ou restent peu appliqués. Cependant, ils sont parfaitement adaptés au milieu. Tout le problème est la prise de conscience de la nécessité de revaloriser les savoir-faire locaux au moment où les conditions sont remplies : population relativement nombreuse, présence de partenaires du développement, réduction des potentialités de production alimentaire, etc.

- retrouver une meilleure identification communautaire ; les Gourmantché sont à la recherche d'un pouvoir légitime, accepté par tous. Un choix est à faire entre la réhabilitation de la chefferie traditionnelle et l'encadrement administratif actuel. Pour une meilleure efficacité de la chefferie ayant la délégation du pouvoir administratif (de la préfecture), il faudrait instituer un conseil de villageois, ouvert aux innovations, capable d'inciter les exploitants à se les réapproprier.
- mieux organiser le rapport entre les producteurs et les commerçants ; les échanges marchands contribuent à la régulation des ressources. Afin que les producteurs ne soient plus lésés par les commerçants, il faut limiter la mainmise des courtiers des grands marchés de Pouytenga, Fada-N'gourma et Ouagadougou sur la Gnagna. Il convient aussi de multiplier les infrastructures (routes, marchés à bétail, magasins) de manière à optimiser la circulation des commerçants dans la Gnagna. Se pose ici toute la question du désenclavement.
- sortir les bénéficiaires de la dépendance ; pour ce faire, les Gourmantché doivent diagnostiquer les déterminants réels, ne pas survaloriser l'impact des facteurs apparents et définir eux-mêmes les stratégies de développement à partir d'une réorganisation des interventions des partenaires sur la base d'une structure provinciale de concertation et d'un renforcement des structures organisationnelles de base. Ils doivent être capables d'utiliser les acquis de leur ouverture sur l'extérieur pour initier eux-mêmes des projets de développement. En bref, chacun doit compter d'abord sur lui-même.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Boulet R., (1976) – *Cartes des ressources en sols. Cinq cartes au 1/500000 des unités agronomiques déduites de la carte pédologique*, Paris,

- ORSTOM-Ministère de la Coopération.
- Chambers R., Olivieri G. et Maldonado O., (1990) – *Le développement rural. La pauvreté cachée*, Paris/Wageningen, Karthala/CTA, Économie et Développement, 374 p.
- Courade G., (1998) – « Ajustement structurel et ouverture des marchés : moins de pénuries, mais de nouveaux risques alimentaires », *Revue canadienne d'études et de développement*. Vol. XIX, n° sp., p. 123-139.
- Fontes J. et Guinko S. (1995) – *Carte de la végétation et de l'occupation du sol du Burkina Faso. Notice explicative*, Institut de la carte internationale de la végétation, Laboratoire d'écologie terrestre, Université de Toulouse III/Institut de développement rural, Université de Ouagadougou, 67 p., 1 carte.
- Gado B.A., (1993) – *Une histoire des famines au Sahel : étude des grandes crises alimentaires (19^e-20^e siècles)*, Paris, L'Harmattan, Col. Racines du présent, 200 p.
- Jacob J.P. et Lavigne-Delville P., (1994) – *Les associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamiques*, Paris, APAD/Karthala/IUED, 307 p.
- Lavigne-Delville P., (1998) – *Quelles politiques foncières pour L'Afrique rurale. Réconcilier pratiques, légitimité et légalité*, Paris, Karthala-Coop. Française, 744 p.
- Madiéga G.Y., (1981) – « Esquisse de la conquête et de la formation territoriale de la colonie de Haute-Volta ». *Bull. de l'IFAN*, 1981, T.43, série B, n° 3-4, p. 217-277.
- Mahé G., Dray A., Paturel J.E. et Cres A., (2002) – "Climatic and anthropogenic impacts on the flow regime of the Nakambe River in Burkina Faso", in: Van Lanen H.A.J et Demuth S., (ed). *Friend 2002, Regional hydrology: Bridging the Gap between Research and Practice*, IAHS Publication, n° 274, p. 69-75.
- Ministère de l'agriculture et des ressources animales (MARA), (1999) – *Stratégie de croissance durable du secteur de l'agriculture, Plan stratégique opérationnel (PSO)*, Ouagadougou, 72 p.
- Ouedraogo F.C., (2004) – *Géographie de la vulnérabilité alimentaire dans l'est du Burkina Faso : des potentialités aux ressources*, Thèse de doctorat unique, Université de Paris I-IEDES, 403 p., 80 tableaux, 42 cartes, 40 figures, 28 photo.
- Raynaud C., (1997) – *Sahels Diversité et dynamiques des relations sociétés-nature*, Paris, Karthala, 431 p.
- Sénéchal J., (1973) – *Espace et mobilité rurale en milieu soudano-sahélien : le changement dans l'isolement (Gourma du Nord-Haute Volta)*, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Géographie, Paris, École pratique des hautes études, 371 p.

La crise financière internationale de 2008 : une crise de la pensée économique orthodoxe

Alexandre Magloire Schouame*
et Touna Mama**

L'économie mondiale est aux prises avec le plus grand ralentissement économique qu'elle ait connu depuis la Grande Crise de 1929. La crise financière qui débute en août 2007 est d'abord une crise des crédits hypothécaires à risque : les fameux crédits *subprimes*³⁶. Elle s'est propagée rapidement au reste du monde pour toucher tour à tour à la fois les pays avancés, les pays émergents et les pays à faible revenu. Cette crise mondiale trouve son origine dans les années de taux d'intérêt faibles et de croissance soutenue qui ont alimenté un optimisme et une prise de risques excessifs, ce qui a conduit à de multiples dysfonctionnements en matière de discipline des marchés, de réglementation financière, de politique macroéconomique et de supervision globale. Durant cette période, le système financier mondial a connu une expansion considérable et a créé de nouveaux instruments qui semblaient offrir des rendements plus élevés avec un niveau de

* Chargé de Cours à l'Université de Yaoundé II.

** Professeur titulaire des Universités africaines.

³⁶ Les crédits *subprimes* désignent les crédits hypothécaires accordés à des emprunteurs à risque, par opposition aux crédits *primes* qui sont souscrits par des emprunteurs qui offrent d'excellentes garanties de remboursement.

risque moindre. Cette évolution a été encouragée par une confiance généralisée dans une réglementation « légère », fondée sur la double hypothèse que la discipline des marchés financiers aurait raison des comportements à risque et que l'innovation financière avait pour effet de disperser les risques et non de les concentrer.

Dès lors, d'énormes bulles sont apparues sur les marchés des actifs dans les pays avancés et émergents, notamment dans le secteur immobilier ; les principaux marchés financiers ont recouru massivement à l'effet de levier et accumulé des risques à proportion, tant à l'intérieur qu'en dehors du système bancaire formel.

La crise soulève par conséquent de redoutables interrogations sur les avantages et les inconvénients des procédures de titrisation, sur le rôle des innovations financières dans le transfert des risques et donc leur traçabilité, sur le contrôle interne des risques et l'organisation même des systèmes de contrôle prudentiel et de supervision bancaire, sur le dispositif général de régulation bancaire et financière, sur les règles et les modes de gouvernance destinées à renforcer la stabilité financière et plus profondément sur les régulations qui renforceraient la soutenabilité du régime de croissance.

Parce que la crise a également permis de réaffirmer le rôle de l'État comme prêteur en dernier ressort, suscitant une attention accrue envers les modalités de son intervention, notre contribution vise à montrer que l'idéologie du libre marché, véhiculée par la pensée dominante en science économique³⁷, qui a inspiré les politiques à l'origine des bulles, est incapable d'apporter une solution à la crise contemporaine, à la pauvreté, aux inégalités, à la crise écologique ; tous ces défis qui appellent au contraire la planification, le contrôle public de la répartition des revenus et du financement de l'économie³⁸. Un des aspects bénéfiques de cette crise est de rendre à nouveau audible la pensée hétérodoxe que la doxologie avait réussi à museler dans la sphère de la politique économique. Tout particulièrement, l'hypothèse d'efficience des marchés qui, jusque-là, régnait sans partage est maintenant amplement contestée, donnant par la même occasion aux visions alternatives la possibilité de se faire entendre.

³⁷ Le référent obligé des réflexions théoriques et des principes de l'action politique sur l'économie. En effet, depuis le XVII^e siècle, la réflexion économique évolue sous l'effet des interactions entre la pensée dominante du moment et les courants qui la contestent.

³⁸ L'orthodoxie actuelle regarde l'État avec suspicion, le marché avec sympathie ; analyse la monnaie comme une force dangereuse ; considère les syndicats comme les représentants d'intérêts corporatistes et la protection sociale comme un frein à l'idéal de flexibilité.

1. Le fanatisme du marché, berceau de la crise mondiale contemporaine

Le néolibéralisme est un ensemble d'idées basées sur la notion fondamentaliste que les marchés sont auto-correcteurs, qu'ils distribuent efficacement les ressources et servent l'intérêt général. C'est le fanatisme de marché qui a soutenu le thatchérisme, la *reaganomie* et le « consensus de Washington » favorables aux privatisations, à la libéralisation économique et à des banques centrales indépendantes dédiées à la seule défense de la monnaie.

Le néolibéralisme renvoie à la fois à une vision du monde, à des théories économiques et à des politiques.

1.1. Les justifications théoriques du fondamentalisme du marché : le néolibéralisme

Du point de vue économique, une société est composée de nombreux agents : consommateurs, travailleurs, épargnants, gestionnaires publics... qui, chaque jour, effectuent des millions, voire des milliards d'actes économiques élémentaires. Comment tous ces gens se coordonnent-ils ? Comment, en d'autres termes, la résultante de tant de décisions individuelles peut-elle aboutir à autre chose qu'à une gigantesque pagaille ?

Adam Smith, souvent considéré comme le père de la science économique moderne, le principal théoricien du libéralisme économique, répond à ces préoccupations dans son *Essai sur la nature et les causes de la richesse des nations*, paru en 1776. Il soutient que le marché est, avec ses mouvements de prix, la meilleure des formes de coordination. Poursuivant ses intérêts matériels personnels sans égard pour ceux de ses semblables, chaque individu serait amené, comme par une main invisible, « à remplir une fin qui n'entre nullement dans ses intentions [...]. Tout en ne cherchant que son intérêt personnel, il travaille souvent d'une manière bien plus efficace pour l'intérêt de la société que s'il avait réellement pour but d'y travailler » (Smith, 1776, p. 256)³⁹. Adam Smith rejoint en cela les physiocrates et leur chef de file François

³⁹ Jean Dellemotte pense cependant que l'assimilation entre main invisible et marché peut être considérée comme une extrapolation qui ne trouve pas de véritable fondement dans les textes de Smith. Pour lui, la métaphore de la main invisible symbolise plutôt les conséquences non intentionnelles et bénéfiques de certaines décisions individuelles (Dellemotte J., « La « main invisible » d'Adam Smith : pour en finir avec les idées reçues », *L'Economie politique*, 2009, n° 44, pp. 28-41).

Quesnay, qui furent les premiers à populariser l'expression « laisser faire, laisser passer, le monde va de lui-même » et à évoquer l'idée de lois naturelles dans l'économie, lois auxquelles les hommes doivent se soumettre et que ne sauraient transgresser les pouvoirs publics. Pour cela, ils sont les véritables ancêtres du néolibéralisme contemporain (Dostaler, 2000). Jean Baptiste Say et David Ricardo s'inscriront dans la même perspective en formalisant la description d'une économie dominée par des lois économiques naturelles. John Stuart Mill, quant à lui, très sensible à la nécessité d'un libéralisme plus social, plus conscient du besoin de solidarité, de justice et d'égalité dans un monde où les inégalités se creusent, va être la source d'inspiration du nouveau libéralisme : en appelant l'État à réguler l'activité économique, à corriger et à limiter les effets néfastes du laisser-faire sur le bien-être des populations (aggravation des inégalités économiques, accroissement du chômage, de la pauvreté, de la misère) (Audard, 2009 ; Dostaler, 2009a). C'est de ce nouveau libéralisme que Keynes et ses amis du parti libéral anglais se réclameront dans les années 1920 et non du néolibéralisme qui en est l'exact opposé.

Entre temps, Léon Walras avait pensé avoir démontré mathématiquement l'existence d'un équilibre général issu des actes économiques individuels, pour peu qu'ils soient réalisés dans le cadre du marché de concurrence parfaite. Mais la démonstration walrassienne gagnera véritablement en rigueur avec les travaux de Kenneth Arrow (Nobel 1972) et Gérard Débreu (Nobel 1983) qui montreront que cet équilibre général est aussi une situation optimale au sens de Pareto, c'est-à-dire dans laquelle nul ne peut améliorer sa situation sans devoir détériorer celle de quelqu'un d'autre⁴⁰. Ils détermineront par conséquent à quelles conditions la main invisible d'Adam Smith fonctionne.

La vision néolibérale du monde est une idéologie focalisée sur l'idée de l'efficacité absolue du marché et du caractère naturel des lois économiques. Elle considère la société comme un regroupement d'in-

⁴⁰ C'est en 1954 que Débreu publie une contribution majeure intitulée *Existence of an Equilibrium for a Competitive Economy* en collaboration avec Kenneth Arrow qui prouve l'existence d'un équilibre général en économie de marché en se fondant sur une méthode topologique plutôt que sur le calcul d'équations. En 1959, il publie *La Théorie de la valeur, The Theory of Value: An axiomatic analysis of economic equilibrium*, 1959 dans lequel il développe une analyse axiomatique de l'équilibre économique qui l'amène à établir les conditions d'un équilibre de marché concurrentiel et qui est l'un des principaux ouvrages de la théorie économique. Dans ce livre, Débreu établit la fondation axiomatique de l'économie de marché, l'existence d'un équilibre général en utilisant une approche nouvelle : l'idée principale est de montrer qu'il existe un système de prix pour lequel l'excès de demande agrégée disparaît et pour ce faire, il utilise le théorème du point fixe de Kakutani.

dividus identiques, agents hédonistes, rationnels et omniscients. Elle condamne toute interférence de l'État et juge en particulier que la liberté économique est le fondement de la liberté politique.

Avec Friedrich Hayek (Nobel 1974), fondateur en 1947 de la Société du Mont Pèlerin, vecteur central du néolibéralisme, Milton Friedman (Nobel 1976) est sans doute le penseur qui aura le plus inspiré la révolution néolibérale. Cette révolution apparaît en fait comme une riposte au keynésianisme. Le chef de file de l'École de Chicago va procéder à une réinterprétation de la crise de 1930, qui pour les keynésiens, était la manifestation d'un échec du fonctionnement du marché.

Friedman et Schwartz (1963) affirment plutôt que la crise boursière et bancaire qu'ont connue les États-Unis dans les premières années de la décennie 1930, se serait résorbée d'elle-même si la Banque centrale américaine, la FED, ne s'était pas engagée dans une politique monétaire de restriction de la masse monétaire alors qu'elle aurait dû faire le contraire. Dans cette perspective, la cause de la crise n'est pas une défaillance des forces de marché, mais une erreur de politique économique dont le coupable n'est plus le marché, mais l'État.

Les travaux de Friedman et d'autres auteurs libéraux ont ouvert la voie à deux types de développements. Dans l'ordre théorique, on assiste à la révolution de la nouvelle école classique qui, sous l'impulsion d'économistes comme Robert Lucas (Prix Nobel 1995), Thomas Sargent, Finn Kydland, Edward Prescott, John de Long, Charles Plosser ainsi que Robert Barro, procède au détronement de la macroéconomie keynésienne et à son remplacement par la macroéconomie dynamique stochastique et les modèles de cycles réels. Reprenant une analyse formulée par John Muth en 1961, les « nouveaux classiques » avancent que les anticipations effectuées par les agents économiques sont rationnelles : non seulement les agents en question utilisent l'information disponible, mais ils le font de façon rationnelle, si bien que leurs anticipations « *sont essentiellement identiques aux prévisions d'une théorie économique correcte* », selon John Muth. Dorénavant, le phénomène des cycles est analysé dans le cadre de la théorie de la valeur, alors qu'auparavant ces deux domaines étaient séparés. L'accent est mis moins sur les crises que sur les fluctuations. Ces dernières sont interprétées comme résultant des réactions optimisatrices des agents à des chocs exogènes, souvent de nature technologique⁴¹. Dans cette perspective, l'idée selon laquelle la

⁴¹ Les cycles réels, expliqués par des chocs issus de l'évolution de la production (inves-

phase de récession manifesterait une situation de déséquilibre est rejetée. Les fluctuations conjoncturelles cessent d'être vues comme des échecs de marché.

L'autre développement auquel ont donné lieu les travaux des théoriciens du néolibéralisme est d'ordre politique. Il s'agit d'une véritable offensive contre l'État *welfariste* (*providence*), et dont les promoteurs sont Thatcher, Reagan et autres décideurs des institutions de Bretton Woods (Banque mondiale et Fonds monétaire international).

1.2. L'expérience politique du fanatisme du marché : thatchérisme, reaganomie et consensus de Washington

Le néolibéralisme a inspiré la politique économique allemande, non seulement celle menée par Ludwig Ehrhard, Ministre de l'Économie de 1949 à 1963, qui fut un disciple de Walker Eucken, mais aussi celle de la Bundesbank. Elle a également inspiré, en France, celle de Jacques Rueff, à deux reprises, en 1958 lors de la stabilisation Pinay, et dans le programme libéral du Comité Rueff-Armand en 1960. Ses recommandations furent mises en œuvre pendant une vingtaine d'années, mais se retrouvent aussi dans certaines mesures libérales appliquées en France à partir des années 1980 (Nême, 2001).

La politique néolibérale a surtout trouvé sa meilleure expression avec Margaret Thatcher, Premier ministre de Grande-Bretagne de 1979 à 1990. Thatcher mit en application ces théories en réduisant fortement les dépenses publiques et la pression fiscale, en luttant contre l'inflation forte de la fin des années 1970 par des taux d'intérêt élevés et en favorisant l'ouverture économique aux capitaux étrangers, et son corollaire : la fin des subventions aux « canards boiteux » (fermeture des mines non rentables par exemple) ; ce qui tranchait avec le volontarisme des voisins européens pour tenter de sauver l'industrie au cours des années 1980. Sa politique se fondait sur la déré-

tissements, recherche, organisation du travail, etc.), rappellent l'approche de J.A. Schumpeter, qui avait toutefois une perspective plus longue. Pour lui, les grappes d'investissement suivent une percée technologique majeure, qui exerçait de ce fait des conséquences stimulantes et étalées dans le temps, durant peut-être un quart de siècle. Toutefois, pour les nouveaux classiques, les évolutions technologiques sont loin d'être les seules sources de « chocs réels » : il peut y avoir aussi des événements exogènes (des guerres, des catastrophes,...), des chocs commerciaux (choc pétrolier), des chocs fiscaux, etc., qui modifient la productivité. Et leur effet est bien plus limité dans le temps, car les agents économiques s'adaptent rationnellement en modifiant leurs comportements. Les fluctuations sont les réponses optimales du marché à ces événements, et l'intervention publique risque fort alors de ressembler à l'intrusion d'un éléphant dans un magasin de porcelaine.

glementation et l'instauration de l'État minimal. Le rôle de l'État devait se limiter à garantir la valeur de la monnaie, au contrôle de la masse monétaire, à la police et à la défense nationale. Toutes les mesures de contrôle des prix et des salaires furent levées. D'importantes privatisations furent lancées : British Rail, British Telecom, British Airways, British Gas entre autres. Au point que le service public ne représentera plus que 4 % de la main-d'œuvre. Si les impôts baissèrent considérablement, et si la manne amassée fut très importante, l'État avait été de fait dépossédé.

Cette politique devait se poursuivre par une lutte acharnée contre les syndicats. Le droit de grève fut menacé sérieusement puisque les grèves de solidarité furent interdites. De même, le gouvernement obligea les responsables syndicaux à remettre leur mandat en jeu tous les cinq ans. La grève historique des mineurs (du 7 mars 1984 au 5 mars 1985) n'eut pas raison de cette disciple de Friedman et Hayek.

Par ailleurs, aux États-Unis, la politique néolibérale justifie le comportement tant de la Federal Reserve Board (FRB) que de la Cour suprême. Pendant douze ans, sous les administrations Reagan et Bush I, la politique économique a été orientée par les idéologues du libre marché qui idéalisaient le secteur privé et diabolisaient les programmes et les réglementations de l'État.

« Est-il possible, dans la politique américaine moderne, que quelqu'un se déclare hostile au marché ? Bien sûr que non. Est-il possible que quelqu'un nie son importance, ou même son existence ? Ce serait un suicide politique – comme nier l'existence de Dieu, et pour les mêmes raisons. Si beaucoup sont sceptiques dans leur for intérieur, les doutes privés sont soigneusement effacés de la sphère publique. En politique, l'athée veut qu'on voie qu'il va à l'église. Peut-on soutenir sérieusement que l'État, processus tangible de prise de décision qui existe vraiment, travaille mieux que le marché, entité hypothétique qui, pour de nombreux problèmes et objectifs pratiques, n'existe pas du tout ? Non. On ne peut pas faire ça ; ce serait impensable. Professer le scepticisme ou l'incroyance, c'est d'emblée se disqualifier. On mesure donc l'emprise de la « science économique du libre marché » sur la vie publique : pour être pris au sérieux, on doit donc pouvoir professer sans rire sa foi dans la magie » (J.K. Galbraith, 2009, p. 49).

La politique monétaire devait se donner pour seul objectif de lutter contre l'inflation, les budgets devaient être en équilibre, le libre-échange devait présider au commerce, les impôts sur l'épargne et les accumulations privées de capital devaient être légers. Et surtout, l'État

devait être faible et « intervenir » aussi peu que possible dans le fonctionnement des marchés. Principe applicable partout et, particulièrement, au marché du travail, où le soutien des pouvoirs publics aux syndicats et à des normes réglementant l'emploi a été accusé de créer le chômage ; tout à fait applicable aussi à la protection des consommateurs, des travailleurs et des investisseurs : tous ont été priés de se protéger par leurs propres moyens et de faire confiance aux marchés pour leur apporter les meilleurs produits de la meilleure façon possible.

Une autre application politique du néolibéralisme apparaît dans ce que John Williamson a qualifié de « Consensus de Washington », en rapport avec les politiques d'ajustement structurel mises en œuvre dans les pays en développement en proie à des difficultés de paiements extérieurs sous l'égide des institutions de Bretton Woods. Ce « paquet » de réformes d'inspiration néoclassique comprenait dix propositions que d'aucuns ont appelées « les dix commandements » : une stricte discipline budgétaire ; une réorientation des dépenses publiques vers des secteurs offrant à la fois un fort retour économique sur les investissements et la possibilité d'améliorer les inégalités de revenu (soins médicaux de base, éducation primaire, dépenses d'infrastructure) ; la réforme fiscale (élargissement de l'assiette fiscale, diminution des taux marginaux) ; la libéralisation des taux d'intérêt ; un taux de change compétitif ; la libéralisation du commerce extérieur ; la libéralisation des investissements directs étrangers ; la privatisation des monopoles ou des participations de l'État, qu'il soit – idéologiquement – considéré comme un mauvais actionnaire ou – pragmatiquement – dans une optique de désendettement ; la déréglementation des marchés (par l'abolition des barrières à l'entrée ou à la sortie) ; la protection de la propriété privée, dont la propriété intellectuelle.

Bref, les politiques d'inspiration néolibérale ont remplacé dans les années 1980 et 1990 les politiques keynésiennes dans le consensus global en matière de politique économique.

1.3. Les échecs du néolibéralisme

Après un quart de siècle d'expérimentations parmi les pays en développement, les perdants apparaissent clairement : non seulement ceux qui ont adopté une politique néolibérale ont perdu la course à la croissance, mais quand il y a eu croissance, elle a bénéficié de manière disproportionnée aux plus riches.

Même si les néolibéraux se refusent à l'admettre, leur idéologie a échoué aussi à l'égard d'un autre critère, celui de l'allocation des ressources, comme à la fin des années 1990 avec les investissements consacrés à la fibre optique. Cette erreur a eu au moins un avantage inattendu : le coût des communications a baissé, et l'Inde et la Chine se sont intégrées plus avant dans l'économie mondiale.

- La responsabilité du paradigme du marché dans la survenance de la crise

Le fonctionnement du système financier mondial depuis une vingtaine d'années, qui a conduit à la crise des *subprimes*, au scandale Enron, à l'affaire Kerviel, aux stock-options démentielles..., est révélateur de l'incapacité des marchés à garantir la stabilité du système financier et la croissance économique⁴². La main invisible d'Adam Smith n'a pas pu épargner l'économie de marché de la crise, les mécanismes autorégulateurs non plus⁴³. Le modèle de l'économie libérale est supposé favoriser la création des richesses et le développement des innovations. Or, ce sont ces innovations financières et les produits dérivés sous-jacents, accompagnés souvent d'applications techniques sophistiquées, qui ont trop poussé le marché financier, de son stade « organisé » vers un autre « de gré à gré » plus risqué, débouchant sur une crise qui a sapé tout sentiment de confiance vis-à-vis de l'économie de marché. Les faits ont prouvé que la discipline des marchés n'a pas pu avoir raison des comportements à risque tout comme l'innovation financière a été incapable de disperser les risques ou de ne pas les concentrer. Dès lors, les déséquilibres extérieurs ont pris une ampleur insoutenable ; d'énormes bulles sont apparues sur les marchés des actifs dans les pays avancés et émergents, notamment dans le

⁴² Pour les keynésiens, la crise est la manifestation d'un échec de coordination et une absence de régulation adéquate – et donc une infirmation de l'approche des cycles réels. D'après De Vroey (2009), il y a une reconnaissance généralisée de la part des macro-économistes de la mouvance des cycles réels que des dysfonctions se sont produites à propos de la crise. Ce simple constat est déjà en soi un aveu des limites de leur cadre théorique, puisque celui-ci exclut de telles occurrences.

⁴³ L'autorégulation peut se comprendre de deux manières. Elle peut d'abord se rapporter au fonctionnement d'un marché supposé être concurrentiel. Entendue de cette manière, l'autorégulation signifie qu'un état de déséquilibre engendre un processus correctif ramenant les résultats des marchés vers une position d'équilibre. Mais l'autorégulation peut aussi porter sur la stabilité du cadre institutionnel. L'autorégulation des marchés en ce second sens existe si, lorsque pour une raison ou une autre, le marché cessait d'être concurrentiel, un effet de retour se produirait.

secteur immobilier ; les cours des matières premières se sont envolés ; les principaux marchés financiers ont accumulé les risques en utilisant à tout va l'effet de levier, tant à l'intérieur qu'en dehors du système bancaire formel.

Avec la crise qui débute en 2007, le système de formation des prix s'est brutalement effondré, les opérateurs se rendant compte qu'ils n'avaient pas l'information nécessaire sur les sous-jacents et sur les séquences historiques de risque, et qu'ils ne connaissaient pas bien les produits souvent complexes qu'ils avaient acquis ou vendus.

Bourguinat et Briys (2009) repèrent ainsi, dans le « *génom*e de la finance », quatre perturbations dont la combinaison s'est révélée fatale :

- l'absence de traçabilité des créances, liée à leur titrisation et à l'allongement des chaînes de transaction ;
- la « *tendance dissociative* » : le risque est séparé de la créance et devient lui-même une valeur négociable sous la forme de dérivés de crédit ;
- l'aléa moral : l'ingénierie financière engendre l'illusion que « *tous les risques sont assurables* » ;
- et enfin le dopage de la performance, grâce à l'effet de levier obtenu par un recours intensif à l'endettement.

Certes, pour ces auteurs, la crise ne résulte pas d'une fatalité systémique. Elle est aussi intellectuelle et morale : les théoriciens de la finance, qu'ils appartiennent à l'université, aux banques ou aux institutions internationales, ont fourni des justifications prétendument scientifiques à des opérations uniquement motivées par l'appât du gain à court terme. Ils décrivent alors l'évolution de cette branche « *arrogante* » de la réflexion économique, couronnée de plusieurs prix Nobel. La théorie financière a d'abord été « *modeste* » à l'époque où, dans les années 1980, Franco Modigliani et Merton Miller en jetaient les bases. Elle a été ensuite « *ambitieuse* » quand elle a voulu établir un modèle d'équilibre général des prix des actifs. Elle est enfin devenue « *roublarde* » en fournissant aux opérateurs, pour des produits de plus en plus sophistiqués (options, « futures » et autres CDS) et en l'absence de prix de marché, des outils d'évaluation qui aboutissaient à sous-estimer le risque.

Dell'Araccia, Igan et Laeven (2008) valident empiriquement l'idée selon laquelle la recherche d'une plus grande rentabilité est un des

éléments responsables de la crise des *subprimes*. Ils démontrent principalement que :

- l'augmentation du volume des prêts est liée à un relâchement des conditions d'attribution, mesuré par la diminution du taux de refus et l'augmentation du ratio montant du prêt sur revenu ;
- l'augmentation du volume des prêts est associée avec une concurrence plus forte entre les institutions financières : l'augmentation du nombre d'entrants a eu pour effet de réduire le taux de refus des institutions financières en place (l'effet est d'autant plus fort que les nouveaux entrants ont une part de marché importante) ;
- l'assouplissement des critères d'attribution est lié à l'essor de la titrisation. La détérioration des critères d'attribution est en effet plus forte dans les régions où la part des prêts titrisés est la plus importante ;
- l'expansion du crédit est plus forte là où l'augmentation des prix de l'immobilier est la plus marquée (même en tenant compte de l'endogénéité) : c'est le principe de l'accélérateur financier. Il semble toutefois que les institutions financières ont surtout parié sur l'augmentation continue des prix avec l'idée que les emprunteurs pourraient toujours rembourser leurs emprunts en vendant leur bien immobilier ;
- les conditions monétaires ont aussi joué un rôle : le cycle des critères correspond à celui des taux d'intérêt directeurs aux États-Unis.

La crise a montré que l'auto-réglementation n'était pas efficace. La déréglementation a exercé un effet nocif sur le comportement des banques. Normalement, les banques ont un rôle d'intermédiaire ; elles transforment des ressources à court terme en crédits à long terme. Mais leur rôle s'est transformé et elles sont devenues des intervenants actifs sur des marchés financiers de plus en plus spéculatifs. Ce qui restait de réglementation a été tourné par l'utilisation de techniques sophistiquées et difficilement maîtrisables. À l'origine de la crise des *subprimes*, il y a par exemple le mécanisme pervers de « titrisation » qui permet aux banques de se débarrasser de leurs créances douteuses en les mélangeant avec d'autres, puis de les vendre sous forme d'un titre. Le risque attaché à ces différentes créances se met à circuler et ne fait plus partie du bilan : la banque échappe ainsi aux règles prudentielles qui lui imposent une certaine proportion de fonds propres.

Il est probable que le débat sur les origines de la crise se prolongera pendant des années, mais le FMI a relevé d'emblée une défaillance dans l'architecture globale, qui n'a pas transmis en temps voulu les signaux d'alarme requis, notamment en ce qui concerne la surveillance des pays avancés d'importance systémique, ainsi qu'une série de problèmes liés à la réglementation :

- recours à l'effet de levier et prise de risques excessifs, à la faveur d'une longue période d'expansion et de faibles taux d'intérêt réels ;
- lacunes de la réglementation financière, à l'échelle nationale et mondiale ;
- fragmentation des instances de réglementation ;
- défaillance de l'information sur les risques ;
- carences dans la gestion de la crise et dans les dispositifs d'intervention dans les banques en difficulté.

De façon générale, les régulateurs financiers n'étaient pas en mesure de percevoir les concentrations de risques et les incitations faussées qui se cachaient derrière le boom de l'innovation financière. Ni la discipline de marché, ni la réglementation n'ont réussi à contenir les risques engendrés par l'innovation effrénée et le recours accru à l'effet de levier, qui s'accumulaient depuis des années.

En matière de politique macroéconomique, les décideurs n'ont pas suffisamment pris en compte les déséquilibres macroéconomiques croissants qui ont contribué à l'accumulation de risques systémiques sur les marchés financiers et dans le secteur immobilier.

De plus, le défaut de coordination efficace au niveau international a aggravé les risques engendrés par l'incapacité de déceler les facteurs de vulnérabilité grandissants et les liens transnationaux. Les banques centrales se sont focalisées essentiellement sur l'inflation et non sur les risques découlant du niveau élevé des prix des actifs et du recours croissant à l'effet de levier.

Enfin, les autorités de contrôle financier se préoccupaient de la situation du secteur bancaire formel, non du foisonnement des risques dans le système financier « fantôme ».

- L'incapacité du néolibéralisme à résorber la crise

L'ensemble des efforts successifs menés pour sauver le système bancaire a été mal orienté, en partie parce que les responsables de la

panne (champions de la déréglementation, contrôleurs qui n'avaient pas réussi à contrôler, banquiers d'affaires) ont été chargés de la réparation. Tous ont employé pour sortir le secteur financier de ses problèmes la même logique qui l'y avait plongé : transfert d'actifs toxiques des banques à l'État, garanties opaques et hors bilan sont devenus monnaie courante au Département du Trésor, à la Federal Deposit Insurance Corporation et à la Federal Reserve. L'endettement massif est aujourd'hui une réalité dans les institutions publiques comme dans les entreprises privées.

La peur de nationaliser les banques en faillite a empêché l'État d'intervenir vite et efficacement, aux États-Unis comme en Grande-Bretagne, ce qui a coûté aux contribuables des milliards de dollars sans nécessité. Au lieu de sauver les banques existantes, qui avaient amplement démontré leur incompetence, Stiglitz (2010) pense que l'État aurait pu donner les sept cents milliards de dollars aux banques saines et bien gérées, voire s'en servir pour créer de nouvelles banques.

La crise actuelle a conféré à l'État un nouveau rôle : « porteur de risque en dernier ressort ». Quand les marchés privés ont été au bord de l'effondrement, tous les risques ont été transférés à l'État. Son filet de sécurité aurait dû se concentrer sur la protection des particuliers ; mais il a été élargi aux entreprises. Les renflouements massifs et les interventions de l'État dans l'économie ont été baptisés de « socialisme aux caractéristiques américaines. » Les divers rôles qu'a joués l'État dans l'économie américaine pendant la crise actuelle ont été sans précédent. Stiglitz (2010) y voit un phénomène en cours depuis plus d'un quart de siècle : la création d'un « État-Providence des entreprises », l'extension et le renforcement de leur « sécurité sociale », alors même qu'on affaiblit la protection sociale des particuliers, au moins dans certains domaines.

Ce renflouement n'a pas permis la relance du crédit. L'argent, qui est entré dans les banques pour en ressortir immédiatement sous forme de dividendes et de primes, ne leur a évidemment pas permis de reprendre leurs activités de prêts.

La réaction de l'État a engagé l'économie sur la voie d'une reprise qui sera plus lente et difficile que nécessaire. Certes la situation est bien meilleure que si rien n'avait été fait. Elle aurait pu précipiter le pays dans l'abîme.

La Federal Reserve a également joué un rôle central dans tous les actes de cette pièce, de la création de la crise par la réglementation permissive et le laxisme monétaire à l'inefficacité face aux retombées de l'éclatement de la bulle. Quand la crise s'est développée, la Federal

Reserve a inondé le marché de liquidités. Ce faisant, elle a fait descendre les taux d'intérêt à zéro. Son intention était d'empêcher la situation de s'aggraver, de faire en sorte que le système financier ne s'écroule pas. La faiblesse des taux d'intérêt n'a évidemment pas relancé l'économie ; les entreprises n'allaient pas se mettre à investir pour la seule raison qu'elles pouvaient avoir de l'argent. Les banques, après avoir reçu tous ces fonds, n'allaient pas prêter davantage. Le crédit étant gelé, la Federal Reserve a joué un nouveau rôle : le prêteur en dernier ressort s'est fait prêteur en premier ressort.

Au demeurant, le refus des nouveaux libéraux de recourir à une politique de relance de la demande – en particulier la politique fiscale – est radical. Autant ils admettent la nécessité de « réparer le système financier et de mieux le réguler », autant ils refusent radicalement toute politique d'activation de la demande. Au contraire, les auteurs keynésiens préconisent une telle politique. Tout en pensant que l'origine de la crise ne réside pas dans une insuffisance de demande globale, ils estiment néanmoins qu'elle l'a engendrée, de telle sorte que la politique keynésienne traditionnelle retrouve tous ses droits. C'est sur ce point que l'opposition entre macroéconomistes de la mouvance des cycles réels et macroéconomistes keynésiens est la plus violente, comme l'illustrent par exemple les débats qui ont mis aux prises R. Barro, d'une part, et P. Krugman, de l'autre⁴⁴.

2. Le relativisme du marché : condition de la prospérité économique

Par opposition au fanatisme, le relativisme du marché peut être entendu comme l'efficacité non pas absolue, mais relative du marché, une efficacité conditionnelle. Le relativisme du marché pourrait aussi s'entendre comme un partenariat entre l'État et le marché, rendu nécessaire par l'incapacité des marchés à assurer une allocation optimale des ressources et à garantir la stabilité financière. Cette position découle des leçons de la crise financière contemporaine qui a mis en péril les fondamentaux du néolibéralisme au point de proclamer la fin des *Trente Glorieuses* du fondamentalisme du marché. La débâcle financière actuelle, due à une mauvaise allocation des ressources par le secteur privé, devrait guérir tout le monde de ces préjugés du type « les marchés sont toujours efficaces » ou « l'État est toujours inefficace ».

⁴⁴ Cf. Krugman (2008) et Barro (2009). Pour une meilleure perception des limites de la macroéconomie d'équilibre révélées par la crise de 2008, se reporter à De Vroey (2009).

2.1. *L'impact de la crise sur la pensée économique libérale*

La crise présente a mis à mal la macroéconomie régnante. D'une part, celle-ci n'avait accordé que peu d'importance au secteur financier. D'autre part, décrire l'évolution récente en termes d'équilibre et de positions optimisatrices se révèle être tâche ardue. Quant aux keynésiens, « *qui avaient été mis en minorité dans la profession, ils voient la chance leur sourire à nouveau et remontent au créneau. Plus largement, Keynes redevient à la mode alors que le libéralisme connaît un ressac dans l'opinion publique* » (De Vroey, 2010, p. 83).

La crise financière internationale et la récession économique profonde qui en a résulté ont remis en cause les « grands principes » d'un capitalisme à outrance guidé à l'aveuglette. Ceci prouve que les lois économiques ne sont pas immuables. Ces dernières sont, par contre, régies par des comportements économiques irrationnels et non conformes aux règles établies par les théories conventionnelles.

Dans l'approche orthodoxe, les marchés financiers sont « efficients » : chaque opérateur prend ses décisions de vente ou d'achat de titres en fonction des informations dont il dispose, si bien que les prix qui s'établissent, reflétant toute l'information existante, évaluent correctement les titres cotés, donc permettent des choix rationnels pour les investisseurs. Ce que conteste l'approche des conventionnalistes⁴⁵. Celui qui opère sur les marchés financiers cherche à gagner le plus d'argent possible. Son problème est donc de savoir comment les autres opérateurs sur les mêmes marchés vont vraisemblablement réagir à un événement donné. Si cette réaction est correctement anticipée, il gagnera de l'argent car il aura deviné – anticipé – avant les autres les variations de prix. Mais, comme chacun est dans la même situation, il se produit une « rationalité autoréférentielle » qui débouche sur un prix qui n'est, au fond, qu'une croyance partagée par la majorité des opérateurs. Elle émerge parce que chacun fait comme il pense que les autres pensent. Sauf dans des cas exceptionnels, les opérateurs adoptent la même convention et se persuadent que telle conséquence

⁴⁵ Représenté surtout en France par Olivier Favereau, André Orléan et Robert Salais, l'économie des conventions a des racines keynésiennes. Se rattachent aussi à ce courant, Luc Boltanski, François Eymard-Duvernay, Pierre-Yves Gomez et Laurent Thévenot ou, aux États-Unis, Michel Piore, Charles Sabel et Harvey Leibenstein. Mais, dans ce pays, ce courant est plutôt analysé comme membre de la famille des institutionnalistes. Le terme convention est utilisé par Keynes pour désigner l'hypothèse selon laquelle « demain sera comme aujourd'hui ». Lorsqu'elle est partagée par l'ensemble des acteurs économiques, cette hypothèse rend le comportement de chacun prévisible, ce qui réduit l'incertitude et facilite l'activité de tous.

advendra de tel phénomène parce que, autour d'eux, les autres opérateurs croient à cette conséquence. Que cela soit ou non rationnel importe peu : puisque chacun le pense, la conséquence en question adviendra parce que chacun adoptera le comportement qui la fera advenir. Mais une fois établie, il n'est pas facile de remettre en cause une convention et de la remplacer par une autre. Comme l'écrit André Orléan (1999, p. 154), « *la myopie est un effet propre à la convention. Les individus ne sont pas parfaitement flexibles. Ils hiérarchisent leurs croyances et ne remettent en cause celles auxquelles ils tiennent le plus que contraints et forcés. La foi en la convention amoindrit l'esprit critique. Elle conduit à négliger les anomalies et à s'en remettre à la sagesse du marché 'qui sait mieux que tout le monde'* ». Si le marché croit que le dollar américain vaut davantage que l'euro, même les mauvaises nouvelles américaines – l'annonce d'un déficit commercial record, par exemple – ne remettront pas en cause cette croyance commune, et le dollar continuera à s'apprécier vis-à-vis de l'euro. Si le marché permet d'aboutir à un prix, ce n'est pas – comme l'affirment les tenants de l'efficience – parce qu'il révélerait une valeur sous-jacente objective, mais parce que les opérateurs partagent dans leur majorité une croyance commune. Ce n'est pas le calcul rationnel, c'est donc le mimétisme et l'appartenance à un groupe qui font les prix.

Joseph Stiglitz (2010) identifie un certain nombre de points pour lesquels la théorie néoclassique a échoué au regard de la crise actuelle :

- L'économie est censée être une science prédictive ; pourtant beaucoup de prédictions cruciales de l'économie néoclassique peuvent être rejetées d'emblée. La plus évidente est que le chômage n'existe pas, en raison de l'égalité de l'offre et la demande de travail.
- Le rationnement de crédit n'existe pas : tout le monde peut emprunter autant qu'il veut, à un taux d'intérêt qui reflète le risque de défaut de paiement, naturellement. Pour ces économistes, le *liquidity crunch* ou la pénurie de liquidité qui s'est produit le 15 septembre 2008 était une fiction due à l'imagination de quelqu'un.
- La structure financière des entreprises : il n'y a pas de différence, qu'une entreprise emprunte ou vende des actions pour son financement. Le théorème de Modigliani-Miller est un des théorèmes fondamentaux de la finance d'entreprise moderne. Selon ce théorème, dans un monde sans taxes, exonéré de coûts de transaction et sous l'hypothèse de l'efficience des

marchés, la valeur de l'actif économique n'est pas affectée par le choix d'une structure de financement. Modigliani et Miller remportèrent le Prix Nobel d'économie respectivement en 1985 et en 1990, en particulier pour cette contribution à la théorie financière. Stiglitz reproche aux auteurs du théorème d'ignorer la possibilité de la faillite et les coûts qui lui sont associés et le fait que, plus l'entreprise emprunte, plus les probabilités de faillite sont élevées. Ils ignoraient aussi, à ses yeux, l'information que peut transmettre la décision d'un propriétaire de vendre ses actions : le vif désir d'un actionnaire de vendre ses parts à vil prix apprend quelque chose au marché sur sa vision des perspectives d'avenir de l'entreprise.

- Les déterminants des revenus et de l'inégalité : selon la théorie néoclassique, les facteurs de production sont rémunérés à leur productivité marginale. Les ressources sont rares et les plus rares doivent coûter plus cher si l'on veut qu'elles soient bien utilisées. De ce point de vue, s'ingérer dans la rémunération des cadres supérieurs reviendrait à interférer avec l'efficacité des marchés. Au cours du dernier quart de siècle, le doute a grandi sur la possibilité d'expliquer par cette théorie la montée en flèche de la rémunération des dirigeants, des centaines ou des milliers de fois supérieure à celle des travailleurs moyens. Dans le cadre de cette crise, en raison des problèmes de gouvernance, il n'y a aucun rapport étroit entre la rémunération et la productivité marginale.
- La rationalité : les théories orthodoxes soutiennent que les individus rationnels ne s'intéressent qu'aux salaires réels et aux revenus réels, ceux qui tiennent compte de l'inflation. Néanmoins, des preuves écrasantes indiquent que les travailleurs n'aiment pas que leur salaire diminue. Beaucoup de propriétaires qui essaient de vendre leur maison font preuve d'une rationalité semblable.

2.2. La régulation étatique, clé de la stabilité macrofinancière

La crise initiée par les *subprimes* devrait déboucher sur des changements de régulation à deux niveaux : dans la réglementation du secteur financier et dans la gouvernance économique nationale et internationale.

Le secteur financier doit être mieux régulé afin de limiter les comportements opportunistes des différents acteurs (traders, banques,

agences de notations, etc.) et d'améliorer l'information des investisseurs. Mais les régulateurs doivent aussi veiller à ne pas pénaliser l'innovation par des règles trop rigides. Les normes comptables et prudentielles actuelles doivent être amendées afin de réduire les effets procycliques et les impacts à caractère systémique. La supervision requise doit découler d'instances indépendantes et crédibles. Il semble cependant illusoire de pouvoir éradiquer complètement les crises de liquidité et de solvabilité, ce qui laisse à l'État un rôle éminent dans la prévention du risque systémique et la gestion des crises, sans négliger la coordination internationale qui est alors primordiale.

Plus précisément, cette série de réformes prioritaires en matière de réglementation et de supervision financières consisterait à :

- étendre le domaine d'application de la réglementation à davantage d'institutions et de marchés, tout en prévoyant des règles et une coopération transversales plus efficaces ;
- réexaminer les pratiques réglementaires et institutionnelles en vigueur pour les rendre moins procycliques ;
- modifier les modalités de gestion de la liquidité et les règles en ce domaine pour garantir que les établissements financiers conservent des marges de précaution plus importantes ;
- renforcer la diffusion publique d'informations par les établissements et les marchés financiers d'importance systémique ;
- se servir de ces informations pour évaluer plus efficacement le risque institutionnel et systémique ;
- intégrer ces données à des mécanismes d'alerte et aux politiques macroprudentielles ;
- améliorer la régulation et la coopération internationales et transversales, tout en favorisant l'égalité des conditions de concurrence entre les marchés ;
- renforcer les dispositifs nationaux assurant la liquidité et, sur le plan international, perfectionner les mécanismes qui remplissent cette fonction.

En ce qui concerne les politiques macroéconomiques, il serait important d'élargir les missions de la politique monétaire qui engloberait explicitement la stabilité macro-financière, et pas seulement celle des prix.

Il n'en demeure pas moins que la politique monétaire est un moyen trop brutal pour gérer les booms des prix d'actifs et du crédit, et qu'il faudrait éviter d'assigner à un seul instrument trop d'objectifs différents. Ce faisant, la réglementation prudentielle devrait jouer un

rôle crucial à l'égard des booms du crédit. De façon plus générale, il est important que les autorités adoptent une vision macro-prudentielle plus large et chargent expressément certaines institutions d'assurer la stabilité macrofinancière.

Au-delà des réformes qui pourraient advenir aux différentes échelles, la crise actuelle a déjà entraîné de profonds changements dans le secteur financier. La faillite de nombreuses petites banques américaines devrait engendrer des mouvements de fusion et d'acquisition à même de consolider le secteur bancaire américain. Les faillites des banques Bear Stearns et Lehman Brothers ont conduit nombre de banques d'investissement à fusionner avec des banques de dépôt afin de bénéficier des garanties fournies par la Federal Reserve (prêteur en dernier ressort) et le Federal Deposit Insurance Corporation (garantie de dépôts). Cela signe la fin du processus perturbateur accompagnant le démantèlement du Glass-Steagall Act et marque la convergence vers un modèle de banques universelles à l'européenne dont l'histoire a prouvé qu'elles étaient plus stables.

Quelles leçons pour l'Afrique ?

La fréquence et la virulence croissantes des crises financières et monétaires internationales, qui touchent même des pays bien gouvernés et appliquant une politique macroéconomique rigoureuse, donnent à penser que l'instabilité est globale et systémique. Il est certes possible d'améliorer les politiques et les institutions nationales, mais cela ne suffira pas à régler le problème, en particulier dans les pays en développement très exposés à la volatilité des flux de capitaux. Il est essentiel de renforcer les institutions et mécanismes internationaux pour réduire la probabilité de telles crises et mieux les gérer lorsqu'elles se produisent. Bien que la plupart des observateurs considèrent aujourd'hui que l'instabilité financière est de caractère global et systémique, la communauté internationale n'a pas encore réussi à mettre en place des mécanismes mondiaux efficaces pour répondre aux préoccupations des pays en développement.

Mais d'autres enseignements peuvent concerner l'Afrique, relativement à la crise de la pensée économique orthodoxe comme corollaire de la crise internationale actuelle.

D'abord, il n'y a pas une seule forme de capitalisme, une seule bonne façon de gérer l'économie (Stiglitz, 2006). Il existe, par

exemple, d'autres formes d'économie de marché qui ont créé des sociétés tout à fait différentes, avec de meilleurs systèmes de santé et d'éducation et moins d'inégalité. Contrairement aux doctrines du FMI et de la Banque mondiale, les économistes qui accordent le moins d'importance à la réduction de l'inégalité des revenus sont plutôt enclins à penser que les initiatives que pourraient prendre les États pour la réduire coûtent trop cher, ou même risquent d'être contre-productives. Ces économistes du libre-marché ont aussi le sentiment que les marchés laissés à eux-mêmes, sans interférence de l'État, sont efficaces, et que le meilleur moyen d'aider les pauvres consiste à laisser se produire, tout simplement, la croissance économique : d'une façon ou d'une autre, ses bienfaits ruisselleront jusqu'en bas de l'échelle sociale et toucheront les pauvres (Stiglitz, 2006). D'autant plus que, *« si les économies peuvent souffrir d'un État trop envahissant, elles peuvent souffrir aussi d'un État qui ne fait pas le nécessaire – qui ne réglemente pas assez le secteur financier, ne veille pas à la concurrence, ne protège pas l'environnement, n'assure pas un filet de sécurité de base »* (Stiglitz, 2003, p. 524.)

Ensuite, l'on pourrait questionner le bien-fondé de la politique de privatisation préconisée par les institutions financières internationales (FMI, Banque mondiale) pour les pays en développement ; du moment où le soutien financier ostentatoire (dont bénéficient de grands établissements financiers en faillite), notamment dans les pays riches, témoigne d'une grande nostalgie à l'endroit des nationalisations.

Enfin, l'autorégulation absolue de la société par le marché, qu'appellent de leurs vœux certains adeptes du néolibéralisme, est une utopie, de surcroît dangereuse, si on essaie de la mettre en œuvre. Ceux qui sont plongés dans l'action, industriels et financiers, tout comme les gouvernants, le savent d'ailleurs mieux que les économistes. Ainsi, accepte-t-on des interventions souvent très importantes de l'État pour soutenir l'industrie, pour se protéger sur le marché mondial et pour assurer éventuellement de manière autoritaire la flexibilité du marché du travail.

Les méga-fusions encouragées par les pouvoirs publics vont tout à fait à l'encontre de l'idéal libéral (Dostaler, 2000).

En bref, la thèse libérale est que la totalité ne doit pas fonctionner comme les parties, que l'économie dans son ensemble ne doit pas être dirigée comme une firme ou un ménage. La planification est bonne pour les parties de l'économie, mais non pour le tout. L'État a beau être en charge du bien commun, il n'a pas à gérer l'économie (De Vroey, 2009a).

Comme le souligne si bien James K. Galbraith : « *Le fanatisme du marché est un produit américain, mais porte clairement le tampon « réservé à l'exportation »* » (Galbraith, 2009, p. 13). Les formes américaines de démocratie sociale qu'ont instaurées le New Deal sous Franklin Roosevelt et la Grande Société sous Lyndon Johnson restent encore aujourd'hui déterminantes dans la vie des États-Unis. Elles comprennent la Caisse de retraite publique, l'assurance des dépôts bancaires, Medicare et Medicaid, les universités publiques, la structure de financement du logement, l'armée et son pré carré scientifique, et de grands fleuves de réglementation. Ce sont les structures permanentes d'un État-providence.

Ce qui est vrai pour les États-Unis, l'est aussi sinon davantage pour les pays en développement dans le cas d'espèce ; et ce, d'autant plus que le degré nécessaire d'intervention étatique dépend à la fois du stade de développement de l'économie et du type de développement choisi (Touna Mama, 2006). C'est du reste la thèse de l'économiste japonais Watanabé (1997, p. 318) : « *Moins le processus de développement est avancé, plus l'intervention des pouvoirs publics est indispensable, car le nombre de créateurs d'entreprises compétents et l'offre de services d'appui sont plus limités* ».

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Audard C., (2009) – « Le « nouveau » libéralisme », *L'économie politique*, n° 44, p. 6-27.
- Banque africaine de développement, (2009) – *Rapport sur l'impact de la crise sur l'économie africaine*, Tunis, avril.
- Barro R., (2009) – « Voodoo Multipliers », *Economist' Voice*, February.
- Bourguinat H. et Briyis E., (2009) – *L'arrogance de la finance aux sources du krach : virements des marchés, myopie de la théorie et carences de la régulation*, Paris, La Découverte.
- De Vroey M., (2009) – « Les libéralismes et la crise », *Revue française d'économie*, vol. XXIV, n° 2.
- De Vroey M., (2010) – « La crise de 2008. Quel effet de retour sur la théorie macroéconomique ? », *Reflets et Perspectives*, vol. XLIX, n° 1.
- Dell'Araccia G., Deniz Igan et Laeven L., (2008) – « Credit Booms and Lending Standards: Evidence from the Subprime Mortgage Market », International Monetary Fund Working Paper, Research Department, WP/08/16.
- Dellemotte J., (2009) – « « La main invisible » d'Adam Smith : pour en finir avec les idées reçues », *L'économie politique*, n° 44, p. 28-41.

- Dostaler G., (2000) – « De la domination de l'économie au néo-libéralisme », *Possibles*, vol. 24, n° 2-3, printemps-été 2000, p. 11-26.
- Dostaler G., (2009a) – « Les lois naturelles en économie : émergence d'un débat », *L'Homme et la Société*, n° 170-171, septembre 2008-mars 2009, p. 71-92.
- Dostaler G., (2009b) – « Les chemins sinueux de la pensée économique libérale », *L'économie politique*, n° 44, p. 42-64.
- Fernandez de Cordoba F. et Kehoe T., (2009) – « The Current Financial Crisis: What should We Learn from the Great Depressions of the Twentieth Century ? », *Federal Reserve Bank of Minneapolis, Research Department Staff Report 421*.
- Fonds monétaire international, (2009) – *Rapport annuel 2009 : la riposte à la crise*, Washington, D.C.
- Friedman M. et Schwartz Anna J., (1963) – *Monetary Trends in the United States and the United Kingdom. Their Relationship to Income, Prices and Interest Rates. 1867-1975*, The University of Chicago.
- Galbraith J. K., (2009) – *L'État prédateur : comment la droite a renoncé au marché libre et pourquoi la gauche devrait en faire autant*, Paris, Seuil, 314 p.
- Krugman P., (2008) – « What to do? », *New York Review of Books*, December 18.
- Muth J., (1961) – « Rational Expectations and the Theory of Price Movements », *Économetrica*, vol 29, p. 315-335.
- Nême C., (2001) – *La pensée économique contemporaine*, Paris, Économica, 254 p.
- Orléan A., (1999) - *Le pouvoir de la finance*, Paris, Odile Jacob, 276 p.
- Smith A., (1776) – *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, Gallimard, 1976, 445 p.
- Stiglitz E., (2001) – *La grande désillusion*, Paris, Fayard, 571 p.
- Stiglitz E., (2003) – *Quand le capitalisme perd la tête*, Paris, Fayard, 407 p.
- Stiglitz E., (2006) – *Un autre monde : contre le fanatisme du marché*, Paris, Fayard, Livre de poche, 563 p.
- Stiglitz E., (2010) – *Le triomphe de la cupidité*, Paris, Les liens qui libèrent, 474 p.
- Touna Mama, (2006) - « Pour la mort de l'État en Afrique : de quel État faut-il souhaiter la mort ? » in : B. Bekolo-Ebe, Touna Mama et S. M. Fouda, *Mondialisation, exclusion et développement africain : stratégies des acteurs publics et privés*. Tome 2, Paris, Maisonneuve & Larose, Collection Économies d'Afrique, p. 453- 463.
- Watanabé S., (1997) – « Quo vadis Africa ? La stratégie de développement de la Banque mondiale vue par le Japon », Paris, PUF, *Revue Tiers-Monde*, tome XXXVIII, n° 150, avril-juin.

Conclusion

Paul Tchawa et Pierre Janin

La carrière scientifique de Georges Courade présente plusieurs facettes dont les auteurs de cet ouvrage ont cherché à rendre compte : lieux et territoires, étapes et périodes, problématiques et objets, approches et méthodes, partenaires et compagnons. Échelles et temporalités s'y mêlent également pour en rendre bien hypothétique et présumptueuse la synthèse.

Pour autant, il est possible d'en démêler l'écheveau et de trouver un fil directeur : les recompositions (proches et lointaines) des sociétés et des territoires sous l'effet des politiques volontaristes imposées ou des espaces libérés par leur repli. Elles ont été plus spécifiquement étudiées dans les mobilités, les échanges entre villes et campagnes, les solidarités et les marginalités socio-géographiques, les modes d'encadrement (contractualisé ou sociétal), les vulnérabilités et les précarités (*Le désarroi camerounais*, 2000). Ce qui en fonde l'originalité, c'est moins la diversité de ces champs que la volonté d'en redessiner les limites et d'en ouvrir les frontières.

Sortir de la « géographie tropicaliste » pour en finir avec les « idées reçues »

De fait, Georges n'a pas choisi de passer en revue l'ensemble des handicaps et des contraintes supposés entraver le développement des pays africains. Il a, très vite, cherché à se libérer de tout déterminisme lié aux aléas de la « nature », aux « handicaps du sous-développement » ou aux « archétypes mentaux ». Et même lorsque les thèmes

choisis avaient déjà fait l'objet d'abondantes études, il a cherché à en renouveler l'approche, soit par des prises de position claires, soit par des innovations conceptuelles ou méthodologiques.

Ce faisant, il a presque toujours été conduit à juger « sur le terrain » l'efficacité réelle ou supposée des interventions des institutions internationales, des États ou des sociétés agro-industrielles, mettant à jour les dynamiques sociales et territoriales qu'elles impulsaient (parfois sans le vouloir), et à se méfier des discours normés préétablis.

Ses analyses ont presque toujours été teintées d'optimisme mesuré car, même dans des contextes de précarité et de vulnérabilité, « *il y a toujours un espace de liberté qui peut s'ouvrir pour les cadets et les femmes, les migrants de retour ou les diplômés à la faveur de la déstructuration/recomposition induite par la crise* » (1997). Et les marges de manœuvre comme les opportunités pourraient même se révéler plus grandes en période de crise.

Pour autant, qui peut soutenir aujourd'hui, à moins d'optimisme excessif, que l'Afrique subsaharienne est sortie de la zone de turbulences ? Les travaux sur la (re-)construction des États, les réussites agricoles (parfois inédites), les recompositions des sociétés rurales et urbaines, les nouveaux partenariats, pour ce qu'ils recèlent de perspectives généreuses, sont loin de le signifier. Et si la croissance économique a été maintes fois annoncée, à l'échelle macro, elle a presque toujours été désavouée par les faits réels à l'échelle micro. De fait, le ralentissement économique consécutif à la crise globale (financière, énergétique, alimentaire) de 2007-2008 – en réduisant les capacités d'intervention des États –, ne facilite guère la lecture des choses. On ne peut, non plus, se fier aux chiffres et indicateurs normés utilisés par tous, sans discernement critique, pour rendre compte de la complexité des processus de développement qui travaillent sociétés et territoires et en tirer des prospectives détaillées.

Inversement, l'Afrique n'est pas seulement une « terre de violences », un « territoire du risque », comme le martèlent certains médias ; elle n'est pas non plus un autre continent mystérieux et exotique. Certes, l'Afrique est indéniablement plurielle, complexe et changeante et semble parfois « résister » aux analyses. Proche de nous, imposante par ses potentialités, parfois inquiétante par les défis qu'elle pose, elle mérite qu'on s'y intéresse, qu'on la parcoure et qu'on l'étudie sans préjugés, sans arrogance, ni misérabilisme comme l'a fait et enseigné Georges Courade.

Alors que de nombreux géographes français, après leurs débuts en Afrique subsaharienne s'en sont, pour diverses raisons, peu à peu

détournés au profit des pays émergents d'Asie du Sud-Est ou d'Amérique latine, Georges Courade y est resté, pour sa part, profondément attaché. Il a non seulement maintenu des liens physiques avec des « terrains » de plus en plus difficiles d'accès afin d'actualiser ses analyses mais il a également cherché à transmettre son expérience. Cette démarche a trouvé sa pleine dimension novatrice et formatrice au Cameroun, lors du projet OCISCA conçu comme un observatoire du changement et un creuset pour l'éclosion de jeunes chercheurs. Ce compagnonnage exigeant s'est poursuivi bien au-delà : Georges Courade ayant inlassablement cherché à démasquer les *a priori*, les faux-semblants et les idées reçues qui frappent souvent les sociétés et les territoires africains (*L'Afrique des idées reçues*, 2006). Engagée, soucieuse des questions de son temps et de transmettre, consciente de l'impérieuse nécessité d'assurer la relève à travers la formation (à l'IEDES, Université de Paris I aussi), telle nous semble avoir été la géographie pratiquée par Georges.

Repenser les frontières de la géographie (alimentaire)

Parmi les thèmes de prédilection de Georges Courade, il en est un au statut particulier : la sécurité alimentaire (et son pendant, l'insécurité alimentaire). Elle sera, tour à tour, approchée et questionnée sous différents angles, tant économique, politique que sociétal, et considérée comme multi-causale, multi-échelle, multi-acteur. Georges Courade considère ainsi qu'il y a un continuum entre l'affaiblissement « programmé » des politiques agricoles et alimentaires, les performances des réseaux marchands et des agricultures vivrières, les mécanismes de dérégulation (économique et sociétale), les difficultés d'accès aux ressources et le renforcement de l'insécurité et de la vulnérabilité alimentaires.

Plus d'une trentaine de ses publications aborderont d'ailleurs cette problématique complexe. Plutôt étudiée dans un contexte rural, pendant la période de l'ajustement structurel, elle a fourni matière à une réflexion plus conceptuelle sur le risque, sur la manière dont les gouvernants et les sociétés y faisaient face et sur ses effets destructurants sur les territoires (*Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, 1994). Ce faisant, Georges Courade a retrouvé certains questionnements plus anciens sur les thèmes de l'enclavement et du sous-développement. Cela l'a également conduit, fort logiquement, à s'interroger sur la place et le devenir des « institutions » politiques (l'État, les décideurs internationaux cf. *Pèlerinage aux sources* :

concepts et analyses de la question agroalimentaire dans le système des Nations Unies, 1987) et sociales (la communauté, le village, la famille) dans un contexte de dérégulation globale et de réduction des ressources. Sa réflexion porte aussi bien sur le contenu des politiques agricoles et alimentaires que sur leur mise en place et leurs effets. La sécurité alimentaire est également examinée sous l'angle des rapports Nord-Sud.

À la vérité, cette centralité de la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne ne peut être comprise qu'à la lumière des autres thématiques qui lui sont chères. En effet, pour ce géographe, l'insécurité alimentaire – et les vulnérabilités qui leur sont liées – sont à replacer dans un cadre explicatif plus large, celui des inégalités (*Paupérisation et inégalités d'accès aux ressources*, 2000) et des marginalités (*Jalons pour une géographie de la marginalité en Afrique noire*, 1985). Ainsi, pour Georges Courade, la vulnérabilité englobe l'insécurité alimentaire considérée comme un état. Elle est à la fois héritée et construite, dynamique et plurielle. Plusieurs recherches lui ont été consacrées : d'un point de vue systémique en Côte d'Ivoire, d'un point de vue dynamique en zone rurale climatiquement sensible, au Burkina Faso. Par certains égards, ses travaux sur les migrations ou les relations villes-campagnes participent aussi de ce besoin de mieux comprendre la vulnérabilité et la construction du risque. De ce point de vue, son itinéraire scientifique de géographe possède une indéniable cohérence.

Un géographe du développement en son temps

Pragmatisme, éthique, curiosité, voire opiniâtreté se retrouvent aussi chez ce géographe dont l'engagement scientifique et humain n'aura d'égal que son style incisif et empreint de simplicité.

Cet engagement, nous l'avons bien compris, est d'abord révélé par ses sujets de prédilection. Mais il l'est aussi par les passerelles (institutionnelles et disciplinaires) qu'il a recherchées, le conduisant à s'émanciper des tutelles pesantes des « aînés » et des « pairs ». Son parcours a donc, à la fois, quelque chose de singulier et de banal : géographe en son temps, certes, mais géographe prompt à défricher de nouvelles questions, à démystifier les apparences.

Au-delà des témoignages sur les « manières de faire sur le terrain » et les « grilles d'analyses » élaborées, cet ouvrage a surtout tenté de montrer la diversité, les complémentarités et les interfaces des carrières de Georges Courade.

Avons-nous été en mesure de révéler la rigueur et l'éthique scientifiques dont il a toujours fait preuve en dépit des difficultés ? Nous le pensons. Ceux qui rendent compte de la richesse de cet engagement, de la diversité de ce parcours ont-ils fait montre de la distanciation nécessaire au-delà de leur admiration, du respect et de l'amitié qu'ils lui portent ? Nous l'espérons.

Les contributions de cet ouvrage ne proviennent pas toutes d'un « premier cercle » d'anciens doctorants, elles ont aussi été proposées par des scientifiques amis, solidaires de cette géographie de l'action engagée. L'ensemble des contributeurs a souhaité restituer fidèlement les leçons de cet enseignement et les préceptes de cette école de vie scientifique sans lui enlever son côté humaniste.

Les textes ont fait le pari de revisiter et/ou de prolonger les différents chantiers ouverts, dès les années 1960, par ce géographe dont l'engagement et la fidélité pour l'Afrique inspirent respect et reconnaissance. Certains n'abordent pas, de manière visible et immédiate, ses problématiques de prédilection à la lumière des évolutions actuelles de l'Afrique mais ils se sont inspirés de sa démarche. Mieux, ils s'en réclament et n'auront de cesse de se la réapproprier.

Ce qui frappe le lecteur à « l'heure du bilan », c'est en fin de compte l'intemporelle actualité des observations et des analyses proposées par Georges Courade. À l'heure où la géopolitique des marchés instables fragilise les équilibres alimentaires déjà précaires, au moment où les changements climatiques annoncés génèrent de nouvelles inquiétudes malthusiennes, la clairvoyance de sa démarche – mêlant observations empiriques de terrain et analyses conceptuelles du changement – en impose. Il en est de même des problématiques agricoles et rurales que Georges Courade n'a jamais cessé de travailler et de revisiter dans les différents pays où il a travaillé. La reconnaissance tardive en 2008, par la Banque mondiale, de la place de l'agriculture dans le développement de l'Afrique, les mobilisations transnationales croissantes contre les appropriations foncières massives, contre la diffusion des plantes génétiquement modifiées et pour la défense des agricultures familiales nourricières montrent, s'il en était besoin, la pertinence des questionnements qu'il a nourris et des débats qu'il a animés. Georges Courade n'a pas seulement posé les jalons d'une géographie de la marginalité et de la vulnérabilité appliquée aux contextes africains, il a plus fondamentalement jeté les bases d'une géographie du changement dans une Afrique en mouvement, loin de la géographie culturaliste tropicale qu'il a maintes fois dénoncée et critiquée.

Il appartient donc aux Africains et à tous ceux qui se revendiquent de cette recherche impliquée et appliquée d'en assumer l'héritage et les exigences. *Comme les arbres ne montent pas jusqu'au ciel, les projets de recherche sont loin de porter tous les fruits espérés au départ.* Son constat réaliste porte les germes de plusieurs futurs possibles. Peut-être. L'essentiel réside dans la valeur du symbole comme dans la capacité des chercheurs à s'approprier ce qu'il a produit et... à renouveler (eux aussi) les frontières de la recherche. Ce serait l'hommage le plus juste à lui rendre.

Les auteurs

Alary Véronique, CIRAD- EMVT, Montpellier

Dongmo Jean-Louis, Université de Yaoundé 1

Esse Ndjeng Maximilien, Institut National de Cartographie (INC), Yaoundé

Follana Christine, Université de Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)

Grangeret Owona Isabelle, Université de Gembloux (Belgique)

Guyot Sylvain, Université de Limoges

Hatcheu Emil Tchawé, Université de Dschang

Janin Pierre, IEDES (Université de Paris 1) et Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Nogent-sur-Marne

Kaffo Célestin, Institut National de Cartographie (INC), Yaoundé

Kamgnia Dia Bernadette, Université de Yaoundé 2

Lieugomg Médard, Université de Ngaoundéré

Ngwa Nebasina Emmanuel, Université de Yaoundé 1

Ouédraogo François de Charles, Université de Ouagadougou

Schouame Magloire Alexandre, Université de Yaoundé 2

Simeu Kamdem Michel, Institut National de Cartographie (INC), Yaoundé

Tchawa Paul, Université de Yaoundé 1

Tchinle Jonas, Université de Ngaoundéré

Touna Mama, Université de Yaoundé 2

Liste des sigles

ACP	Afrique-Caraïbes-Pacifique
ADEF	Association des études foncières
AGR	Activité génératrice de revenus
AFD	Agence française de développement
ANC	African National Congress (Afrique du Sud)
APAD	Association euro-africaine pour l'anthropologie du changement social et du développement (France)
APE	Accords de partenariat économique
APM	Agriculture paysanne et modernisation
BAD	Banque africaine de développement
BIT	Bureau international du travail
BM	Banque mondiale
CCCE	Caisse centrale de coopération économique (France)
CDC	Cameroon Development Corporation
CFDT	Compagnie française de développement des textiles
CFGG	Compagnie forestière du Golfe de Guinée (Cameroun)
CIDEP	Centre international de formation et de recherche en population et développement
CIDESSCO	Centre international pour le développement des soins de santé communautaire (France)
CILSS	Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel
CIRAD	Centre international de la recherche agronomique pour le développement (France)
CMU	Couverture maladie universelle (France)

CNEARC	Centre national d'études agronomiques des régions chaudes (France)
CNFG	Comité national français de géographie
CNRST	Centre national de la recherche scientifique et technique (Burkina Faso)
CNRS	Centre national de la recherche scientifique (France)
CODESRIA	Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (Sénégal)
CONCORD	Confédération européenne des ONG de développement et d'urgence
CRDI	Centre de recherche pour le développement international (Canada)
CRET	Centre de recherche sur les espaces tropicaux (France)
CTA	Centre technique de coopération agricole et rural (Pays-Bas)
CUD	Centre universitaire de Dschang (Cameroun)
DA	Democratic Alliance (Afrique du Sud)
DES	Diplôme d'études supérieures (France)
DPGT	Développement paysannat et gestion des terroirs (Burkina Faso)
DSDSR	Document de stratégie de développement du secteur rural (Cameroun)
FAO	Food and Agriculture Organization (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)
FED	Fonds européen de développement
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour les études de population
FRB	Federal Reserve Board (États-Unis)
GATT	General Agreement on Trade and Traffic
GIDIS	Groupement interdisciplinaire en sciences sociales (Côte d'Ivoire)
GRET	Groupe de recherches et d'échanges technologiques (France)
IDR	Institut de développement rural (Burkina Faso)
IDZ	Industrial Development Zone (Afrique du Sud)

IEDES	Institut d'études du développement économique et social (France)
IFAN	Institut fondamental d'Afrique noire (Sénégal)
IFAS	Institut français d'Afrique du Sud
IFP	Inkatha Freedom Party (Afrique du Sud)
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (International Food Policy Research Institute)
ILRI	International Livestock Research Institute
INADER	Institut national de développement rural (Cameroun)
INC	Institut national de la cartographie (Cameroun)
INRA	Institut national de la recherche agronomique (France)
INS	Institut national de la statistique (Cameroun)
IRAD	Institut de recherche agricole pour le développement (Cameroun)
IRD	Institut de recherches pour le développement (France)
ISH	Institut des sciences humaines (Cameroun)
IUED	Institut universitaire d'études du développement (Suisse)
MARA	Ministère de l'agriculture et des ressources animales (Burkina Faso)
MEAVSB	Mission d'étude d'aménagement de la vallée supérieure de la Bénoué (Cameroun)
MESIRES	Ministère de l'enseignement supérieur, de l'informatique et de la recherche scientifique (Cameroun)
MINAGRI	Ministère de l'agriculture (Cameroun)
MINEPIA	Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales
MSU	Michigan State University (États-Unis)
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NNP	New National Party (Afrique du sud)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OCISCA	Observatoires du changement et de l'innovation sociales (Cameroun)
OFNACER	Office national des céréales (Burkina Faso)

OIM	Organisation internationale des migrations
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la santé
ORSTOM	Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer (France)
PAC	Pan Africanist Congress (Afrique du Sud)
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations-Unies pour le développement
PNVRA	Projet de vulgarisation et de recherche agricole (Cameroun)
PROPAC	Plate-forme régionale des organisations paysannes d'Afrique Centrale
RDC	République démocratique du Congo
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat (Cameroun)
RESEDA	Loi relative à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile (dite « RESEDA »)
ROPPA	Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles d'Afrique de l'Ouest (Sénégal)
RSA	République d'Afrique du Sud
SAGNC	South African Geographical Names Committee (Afrique du Sud)
SDI	Spatial Development Initiative (Afrique du Sud)
SEMRY	Société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua (Cameroun)
SIDA	Syndrome immuno-déficitaire acquis
SMIAR	Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture
SOCAPALM	Société camerounaise de palmeraies
SODECOTON	Société de développement du coton (Cameroun)
SODENKAM	Société de développement du Nkam (Cameroun)
SONAGESS	Société nationale de gestion des stocks (Burkina Faso)
STABEX	Système de stabilisation des recettes d'exportation
SUD	Sociétés, urbanisation, développement (France)
UE	Union européenne
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UR	Unité de recherche
UNAF	Union nationale des associations familiales (France)

USDA	United States Department of Agriculture (États-Unis)
VASN	Vulnérabilité alimentaire et sécurité nutritionnelle (Burkina Faso)
ZAPI	Zone d'aménagement prioritaire intégré (Cameroun)

Table des tableaux

Tableau 1 : L'urbanisation à marche forcée. Afrique subsaharienne, Inde et Chine (en %)	141
Tableau 2: Répartition de la population urbaine subsaharienne selon la taille des villes en 2010 (en millions d'habitants)	142
Tableau 3 : Taux d'accroissement annuel de la population urbaine subsaharienne, chinoise et indienne (1960-2005)	143
Tableau 4 : La sécurité alimentaire en Afrique saharienne selon les estimations de la FAO (2003)	147
Tableau 5 : Bilan céréalier de l'Afrique subsaharienne selon les estimations de la FAO (en millions de tonnes en 2003)	149
Tableau 6 : Évolution du bilan offre-demande en produits animaliers (1964, 1994, 2020, en milliers de tonnes)	150
Tableau 7 : Évolution de l'utilisation des terres en Afrique subsaharienne selon la FAO (en millions d'hectares)	156
Tableau 8 : Les importations dans le bilan céréalier de l'Afrique subsaharienne (moyenne 2007-2008-2009 en millions de tonnes)	157

Tableau 9 : Évolution de la production halieutique camerounaise de 1995-1996 à 1999-2000 (en tonnes)	169
Tableau 10 : Importations et exportations des produits de la pêche au cours des années 1990 (en tonnes)	170
Tableau 11 : Importations des produits d'élevage au cours des années 1990 (en tonnes)	170
Tableau 12 : Importations des produits céréaliers (en tonnes)	170
Tableau 13 : Évolution de la production agricole et de la consommation alimentaire (1970 -2000)	171
Tableau 14 : Projection en 2020 des besoins alimentaires camerounais (en milliers des tonnes)	173
Annexe tableau A1 : Évolution de la production de quelques cultures vivrières camerounaises entre 2002 et 2006 (en tonnes)	178
Annexe tableau A2 : Évolution du cheptel camerounais depuis la fin des années 1990 (en milliers de têtes).....	179
Tableau 15 : Effectif des Bamiléké dans l'arrondissement de Dibombari à partir de la fin de la Deuxième Guerre mondiale jusqu'en 1976	219
Tableau 16 : Répartition des modes d'acquisition des terrains à Dibombari en 1980 et en 2005 (en %)	220
Tableau 17 : Répartition des planteurs par taille des plantations	222
Tableau 18 : Répartition des grands planteurs selon les superficies plantées de 1990 à 2005.....	222
Tableau 19 : Origine des populations allogènes de Ngong	231
Tableau 20 : Superficies moyennes cultivées par migrant dans la région de Ngong en 2002 (en hectare).....	232

Tableau 21: Groupes linguistiques présents dans le Nkam	269
Tableau 22 : Niveaux de remplissage des greniers dans les villages de la Gnagna selon les zones de risque en juillet-août 2000 (en % de villages)	280
Tableau 23 : Répartition de l'année alimentaire selon l'origine et le type d'aliment de base (en nombre moyen de jours par ménage et par zone en 2001).....	282
Tableau 24 : Répartition de l'origine des recours en 2001 pour l'achat de céréales en période de soudure alimentaire (en %)	283
Tableau 25 : Répartition des types de sols par département dans la Gnagna (en km ² et <i>en % des superficies</i>)	286
Tableau 26 : Principales cultures pratiquées en 2001 dans les champs familiaux de la Gnagna (en % de champs)	287
Tableau 27 : Types de techniques culturales pratiquées en 2001	287
Tableau 28 : Situation nutritionnelle des enfants de 0-5 ans dans la Gnagna (période post-récolte)	291
Tableau 29 : Stocks céréaliers des commerçants et production céréalière de la Gnagna en 2001 (en tonnes)	292
Tableau 30 : Indicateurs instantanés de pression alimentaire par zone de risque dans la Gnagna en 2001	294

Table des illustrations

Carte de localisation des sites étudiés.....	24
Figure 1 : les nouvelles provinces d’Afrique du Sud.....	105
Figure 2 : Les nouvelles municipalités de type « pavage intégral » au KwaZulu-Natal.....	106
Figure 3 : Les SDI d’Afrique du sud.....	111
Figure 4 : Caricature de Zapiro.....	116
Graphique 1 : Tendances de production des principaux produits vivriers camerounais.....	166
Graphique 2 : Tendances de l’évolution du cheptel camerounais	168
Figure 5 : Localisation de Kedjom Ketingoh dans le Nord-Ouest du Cameroun	201
Figure 6 : Distribution spatiale des innovations à Kedjom Ketingoh	202
Figure 7 : Évolution des plantations villageoises (PV) à Dibombari.....	223
Carte 1 : Découpage de la province de la Gnagna en zones de risques alimentaires	278

Carte 2 : Écarts du prix du <i>yorouba</i> de sorgho blanc (en %) entre décembre 1999 et juillet 2000 par village de la Gnagna	281
Carte 3 : Potentialités ligneuses de la Gnagna	285
Figure 8 : Répartition des techniques de fertilisation par champs et zones de risque dans la Gnagna (en % de champs)	288
Figure 9 : Taux de scolarisation au Burkina Faso et dans la Gnagna	292

Table des matières

Préface – <i>Jean-Louis Dongmo</i>	5
Bibliographie de G. Courade	9
Thèses soutenues	17
Introduction – <i>Michel Simeu</i>	19

PREMIÈRE PARTIE

Parcours, témoignages

Introduction	25
1. Abécédaire – <i>Michel Simeu</i>	27
2. Géographie du changement, géographie en mouvement – <i>Pierre Janin</i>	47
3. De l'héritage d'OCISCA : autopsie de l'agriculture camerounaise à l'heure de l'ajustement <i>Isabelle Grangeret Owona</i>	65

DEUXIÈME PARTIE

Construction identitaire et territoires : enjeux politiques et méthodologiques

	Introduction	79
4.	Quels niveaux scalaires pour quel développement ? Échelles des uns, niveaux de prise de décision des autres, regards croisés – <i>Paul Tchawa</i>	81
5.	Le nouvel ordre territorial sud-africain aura-t-il lieu ? <i>Sylvain Guyot</i>	103
6.	Le concept d'insécurité alimentaire : quelques enseigne- ments pour les recherches à venir <i>Véronique Alary</i>	119
7.	Perception de l'espace géographique : un combat insensé pour le milieu naturel <i>Ngwa Nebasina</i>	129

TROISIÈME PARTIE

Effets de la demande alimentaire urbaine

	Introduction	137
8.	L'Afrique face au défi alimentaire de l'urbanisation rapide – <i>Michel Simeu Kamdem</i>	139
9.	La sécurité alimentaire au Cameroun : un état de la question – <i>Kamgnia Dia Bernadette</i>	163
10.	Le jeu des échelles dans la gouvernance des politiques alimentaires en Afrique subsaharienne <i>Hatcheu Émil Tchawé</i>	181

QUATRIÈME PARTIE

**Formes de développement rural
et stratégies de développement agricole**

Introduction	197
11. Innovations paysannes et développement local à Kedjom Ketingoh (Nord-Ouest Cameroun) <i>Paul Tchawa</i>	199
12. La percée des plantations villageoises de palmiers à huile sélectionnés et les dynamiques foncières dans la région de Dibombari (Cameroun) <i>Médard Lieugomg</i>	215
13. Impacts des migrations dans une zone d'agriculture itinérante : le cas de Ngong dans la plaine de la Bénoué (Cameroun) – <i>Tchinle Jonas, Médard Lieugomg</i>	227

CINQUIÈME PARTIE

**Effets de la crise
et des ajustements structurels
sur le terrain**

Introduction	239
14. Stratégies familiales des migrants subsahariens et politiques migratoires européennes <i>Christine Follana</i>	241
15. Le département du Nkam hier et aujourd'hui : de la centralité à la marginalité – <i>Maximilien Esse Ndjeng, Célestin Kaffo et Michel Simeu Kamdem</i>	267
16. La vulnérabilité alimentaire dans la zone climatiquement sensible de l'Est du Burkina Faso <i>François de Charles Ouedraogo</i>	277

17. La crise financière internationale de 2008 : une crise de la pensée économique orthodoxe <i>Alexandre Magloire Schouame et Touna Mama.....</i>	299
Conclusion – <i>Paul Tchawa et Pierre Janin.....</i>	321
Les auteurs.....	327
Liste des sigles.....	329
Table des tableaux.....	335
Table des illustrations.....	339
Table des matières	341

ÉDITIONS KARTHALA

(extrait du catalogue)

Collection *Les Afriques*

- Afrique est-elle protectionniste ? (L'), *Hibou B.*
Afrique et le monde des esprits (L'), *Haar G. ter*
Ajustement structurel en Afrique (L'), *Duruflé G.*
Algérie par ses islamistes (L'), *Al-Ahnaïf M., Botiveau B. et Fregosi F.*
Angola postcolonial (2 tomes), *Messiant Ch.*
Assassinat de Lumumba (L'), *De Witte L.*
Cause des armes au Mozambique (La), *Geffray C.*
Chemins de la guerre et de la paix (Les), *Marchal R. et Messiant C.*
Commerce frontalier en Afrique centrale (Le), *Benaïfla K.*
Côte d'Ivoire, l'année terrible, *Vidal C.*
Démocraties ambiguës en Afrique centrale, *Bernaut F.*
Économie camerounaise (L'), *Aerts J.J., Cogneau D.*
Économie sud-africaine au sortir de l'apartheid (L'), *Cling J.-P.*
Effervescence religieuse (L'), *Seraphin Gilles*
Énergie sociale à Abidjan (L'), *Le Pape M.*
Esprit d'entreprise au Cameroun (L'), *Warnier J.-P.*
Faire fortune en Afrique, *Rubbers B.*
Impossible retour (L'), *Walker Clarence E.*
Improvisation économique en Afrique de l'Ouest (L'), *Nubukpo K.*
Isolément global. La modernité du village au Togo, *Piot Ch.*
Longue marche de la modernité africaine (La), *Copans J.*
Mort de Diallo Telli (La), *Diallo A.*
Odyssée Kabila (L'). Trajectoire pour un Congo nouveau ?, *Willame J.-C.*
Patrice Lumumba. La crise congolaise revisitée, *Willame J.-C.*
Pauvreté au Sahel (La), *Bonnecase V.*
Peuple du fleuve (Le), *Bureau R.*
Police morale de l'anticorruption (La), *Vallée O.*
Politique par le bas (Le), *Bayart J.-F., Mbembé A. et Toulabor C.*
Prophète de la lagune (Le). Les harristes de Côte-d'Ivoire, *Bureau R.*
Religion de la vie quot. chez des Marocains musulmans (La), *Ferrié J.-N.*
Sahel au XXI^e siècle (Le), *Giri J.*
Sénégal sous Abdou Diouf (Le), *Diop M.-C. et Diouf M.*
Sociologie des passions (Côte-d'Ivoire et Rwanda), *Vidal C.*
Sorcellerie et politique, *Geschiere Peter*
Togo sous Eyadéma (Le), *Toulabor C. M.*

Collection *Les terrains du siècle*

- Au Cameroun de Paul Biya, *Pigeaud F.*
Biodiversité et développement durable, *Guillaud Y.*
Chrétiens dans la mouvance altermondialiste (Les), *Grannec Ch.*
Clefs de la crise ivoirienne (Les), *Dozon J.-P.*
Coupeurs de route (Les), *Issa Saïbou*
Cybercafés de Bamako, *Steiner B.*
Défi des territoires (Le). Comment dépasser les disparités spatiales
en Afrique de l'Ouest et du Centre, *Alvergne C.*
Élections générales de 2007 au Kenya (Les), *Lafargue J. (dir.)*
Enjeux urbains et développement territorial en Afrique contemporaine,
Diop A.
Entre délocalisations et relocalisations, *Mercier-Suissa C.*
Implanter le capitalisme en Afrique, *Godong S.*
Islam et démocratie dans l'enseignement en Jordanie, *Nasr M.*
Islam, nouvel espace public en Afrique (L'), *Holder G. (éd.)*
Laurent Nkunda et la rébellion du Kivu. Au cœur de la guerre
congolaise, *Scott S. A.*
Leçons de la crise ivoirienne, *Dozon J.-P.*
Le Hamas et l'édification de l'État palestinien, *Danino O.*
Luttes autochtones, trajectoires postcoloniales (Amériques, Pacifique),
Bosa B. et Wittersheim É. (dir.)
Métamorphoses du Hezbollah (Les), *Samaan J.-L.*
Niger 2005. Une catastrophe si naturelle, *Crombé X. et Jézéquel J.-H. (dir.)*
Paradoxes de l'économie informelle (Les), *Fontaine L. et Weber F.*
Retour de l'esclavage au XXI^e siècle (Le), *Deveau J.-M.*
Réveils amérindiens. Du Mexique à la Patagonie, *Rudel C.*
Soins de santé et pratiques culturelles, *Bellas Cabane C. (dir.)*
Un autre monde à Nairobi. Le Forum social mondial 2007 entre extra-
versions et causes africaines, *Pommerolle M.-E. et Siméant J. (dir.)*
Violences sexuelles et l'État au Cameroun (Les), *Abega S. C.*

Achévé d'imprimer en mars 2012
sur les presses de la Nouvelle Imprimerie Laballery
58500 Clamecy
Dépôt légal : mars 2012
Numéro d'impression : 203105

Imprimé en France

La Nouvelle Imprimerie Laballery est titulaire de la marque Imprim'Vert®

Orchestré autour des pistes ouvertes par Georges Courade pour mettre en place une véritable géographie du développement en Afrique occidentale et centrale, au sein de diverses institutions, de 1967 à 2007, ce livre propose de poursuivre le travail de déconstruction des problématiques spatiales et des entités géographiques en Afrique subsaharienne. Un travail qui a connu son point d'orgue dans le projet d'observatoires de l'ajustement au Cameroun (OCISCA).

Délaissant l'approche classique tropicale, les auteurs, qui lui rendent hommage ici, nous offrent des analyses du développement rural et régional du côté des paysans, et des études des marginalités et des vulnérabilités du côté des acteurs. Dans le processus qui conduit aujourd'hui l'Afrique subsaharienne à sa deuxième indépendance, l'ajustement structurel ou la vulnérabilité alimentaire ont constitué des points focaux de ce retour sur la trajectoire que Georges Courade a accompagnée et dynamisée. Elle est exposée et débattue dans cet ouvrage sur la base de réflexions méthodologiques et de monographies issues du terrain, loin des idées reçues.

Michel Simeu Kamdem est directeur de recherches à l'Institut national de cartographie (INC), docteur d'État ès Lettres et professeur associé. Spécialisé dans les questions urbaines et d'aménagement de territoire, il est auteur de nombreuses publications scientifiques dont « Produire la ville dans l'Afrique des savanes ».

Paul Tchawa est titulaire d'un doctorat et d'une HDR de l'Université de Bordeaux 3. Il dirige le département de géographie de l'Université de Yaoundé 1. Il a publié sur la gestion durable des ressources, la participation au développement et les dynamiques territoriales et identitaires. Il est professeur invité de plusieurs universités françaises.

Pierre Janin, docteur de l'Université Paris IV, CR à l'IRD est membre de l'UMR 201 « Développement et sociétés » et enseigne à l'IEDES (Université Panthéon Sorbonne). Auteur d'un livre sur les planteurs camerounais, il s'intéresse au développement rural et à la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest et centrale.



9 782811 106140

ISBN : 978-2-8111-0614-0